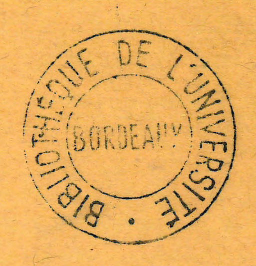
INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE. BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE, T. XXVI
PUBLICATIONS SOUS LA DIRECTION DE CH. KUENTZ

XIIE DYNASTIE, ROYAUTÉ DE HAUTE-ÉGYPTE ET DOMINATION HYKSOS DANS LE NORD

PAR

RAYMOND WEILL



LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE
MCMLIII

BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE

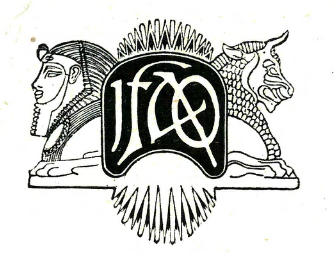
TOME VINGT-SIXIÈME

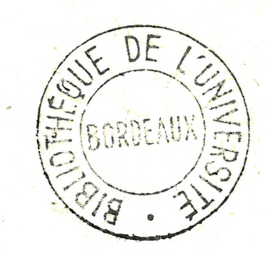
INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE. BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE, T. XXVI
PUBLICATIONS SOUS LA DIRECTION DE CH. KUENTZ

XIIE DYNASTIE, ROYAUTÉ DE HAUTE-ÉGYPTE ET DOMINATION HYKSOS DANS LE NORD

PAR

RAYMOND WEILL





LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

MCMLIII



INTRODUCTION

HISTOIRE ET POSITION PRÉSENTE DE LA QUESTION

Il fallut beaucoup de temps pour que les historiens vinssent à se rendre compte qu'entre la XIIe et la XVIIIe dynasties l'intervalle ne pouvait avoir tenu une durée très longue. Brugsch en avait eu la lueur jadis, à la considération des documentations seigneuriales d'Elkab, si remarquablement continues du fond de la « XIIIe dynastie » au cours de la XVIIIe, et de tels de ces tombeaux et de ces personnages d'Elkab, en affinité à la fois avec les monuments de l'époque des rois *Sebekhotep-Neferhotep* et avec ceux du début de la XVIIIe dynastie [1]; mais l'observation ne fut pas suivie, sans puissance contre l'illusion des longs chiffres chronologiques de la tradition grecque, afférents aux siècles « hyksôs » intercalés entre ces Thébains et la restauration du Nouvel Empire. Il fut nécessaire que la *chronologie longue* eût commencé d'être mise en question généralement et profondément, vers la fin de l'autre siècle, pour qu'on vît se produire les remarques décisives, dont Steindorff a le mérite, portant sur le groupe des rois *Antef* apparentés avec les *Sebekemsaf* et *Sebekhotep* et dont les monuments sont en similitude avec ceux des derniers jours avant la XVIIIe dynastie à Thèbes [2]. Des observations complémentaires, au cours des années suivantes, font voir que le sentiment des historiens se précisait et s'affermissait [3], concurremment avec la mise en ordre de la *chronologie courte*, de mieux en mieux acceptée et dont Ed. Meyer, en 1904, présentait le système en des termes qui furent longtemps considérés comme définitifs. Postérieurement à cela, lorsque viennent

(1) Brugsch, *Gesch. Aegyptens*, 1877, p. 244-246; l'histoire de cette ancienne recherche déjà rappelée chez nous, *Fin du Moyen Empire*, p. 13-14.

(2) Steindorff, *Die Könige Mentuhotep und Antef*, dans *Ä. Z.*, 33 (1895), p. 77-96 : relations, notamment, des cercueils des rois Antef de Paris et de Londres, avec ceux de la reine Ahhotep, de Skenenre Tiouâ, etc.

(3) Newberry, *The Parentage of Queen Aah-Hotep*, dans *P. S. B. A.*, 24 (1902), p. 285-289, considérant notamment que cette mère du roi Ahmès a restauré la tombe d'une reine Sebekemsaf, épouse de Noubkhopirre Antef, vis-à-vis de qui elle avait, bien probablement, des obligations de descendance familiale.

à se manifester de nouveau des faits de succession archéologique continue et de portée chronologique modeste, de la XIIe dynastie à la XVIIIe, ils sont accueillis avec moins de surprise, tels ceux rencontrés par les fouilles Carnarvon à Thèbes et publiés [1] en 1912.

Le terrain était préparé, comme on voit, pour l'entreprise de recherche historique d'ensemble que nous avons commencée en 1910 et poursuivie jusqu'en 1917, et dont les parties furent rassemblées en une publication plus complète ensuite [2]. Dans l'ordre du cadre chronologique, nous suivions entièrement les déterminations de la chronologie de 1904 et ses mises en place de la XIIe dynastie et de la XVIIIe d'après les *dates sothiaques* conservées de l'une et l'autre, interprétant le résultat du calcul, pour la XIIe, dans le sens de la *chronologie courte;* d'où il ressortait en fin de compte qu'entre XIIe et XVIIIe dynasties, il y avait un intervalle de 210 ans [3]. On se rappelle que cette durée totale a paru tout à fait convenable pour loger les faits de l'histoire, telle que nous arrivions à l'établir d'après les relations documentaires, les groupements royaux naturels et attestés, les enchaînements attestés des groupes en succession ou leur position de simultanéité bien établie. Nous avons, en fin de travail, résumé l'histoire de ces successions et de ces parallélismes sous la forme d'un tableau [4], faisant ressortir qu'en Haute-Egypte s'enchaînaient, de bout en bout de la période entière, une famille principale de rois *Antef* et *Sebekemsaf* et une autre famille principale de rois *Sebekhotep* et *Neferhotep,* cette dernière se prolongeant jusqu'au contact même des Thébains de la restauration finale; cependant que dans l'Egypte du Nord paraissaient, à un moment donné, les *Hyksôs* dont les dominations et royautés devaient être détruites par l'action conquérante de ces Méridionaux. Nous

(1) Carnarvon-Carter, *Five years' Explorations,* 1912, p. 64-88 et planches : un grand tombeau de Deir el-Bahri employé sans discontinuité, de la fin de la XIIe dynastie (Amenemhat IV) jusqu'au temps de Thoutmès III pour emmagasiner des sépultures, les cercueils de la « dynastie XIII-XVII » possédant des *scarabées hyksôs.* Les faits enregistrés immédiatement par Ed. Meyer, *Gesch. d. Altertums,* I, 2° (3e éd., 1913), § 298 *n;* notés chez nous, *Fin du Moyen Empire,* p. 708.

(2) Sous le titre *La fin du Moyen Empire égyptien,* 2 volumes parus en 1918.

(3) Nous n'avons vu se présenter aucune objection à ce chiffre lors de nos recherches ultérieures sur les questions chronologiques : *Bases, méthodes et résultats de la chronologie égyptienne,* 1926; *Compléments,* 1928.

(4) *Fin du Moyen Empire,* p. 819.

avons estimé que depuis les plus anciens d'entre eux, contemporains des principaux *Sebekhotep-Neferhotep* de Thèbes, jusqu'aux fondateurs de la XVIIIe dynastie, la période entière des *Hyksôs* remplissait le dernier des deux siècles de cette histoire.

Il est bien clair que ce synchronisme des *Sebekhotep* de Thèbes avec les *Hyksôs* de la première époque — ceux des « scarabées *Anra* », antécédents des monuments royaux des *Apopi* et *Khian* de Basse-Egypte — exerçait une action déterminante de premier ordre dans l'ordonnance des faits historiques, faisant voir notamment que cette famille thébaine aux monuments connus n'était pas antérieure de très longtemps aux *Apopi hyksos,* par suite non plus à leurs vainqueurs les Thébains de la guerre de restauration. Comment donc avions-nous la certitude de cette simultanéité des *Hyksos* de la *période Anra* et des *Sebekhotep-Neferhotep* dans le Sud ? Elle ressortait de l'existence, parmi les monuments au nom du Pharaon Khanofirre Sebekhotep, d'un bon nombre de scarabées du type *Anra* très caractérisé [1] — tout à fait de même avions-nous des scarabées *Anra* du petit roi Aouibre Hor, dont la position au temps de Khanofirre était certaine — ce qui serait inexplicable si les étrangers « hyksôs » ne s'étaient trouvés, d'ores et déjà, installés dans la partie nord de l'Egypte, gravant des scarabées, à l'imitation des choses égyptiennes mais à leur manière, en l'honneur du Pharaon qui siégeait au pays du Fayoum et dont ils acceptaient l'autorité sans nul doute.

L'investigation plus étendue que nous étions conduit à faire dans le champ des scarabées du même type, livrait d'autres faits importants, ceux de l'emploi assez fréquent de ces objets pour porter des noms *solaires* de Pharaons de la XIIe dynastie. Ces noms étaient ceux de *Khakare* (qui appartint à Senousrit III), *Khakheperre* (Senousrit II), *Kheperkare* (Senousrit I), *Nematre* (Amenemhat III), ce dernier rencontré plus souvent que les autres, et ultérieurement nous devions trouver à en noter bon nombre en supplément, aux noms de l'un des quatre de la même série [2]. Les objets ainsi inscrits posaient un problème assez difficile. Pouvait-on croire que tels cachets du type exotique eussent été faits pour Amenemhat III ou Senousrit III eux-mêmes ?

(1) *Ibid.,* p. 246-249, 452-454. — (2) D'après les trouvailles de Petrie à Fara; voir *B. I. F. A. O.,* XXXII (1932), p. 41-43.

Il eût fallu d'abord, pour cela, que l'*époque Anra* fût contemporaine, au moins à son début, de ces rois de la XII[e] dynastie, et beaucoup plus difficilement à ce qu'il pouvait paraître, que Khaneferre Sebekhotep et son groupe, contemporains des objets *Anra,* se trouvassent donc contemporains aussi de la XII[e] dynastie, ou bien voisins extrêmement proches. Au stade de 1918, une pareille *compression* chronologique des événements était invraisemblable; en former seulement l'hypothèse eût tenu du paradoxe absurde. Il nous parut nécessaire, sans discussion presque, qu'au temps de ces scarabées la XII[e] dynastie et ses titulatures fussent du passé écoulé, point si lointain, cependant, qu'il n'en persistât un vivant souvenir dans la moitié nord de l'Egypte, en telles conditions que de multiples petits princes *hyksôs* de la première période, éblouis par les images des rois de la grande dynastie et en quête pour eux-mêmes d'une dénomination pharaonique, reprenaient avec prédilection les noms solaires célèbres, escomptant peut-être aussi, chacun de ces Asiatiques dans sa ville, que telle étiquette aurait couleur, pour lui, de titre de descendance et de succession légitime. Et les propriétaires ainsi restitués de ces scarabées *Anra* aux noms de la XII[e] dynastie, restèrent classés en conséquence [1].

Dix ans se passèrent après cela, au bout desquels les historiens eurent la surprise d'entendre déclarer qu'il fallait bien que la *période hyksôs* eût commencé avant la fin de la XII[e] dynastie. Celui qui parlait ainsi, le plus autorisé des archéologues, Fl. Petrie, était aussi celui des historiens qui, le plus absolument et toujours, s'était tenu à la *chronologie longue,* aux chiffres du tableau d'Africanus et à son total de 1590 ans pour l'intervalle à admettre entre XII[e] et XVIII[e] dynasties, proposant quelquefois de majorer ce chiffre total pour le mettre en accord, si l'on y tenait, avec les résultats des calculs de *dates sothiaques* [2]. Qu'était-il donc arrivé ? Quel fait nouveau intervenu ? Point autre chose que l'acquisition, dans les fouilles de Tell Fara sur l'extrême

[1] *Fin du Moyen Empire,* références de l'*Index* général ; les quatre personnages sont ceux de F. 10, 13, 14, 15 de nos tableaux.

[2] Non plus 210 ans entre XII[e] et XVIII[e], comme le voulaient les *dates sothiaques* interprétées en *chronologie courte,* mais 210 + 1460 (une *période sothiaque* entière), soit 1670 ans : c'est le total des 1590 ans d'Africain qui venait alors à paraître trop court (Petrie, *Researches in Sinai,* 1906, p. 163-175). Petrie, ultérieurement, avait encore aggravé considérablement les chiffres, allant jusqu'à trouver 1749 ans entre dynasties XII et XVIII (*Historical Studies,* 1911, p. 8-22 ; *History of Egypt,* I [1923]).

lisière sud de la Palestine, de nombreuses séries de scarabées *hyksos* de la période ancienne — très semblables, à vrai dire, à tous les scarabées du stade *Anra* connus antérieurement — et dont Petrie s'avisa que certains d'entre eux étaient composés de manière extrêmement analogue à d'autres scarabées ayant en motif central des noms ou cartouches *solaires* de la XII[e] dynastie, *Nematre, Khakheperre* [1]. En vérité, l'observation n'eût-elle pu être faite depuis longtemps et, avant Fara, n'avait-on pas sous les yeux les éléments des mêmes rapprochements, en abondance ? Voici, par exemple, le type de composition très caractéristique constitué par « des paires de signes réparties en symétrie des deux côtés d'un nom », en usage « au milieu et à la fin de la XII[e] dynastie » et « de style favori à l'époque hyksos » [2] : les scarabées décorés suivant cette formule sont à notre disposition en grand nombre dans tous les recueils antérieurs, spécimens à noms solaires de la XII[e] dynastie et spécimens sans noms royaux ou à noms indéterminables, sans doute fictifs, à l'asiatique, tous faciles à conférer ensemble dans l'intérieur de chaque publication, chez Petrie lui-même, dans son admirable recueil de 1889 [3], aux *Scarabs* de Newberry [4], chez nous-même encore [5], par exemple... Pour Petrie, cependant, voici que l'heure était venue de donner attention à la similitude des compositions, sur les scarabées à noms réguliers de la XII[e] dynastie et sur ceux purement *hyksôs,* et d'en tirer les conséquences : « La superposition des types est si parfaite, qu'il serait difficile de supposer que ces modèles, en déclin puis abandonnés à la XIII[e] dynastie, auraient été rappelés à la vie à une époque ultérieure...

[1] Petrie, *The Shepherds Kings in Palestine* (*Excavations at Beth-Pelet,* II), dans *Ancient Egypt,* 1929, p. 1-16, et surtout *The age of Egypt,* dans *Anc. Egypt,* 1929, p. 33-42.

[2] *Ib.,* p. 38 avec son tableau de reproductions, où sont rapprochés un *Khakheperre* et un *Nematre* de Newberry, *Scar.,* IX, 19 et 26, avec l'un des scarabées nouveaux de *Pelet G,* sans nom pharaonique.

[3] *Historical Scarabs,* avec noms solaires de la XII[e] dynastie : p. 6, 183 à 194 (*Kheperkare,* etc.), p. 8, 248 (*Khakare*) ; sans noms royaux réguliers : p. 23, 24, 25, n[os] 646, 684 à 694, 708 à 710, 712 ; etc.

[4] Newberry, *Scarabs* (1906), IX, 19 et 20 (*Khakheperre*), 26 (*Nematre*), à rapprocher de XX, 27, 28, 31, 35, sans noms royaux réguliers.

[5] *Fin du Moyen Empire,* p. 729 et suiv. : avec noms de la XII[e] dynastie, n[os] 9, 10, 11 (p. 742), *Nematre,* 20 (p. 745), *Kheperkare,* 26-27 (p. 748), *Khakare ;* à rapprocher de 22 à 25 (p. 746), 40 à 44 (p. 754-755), avec noms indéterminés ou incomplets, ou sans noms.

Les factures de la XIIe et de la XIIIe dynasties ont été si évidemment copiées qu'il paraît impossible de considérer les formes hyksôs comme appartenant à des séries beaucoup plus tardives... Et cela commande rigoureusement la mise en place de la période hyksos, qui a dû être contemporaine de la fin de la XIIe et de toute la XIIIe dynasties».

Et Petrie, à la demande de cette vue nouvelle, de reconstruire immédiatement le tableau de la chronologie par une méthode bien vieille, celle de l'organisation des dynasties d'Africanus, tous chiffres de durée conservés, en deux séries *simultanées,* les *Hyksôs* des XVe et XVIe dynasties en marge de la succession des XIIIe, XIVe et XVIIe dynasties, laquelle remplit au total 788 ans; ce qui, étant donné la position de l'avènement de la XVIIIe dynastie en 1587, met la fin de la XIIe à la date de 2375.

Le tableau historique ainsi dessiné est reproduit par Petrie plusieurs fois au cours des années qui suivent [1]. Dès le premier moment cependant, les travailleurs de l'égyptologie avaient été frappés du caractère inattendu de sa conversion, non certes à la *chronologie courte,* mais à une chronologie amplement raccourcie, et restaient surpris de l'humilité des documents invoqués et des considérations déterminantes : «En vérité, il s'agit d'une poignée de scarabées du type *hyksôs...*» [2]. Nous-même, en 1932, avons écrit à ce propos [3] que «les plus décidés partisans de la *chronologie courte* avaient imaginé peut-être, jamais accepté et proposé la forme de tableau historique très *ramassé*» qui résultait de la nouvelle doctrine, et rappelions en même temps qu'au stade ancien de nos recherches, devant le problème posé par les scarabées du *type Anra* qui portent des noms royaux de la XIIe dynastie, nous n'avions pas cru pouvoir conclure à la présence réelle des grands rois, entraînant le synchronisme de l'*époque d'Anra* avec la XIIe dynastie [4]. Mais nous ajoutions aussi que la question, qui était grave et se posait en termes insistants, appelait une étude nouvelle.

[1] PETRIE, *Beth Pelet,* I (1930), p. 5-6 et *passim ;* cf. *The Antiquity* de septembre 1930 ; *A Revision of History,* dans *Anc. Egypt,* 1931, p. 1-20 ; *Links of Palestine and Egypt,* dans *Anc. Egypt,* 1935, p. 143 et suiv.

[2] *Chronique d'Egypte,* V (1930), p. 101 (*Les livres*) ; à propos du mémoire précité dans *Anc. Egypt,* 1929, p. 33-42.

[3] WEILL, *Scarabées «hyksôs» en Palestine,* etc., dans *B. I. F. A. O.,* XXXII (1932), p. 40-44, voir 40, n. 2.

[4] *Fin du Moyen Empire,* p. 239-244.

Cette étude n'a pas encore été faite. On a toujours passé outre, en quelque sorte, à la suite des historiens des scarabées, qui tous, comme on sait bien, Newberry, Hall, Petrie lui-même, ont accepté naturellement, et comme d'évidence, que les noms royaux de la XIIe dynastie sur les scarabées qui les portent désignent inévitablement les rois eux-mêmes de la grande famille. A l'heure présente, on continue de travailler du même point de vue; tel l'auteur d'une notable étude sur la *période intermédiaire* des «dynasties XIII à XVII» parue en 1942, et dont l'organisation mérite attention.

Il s'agit du mémoire de M. Hanns Stock [1], considérant tout d'abord que les positions chronologiques de 1904 sont toujours acquises, la XIIe dynastie finissant en 1788 et le Nouvel Empire commençant vers 1580, et dans le cadre de cet intervalle d'un peu plus de 200 ans entre XIIe et XVIIIe, se proposant une reconstruction des groupements et des périodes historiques, sur la base de la classification des scarabées principalement, mais aussi avec le concours de toutes autres attestations monumentales. L'observation des scarabées lui fait voir, bien naturellement, que le groupe des principaux rois *Sebekhotep* et *Neferhotep* — constituant pour lui, avec quelques autres, la «XIIIe dynastie véritable» — est très voisin tant de la XIIe dynastie que des rois *Hyksôs;* et de ces *Sebekhotep-Neferhotep,* il croit pouvoir fixer le début à 25 ans environ après l'extinction de la XIIe dynastie, passé le règne du successeur immédiat *Sekhemre-Khoutaoui Amenemhat-Sebekhotep* et le temps consécutif d'une temporaire division de l'Egypte entre une royauté thébaine et une royauté du Nord [2]. La «XIIIe dynastie» restauratrice de l'unité aura

[1] Hanns STOCK, *Studien zur Geschichte und Archäologie der 13. bis 17. Dynastie Ägyptens, unter besonderer Berücksichtigung der Skarabäen dieser Zwischenzeit* (dans *Äg. Forschungen,* Heft 12), 1942.

[2] P. 49-50, 51-53 de son mémoire. L'auteur fait fond, pour la limitation à 25 ans environ de l'intervalle entre la mort de Sekhemre-Khoutaoui Amenemhat-Sebekhotep et le début du groupe *Sebekhotep-Neferhotep,* sur cette circonstance que le vizir *Ankhou,* du temps de ces rois Sebekhotep d'après divers monuments, aurait déjà été en fonction sous Amenemhat-Sebekhotep (p. 50, 54, 62). Comme nous serons amenés à voir par la suite de cette étude, la question des vizirs *Ankhou* et *I-merou,* en liaison de parenté et sans doute multiples, est loin d'être aussi simple que Stock se la représente. Mais en tout état de cause, où donc a-t-il trouvé trace d'un quelconque vizir *Ankhou* au temps d'Amenemhat-Sebekhotep? On soupçonne quelque confusion.

duré 55 ans environ, suivie d'une première période *hyksôs,* celle de la floraison (= XVe dynastie), à laquelle il accorde une centaine d'années, puis de la période *hyksôs* de décadence (= XVIe dynastie) tenant cinquante ans environ et qui aboutit à l'instauration du Nouvel Empire. Le tableau historique résultant peut être présenté comme il suit :

		Fin XIIe dynastie		1788
	Sekhemre-Khoutaoui Amenemhat-Sebekhotep		5 ans ?	
Les deux rois *Sekhemkare,* l'un en Haute Egypte, l'autre dans le Nord				
[en Haute Egypte :] *Sezefkare* Kai-Amenemhat *Re-Khoutaoui* Ougaf *Sneferibre* Senousrit *Ne-kha-Nematre Khenzer* etc.		[à Tanis-Memphis :] *Smenkhkare*-Mermashaou *Sneferkare* *Ousirkare* Khenzer etc.	20 ans environ	
				1765/1760
La «XIIIe dynastie»	*Sekhemre-Souaztaoui* Sebekhotep *Khasekhemre* Neferhotep *Khaneferre* Sebekhotep *Khahotepre* Sebekhotep *Khaankhre* Sebekhotep *Ouahibre* Ia-ib *Merneferre* Ai *Merhotepre* Ini		55 ans	
				1720/1710
Les «Hyksôs»	*Aousirre* Apopi *Sousirenre* Khian *Mat-ib-re* *Merousirre* Iakeb-her *Aknenre* Apopi Anat-her Semken Ouazed etc.	Première période («XVe dynastie»)	100 ans environ	
				1610
		Deuxième période («XVIe dynastie») et «XVIIe dynastie».	50 ans	
		Début XVIIIe dynastie		1570/1560

Ce tableau, assez naturellement, ressemble en quelques parties à celui que nous obtenions, jadis, pour la même période estimée de même durée, étudiée et reconstruite par une méthode d'analyse qui était, en principe, déjà la même [1].

[1] On se reportera à notre tableau résumé de *Fin du Moyen Empire,* p. 819.

De marquantes différences seront relevées cependant, dont la plus grosse a trait à la situation du groupe des *Antef* et *Sebekemsaf,* que Stock refuse de mettre avant la dynastie des *Sebekhotep-Neferhotep,* préférant le rejeter le plus tard possible, immédiatement avant le début du Nouvel Empire, sur la foi de la restitution des noms de certains de ces *Sebekemsaf* et *Antef* à la colonne 11 et dernière du papyrus de Turin remis en ordre [1]. Pour les besoins de cette ordonnance, Stock récuse les attestations documentaires en sens contraire, celle d'une généalogie d'Elkab connue depuis longtemps, d'où il paraît ressortir que Sekhemre-Shedtaoui Sebekemsaf a été antérieur de deux générations à Khasekhemre Neferhotep, celle du voisinage, sur les éléments d'un dispositif architectural de Medamoud, des inscriptions de Sekhemre-Ouazkhaou Sebekemsaf et de celles (en surcharge usurpatrice) de Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep [2]. Mais il ne semble pas qu'on puisse suivre Stock en sa discussion sur ces points.

Quoi qu'il soit, d'ailleurs, de ce travail dont beaucoup de points sont bien observés et resteront utiles, on retiendra qu'il repose, au départ — prise en considération, tous ensemble, des scarabées de tous caractères portant des noms solaires de la XIIe dynastie — sur ce point toujours admis que les personnes désignées sont celles même de l'illustre dynastie, et non d'obscurs et tardifs successeurs qui auraient emprunté leurs noms. Or, nous l'indiquions tout à l'heure et il y faut revenir, c'est ce postulat justement dont il est nécessaire que la vérification soit cherchée; parce que le fait, s'il doit être admis en fin de compte, a pour conséquence immédiate des resserrements, des superpositions dans le temps qui vont bien au delà de ce que nos études antérieures avaient pu admettre. Voici donc, comme un problème à résoudre directement, celui de la datation de ces scarabées de type exotique, portant des noms royaux de la XIIe dynastie. En principe, alors, l'ordre de la démonstration est à renverser; nous avons à porter l'effort à voir, indépendamment de la considération des noms royaux dont ils sont inscrits, si les scarabées de l'espèce intéressée sont susceptibles d'être du temps de la XIIe dynastie et doivent être attribués à cette époque. Ainsi

[1] Stock, *loc. cit.*, p. 79 ; cf. Farina, *Il papiro dei Re restaurato*, p. 58. — [2] Stock, *loc. cit.*, p. 57-58.

posée, la question se présente comme de classement archéologique et ne relève plus que des méthodes de comparaison et de classification qui sont celles de l'archéologie.

On se rend compte, cependant, qu'en raison de la portée très étendue des situations historiques qui apparaîtront en conséquence, une telle étude dans le domaine d'une documentation délicate et extrêmement touffue ne devra être menée qu'à l'abri des précautions les plus prudentes, et que le chercheur s'y engagera d'autant plus volontiers qu'elle ne sera point entièrement de première découverte, mais autant que possible, de confirmation et de vérification, c'est-à-dire dans la mesure où il nous aura été possible, par d'autres méthodes et d'abord, d'obtenir des informations positives sur la position des faits historiques de la période *hyksôs* et de ceux de la XIIe dynastie les uns par rapport aux autres. Il semble que nous ayons des moyens, beaucoup mieux qu'il n'a été fait par le passé, d'arriver à des résultats de cet ordre. Le travail des mises en place relatives est déjà commencé, d'ailleurs, puisque nous savons que des *Hyksôs* du type le plus caractérisé sont contemporains des principaux Sebekhotep et Neferhotep de Haute-Egypte; de telle manière que la construction historique d'ensemble bénéficierait d'un grand progrès si nous venions à savoir, plus ou moins précisément, comment la période des Sebekhotep est située, par rapport au début de la XVIIIe dynastie et par rapport aux rois de la XIIe. Or les généalogies princières d'Elkab auxquelles sont rattachés plusieurs noms royaux d'avant la reconquête thébaine, se prêtent à être interrogées plus exactement que nous ne l'avons fait antérieurement, et pour un profit plus large; et il se trouve d'autre part qu'une acquisition nouvelle de petit intérêt en elle-même, celle d'une inscription aux noms de deux rois associés, sur un fragment de Tanis, va prendre une importance documentaire de premier ordre par son insertion dans la chaîne des monuments de *deux rois en association,* déjà notés et mis en ordre dans la période qui précède la XVIIIe dynastie, assurant et parachevant, comme on va voir, la continuité de cette chaîne entre un moment donné de la XIIe dynastie et le temps des Ahmès fondateurs du Nouvel Empire. De la seule considération des contacts ainsi attestés et de l'échelle de leur succession, il va ressortir ce fait nouveau, d'une importance qui n'a pas à être soulignée, qu'entre le temps des grands

Amenemhat de la XIIe dynastie et l'avènement de la XVIIIe, il n'y a place que pour un intervalle de durée *extrêmement brève.*

Constatation imprévue, certes, et qui va nous contraindre à refaire entièrement l'histoire, tant des *Hyksôs* que de la « XIIIe dynastie », dans leurs rapports de position chronologique vis-à-vis de la XIIe; mais dont le caractère inattendu est imputable, pour bonne partie, à l'infirmité de nos raisonnements et de notre hardiesse. N'avons-nous pas sous les yeux, de longue date, que certain roi *Sekhemre Khoutaoui*, beaucoup mieux connu de nous depuis 1929 mais bien rangé, antérieurement déjà, avec les Sebekemsaf et Sebekhotep aux noms solaires de la même construction, tient à l'époque de Senousrit III et d'Amenemhat III [1] ? Voici que nous allons apprendre, aujourd'hui, que ce même Sekhemre-Khoutaoui a été contemporain du petit roi *Aou-ib-re Hor,* et alors il nous paraîtra tout simple, et excellemment confirmé, que le roi Hor, lui aussi, soit du temps de Senousrit III et Amenemhat III, comme il ressort de plusieurs monuments *à noms associés* et des circonstances notées depuis longtemps de la sépulture du petit roi à Dahchour. Pourquoi donc n'avons-nous pas voulu, jadis, que Aou-ib-re Hor eût sa place à cette époque? C'est que ce pharaon, « hyksôs » d'ailleurs par certains des petits monuments où il est mentionné, est apparenté de la plus évidente manière avec Khaneferre Sebekhotep et les rois de son groupe, Khasekhemre et Khaankhre [2], et qu'ainsi se serait imposée, en même temps, la datation de cette famille de Khaneferre au temps d'Amenemhat III : position trop complètement invraisemblable autrefois, nous le rappelions tout à l'heure. Mais devant le document de Kahun qui date Sekhemre-Khoutaoui lui-même, n'avons-nous pas été aussi timide, ou presque, y voulant trouver seulement, (d'accord avec Griffith) que « le règne de Sekhemre-Khoutaoui est très proche de l'extinction de la XIIe dynastie, peut-être en contact immédiat avec elle... » ? Réserve de mouvement naturel. Devant un fait qui s'accorde mal avec quelque grand système accepté, nous détournons les yeux et l'esprit, nous minimisons le témoignage, l'émoussons et le noyons, en toute bonne foi sans doute, par embarras plutôt que par inquiétude véritable ou obstination paresseuse. Un plus ou moins long temps après, en suite d'informations

[1] *Fin du Moyen Empire,* p. 279-280. — [2] *Ib.,* p. 477-483.

nouvelles dans son voisinage, l'objet et ses liaisons apparaissent en lumière changée et ce peut être tout un pan de nos images des choses qui vacille et tombe, nous laissant à reprendre les faits pour construire un ensemble nouveau, dans les lignes d'une organisation autrement commandée. Sans doute un pareil travail, aujourd'hui, nous est-il imposé dans un domaine assez vaste ; les faits vont nous le faire voir.

CHAPITRE I

SITUATION RESPECTIVE DE LA XIIe DYNASTIE ET DE LA XVIIIe DYNASTIE D'APRÈS LES INFORMATIONS DOCUMENTAIRES

I

LES CHAÎNES DE PERSONNAGES ASSOCIÉS, DEPUIS AMENEMHAT III JUSQU'AUX AHMÈS

Le sarcophage d'Ousirmare Sheshanq, trouvé à Tanis en 1940, avait été taillé dans un socle de statue en granite portant une inscription dont on laissa subsister sur la pierre un fragment, ce lambeau donnant à lire [1], en une ligne horizontale, divergeant symétriquement à droite et à gauche d'un signe ☥ médian, le commencement de deux titulatures royales :

et

Les noms se réfèrent à deux rois appartenant à la «XIIIe dynastie». *Hotep-ib taoui* n'est connu que dans la seule fonction, précisément, d'un nom d'*Horus* celui du roi *Aou-ib-Re Hor* (F. 5 de nos tableaux de la *Fin du Moyen Empire*), dont la situation à l'époque des Pharaons de la famille *Kha-[X]-Re,* rois Sebekhotep et Neferhotep, paraît bien assurée. Le deuxième nom d'Horus, *Kha-baou,* demande une attention un peu plus longue parce que l'appellation, déjà pratiquée dans le passé [2], paraît à la «XIIIe dynastie» dans deux titulatures royales, celle de *Re-Khoutaoui Ougaf* qui, sur une stèle lui

[1] Montet, *Le drame de Tanis* (1940), p. 216 ; cf. son *Tanis* (1942), p. 138.

[2] Nom d'Horus d'un Pharaon de la IIIe dynastie ; nom de la pyramide de Sahoure de la Ve.

appartenant, est non comme Horus, mais comme *nb-tj* (le nom d'Horus est détruit)[1] et celle de ce pharaon *Sekhemre-Khoutaoui* qui est *Amenemhat-Sebekhotep* et quelquefois *Penten* dans le deuxième cartouche, et dont un fragment d'architrave porte[2] :

Rappelons que nous avons cru pouvoir indiquer jadis (*Fin du Moyen Empire*, p. 770-772), que *Penten* et *Amenemhat-Sebekhotep* étaient deux rois différents ayant porté le même nom solaire (A. 1 et A. 3 de nos tableaux de cette époque). Qu'ils ne soient qu'un seul et même, nous l'avons aperçu depuis lors[3] et cela peut être tenu pour certain[4], considérant les cas nombreux, de la même époque, où nous voyons quelque petit Pharaon garder, en même temps que son nom d'intronisation de deuxième cartouche et dans le cadre même de ce deuxième cartouche, le simple *nom personnel* qui était le sien avant l'élévation à la royauté.

Le *Sekhemre-Khoutaoui* unique ainsi caractérisé, et qui porte le nom de *Kha-baou* dans sa titulature d'après l'architrave précitée de Bubaste, est fort certainement l'*Horus Kha-baou* du nouveau monument de Tanis — on remarque que la manière de présenter la titulature, à Tanis et sur l'architrave de Bubaste, aura été exactement la même — étant donné que dans cette dernière inscription avec le nom solaire conservé, *Kha-baou* ne peut être le nom de *nb-tj* de l'autre Pharaon *Re-Khoutaoui* Ougaf. Il est acquis, dès lors, que sur la pierre de Tanis sont en association Sekhemre-Khoutaoui et Aou-ib-Re Hor. On notera utilement, avant d'aller plus loin, que la mise de front de ces deux personnages pharaoniques ne dérange rien de ce que nous savions déjà de leurs voisinages historiques, Aou-ib-Re Hor étant du temps du groupe *Sebekhotep-Neferhotep*, Sekhemre-Khoutaoui tenant, par ce

(1) *Fin du Moyen Empire*, p. 292.

(2) *Ibid.*, p. 289.

(3) *Revue de l'Égypte ancienne*, II (1929), p. 154-155; *B. I. F. A. O.*, XXXII (1932), p. 10.

(4) Il est clair aussi qu'en ces conditions, toute raison disparaît de corriger le papyrus de Turin, comme nous avions fait, pour mettre *Sekhemre-Khoutaoui* en tête de la «XIIIe dynastie», et qu'il faut laisser à cette place, texte du papyrus intact, un *Re-Khoutaoui* dont la titulature est parfaitement authentique.

nom solaire, soit à la même époque des *Sebekhotep*, soit à celle des *Sebekemsaf* immédiatement antérieure (*Sekhemre-Ouazkhaou* Sebekemsaf et *Sekhemre-Souaztaoui* Sebekhotep sont en voisinage très proche); considéré en outre que les deux rois maintenant attachés ensemble figurent, au papyrus royal de Turin, tout près l'un de l'autre, aux fragments 76-80 du document (en bon contact à cette place), où l'on relève, lignes 17 et 19 de la colonne 6, et [1]. Dans cette liste, d'ailleurs, les deux rois sont séparés, fautivement peut-être, par le *Sezefkare* qui tient la ligne 18 de la colonne. On connaît mieux ce dernier Pharaon depuis sa découverte, en titulature complète — il est, notamment, *Kai-Amenemhat* dans le deuxième cartouche — sur un monument de Medamoud qui le montre en association, comme personnage dominant, avec un subordonné qui n'est autre que *Re-Khoutaoui Ougaf* qu'on citait tout à l'heure[2]; et comme on sait d'autre côté que ce dernier, à son tour, a été en association avec certain *Snefer-ib-Re Senousrit* en position subalterne[3], nous nous trouvons en possession d'un groupe historiquement assuré de trois rois, dans l'ordre probable *Sezefkare—Re-Khoutaoui—Sneferibre*. La situation du groupe, d'après nos discussions antérieures, est tout au début de la période de ces rois nombreux qui viennent après la XIIe dynastie au papyrus royal (*Re-Khoutaoui* est A. 5, *Sneferibre* est A. 6 de nos tableaux de *Fin du Moyen Empire*), et cela s'accorde avec le papyrus lui-même, qui inscrit *Re-Khoutaoui* au rang initial de la nouvelle série.

On note que d'après le rangement du papyrus aux lignes 17, 18 et 19, le groupe de trois rois qu'on vient de dire serait contemporain de l'autre

(1) Farina, *Il papiro dei Re restaurato* (1938), p. 42-43. Cf. chez nous, antérieurement à la remise en ordre des fragments à Turin, *Fin du Moyen Empire*, p. 590 (inexact par places); puis notre mise en contact des fragments 76-78, d'après la collation de Gardiner et Newberry, *B. I. F. A. O.*, XXXII (1932), p. 12. — Signalons expressément que la transcription donnée ici du dernier de ces deux noms dans le cartouche, implique l'abandon de la lecture *Sekhemre-Gergtaoui* que nous avons soutenue jadis, pour revenir à la lecture en *Khoutaoui* qui fut toujours acceptée de préférence : à raison sans doute, un nouvel examen du signe mutilé au papyrus et douteux — ou ? — faisant paraître (voir Möller, *Pal.*, nos 106-107) que la présence d'un à cette place est bien la plus probable.

(2) Toutes informations chez nous, *R. E. A.*, II (1929), p. 156-163.

(3) *Fin du Moyen Empire*, p. 290-291.

groupe associé de Aou-ib-Re et Sekhemre-Khoutaoui, s'imbriquerait chronologiquement avec lui en quelque sorte. Mais il est bien clair que l'ordre du papyrus, à lui seul, ne fait pas indication positive : le document n'est-il pas en flagrant délit d'erreur, justement, dans le cas des deux personnages royaux *Sezefkare* et *Re-Khoutaoui*, historiquement contemporains, on vient de le rappeler, mais enregistrés par la liste royale en n° 1 et n° 14 (col. 6, l. 5 et l. 18)? Toute information nous manque donc sur quelque attache précise de Sezefkare et de son groupe au couple de Aou-ib-Re et Sekhemre-Khoutaoui; ce qu'il faut regretter d'autant plus que nous sommes en mesure, grâce à un heureux concours d'informations, de situer ces deux derniers pharaons, exactement, par rapport à la XIIe dynastie.

Nous avons noté, jadis, ce document de Kahun [1] comportant un état de la maison de certain commandant de la place *Sekhem-Senousrit*, nommé *Khakaoure-Snefrou*, fils de *Senousrit-senb* et père d'un enfant nommé *Senousrit-senb* comme son grand-père; état qui avait été dressé en *l'an 1* de *Sekhemre-Khoutaoui*. D'après son nom, *Khakaoure-Snefrou* était né au temps de Senousrit III, et il nous est dit de son fils *Senousrit-senb* qu'il avait été mis au monde une *année 40*, qui ne peut se référer qu'au règne d'Amenemhat III, de telle sorte que le document de Kahun est postérieur à cet an 40 d'Amenemhat III et aussi l'an 1 de Sekhemre-Khoutaoui. Ce dernier point, on le notera, demande attention, car la pièce de Kahun, telle que nous l'avons, est postérieure elle-même à cet état daté de l'an 1 qu'elle cite, comme il appert de la mention, fort énigmatique d'ailleurs, de « deuxième année » ([illegible]) qu'elle porte en titre, et surtout de deux mentions de *l'an 3* qu'on y trouve consignées, l'une relative à l'officier Khakaoure-Snefrou lui-même, qui a « prêté serment l'an 3... », l'autre en tête d'un paragraphe subséquent de l'état de maison, concernant un groupe de personnes qui lui ont été données « en l'an 3... ». L'acte primitif de l'an 1 est donc, par la main de notre scribe, prolongé et enrichi d'annotations, et justement il est à penser que la longue note relative à la naissance de l'enfant en l'an 40 est une addition, en quelque sorte marginale, de cet ordre. Il reste, heureusement, qu'en toute probabilité

[1] *Ibid.*, p. 279-280. Le papyrus en question est celui de Griffith, *Hieratic Papyri from Kahun and Gurob*, pl. X-XI.

la personne de ce fils Senousrit-Senb était déjà mentionnée dans la rédaction de l'an 1, et que cette dernière date, par conséquent, est postérieure à l'an 40 d'Amenemhat III. Il sera important seulement de noter qu'en tout état de démonstration, positivement rigoureuse ou de rigueur insuffisante, ce résultat n'est pas essentiellement nécessaire aux déductions de situation historique qui vont suivre.

Le fait capital, pour la mise en lumière des enchaînements qui nous intéressent, est simplement que tel officier, en fonctions en l'an 1 de Sekhemre-Khoutaoui, avait vécu dès le règne de Senousrit III [1]. Car cela met Sekhemre-Khoutaoui, historiquement, en contact avec ce temps de Senousrit III, et donné de plus, comme nous en sommes informés à présent, que ce même Sekhemre-Khoutaoui et Aouibre Hor ont été contemporains durant quelque période de leurs règnes, cela fait voir dans les mêmes conditions de certitude que Aouibre Hor, de plus ou moins près, tient à cette même époque de la XIIe dynastie. Mais ceci une fois établi, nous allons immédiatement beaucoup plus loin, ayant cette sûre indication qu'aux monuments qui nous font voir Aouibre Hor en union avec d'autres personnes pharaoniques désignées par des noms solaires de la XIIe dynastie, ces derniers rois sont bien ceux mêmes de la grande famille qui ont porté ces noms, et non pas d'obscurs successeurs qui auraient repris les noms célèbres, comme à certain moment on avait pu le croire. Et finalement, grâce à ces monuments à deux mentions royales en association, nous voyons Aouibre se situer, historiquement, dans des conditions de précision remarquables.

Rappelons [2] que les noms de *Aouibre* et de *Khakare* sont associés dans la composition d'un scarabée que nous avons à deux exemplaires; que sur une plaquette de Berlin, on trouve aux deux faces, respectivement, le nom de *Hor* dans le cartouche et le nom de *Nematre* dans le cartouche; que dans le célèbre

[1] La position de voisinage des deux rois, qui en résulte, reçoit une confirmation intéressante du fait de l'extrême similitude de deux grands porches en pierre, reconstitués à Médamoud, dûs aux deux pharaons respectivement, et dont les façades sont composées, décorées et inscrites si pareillement qu'elles semblent procéder de la même maquette et sortir du même atelier de gravure. Les deux façades en question réassemblées et rapprochées, bien utilement, par Cottevieille-Giraudet, *Médamoud 1931, Les monuments du Moyen Empire* (dans *Fouilles I. F. A. O.*, IX, 1933), pl. I et V.

[2] Toutes informations dans *Fin du Moyen Empire*, p. 480-481.

tombeau de Dahchour, enfin, la boîte à canopes du roi Hor avait une fermeture portant le sceau de *Nematre,* nom dans le cartouche. Il ressort de là que Aouibre avait fait sa carrière pharaonique sous les règnes successifs de Senousrit III et Amenemhat III, et qu'enseveli par les soins de ce dernier, il était mort dans son temps même. Leur chronologie relative à tous trois se resserre excellemment dès qu'on accepte, en suite des inductions très probables que nous faisions tout à l'heure, que l'an 40 d'Amenemhat III est antérieur à l'an 1, plus sûrement encore à l'an 3 de Sekhemre Khoutaoui. Car ce dernier ayant été contemporain de Aouibre, Aouibre ayant donc été vivant en l'an 1 de Sekhemre-Khoutaoui, il devient nécessaire que la disparition de Aouibre soit postérieure à l'an 40 d'Amenemhat III, se place donc aux toutes dernières années du grand règne, et comme la carrière de Aouibre avait commencé dès le règne de Senousrit III, que le temps de Aouibre recouvre à peu près exactement, en somme, le temps d'Amenemhat III lui-même, ayant eu son début à l'extrême fin du temps de Senousrit. Quant à Sekhemre-Khoutaoui, qui fut Amenemhat-Sebekhotep, il parut quand Aouibre était vieux; il fut investi de la dignité royale en association avec lui, et volontiers nous l'imaginerions comme son successeur, en cette condition étrange de Pharaon subalterne, ou accepté, ou protégé et chargé d'office par les grands Amenemhat, dont il nous faut admettre l'existence.

Peut-être également connaissons-nous le personnage pharaonique qui succéda à Sekhemre-Khoutaoui à l'issue d'une présence de peu d'années, un certain *Sekhemkare* dont on a quelques monuments [1] et qui est rencontré dans une des pièces du dossier de Kahun, un état de famille daté de l'an 3 de son règne [2], extrêmement analogue en tous points à celui qui mentionnait Sekhemre-Khoutaoui. De ce dernier, rappelons encore que nous savons que son autorité avait son siège dans le Sud et s'exerçait sur la Nubie, comme il ressort de ses inscriptions nilométriques de l'an 1 à l'an 4, à Semneh et à Koummeh [3],

[1] *Fin du Moyen Empire,* A. 2 et A. 4 des classifications : il paraît bien y avoir, non loin l'un de l'autre, deux *Sekhemkare,* nettement différenciés par leurs noms d'Horus ; cette reprise du *nom solaire* est un cas très rare, quelque peu énigmatique et incertain en outre dans l'état de la documentation.

[2] *Hieratic Papyri from Kahun,* pl. IX ; cf. *Fin du Moyen Empire,* p. 280-281.

[3] *Ibid.,* p. 281.

dont la troisième est signée du commandant de la place *Sekhem Khakaoure,* Semneh même, comme on sait, et peut-être la même place que le *Sekhem-Senousrit* où commandait le *Khakaoure-Sneferou* de Kahun en l'an 1 du même roi. On pense à une sorte de vice-royauté installée en Haute-Egypte avec les attributs royaux complets, et l'on est conduit à demander si la multiplication pharaonique des temps *hyksôs,* dans l'Egypte du nord, était déjà commencée dans l'extrême sud à cette époque de la fin d'Amenemhat III. Nous sommes tentés de le croire dès l'abord, à la rencontre d'un nouveau monument à *double mention royale,* faisant voir Amenemhat III, de même qu'il était associé à Aouibre Hor, en association avec un Pharaon *Neferkare,* sur un scarabée remarquable où les noms de *Nematre* et de *Neferkare* sont affrontés, dans deux cartouches semblables surmontés, l'un et l'autre, du Vautour du Sud [1]. La relation chronologique que cet assemblage fait ressortir est de la plus haute importance parce que le Pharaon Neferkare, d'autre côté, est en liaison directe et immédiate avec les figures royales de la veille de la XVIIIe dynastie.

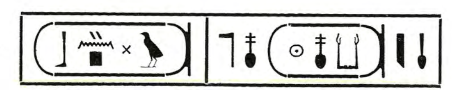
Les monuments de Neferkare sont peu nombreux. Nous ne prendrons en considération, pour le moment, ni certains scarabées à son nom, de beau type *hyksôs,* dont la parenté avec les scarabées similaires d'Amenemhat III sera observée par la suite de cette étude, ni le nom de ce vizir *I-merou-Neferkare,* contemporain du roi sans nul doute et d'une époque en contact avec celle des rois Sebekhotep [2]. La question de position historique qui nous intéresse immédiatement est éclairée par le seul témoignage d'une statuette de bronze bien connue [3] dont le socle rectangulaire porte, distribués sur les quatre faces, quatre noms royaux dans leurs cartouches, deux noms *solaires,* ceux de *Neferkare* et de *Souazenre,* et deux noms « de deuxième cartouche », *Binpou* et *Ahmès.* On a là, visiblement, deux titulatures indépendantes, à retrouver en assemblant en couple, deux fois, un nom solaire avec un nom de deuxième cartouche, et la disposition graphique sur les quatre faces est telle que, d'après la seule orientation de l'écriture, on peut effectuer

[1] *Ibid.,* p. 484-485, où l'on verra qu'à côté de celui-là se place la composition d'un autre *scarabée mixte* connu à plusieurs exemplaires, avec, sur le dos, *Nefer-Re* dans le cartouche et, sur le plat, *Nematre* en rédaction ordinaire, sans le cartouche.

[2] *Fin du Moyen Empire,* p. 486-487.

[3] *Ibid.,* p. 157-158.

le groupement et la séparation des deux titulatures en certitude [1], comme il ressort de la représentation *en déplié* que voici :

de droite à gauche : 

face de droite — face postérieure

de gauche à droite :

face avant — face de gauche

D'après ces rédactions, présentées symétriquement sur le socle autant qu'il a été possible, nous avons un *Neferkare Binpou* et un *Souazenre Ahmès,* ce dont nous obtiendrons confirmation, par la suite de cette étude, en raison de considérations d'un autre ordre [2]. Qu'on veuille bien cependant remarquer, pour ne point douter de l'immédiate sécurité des déductions que nous poursuivons, que le mode de groupement des quatre noms deux à deux, voire, s'il le fallait, la complète indépendance des quatre noms les uns par rapport aux autres, seraient sans toucher au fait principal, au seul fait que nous voulons retenir, pour le moment, des informations que nous apportent les inscriptions du socle, celui de l'assemblage sur le monument, comme collaborateurs ou associés en quelque manière — vivants ou peut-être défunts — certainement donc ayant été contemporains [3], de *Neferkare* avec

[1] Déjà expliqué par Lacau (*B. I. F. A. O.*, XXX [1931], p. 883-884), analysant les monuments au nom de *Souazenre* à propos d'une titulature de *Souazenre Neb-iri-r-aou* rencontrée sur une stèle de Karnak.

[2] Nous verrons en même temps, d'ailleurs, que *Souazenre Ahmès* et le *Souazenre Neb-iri-r-aou* de la stèle précitée de Karnak sont le plus probablement une seule et même personne : situation qui n'avait été reconnue ni par Lacau dans son article de 1931, ni par nous-même l'année suivante (*B.I.F.A.O.*, XXXII [1932], p. 28-33).

[3] Les *monuments d'association* de cette espèce, qui aident puissamment à la construction de l'histoire comme nous le voyons, et sont fort nombreux en ces temps de la fin du Moyen Empire, ont été révoqués en doute, quant à la signification historique, considérant, notamment, que « ces monuments sur lesquels les noms de deux rois sont juxtaposés n'impliquent pas, à cette époque tout au moins, la co-régence de ces deux rois, comme nous la concevons. Il doit y avoir une explication « religieuse » de ce fait ». (R. Kéon, *Notes sur quelques noms royaux*, dans *Chron. d'Egypte,* XIX [1944], p. 177-181). L'auteur de cette suggestion limite sa proposition « à cette

un *Souazenre* et un *Ahmès* dont les noms appartiennent à la même personne sans doute, mais sans qu'il importe ici aux conditions historiques essentielles. Car :

1° *Souazenre,* de la famille des noms solaires en *S-[X]-n-Re,* qui comprend notamment *Skenenre* Tiouâ, outre le Hyksôs *Sousirenre* Khian et nombre d'autres plus obscurs (voir *groupe J* de nos classifications anciennes), est assez nettement attaché par là au temps et à la famille de Tiouâ même;

2° *Ahmès,* plus positivement sans doute, n'est pas rencontré *comme nom royal* avant celui du fondateur de la XVIIIe dynastie et, dans les rangs de ses antécédents princiers, n'est pas rencontré avant cet *Ahmès,* fils aîné de Skenenre Tiouâ, dont nous avons la statue [1]. Identifier ce prince Ahmès avec son homonyme pharaonisé de la statuette de bronze serait tentant, mais téméraire et d'ailleurs inutile : dans un cadre de possibilités moins étroites on posera sans imprudence, semble-t-il bien, qu'un précurseur pharaonique du nom d'Ahmès ne peut pas avoir été antérieur à la génération de Tiouâ lui-même.

Il ressort de tout cela que le petit Pharaon Neferkare, qui fut contemporain d'Amenemhat III, a été contemporain aussi d'une génération qui est, *au plus tôt,* celle de Skenenre Tiouâ. Pour supputer une durée maxima de l'intervalle des repères, sur cette chaîne, on admettra que Neferkare a vu la fin d'Amenemhat III et le début de Tiouâ, d'où il résultera qu'*entre la fin d'Amenemhat III et le début de Tiouâ, l'intervalle possible est, au plus, celui d'une génération humaine ;* pour parler autrement, qu'*entre la fin d'Amenemhat III et l'avènement d'Ahmès de la XVIIIe dynastie, il y a, au plus, l'intervalle de deux*

époque tout au moins », ce qui est de stricte prudence : il songe, évidemment, à cette règle d'association de père en fils, avec mise en juxtaposition des associés sur les monuments, qui a été générale d'un bout à l'autre de la XIIe dynastie. Mais très pareillement, et en signification indubitable, n'avons-nous pas entre tous autres le monument d'association ensemble de *Khasekhemre Neferhotep* et *Khaneferre Sebekhotep,* les deux rois frères (voir *Fin du Moyen Empire,* p. 421-422)? La note précitée, qui vise à défendre l'information et la présentation de détail des choses du papyrus royal de Turin, ne semble rien nous apporter qu'on doive retenir.

[1] J. 4 de nos tableaux; *Fin du Moyen Empire,* p. 149-150, etc.

générations. En formulé chronologique, et laissant délibérément dans l'ombre les dernières figures de la dynastie, Amenemhat IV et la reine Sebek-neferu, dont il est possible que la durée, de 12 à 15 ans, soit à insérer dans la durée même et à la fin du long règne d'Amenemhat III [1], il restera finalement qu'entre le dernier jour d'Amenemhat III et l'avènement de la XVIIIe dynastie, il y a place pour quelque 45 ans, difficilement davantage, et qu'il est possible que cet intervalle, dans la réalité, ait été encore moindre.

A l'appui de cette situation de resserrement chronologique, relevons encore une confirmation intéressante — de l'ordre des similitudes monumentales mises en évidence par Steindorff, jadis, en son fondamental article de 1895 qu'on sait bien — ressortant, cette fois, de l'extrême affinité du monument d'intronisation d'Amenhotep I à Thèbes, naguère reconstitué par Winlock (voir *J. E. A.*, IV, 1917, pl. IV), avec les monuments d'intronisation semblables de Senousrit III et d'Amenemhat-Sebekhotep dont nous avons déjà, ci-avant, considéré les conditions d'identité en vérification du voisinage historique où ces deux derniers rois sont ensemble. Voici qu'il se confirme maintenant, d'après le linteau d'Amenhotep I, que le début de la XVIIIe dynastie, non plus, n'est pas à beaucoup plus grande distance.

Un pareil résultat pourra surprendre, et l'on désirera vivement que quelque moyen nous soit donné de le vérifier ou le débattre, par la voie d'attestations historiques d'autre sorte. Il se trouve que nous ne sommes pas complètement sans armes pour y servir, ayant à notre disposition les généalogies princières d'Elkab, quelque peu imprécises malheureusement dans leur construction et leurs liaisons en directions diverses, enrichies cependant par la découverte d'un remarquable document acquis en 1930 et, dans cet état, assez bien attachées au temps du Pharaon *Souazenre* à l'aval et au temps des rois *Sebekhotep* et *Neferhotep* au point haut. La liaison de ce dernier côté n'aurait pas pour nous, aujourd'hui, une signification historique plus précise que jadis, si nous ne savions de plus, grâce à Aouibre Hor contemporain de Khaneferre Sebekhotep comme il est constaté depuis longtemps [2], mais aussi, nous le reconnaissons maintenant, contemporain exact de toute

[1] Voir en dernier lieu, sur ce point intéressant, Newberry dans *J. E. A.*, 29 (1943), p. 74-75.

[2] Nous le rappelions plus haut; voir *Fin du Moyen Empire*, p. 477-483.

la durée d'Amenemhat III, que l'époque de Khaneferre et celle d'Amenemhat III se sont recouvertes. Ce qui entraîne, on peut le noter immédiatement en attendant d'y revenir plus attentivement ci-après, que les temps *hyksôs* dont Khaneferre est le contemporain très attesté, sont également ceux mêmes des grands rois de la XIIe dynastie. Quant à l'attache à l'histoire d'Elkab de certain roi *Souazenre*, elle ne sera utilisable pour la construction historique qu'après que nous aurons expliqué la position de ce pharaon et de sa titulature sur la stèle de Karnak de 1930; ce à quoi visera principalement l'enquête que d'abord on va suivre.

II

LES TITULATURES ROYALES À DOUBLE NOM DE DEUXIÈME CARTOUCHE

Dans l'exposé de la stèle de Karnak qu'on vient de dire paraissent deux rois, un *Merhotepre* et un *Souazenre*, rattachés à un important élément de chaîne généalogique d'Elkab dans des conditions grandement instructives, comme on verra ci-après. Pour l'instant, nous n'avons en vue que la titulature du dernier des deux pharaons, énoncée au complet dans le texte avec ses cinq noms, et à laquelle Lacau a consacré une étude spéciale [1]. Presque en même temps, instruit par les informations que Lacau avait bien voulu me donner, j'analysais moi-même cette titulature [2], *Horus* …, *M-tj* …, *Horus d'Or* …, *Roi du Sud et du Nord* (…), *Fils du Soleil* (…), et enregistrais les points de contact nombreux de ses divers éléments avec d'autres titulatures de la «XIIIe dynastie» et, non moins caractéristiquement, de la XIIe. Touchant le nom personnel *Neb-iri-r-aou*, d'apparence singulière mais reconnaissable à la liste du papyrus de Turin, qui l'enregistre deux fois, les analyses et explications de Lacau, et les miennes propres, ont été tout à fait concordantes.

[1] Lacau, *Le roi* (…) (…), dans *B. I. F. A. O.*, XXX (1931), p. 881-896.

[2] *Souazenre Neb-iri-r-oui* etc., dans *B. I. F. A. O.*, XXXII (1932), p. 28-33.

Lacau, cependant, a porté son attention sur la présence du nom solaire *Souazenre* dans les inscriptions de la statuette d'Harpocrate que nous avons citées ci-avant, y reconnaissant, on l'a vu, les deux noms de cartouche d'un roi *Souazenre Ahmès,* et, relevant le désaccord entre cette titulature et celle du *Souazenre Neb-iri-r-aou* de la stèle, concluant de là qu'il y avait eu deux pharaons *Souazenre,* différenciés par les noms personnels : n'observe-t-on pas à l'appui, que dans la Table des Ancêtres de Karnak, le cartouche *Souazenre* est en place deux fois? Mais, conclut Lacau, ces deux *Souazenre* pourront sans doute avoir été très voisins [1].

La reprise d'un même nom solaire par deux rois voisins n'est point impossible à coup sûr, surtout à cette époque et dans ce milieu de pharaons très nombreux, souvent simultanés et qui se plaisent à exprimer leurs relations de famille ou de patronage dans leurs titulatures, y mettant en œuvre des éléments onomastiques de toute sorte empruntés à des antécédents ou des contemporains : nous avons traité, ailleurs, des groupes de ces formes similaires ou identiques et de la méthode de leurs transmissions d'une titulature à une autre [2] et par la suite de cette étude, nous verrons utilité, sans doute, à rassembler dans le cadre d'une table les noms ou éléments de noms repris en fonction identique ou fonction modifiée. Mais portant sur le *nom solaire,* le phénomène de son emprunt à court intervalle est extrêmement rare, au point qu'on peut considérer le nom solaire, en général, comme propriété exclusive d'une seule personne, et que malgré l'attestation, unique peut-être, mais difficilement récusable, d'un même nom solaire *Sekhemkare* chez les deux *Horus Sankh-taoui* et *Meh-ib-taoui,* bien forcément différents (A. 2 et A. 4 de nos nomenclatures), la présence d'un même nom de cartouche solaire chez deux rois de même époque est toujours une anomalie difficile, dont il faut chercher d'abord si elle ne serait point illusoire, les deux titulatures différentes appartenant, en réalité, à une même personne royale. C'est ce qu'on arrivera à reconnaître, assez aisément, dans le cas présent, celui du cartouche *Souazenre* accompagné de l'un ou de l'autre de deux noms de deuxième cartouche d'espèces très diverses.

(1) Lacau, *loc. cit.*, p. 883-885. — (2) *Revue de l'Egypte ancienne,* II (1929), p. 152-154, 160-161 ; cf. *Fin du Moyen Empire,* p. 479.

Le problème d'une situation de cet ordre est résolu dès qu'on fait entrer en compte qu'il est de méthode fréquente chez les petits rois de cette époque, tout en conservant le nom vulgaire qui était le leur avant l'intronisation et l'insérant dans le cadre du deuxième cartouche, de s'anoblir par l'adoption d'un nom « personnel » nouveau, plus traditionnellement et somptueusement pharaonique, mis également en place dans le deuxième cartouche où il peut, suivant deux procédés de détail différents, remplacer le nom humain et vulgaire qui reparaît de temps à autre, ou bien se juxtaposer à ce nom vulgaire en soudure régulièrement pratiquée. Nous avons antérieurement signalé cette méthode et ses résultats [1] à propos de *Merhotepre* qui, dans le deuxième cartouche, est *Ini* d'après une composition de scarabée, mais *Sebekhotep* sur sa statue de Karnak (G. 2 de nos classifications), et de *Sankhenre* que le papyrus royal appelle *Sankhenre Senbtou* dans le cartouche (notre J. 10), tandis que les inscriptions de deux sphinx d'Edfou paraissent démontrer l'existence d'un *Sankhenre Mentouhotep* [2]. Un certain nombre d'autres en cas semblable peuvent être classés comme il suit :

a. Nom *vulgaire* et nom *pharaonique* se substituant :

Mersekhemre Ini (un deuxième *Ini*) dans le cartouche au papyrus royal, et *Mersekhemre Neferhotep,* dans les deux cartouches, sur deux statues de Karnak (notre G. 3);

Sekhemre-Khoutaoui qui paraît être *Amenemhat-Sebekhotep* régulièrement mais continue éventuellement de s'appeler *Penten* en deuxième cartouche (longuement évoqué ci-avant au présent mémoire);

Sekhemre-Sankhtaoui Neferhotep à la ligne initiale, puis *Sekhemre-Sankhtaoui* *I-Kher-Nefertou* à la deuxième ligne du texte d'une stèle de Karnak datée de son règne [3].

(1) *B. I. F. A. O.*, XXXII (1932), p. 29, 34-35.

(2) Informations chez nous-même, *Un Sankhenre Mentouhotep* etc., dans *B. I. F. A. O.*, XXXII (1932), p. 33-36.

(3) Informations chez nous, dans *Revue d'Egyptologie,* IV (1940), p. 218-220, d'après la communication du monument que Lacau, tout obligeamment, a bien voulu nous faire. C'est à Lacau, également, que nous sommes redevable de l'explication, si claire, de cette *double titulature* au premier coup d'œil singulièrement énigmatique. On notera que Lacau, interprétant ainsi les choses, rectifiait implicitement, en quelque sorte, les aperçus erronés de 1931 touchant deux rois *Souazenre* en correspondance avec deux noms dissemblables de deuxième cartouche.

b. Nom *vulgaire* et nom *pharaonique* en juxtaposition régulière :
Sezefkare Kai-Amenemhat, base de Medamoud [1];
Sekhemkare Amenemhat-Senbef (notre A. 4);
Sankhibre Ameni-Antef-Amenemhat (notre A. 7).

A côté de quoi l'on enregistrera utilement les titulatures d'une troisième catégorie, dont les personnages semblent n'avoir jamais recouru au remplacement de leur nom *humain* primitif, dans le deuxième cartouche :

c. Nom *vulgaire* seul :
Aouibre Hor, longuement évoqué ci-avant;
Menkhaoure Sesh-ib (notre A. 8);
Ne-kha-Nematre Khenzer (notre A. 9);
Ousirkare Khenzer (un autre *Khenzer*) [2];
Nehsi (notre B. 3);
Sekhemre-Smentaoui Thouti (notre C. 17);
Merneferre Ai (notre G. 1), titulature très semblable à celles de deux autres rois *Mer-[X]-re* consignés ci-dessus au présent tableau, *Mersekhemre Ini* = Neferhotep, et *Merhotepre Ini* = *Sebekhotep*;
Souahenre Senb-mj-iou (notre J. 9), titulature semblable à celle du *Sankhenre Senbtou*, noté ci-dessus, du papyrus royal.

Quand on revient, après tout cela, aux deux assemblages de noms de cartouches dans lesquels celui de *Souazenre* tient une place, *Souazenre Neb-iri-r-aou* sur la stèle de Karnak, *Souazenre* avec *Neferkare*, flanqués des noms «personnels» *Ahmès* et *Binpou*, sur la statuette d'Harpocrate, on accepte sans nulle peine qu'un seul et unique *Souazenre* soit désigné sur un monument et sur l'autre. De manière imprévue il ressort de là, en outre, un moyen de savoir comment les deux noms « personnels» sont à répartir aux deux *solaires*, dans les inscriptions de la statuette; car Souazenre, déjà appelé *Neb-iri-r-aou* qui est un nom *humain vulgaire*, ne peut être en même temps *Binpou*, autre appellation *vulgaire* de simple particulier, et des deux noms disponibles sur la statuette ne saurait prendre pour lui que celui d'*Ahmès*, visiblement

[1] Voir chez nous, dans *Revue de l'Egypte ancienne*, II (1929), p. 156-163. — [2] Informations chez nous, dans *B.I.F.A.O.*, XXXII (1932), p. 10 suiv.

et délibérément *pharaonique*. Par où est confirmé, comme on voit, le groupement des deux titulatures de la statuette tel que Lacau, en 1931, l'avait déterminé par la simple considération de l'orientation des inscriptions sur le socle.

A côté du *Souazenre Ahmès* ainsi assuré, sur ce dernier monument, il reste donc un *Neferkare Binpou* de titulature non moins certaine. Enregistrons ce nom de deuxième cartouche du Neferkare dont les monuments ont été si capitalement utiles à notre reconstruction des successions chronologiques, et rappelons encore que *Binpou* figure dans le tableau des bénéficiaires des charges culturelles du prêtre Khabekhnit, parmi vingt-cinq noms royaux du début de la XVIIIe dynastie et de l'époque immédiatement antérieure [1].

III

LES GÉNÉALOGIES SEIGNEURIALES D'ELKAB

Bien que le texte généalogique de *Ransenb* soit connu et facilement accessible (L., *D.* III, 62 *a*, tombeau n° 9), il ne sera point inutile de le citer encore une fois. On lit (lignes 2 et 3 du linteau de la porte intérieure et première colonne du montant gauche) :

[*nom laissé en blanc*]

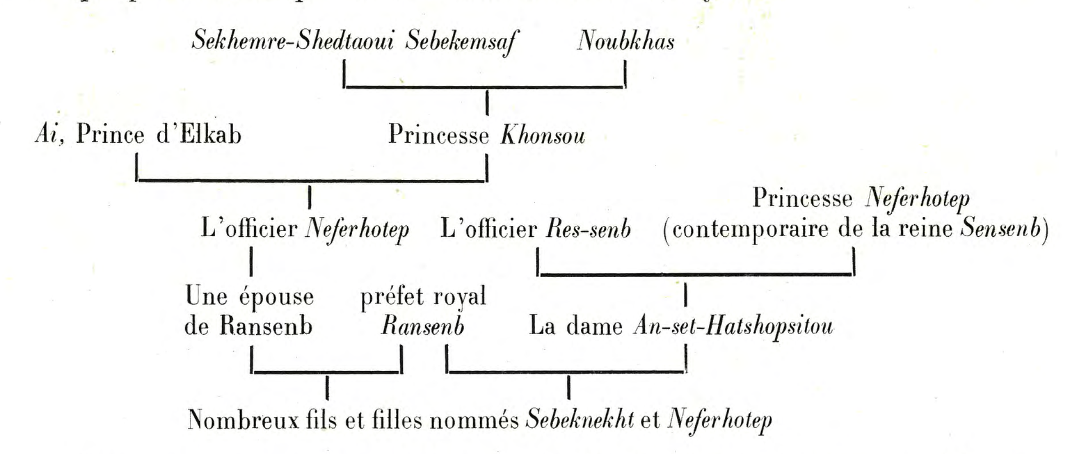
«*Le préfet* Ransenb, *dont l'épouse est* [...], *fille de l'officier* Neferhotep, *fils du prince d'Elkab* Ai *et né de la Fille Royale* Khonsou, *fille de l'Epouse Royale* Noubkhas. *Le préfet* Ransenb, *de par* (?) *son épouse* An-set-Hatshepsout, *fille de l'officier* Ressenb *et dont la mère est la princesse* Neferhotep, *de* (?) *l'Epouse Royale* Sensenb».

Bien que les liaisons des personnes y soient obscures en plusieurs points, ce texte est précieux par ses rattachements à la reine Noubkhas, épouse,

[1] Voir *Fin du Moyen Empire*, p. 578, etc.

comme on sait, de Sekhemre-Shedtaoui Sebekemsaf et qui fut l'arrière-grand'mère d'une femme de Ransenb, et à la reine Sensenb, épouse de Khasekhemre Neferhotep, comme on sait d'autre part, dont paraît bien avoir été parente la mère d'une femme de Ransenb. S'agit-il d'une autre épouse de ce Ransenb, qui aurait eu deux femmes (le nom de la première laissé en blanc)? Ed. Meyer a compris, jadis [1], qu'il n'y avait eu qu'une seule épouse, ce qui obligerait à admettre que le père de cette femme, forcément unique, est appelé *Neferhotep* une première fois et *Res-senb* ensuite. Il nous a paru plus vraisemblable, plus tard [2], que deux épouses de Ransenb fussent distinguées, avec deux chaînes ascendantes distinctes aboutissant à chacune d'elles : cela ne changeait rien, d'ailleurs, à la position d'ensemble des générations étagées, particulièrement à la situation de Noubkhas et Sekhemre-Shedtaoui, en amont, de la reine Sensenb et de Khasekhemre Neferhotep, en aval, à des niveaux séparés par une génération intermédiaire.

Nous nous tiendrons à notre manière de comprendre ancienne, dont nous retirons seulement ce qui concernait le Sebeknekht du tombeau n° 10 et son insertion familiale, induite sans preuve, dans les lignes généalogiques de Ransenb, du précédent tombeau 9. Il subsiste alors le tableau résultant de ce qui précède, et que nous remettrons sous nos yeux :



Tournons-nous, maintenant, vers le *Sebeknekht* du tombeau voisin non moins connu (L., *D.*, III, 13 *b*; *Text* IV, 55 [tombeau n° 10], = J. J. Tylor,

[1] Ed. Meyer, *Nachträge zur äg. Chronologie*, p. 32-33. — [2] *Fin du Moyen Empire*, p. 342-345.

The tomb of Sebeknekht, 1896), qu'Ed. Meyer pensait [1] être un peu plus ancien que Ransenb, et voyons ses textes. Le principal est celui qu'on trouve chez Tylor, pl. XI, montant gauche de la porte, trois colonnes intactes (= L., *D.*, *Text* IV, 55) dont les deux dernières portent :

....

« ...*Le prince, chef des prêtres,* Sebeknekht. [*Pour*] *faire vivre le nom de ses pères,* [*à savoir :*] *Le vizir* Ai, *son fils le prince* Sebekmès, *le prince* I-merou, *son fils le prince* Sebeknekht, *son fils le prince* Sebeknekht.»

La succession des générations inférieures, depuis *I-merou*, est vérifiée d'abord par l'inscription du linteau de cette même porte (Tylor, pl. XI), quatre lignes face à droite dont la dernière donne à lire :

« ...*Chancelier royal du Nord, chef des prêtres,* Sebeknekht, *fils du prince, chef des prêtres,* Sebeknekht».

Puis par le texte en trois longues lignes, en frise de paroi, de L., *D.*, III, 13 *b* (= Tylor, pl. X, IX, VIII, VII), dont la première ligne fournit :

.... etc., etc.

« ...*Prince... chancelier royal du Nord, officier du temple...* Sebeknekht, *défunt, fils du prince, chef des prêtres,* I-merou, *et né de la princesse...*».

et la deuxième ligne : .... etc., etc.

« *Prince, chancelier royal du Nord,... prince, chef des prêtres,* Sebeknekht, *défunt, dont la femme est la princesse* Redit-n-s...».

Voici conservé le nom de l'épouse. Quant au nom de la mère, détruit à la ligne supérieure, il nous est rendu par une dernière rédaction que nous

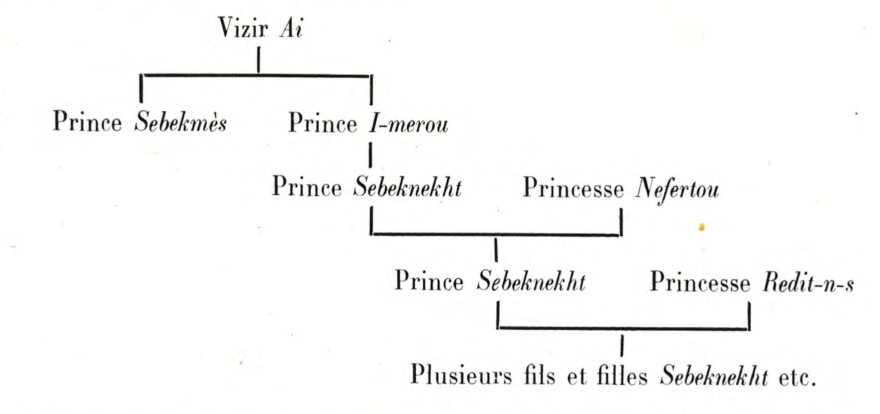
[1] Ed. Meyer, *loc. cit.*, p. 32, n. 4.

rétablissons en superposant la version du montant droit de la porte précitée (chez Tylor, pl. XI), fournissant :
et la version de L., *D.*, *Text* IV, 55, trois lignes face à droite dont le début donne :

(*sic*) etc.

« *Prince, chef des prêtres,* Sebeknekht, *fils du prince, chef des prêtres,* Sebeknekht *et né de la princesse* Nefertou... ».

Suivent mentions de quelques fils et filles, dont le premier est un *Sebeknekht* né de la princesse *Redit-n-s,* que nous connaissons déjà comme épouse du propriétaire du tombeau. *Sebeknekht* l'ancien, enfin, le père de celui du tombeau, est fils de *I-merou* d'après le texte en trois longues lignes qu'on citait tout à l'heure, mais quant à cet *I-merou,* il est plus difficile de voir certainement comment il se rattache à l'ancêtre *Ai,* dans la grande chaîne consignée au premier des textes qui précèdent. La descendance directe paraît inévitable cependant, s'agissant des « pères » du Sebeknekht possesseur du tombeau, et il serait assez probable qu'il fallût comprendre, en ce texte un peu tachygraphique : « ...Le vizir *Ai,* dont les fils ont été le prince *Sebekmès* et le prince *I-merou...* » ; de telle manière que l'ensemble des filiations s'exprimerait par le tableau suivant :



Mais justement, il n'est pas évident que *Sebekmès* et *I-merou* soient frères, car il suffirait qu'entre leurs mentions le graveur eût oublié une liaison , à restituer, pour que *I-merou* devînt le fils de *Sebekmès* et que la chaîne

généalogique comprît, au total, un degré de plus [1]. Il semble cependant qu'un document d'acquisition plus récente vient confirmer la correction de celui d'Elkab, et la position de *I-merou* comme fils d'*Ai*. Il s'agit de la stèle de Karnak que Lacau a fait connaître en 1931 (son mémoire a été cité au précédent paragraphe), consignant l'acte par lequel , prince — plus exactement gouverneur — d'Elkab, , cède sa charge à une autre personne, en l'an 1 du roi *Souazenre* (précision de date qui sera grandement utile aux reconstructions historiques, on le verra plus loin). « Pour prouver qu'il est bien légitime propriétaire de cette fonction, il cite comme pièce justificative l'acte par lequel son grand-père le vizir , donne sa fonction de gouverneur d'Elkab à son fils le vizir , qui est lui-même le père de » : un autre des fils de ce grand-père, nommé *Ai le Jeune,* d'abord désigné pour cette succession, était mort sans enfants, à la suite de quoi le vieil *Ai* l'avait transférée à son autre fils, en l'an 1 du roi *Merhotepre*. Les lignes des trois générations seigneuriales en cause dans ces événements sont tout à fait claires [2] ; elles se complètent et prennent un intérêt extraordinaire, cependant, lorsqu'on y fait entrer, comme il paraît possible, la personne à qui la cession de charge a été faite par Kebsi en dernier lieu.

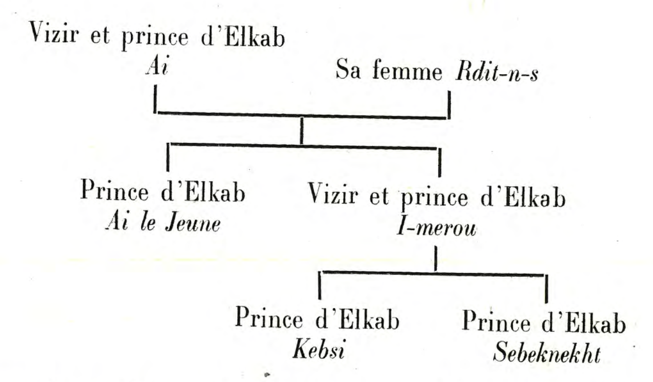
Car cette personne a pour nom *Sebeknekht* [3], et le cessionnaire Kebsi, qui le qualifie avec insistance d'« homme de ma parenté », (l. 6, 8, 9 du document), ce qui justifie, en principe, une vente de charge devenue inévitable, précise, une fois seulement (l. 10), en l'appelant « ce mien frère », expression qui, malgré une certaine indétermination du sens dans l'esprit et le vocabulaire, paraît bien impliquer que ce successeur était réellement un frère, tout au moins *frère de père,* c'est-à-dire un autre

[1] C'est le sentiment, notamment, de Arthur Weill, *Die Veziere des Pharaonenreiches* (1908), p. 45, restituant sans hésiter *s3-f* comme omis entre *Sebekmès* et *I-merou*. Tylor, plus prudemment, restait dans l'indéterminé, traduisant littéralement (*loc. cit.*) : « . . . *Ai* et son fils le prince *Sebekmès,* le prince *Imer,* et son fils le prince *Sebeknekht,* et son fils le prince *Sebeknekht* . . . ».

[2] Lacau, *loc. cit.*, dans *B. I. F. A. O.*, XXX (1931), p. 893.

[3] Le texte est publié et complètement étudié par Lacau, dans un mémoire des *Annales du Service* dont nous n'avons pas encore connaissance. Provisionnellement, et pour nous aider au présent travail, Lacau a bien voulu nous donner communication du monument et de ses notes de première étude. L'histoire de

fils du père *I-merou*. Le tableau de famille s'établit dès lors, au complet, ainsi qu'il suit :



Il suffit alors de conférer cette table avec celle de la généalogie du *Sebeknekht* le deuxième, celui du tombeau 10, exposée ci-avant, pour voir que les personnes des trois générations de la stèle de Karnak, *Ai, I-merou* et *Sebeknekht* sont celles mêmes des générations hautes de la généalogie du tombeau, *Ai, I-merou* et *Sebeknekht* le premier. Que le fils et successeur *Sebeknekht* le deuxième, dans son tombeau, ne mentionne pas son oncle *Kebsi*, cela est naturel, ce prédécesseur n'ayant point place dans la chaîne des ascendants commémorés; mais on trouve assez surprenant, alors, que ce *Sebeknekht* deuxième, dans pareille liste de ses « pères », insère l'évocation d'un *Sebekmès* qui ne peut avoir été — cela est plus certain à présent — que son grand-oncle. Au rapprochement des deux tableaux, on est frappé, en outre, de la similitude de position de *Sebekmès*, frère de *I-merou* et son prédécesseur dans le gouvernorat (dans le tombeau d'Elkab), et de *Ai le Jeune*, frère de *I-merou* et son prédécesseur au gouvernorat de même (dans le texte de Karnak), et l'on se demande si nous n'aurions pas sous les deux noms une même personne.

L'ancêtre *Ai* auquel ces énoncés généalogiques remontent, *vizir*, au dire de son arrière-petit-fils *Sebeknekht* à Elkab comme de son petit-fils

la cession de charge, consignée avec ses motifs et en tous détails juridiques, est d'un intérêt exceptionnel, mais qui ne touche point directement l'établissement de nos généalogies, pour lesquelles un seul problème importe, celui de la position familiale du *Sebeknekht* acquéreur. Outre cela nous ne demanderons au document, ici, que les précisions de titulature qui assurent l'identité des personnes.

Kebsi dans le document de Karnak, est en outre titulaire du gouvernement d'Elkab, d'après cette stèle de Karnak (spécifié à la ligne 24). Lorsqu'on se retourne alors vers le tableau de famille de *Ransenb* du tombeau 9 d'Elkab, mis sous nos yeux ci-avant, où paraît, comme grand-père de l'une des femmes de ce Ransenb, *Ai*, porteur de ce même titre de *gouverneur d'Elkab*, il ne paraît pas faire de doute que le personnage est celui même de l'ascendance des gouverneurs Sebeknekht et Kebsi, et qu'ainsi sont soudées, sur son nom au départ, deux branches généalogiques qui descendent en parallélisme dans le temps. On notera, à la vue d'ensemble, que le vieil *Ai* a eu des fils nombreux, son premier héritier *Ai le Jeune*, mort sans enfants (peut être appelé aussi *Sebekmès*), son héritier en substitution *I-merou*, puis ce *Neferhotep* de rang plus modeste, seulement connu de nous parce que *Ransenb*, du tombeau 9, devait épouser une sienne fille. On voit également qu'à peu près à une même époque après *Ai*, deuxième ou troisième génération au-dessous de la sienne, suivant les branches, paraît dans la famille le nom de *Sebeknekht*, porté, à la troisième ou quatrième génération, dans de telles conditions de fréquence que dans le cercle de tous ces frères et cousins, il semble que le nom ait positivement le sens et la fonction d'une appellation de famille. Dès le temps du premier prince *Sebeknekht*, petit-fils d'*Ai*, les gens du même nom sont remarquablement nombreux à Elkab, comme il ressort des exposés de la stèle de Karnak, où nous rencontrons, outre cet acquéreur de la fonction de gouvernement de la ville, deux autres *Sebeknekht* en action dans l'histoire de la cession (l. 10-11 de la stèle) : un certain *vizir Sebeknekht*, haut témoin par devant lequel l'acte de cession est établi, et un *prêtre de Nekhen Sebeknekht*, personne de qualité moins éminente.

Cette *période Sebeknekht* d'Elkab est très nettement située dans l'histoire générale, le premier des *Sebeknekht* entrant en fonction, dans la principauté, au temps du Pharaon *Souazenre*, dont nous savons (§§ II et III ci-avant) qu'il est de la veille même de la XVIII[e] dynastie et, s'appelant *Ahmès* en nom de deuxième cartouche, tient très probablement à la famille et à la génération même de Skenenre Tiouâ. Une vérification supplémentaire de cette position de *Souazenre* au contact de la XVIII[e] nous est apportée par un détail du texte de Karnak, celui de l'intervention, parmi les personnes évoquées, de certain officier *Kamès* (l. 22 de la stèle), ce dernier nom d'homme étant,

sinon inconnu, du moins très rare au Moyen Empire [1]. On voit alors que le deuxième prince *Sebeknekht* est le plus probablement de l'étage généalogique du roi Nibpehtire Ahmès. Ces gouverneurs *Sebeknekht* ont été les contemporains, à Elkab, des représentants connus d'une autre famille, celle des *Ahmès,* le célèbre officier militaire qui commença de servir sous Tiouâ et était encore jeune au temps de Nibpehtire Ahmès, l'autre *Ahmès* dont les états de service s'ouvrent sous le règne de ce dernier Pharaon Nibpehtire Ahmès, son homonyme, et qu'on appelait, pour bien distinguer sa personne, « celui d'Elkab ».

Au-dessus de Souazenre, cependant, la juxtaposition des deux chaînes généalogiques nouées ensemble sur le nom du vizir *Ai,* avec les correspondances royales en attache à chacune d'elles, nous permet de construire en probabilité le tableau suivant, par *générations humaines successives :*

Le roi Sekhemre-Shedtaoui Sebekemsaf la reine Noubkhas		
Ai d'Elkab	Ai d'Elkab	Le roi Merhotepre
La reine Sensenb, Khasekhemre Neferhotep Khaneferre Sebekhotep	I-merou d'Elkab	
Ransenb d'Elkab	Sebeknekht I d'Elkab Souazenre Ahmès, Tiouâ	
	Sebeknekht II, début XVIIIe dynastie	

Des positions historiques qui se manifestent ainsi, la plus importante sans doute est celle de *Khasekhemre* et *Khaneferre,* d'un côté, de *Souazenre* de l'autre dans deux générations successives. Car nous avons reconnu déjà (§ II ci-avant) que, *Souazenre* ayant été contemporain de *Neferkare* et *Neferkare* contemporain

[1] Voir Ranke, *Personennamen,* p. 338. Il ne servirait de rien, pour la datation, de relever, aux exposés de la stèle, l'apparition de certain officier *Amenhotep* (l. 12), car ce nom de personne se rencontre déjà couramment au Moyen Empire, bien que moins fréquent que plus tard. Les conditions sont les mêmes pour le nom d'homme *Ahmès.*

d'Amenemhat III, il fallait qu'entre la fin d'Amenemhat III et le début de Souazenre il y eût, *au maximum,* l'intervalle d'une génération humaine : il se vérifie alors que les temps de *Khaneferre* Sebekhotep et Amenemhat III se sont recouverts, comme nous étions arrivés à le connaître par d'autres voies, Amenemhat III ayant été contemporain de Aouibre Hor, qui tient étroitement au groupe de Khaneferre Sebekhotep. La confirmation de cette situation importante se présente à nous dans des conditions de sécurité et de précision excellentes.

Nous avons laissé en dehors du précédent tableau, en raison de son imprécision chronologique, un dernier renseignement intéressant, touchant *Sekhemre-Souaztaoui* Sebekhotep, lequel, d'après l'un des textes bien connus du tombeau 10 d'Elkab, a été antérieur au prince Sebeknekht II de ce tombeau, dans une relation avec lui et une position par rapport à lui qui restent malheureusement indéterminées [1]. On relèvera, par contre, l'information nouvelle d'après laquelle *Merhotepre* se trouve contemporain des principaux Sebekhotep et Neferhotep de Thèbes; car ce petit Pharaon entraîne avec lui, sans nul doute, les autres rois du groupe onomastique *Mer-[X]-re,* et nous savons mieux aussi, d'autre côté, que les membres de cette famille très caractérisée, notre *Merhotepre Ini,* ou *Sebekhotep,* puis *Mersekhemre Ini,* ou *Neferhotep, Merneferre Ai, Merkaoure Sebekhotep, Merankhre Mentouhotep* [2], sont pour le plus grand nombre des *Sebekhotep* ou *Neferhotep* comme les *Kha-[X]-re* simultanés et dont la royauté est certainement plus importante [3]. Les choses se présentent tout à fait, maintenant, comme si ces *Khasekhemre, Khaneferre, Khaankhre,* qui font figure royale honorable à Thèbes avec l'agrément du grand Pharaon de la XIIe dynastie dans sa résidence de Moyenne-Egypte,

[1] Dernière des trois longues lignes du texte précité de Tylor, pl. VII-X = L., *D.*, III, 13 *b;* cf. *Fin du Moyen Empire,* p. 345-346.

[2] Voir ci-avant, § III, pour ces titulatures *à double nom de deuxième cartouche.* Les rois *Mer-[X]-re* sont le groupe G de notre classification antérieure, que nous avons cru, jadis, avoir succédé à la famille des *Kha-[X]-re,* Sebekhotep et Neferhotep, à Thèbes (*Fin du Moyen Empire,* voir le tableau résumé p. 819); l'erreur se corrige aujourd'hui.

[3] Rendons hommage à la clairvoyance de Hanns Stock qui, dans son étude de 1942 que nous avons analysée (ci-avant, § I), rassemble dans un même groupe historique les *Merneferre* et *Merhotepre* avec les Sebekhotep et Neferhotep divers (sa « XIIIe dynastie véritable »), d'après la parenté des scarabées du type indigène très pur que tous ces Pharaons de Haute-Egypte possèdent.

avaient eux-mêmes institué quelque autre royauté en subordination dans le Sud, plus ou moins loin de leur centrale autorité thébaine, le plus probablement dans la région haute entre Elkab et la cataracte. On croit apercevoir en fin de compte qu'à cette époque, qui est celle d'Amenemhat III, on laissait s'accomplir dans le Sud un morcellement, moins nocivement peut-être une sorte de banalisation de la qualité pharaonique, tout à fait comparable au phénomène symétrique dans la Basse-Egypte dont les scarabées *hyksôs,* au même moment, apportent le témoignage.

A la même époque de ces rois *Khasekhemre* et *Khaneferre* se place approximativement, d'après les concordances de notre tableau par générations, le *vizir* et gouverneur d'Elkab *I-merou,* dont la position ainsi accusée prend un vif intérêt du fait que nous connaissons, d'autre information, certain *vizir* du même nom dont l'appartenance à la royauté de *Khaneferre* est attestée positivement. C'est le titulaire d'une statue de Heidelberg [1], « *vizir et grand juge* I-merou, *fils du chef de la grande salle* I-merou, *défunt* ».

Statue qui lui fut donnée, poursuit le texte, par ordre de Sa Majesté (*Khaneferre*), (*Sebekhotep*), à l'occasion de quelque accomplissement au temple d'Amon. Il ne semble pas, toutefois, malgré la concordance de la position historique, que ce vizir *I-merou* fils de *I-merou* puisse être le même que le vizir *I-merou* fils d'*Ai* de la généalogie d'Elkab, à moins que le formulé de filiation ait perdu toute signification généalogique précise, ce qu'on aurait peine à croire en dépit de certaines indications sérieuses dans le sens de pareille indétermination [2]. Nous admettrons plutôt qu'il y a eu vers la même époque, en Haute-Egypte, deux *vizirs* du nom de *I-merou,* le fils du prince *Ai* et le fils de l'officier *I-merou.* Il pourrait y avoir même un troisième *vizir* du même nom, le possesseur d'une statuette de Turin portant [3] : , s'il fallait comprendre, comme on en est tenté d'abord, « *vizir* I-merou *fils du vizir* Ankhou ».

Mais Ranke suggère que, d'après ce que nous savons du mode de consigna-

[1] Ranke, *Ein Vezier der 13. Dynastie,* dans *M. I. F. A. O.,* 66 (1934), p. 361-365.

[2] Cf. Bissing, *Note sur les généalogies égyptiennes,* dans *Rec. de trav.,* 28 (1906), p. 6-7.

[3] Newberry dans *P. S. B. A.,* XXV (1903), p. 360 ; cf. Ranke, *loc. cit.,* p. 364.

tion de la filiation au Moyen Empire [1], le libellé signifierait plutôt « vizir *Ankhou* fils du vizir *I-merou* », auquel cas la statuette appartiendrait à cet *Ankhou,* dont il serait possible qu'il eût été le fils de l'un des deux vizirs *I-merou* différenciés déjà par les autres documents. Un tableau chronologique de ces diverses personnes serait purement conjectural. On croit comprendre seulement qu'au temps des Sebekhotep, *I-merou* a été le « nom de famille » de quelque notable maison, dans la même fonction générale que les noms de *Sebeknekht* ou d'*Ahmès,* vers la même époque, dans d'autres familles de hauts officiers à Elkab. Cette famille *I-merou* aura duré jusqu'à la veille de l'avènement de la XVIII[e] dynastie, à en juger par le nom que porte le titulaire d'une statue connue du Louvre [2], un *vizir* encore, *I-merou-Neferkare,* à qui la statue fut donnée par la faveur royale, en raison des travaux qu'il avait faits pour son maître dans la demeure funéraire nommée . L'officier qui travaille ainsi pour un roi *Sebekhotep* sans doute défunt, était né, d'après son nom, au temps de ce *Neferkare* que nous connaissons bien, c'est-à-dire d'une génération qui était, au plus tôt, celle de *Souazenre* Ahmès et de Tiouâ ; il fit sa carrière de vizir à une époque postérieure de la durée d'une ou deux générations à celle de ce vizir *I-merou,* bien daté, le fils d'*Ai* d'Elkab, et probablement tenait à cet *I-merou* ancien en parenté proche. On observera enfin que, des mentions que porte cette statue du Louvre, il paraît ressortir que le roi *Neferkare* et le roi antérieur *Sebekhotep* dont il s'occupe de restaurer le tombeau, étaient en relation de famille ensemble.

La statuette de Turin nous a apporté une autre information encore, à savoir, que les gens de la famille *I-merou* portaient le nom de *Ankhou* quelquefois. *Ankhou* de cette statuette est *vizir,* lui aussi. Y a-t-il eu plusieurs vizirs *Ankhou,* de même que plusieurs vizirs *I-merou ?* Les commémorations officielles au nom de *Ankhou* pourraient se rapporter toutes à une seule personne. A part le monument de Turin, tous les documents ont été rassemblés par nous antérieurement [3] ; rappelons, outre une stèle de Budapest et une

[1] Ranke, *loc. cit.,* p. 364, en référence à Sethe dans *Ä. Z.,* 49 (1911), p. 95-99.

[2] Voir *Fin du Moyen Empire,* p. 486-487.

[3] Informations et bibliographies : *Fin du Moyen Empire,* p. 330-331.

stèle de Saint-Petersbourg, un cylindre noté jadis par Newberry, portant , puis, au célèbre papyrus [1] *Boulaq 18*, la mention de , qui revient très souvent (en forme intégrale ou rédactions abrégées), enfin l'apparition de dans les exposés de la stèle C. 12 du Louvre. Le papyrus, qui porte les comptes de certain *an 3*, avait une datation complète, très détruite, de laquelle on arrive à restituer un nom *Sebekhotep* dans le cartouche, et d'ailleurs l'époque du document est bien assurée [2]. Mais une bonne localisation du vizir *Ankhou* ressort surtout de sa présence en fonction sous le petit Pharaon *Ne-kha-Nematre* Khenzer, dans l'histoire consignée aux stèles C. 11 et 12 du Louvre qu'on vient de rappeler, cet obscur *Ne-kha-Nematre* affichant, par la texture de ce nom pseudo-solaire [3], une dévotion particulière à la personne d'Amenemhat III, dont on peut supposer qu'il a été le contemporain; et donné, comme nous le savons à présent, que de l'époque d'Amenemhat III sont aussi contemporains les rois *Khasekhemre* et *Khaneferre,* cette datation de *Ankhou* nous ramène au temps de la famille *I-merou,* assez exactement de celui des vizirs *I-merou,* le fils d'*Ai* d'Elkab, le plus certainement situé dans l'histoire. Le cercle des concordances chronologiques se ferme, comme on voit, dans les conditions de vérification les meilleures.

IV

RECONSTRUCTION DU CADRE HISTORIQUE DE LA XIIe À LA XVIIIe DYNASTIES

Dans les textes du tombeau de *Sebeknekht* d'Elkab se rencontre la mention, souvent remarquée, d'un roi dont les monuments sont connus, mais que nous n'avons pas cru pouvoir inscrire à un niveau assuré dans les tableaux chronologiques qui précèdent. Le texte (l'inscription en trois longues lignes

(1) A notre bibliographie, *loc. cit.*, p. 330, n. 1, ajouter l'importante mention de Scharff, *Ein Rechnungsbuch des königlichen Hofes aus der 13. Dynastie,* dans *Ä. Z.*, 57 (1922), p. 51-68 et 1**-24**.

(2) Voir chez nous, *Fin du Moyen Empire,* p. 330-331.

(3) *Ibid.*, p. 323-327.

horizontales, en frise de paroi) parle d'une donation de terres [1] « constituées en enrichissement, au nom grand du Dieu bon (*Sekhemre-Souaztaoui*), défunt... ».

Quelle que soit la signification exacte de l'intervention et de l'évocation de ce Pharaon défunt dans l'épisode, il en ressort que ce *Sekhemre-Souaztaoui* Sebekhotep a été antérieur au *Sebeknekht* du tombeau, soit du temps du père et prédécesseur, le prince Sebeknekht I (génération probable des premiers *Ahmès* pharaoniques et de *Tioua*), soit, plus haut, du temps du grand-père *I-merou,* contemporain probable des *Khasekhemre* et *Khaneferre,* sinon quelque peu auparavant encore. Il est certain tout d'abord que *Sekhemre-Souaztaoui* est très voisin de ces deux rois frères, Neferhotep et Sebekhotep, de cette même curieuse époque où les Pharaons tenaient à honneur de se présenter, sur leurs monuments, avec leur père et leur mère, qui étaient de simples particuliers, et leurs scarabées *paternels* et *maternels* à tous, extrêmement analogues entre eux [2]. Si l'on pouvait en croire, de plus, les consignations de la liste de Turin à la col. 6, l. 24 à 27, où les trois rois sont enregistrés, de manière uniforme, avec leurs deux noms de cartouches, *Sekhemre-Souaztaoui* serait le prédécesseur immédiat du couple des deux autres.

C'est avec plaisir qu'en conformité avec cette dernière indication nous inscrivons *Sekhemre-Souaztaoui* au niveau de la génération antécédente (celle d'*Ai* d'Elkab), mettant ce membre évident et très réel de la famille *Sebekhotep* en contact chronologique avec *Sekhemre-Shedtaoui* Sebekemsaf qui vient auparavant, comme il serait convenable en raison de la similitude de construction des noms solaires. La possession de pareil nom solaire en *Sekhemre-[X]* équivaut, elle aussi, à une sorte d'étiquette de famille et, depuis longtemps, nous avons pris en note les raisons documentaires de croire que *Sekhemre-Shedtaoui* et *Sekhemre-Souaztaoui* s'étaient succédé en contact et dans cet ordre [3].

Il y a aussi, comme on sait bien, un autre roi Sebekemsaf, de nom solaire *Sekhemre-Ouazkhaou,* dont un fils se nommait Sebekemsaf et que nous avons

(1) *Ibid.*, p. 346.

(2) Leurs monuments à tous, *Fin du Moyen Empire,* voir notamment le tableau résumé de p. 693, trop précis quant aux spécifications chronologiques.

(3) Les faits principaux enregistrés au dit tableau résumé, *loc. cit.*, p. 693.

pris le parti, depuis longtemps, de considérer comme le prédécesseur de *Sekhemre-Shedtaoui*. Winlock, plus récemment, a confirmé cette vue par des considérations indépendantes, pensant reconnaître que *Sekhemre-Shedtaoui* s'était approprié des monuments de *Sekhemre-Ouazkhaou* [1]. Cela n'est pas absolument certain. Et il n'est pas assuré non plus, en rigueur logique exercée sur les monuments, que *Sekhemre-Ouazkhaou* soit en proche voisinage avec *Sekhemre-Souaztaoui* Sebekhotep, comme on est si fortement porté à le croire par la rencontre de leurs titulatures à tous deux, presque inséparablement, sur les monuments trouvés à Medamoud il y a une quinzaine d'années. Leur ordre historique même pose un problème très singulier, et l'on sent quelque inquiétude à considérer *Sekhemre-Souaztaoui* comme postérieur à l'autre, constatant que ce Pharaon *S.-Souaztaoui* a été, à Medamoud, un usurpateur systématique, superposant ses inscriptions à celles d'un roi qui est très probablement Senousrit III de la XIIe dynastie, tandis que sur les pierres partout voisines, dans certain cas décorant un même système d'architraves et de colonnes, les titulatures de *S-Ouazkhaou* subsistent parfaitement intactes [2]. Ne faudrait-il pas présumer, d'après telle situation, que *S-Ouazkhaou* est venu seulement ensuite? Nous en sommes empêchés par ces faits, en liaison, de la cohésion certaine de tous les *Sebekemsaf* ensemble, et de l'antériorité de ces *Sebekemsaf* par rapport aux *Sebekhotep-Neferhotep*, telle qu'elle ressort de la position de *Sekhemre-Shedtaoui* à deux générations au-dessus de *Khasekhemre* d'après les indications généalogiques d'Elkab. Nous ne pourrions échapper à cet enchaînement et à ses conséquences, semble-t-il, qu'au prix de récuser, en bloc, les identités des deux reines visées dans le tableau de famille de Ransenb, la reine *Sensenb* et la reine *Noubkhas*, comme il a été proposé en dernier lieu encore [3], mais comme on ne se sent nullement tenté de faire.

En tout état de cause cependant, et considérant seulement la situation,

[1] Winlock, *The Tombs of the Kings of the XVIIth Dynasty at Thebes*, dans *J. E. A.*, X (1924), p. 217-277 (important mémoire brièvement visé par nous, *B. I. F. A. O.*, XXXII [1932], p. 14-15), voir p. 232, 238, 268-269, et cf. Hanns Stock, dissertation précitée (1942), p. 77.

[2] Pour les monuments aux inscriptions de ces deux rois à Médamoud, voir chez nous dans *Revue de l'Egypte ancienne*, II (1929), p. 163-171, et *B. I. F. A. O.*, 32 (1932), p. 20-23.

[3] Hanns Stock, mémoire précité (1942), p. 57-58.

qui est bien assurée, de *Sekhemre-Souaztaoui* à proximité immédiate du groupe de *Khasekhemre* et *Khaneferre*, on voit que la durée de la famille aux noms solaires *Sekhemre-[X]* s'étend en descendant, pour le moins, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus ensuite que l'intervalle d'une génération, environ (temps du premier *Sebeknekht* d'Elkab, peut-être d'*I-merou*), pour arriver au contact des Ahmès et Tiouâ de la veille de la XVIIIe dynastie. Ce voisinage chronologique est une circonstance capitale pour l'intelligence de la position et des relations des groupes royaux aux abords de l'instauration du Nouvel Empire. Il va nous permettre de voir clair, en toute simplicité, dans le problème de ces rois *Intef* bien connus dont la famille est en contact et en liaison, sans nul doute, avec celle des Sebekemsaf, et qui, non moins certainement, touchent aux princes du stade terminal de la restauration thébaine.

On n'oublie pas ce mémoire révélateur donné par Steindorff en 1895 et dans lequel [1] il séparait des *Intef* anciens, de la XIe dynastie, un groupe de trois autres *Intef* d'époque différente, caractérisés d'abord par la différentiation chez l'un d'eux, du *nom d'Horus* et du *nom Nebti* — ce parachèvement de la collection des cinq noms personnels du Pharaon, en attache à ses cinq titres, n'est accompli qu'à partir de Senousrit II de la XIIe dynastie— puis par la forme nouvelle de leurs cercueils, qui sont les premiers rencontrés des *cercueils en forme de momie* (le grand cercueil rectangulaire à faces planes persiste jusqu'à la fin de la XIIe dynastie), en similitude frappante avec ceux de Skenenre Tiouâ et de la reine Ahhotep; en contact avec les rois *Sebekemsaf*, d'autre côté, par diverses rencontres dont les similitudes de certains coffres à canopes [2]. Ces faits ont permis à Steindorff d'indiquer nettement, pour la première fois, qu'entre ces *Intef* de la XIIIe dynastie et la XVIIIe, il n'y avait pas un grand intervalle, et cela vint puissamment en concours aux doctrines de la *chronologie courte* dont la construction s'achevait et qui devaient être formulées par Ed. Meyer, comme on sait bien, en 1904. Aujourd'hui que la chronologie d'avant la XVIIIe dynastie se présente à nous beaucoup plus resserrée encore, les relations des rois *Intef* et de leurs monuments vont nous servir à préciser leur position à eux-mêmes.

[1] Steindorff, *Die Könige Mentuhotep und Antef*, dans *Ä. Z.*, XXXIII (1895), p. 77-96. —
[2] Voir pour tout cela *Fin du Moyen Empire*, p. 337-341.

Le matériel documentaire les intéressant ne s'est guère enrichi depuis le début de notre siècle. Rappelons que ces *Intef* de la deuxième période sont au nombre de trois, le très obscur *Sekhemre-Harhermat Intef-ô* connu par le seul cercueil du Louvre, puis *Sekhemre-Oupmat-Intef-ô* et *Noubkheperre Intef* qui très probablement fut le frère et le successeur du précédent. Tous ont en commun, avec les deux rois Sebekemsaf, *Sekhemre-Shedtaoui* et *Sekhemre-Ouazkhaou* (aussi avec *Sekhemre-Souaztaoui* Sebekhotep), d'appartenir à cette famille onomastique des *Sekhemre-[X]*, et le contact des *Intef* avec les *Sebekemsaf* est accusé par le fait qu'une reine *Sebekemsaf* a été la femme de *Noubkheperre* Intef [1]; accusé mieux encore, sans doute, par le rapprochement des caisses à canopes de *Sekhemre-Oupmat* Antef-ô, au Louvre, et d'un roi Sebekemsaf, à Leyde, celle aussi du petit roi très peu connu *Sekhemre-Smentaoui* Thouti, à Berlin [2]. La personne de la reine Sebekemsaf paraît bien faire liaison aussi avec la famille de Tiouâ et de la reine Ahhotep, cette Sebekemsaf ayant rang parmi les ascendants proches de la deuxième souveraine, qui s'est occupée de restaurer son tombeau [3]. La proximité historique dont l'indication ressort de là est confirmée, très positivement et fortement, par le rapprochement des cercueils anthropoïdes des personnages royaux, en séries complètes : les trois cercueils des Intef, *Sekhemre-Oupmat* et *Sekhemre-Harhermat* au Louvre, *Noubkheperre* au Brit. Museum; au Caire, les cercueils respectifs de *Skenenre* Tiouâ, de *Ouazkheperre* Kamès et de la reine *Ahhotep* [4].

Ainsi informés, par la constatation archéologique, de la position de contact où sont les *Intef* avec les Tiouâ et Kamès de la «XVIIe dynastie», nous en pouvons recueillir une manifestation encore dans un faisceau de similitudes onomastiques qui ne peuvent guère être fortuites. Le deuxième composant

(1) A nos informations sur cette reine dans *Fin du Moyen Empire*, p. 373-375, joindre celles de *B.I.F.A.O.*, 32 (1932), p. 15-16.

(2) Nos études et bibliographies, *Fin du Moyen Empire, passim*; les trois caisses à canopes en photographies ensemble chez Winlock, *loc. cit.*, dans *J.E.A.*, X (1924), pl. XV (à p. 235).

(3) *Fin du Moyen Empire*, p. 374-375, et *B. I. F. A. O.*, 32 (1932), p. 15-16 : stèle de l'officier *Iouf*, d'Edfou, et divers autres documents d'Edfou.

(4) Toutes informations sur tous objets de la série dans *Fin du Moyen Empire, passim*; les six cercueils rassemblés en photographie chez Winlock, *ibid.* (1924), pl. XIV (à p. 229), XVI (à p. 248), XXI (à p. 260).

du nom solaire de *Intef-ô*, est visiblement apparenté avec le nom de *nebti* de *Noubkheperre Intef* ; mais ce dernier est surtout en affinité avec le nom d'Horus du roi Kamès, connu par la planchette Carnarvon, lequel est et ce nom lui-même remarquablement semblable au nom de *nebti* de *Sekhemre-Souaztaoui* Sebekhotep, à savoir [1] . A quoi il convient de joindre, enfin, que ce même Intef dont on vient de parler, dernier du nom, a abandonné la pratique du nom solaire en *Sekhemre-[X]* pour un nom de forme nouvelle , avec lequel celui du roi Kamès, , présente un parallélisme de texture qu'on a peut-être recherché.

Cette situation des Intef, entraînant avec eux les Sebekemsaf, en prédécesseurs immédiats de la reconquête thébaine, est très généralement reconnue par les historiens, en poursuite de la recherche initiale de Steindorff : Pieper en 1904, en 1912 et en 1914, Winlock en 1915, puis en 1924 [2]. Ils aiment à constater qu'on se trouve ainsi en accord avec le papyrus de Turin et sa mention, dans la colonne finale, de trois rois *Sekhemre...*, le deuxième élément des noms malheureusement perdu (col. 11, l. 1-3), mais ils savent et considèrent aussi que le premier représentant de la famille *Sekhemre-[X]*, *Sekhemre-Khoutaoui*, est des tout premiers jours de la «période intermédiaire», que d'après la généalogie connue d'Elkab *Sekhemre-Shedtaoui* Sebekemsaf et aussi *Sekhemre-Souaztaoui* Sebekhotep sont antérieurs au groupe principal des *Sebekhotep-Neferhotep*, cette position confirmée, pour *Sekhemre-Souaztaoui*, par la liste de Turin elle-même : d'où il ressort que la grande famille des *Sekhemre-[X]*, à coup sûr et, bien probablement aussi, le groupe des rois

(1) Rencontré à Medamoud en 1929; voir *B. I. F. A. O.*, 32 (1932), p. 22-23. C'était, avant cette date, le seul manquant des cinq noms de la titulature.

(2) Pieper, *Die Könige Aegyptens zwischen dem Mittleren und Neuen Reich* (diss.), 1904, critiqué par Ed. Meyer, *Nachträge zur Chron.*, 1908, p. 31-32, cf. *Fin du Moyen Empire*, p. 586-587, 590-593, et *B. I. F. A. O.*, 32 (1932), p. 14; Pieper-Burchardt, *Handbuch der ägyptischen Königsnamen*, 1912; Pieper, *Untersuchungen zur Geschichte der XIII. Dynastie*, dans *Ä. Z.*, 51 (1913), p. 94-105, cf. *Fin du Moyen Empire*, p. 685-691; Winlock, *The Theban necropolis in the Middle Kingdom*, dans *Am. Journal of Semitic languages*, XXXII (1915), p. 1 suiv. (cf. *Fin du Moyen Empire*, p. 694 suiv.), et mémoire précité dans *J. E. A.*, X (1924), p. 217-277.

Sebekemsaf au sein de cette famille, ont des éléments au début, à la fin et tout au long de la période XIIe-XVIIIe. Cette dispersion dans le temps de groupes familiaux et historiques, de cohésion assurée par ailleurs, est très gênante; et les chercheurs s'efforcent d'en limiter la portée, sinon en ce qui concerne l'ensemble de la famille *Sekhemre-[X]*, pour laquelle aucune atténuation ne semble pouvoir être découverte, tout au moins pour les *Sebekemsaf*, dont le cas est envisagé dans le sens d'interprétations diverses. Ed. Meyer par exemple, en 1908, dissocie les Sebekemsaf des Intef, au mépris de l'indication documentaire et archéologique, pour pouvoir laisser les Intef au stade terminal de la période et grouper tous les Sebekemsaf avec *Sekhemre-Shedtaoui* antérieur à l'époque des Sebekhotep [1]; nous-même, un peu plus tard, au long du fil des similitudes et évolutions onomastiques, avons été conduit à mettre ensemble tous les *Sekhemre-[X]* Intef, Sebekemsaf et autres, en avant de la famille des *Kha-[X]-re* Sebekhotep et Neferhotep, le dernier en date étant *Sekhemre-Souaztaoui* Sebekhotep qui fait trait d'union entre les deux grands groupes (*Fin du Moyen Empire*) : système qui fait bon marché, en conditions difficilement défendables, de l'affinité archéologique des Intef avec les Kamès, Tiouâ et Ahhotep. H. Stock, en tout dernier lieu [2], revient aux points de vue de Steindorff et de Pieper autour de 1900, laissant, comme il convient, les Sebekemsaf avec les Intef au dernier stade avant le Nouvel Empire, et acceptant pour cela que des *Sekhemre-[X]*, il y ait plusieurs, en contact avec la XIIe dynastie ou avant le groupe des *Kha-[X]-re*, nommément *Sekhemre-Khoutaoui* et *Sekhemre-Souaztaoui* Sebekhotep, tandis que le plus grand nombre est massé à une deuxième époque plus tardive. Un seul des chercheurs, Pieper en sa dernière étude [3], a tenté de concilier les faits documentaires et les positions archéologiques, d'après lesquels il y a des *Sekhemre-[X]* d'un bout à l'autre de la période, en contact avec la XIIe dynastie et aussi la XVIIIe, avec la nécessité logique d'une cohésion réelle, d'une continuité de pareille famille onomastique si bien caractérisée : cela, en admettant résolument que tous sont reliés en chaîne, par dessus le groupe

[1] Meyer, *Nachträge zur Chron.*, p. 31-32.

[2] Hanns Stock, mémoire précité (1942), p. 57-58, 77-78.

[3] Pieper, mémoire précité dans *Ä. Z.*, 51 (1913), p. 94-105.

médian des *Sebekhotep-Neferhotep*, en d'autres termes, que les deux séries des *Sebekhotep-Neferhotep* et des *Intef-Sebekemsaf* ont été *simultanées*.

Pour conclure ainsi il fallait, au temps de Pieper, un certain courage, étant entendu que XIIe et XVIIIe dynasties étaient séparées par un intervalle de deux siècles. Etait-il facilement croyable qu'une même et réelle famille, de rois aux noms solaires *Sekhemre-[X]*, remplît toute cette période de bout en bout, en parallèle avec nombre d'autres familles, bien plus visiblement et mieux groupées chacune, et chacune aussi de durée bien moindre? Privilège de persistance surprenant, solution qui laissait l'impression de la contrainte et de l'improbable. Or, voici que ces apparences difficiles n'existent plus pour nous, qui savons à présent que la chronologie *courte* de 208 ans entre la XIIe dynastie et la XVIIIe a été un leurre, dans le sens d'une durée beaucoup trop grande et sommes arrivés à déterminer (§ II ci-avant) qu'entre la fin d'Amenemhat III et l'avènement d'Ahmès de la XVIIIe dynastie, il y a, au plus, l'intervalle de deux générations. Dans le cadre chronologique ainsi rétréci, l'aperception audacieuse de Pieper change d'aspect, elle devient d'un coup lumineuse et toute simple, dans le sens le plus naturel d'un développement historique en Haute-Egypte suivant les lignes de deux dynasties principales, *Sebekhotep-Neferhotep* et *Sebekemsaf-Intef*, parallèles et simultanées et d'ailleurs nouées ensemble, d'ailleurs aussi escortées de plusieurs familles pharaoniques secondaires ou de personnes pharaoniques isolées, en rattachement à tels ou tels des rois des maisons principales.

On remarquera d'ailleurs que dans l'état des successions chronologiques consignées au tableau d'ensemble ressortant des informations d'Elkab, au précédent paragraphe, il est inévitable que les rois *Intef* soient du temps même de *Khasekhemre* et *Khaneferre*, qui s'inscrivent dans la génération immédiatement antécédente de celle du groupe de *Tiouâ* : où donc autrement ces *Intef*, étroitement en contact aussi avec Tiouâ et Kamès, arriveraient-ils à trouver leur place?

De manière générale, nous n'avons pas les moyens de retrouver, en conditions positives et précises, l'histoire de ces royautés multiples qui poursuivent leurs cours en concomitance. Toutefois, on l'a vu, des informations de positions relatives, en nombre de points importants, nous sont fournies et se prêtent à être mises en ordre. Au total, on peut formuler que les

derniers Amenemhat de la XIIe dynastie sont en place définie par rapport aux Tiouâ et Ahmès de la «XVIIe» et rattachés de même à ces précurseurs du Nouvel Empire, les dynastes seigneuriaux d'Elkab, en bon échelonnement généalogique, ce qui permet de mettre la famille d'Elkab et la XIIe dynastie en juxtaposition dans le temps, sous réserve d'une certaine imprécision dans le détail; qu'à la branche d'Elkab de cet arbre double se trouve attachée chronologiquement, en plusieurs points, la grande série royale des *Sekhemre-[X]*, Sebekemsaf et Sebekhotep, et d'autre part aussi la famille des *Kha-[X]-re*, rois Sebekhotep et Neferhotep, à la *rencontre* d'une de ses principales figures; rencontrée et rattachée aussi, de la même manière, la famille des *Mer-[X]-re*; que nous sommes informés d'autre côté, en vérification, de la position de ce même groupe principal des *Kha-[X]-re* vis-à-vis de la série de la XIIe dynastie; que les derniers des *Sekhemre-[X]* sont forcément les Intef, dont on sait qu'ils descendent jusqu'au contact des Tiouâ et Kamès restaurateurs; qu'à la chronologie d'Amenemhat III, enfin, sont reliés dans des conditions de précision exceptionnelle plusieurs petits Pharaons qui se trouvent être de bons repères. Avec ces données viennent collaborer, en plusieurs places, des faits de rencontre archéologique, ceux par exemple de la grande similitude de certains scarabées de *Sekhemre-Souaztaoui* avec ceux de *Khasekhemre* et de *Khaneferre*, ou de l'égale similitude, avec d'autres scarabées de *Khaneferre*, de ceux appartenant à *Merhotepre* et à *Merneferre* [1], ce qui fournit le recoupement vérificateur de la position, pour *Merhotepre*, qu'on a déduite d'un exposé historique que nous savons. Toutes ces liaisons, en réseau multiple et très rattachées les unes aux autres, permettent de tenter, sous réserve de toute prudence mais sans trop d'appréhension en fin de compte, la reconstruction d'une vue d'ensemble historique : nous avons cherché à l'obtenir, et poursuivie sous la forme du tableau général qu'on trouvera ci-contre. Il va de soi, nous le répéterons, que les correspondances et généralement même les successions de ce tableau ne prétendent point représenter les faits

[1] Voir déjà, pour ces derniers, *Fin du Moyen Empire*, p. 497-499. Nous avons, jadis, considéré les *Mer-[X]-re* comme des successeurs des *Kha-[X]-re* (cf. le tableau de résumé, *ibid.*, p. 819), au lieu qu'ils soient leurs contemporains mêmes comme l'histoire de la stèle de Karnak devait venir nous l'apprendre : à l'époque de la *Fin du Moyen Empire*, nos organisations historiques disposaient, chronologiquement, de *trop de place*.

En rattachement aux derniers rois de la XIIe dynastie (Moyenne Egypte et Haute Egypte)	XIIe dynastie et autres personnes en liaison documentaire avec elle.	*Thèbes* Les *Sekhemre-[X]*, rois Sebekemsaf, Intef, Sebekhotep, etc. puis les *S-[X]-n-re* et autres de *la «XVIIe dynastie»*	Dynastie seigneuriale d'Elkab	*Thèbes*		*Gebelein-Edfou*
	Senousrit II					
	an 13?	Sekhemre-Ouazkhaou Sebekemsaf				
	Senousrit III	avec { Sekhemre-Ouahkhaou Rehotep Sekhemre-Neferkhaou Oupouaitemsaf		Rois Sebekhotep Neferhotep, etc.		
	an 33?	Sekhemre-Shedtaoui Sebekemsaf la reine Noubkhas		*Les Kha-[X]-re*	*Les Mer-[X]-re*	*Les Tet-[X]-re*
Moyenne Egypte { Ne-Kha-Nematre Khenzer Ousirkare Khenzer	Aouibre Hor Amenemhat III	Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep avec { Sekhemre-Sankhtaoui Neferhotep Sekhemre-Smentaoui Thouti	Ai		Merhotepre (Ini) Sebekhotep	
Haute Egypte { Sankhibre Ameni-Antef-Amenemhat Sezefkare Kai-Amenemhat Re-Khoutaoui Ougaf Sneferibre Senousrit		Sekhemre-Harhermat Intef Sekhemre-Oupmat Intef-ô	I-merou	Khasekhemre Neferhotep	Merneferre (Ai)	Tetneferre Tetoumès
	Sekhemre-Khoutaoui Amenemhat-Sebekhotep					
Sekhemkare Amenemhat-Senbef	Neferkare an 46?	Noubkheperre Intef		Khaneferre Sebekhotep	Mersekhemre (Ini) Neferhotep	Tethotepre Tetoumès
	Amenemhat IV an 10? Sebekneferoure	Souazenre-Ahmès Skenenre Tiouâ		Khaankhre Sebekhotep	Merkaoure Sebekhotep	
	an 4? (les durées de ces deux derniers à inscrire en marge, peut-être, de la fin de la durée du règne d'Amenemhat III)	avec { Souahenre Senb-mj-iou Sankhenre Mentouhotep Ouazkheperre Kamès	Sebeknekht I	Khahotepre etc.	Merankhre Mentouhotep	Tetankhre Mentouemsaf
XVIIIe dynastie : Nebpehtire Ahmès			Sebeknekht II			

exacts de l'histoire; point autre chose que l'image, exprimée par le rangement des noms et un classement des familles, de la situation dont il nous faut bien reconnaître que le régime a été celui de l'Egypte durant les trois ou quatre dernières générations avant le Nouvel Empire.

Le tableau sous les yeux, cependant, on voit ressortir en lumière, dans le procédé général de couplement du nom *de famille* avec un nom solaire choisi d'une forme qui accuse et souligne la parenté, la structure de ces groupements dynastiques divers qui prétendaient, chacun pour son compte, à l'exercice de la puissance royale. Les *vrais* Sebekhotep-Neferhotep sont *Kha-[X]-re* décidément, après avoir, le temps d'une première génération, tenu à la forme solaire *Sekhemre-[X]*, tout particulièrement *Sekhemre-S-[X]-taoui*, ce qui paraît bien déceler une attache familiale au départ, un branchement sur l'arbre général de ces *Sekhemre-[X]* dont la ligne, du côté haut surtout, est beaucoup plus étendue : ensuite seulement les Sebekhotep-Neferhotep s'affranchissent de cette liaison, deviennent familialement «autonomes», en même temps que viennent s'épauler à eux, cousins plus modestes peut-être, certains Ini et Ai qui revêtent les noms de la maison principale mais se gardent, en même temps, de l'invasion inconsidérée d'une forme de nom solaire qui sans doute leur était interdite, se confinent dans le cadre d'une autre étiquette *Mer-[X]-re* qui les différencie. Quant aux *Sekhemre-[X]*, qu'on voit débuter une soixantaine d'années auparavant, leur dénomination solaire avait été instaurée par les rois d'une famille Sebekemsaf qui en avaient concédé participation, chemin faisant, à divers associés Re-hotep, Oupouaitemsaf, Thouti (Sebekhotep et Neferhotep aussi nous l'avons relevé), avant de la transmettre à ces alliés et successeurs, les Intef, dont le dernier en date devait abandonner la vieille forme pour inaugurer un nom solaire de construction nouvelle. C'est au même moment d'ailleurs, dans cette même royauté de Thèbes, que fait son apparition la famille des Tiouâ, Ahmès et autres, qui portent des noms solaires *S-[X]-n-re* et s'y tiennent jusqu'au dernier d'entre eux, Kamès, qui se sépare de la forme familiale tout à fait comme le dernier des Intef s'était séparé de la sienne.

On est conduit à l'observation singulièrement intéressante, ici, de la similitude des noms solaires choisis par ces deux rois, *Noubkheperre* Intef et *Ouazkheperre* Kamès, forme solaire qui porte l'annonce, déjà, d'une composition

fréquente de la XVIIIe dynastie, cependant que les deux Pharaons, on l'a pris en note ci-avant, sont en parenté sans doute, une reine Sebekemsaf, qui fut la femme de *Noubkheperre,* bénéficiant des soins cultuels de la reine Ahhotep, épouse de Tiouâ et mère, le plus probablement, de Kamès et de son successeur plus célèbre *Nebpehtire* Ahmès. On voit passer nettement, en ces relations, les fils du réseau généalogique qui court, en toute probabilité, des Intef aux Tiouâ-Kamès et de ceux-ci à la grande lignée de l'époque suivante.

Les parentés de ces diverses familles s'observent en maintes directions encore. Sur ces confins chronologiques de la XVIIIe dynastie nous recoupons, peut-être, la piste d'une fort obscure maison pharaonique Mentouhotep, dont un membre, *Sankhenre,* est en contact avec le groupe de Tiouâ, et un autre, *Merankhre,* sous l'étiquette *Mer-[X]-re* des Thébains de cette dernière famille. Et à côté de ces Mentouhotep il faut noter aussi un Mentouemsaf qui est le solaire *Tetankhre,* membre de ce petit groupe des *Tet-[X]-re* dont les deux autres s'appellent Tetoumès. De cette dernière dynastie, confinée dans le Sud de la Haute-Egypte, on ignore quelles furent les relations en outre. Il est seulement probable que ces Tetoumès ont été en contact, dans ce domaine, avec un associé de la grande famille thébaine, ce *Sekhemre-Khoutaoui* qui exerçait un pouvoir royal jusqu'au pays de la cataracte, à l'extrême fin du temps d'Amenemhat III.

Ce dernier Pharaon, *Sekhemre-Khoutaoui,* avait ses principaux monuments à Thèbes, lui aussi, et son nom d'Amenemhat-Sebekhotep nous réfère à une collection importante de personnages que nous avons appelés, jadis, les « Amenemhat complexes », thébains et contemporains, sans nul doute, d'Amenemhat III, peut-être aussi de ses successeurs; ils sont consignés à la gauche de notre précédent tableau. Nous y avons inscrit aussi une petite famille de situation géographique apparemment toute autre, celle des deux Khenzer, *Ousirkare* qui eut une pyramide à Saqqarah, *Ne-kha-Nematre* qui tient, par ce nom solaire, à la personne d'Amenemhat III lui-même. Par cette étiquette onomastique et par ce tombeau, les deux petits Pharaons se rangent aux côtés de cet autre vassal d'Amenemhat III que fut Aouibre Hor, enseveli à Dahchour.

Les indications d'un pareil tableau font ressortir une situation politique

à coup sûr étrange, entièrement inexpliquée — elle ne se manifeste à nous que par une juxtaposition d'étiquettes royales — et devant laquelle nous ne pouvons éviter de demander quelle était, en vérité, l'espèce de ces royautés multiples qui, pour le plus grand nombre, se serraient à Thèbes, comme en grappe, autour d'une puissance principale, les Sebekemsaf, puis les Intef, avec les Sebekhotep et les Ahmès-Tiouâ tout de suite après eux, mais qui dans le même temps aussi s'éparpillaient d'un bout à l'autre de la vallée, du nord de la Moyenne-Egypte aux confins d'Edfou et de la cataracte. Et ce temps, circonstance qui est la plus singulière de toutes, le temps de ce phénomène historique est celui du dernier siècle de la XIIe dynastie, de ses grands Pharaons Senousrit III, Amenemhat III, Amenemhat IV. Que se passait-il pour qu'on en fût arrivé à cet état d'une dissémination tranquille et nombreuse, en quelque sorte courante, de la qualité royale, dont les indices sont tels qu'il paraît positivement que la grande autorité des rois de la XIIe dynastie, dans leur résidence des environs du Fayoum, acceptait de donner délégation et protection — rien de plus, en toute probabilité — à une royauté thébaine qui transmettait pouvoir, à son tour, à nombre de maisons secondaires plus ou moins loin autour d'elle?

Il est difficile de répondre. Nous avons cependant, outre la connaissance du fait général de la multiplicité pharaonique, certaines attestations presque positives et formelles qu'à l'époque de cette situation, on pouvait devenir roi sans être de souche royale, et qu'aux personnes d'une certaine catégorie de « puissants », la dignité royale était accessible par des voies régulières. Il a été observé depuis longtemps, par les investigateurs de l'histoire dans le cadre de l'intervalle de 208 ans entre XIIe dynastie et XVIIIe, que certains des Pharaons les plus notables de la période, Sekhemre-Souaztaoui, Khasekhemre et Khaneferre, se plaisaient à étaler en mentions officielles l'état-civil de leurs pères et mères, qui avaient été de simples particuliers, et plus significativement, que dans le décret connu de Noubkhopirre Intef à Koptos, portant malédiction contre quiconque donnera accueil à certain coupable en fuite, il est spécifié que tout « roi » *nśwt,* ou tout « puissant » (*sḫm ỉr-f*), qui accueillerait la personne proscrite, ne devrait point désormais recevoir la couronne blanche ni la couronne rouge, ni s'asseoir sur le trône souverain d'Horus, etc. : d'où il ressort qu'en régime normal tels gens de

« puissance» pouvaient arriver à la royauté régulièrement [1]. Pieper n'hésitait pas à en déduire que l'Egypte à cette époque avait été *une monarchie élective,* et dès avant lui Ed. Meyer avait formulé qu'il devait « y avoir eu le régime d'une sorte de royauté élective, peut-être avec limitation à une courte durée de l'occupation de la charge royale» [2]. Sans doute les historiens n'auraient-ils point pensé de la sorte s'il leur avait fallu savoir que ces royautés de la «XIIIe dynastie» avaient été concomitantes, en réalité, avec les grands Pharaons de la XIIe. Il serait resté, et il reste encore le fait extrêmement significatif de la brièveté de tous ces règnes des groupes pharaoniques subalternes ou secondaires, d'après les datations en *années de règne* conservées dans des documents à leurs noms.

Nous n'avons de ces datations (abstraction faite des chiffrages conservés au papyrus de Turin, et dont il ne sera pas fait état ici) qu'un assez petit nombre :

Noubkhopirre Intef, son décret de Koptos de l'an 3;
Sekhemre-Khoutaoui, ses années 1, 2 et 3 aux documents de Kahum, 1, 2, 3 et 4 dans les inscriptions nilométriques de Koummeh;
Sekhemkare, son an 3 aux documents de Kahun;
Khasekhemre Neferhotep, sa grande stèle d'Abydos de l'an 2, et une stèle d'El Amrah portant la date de l'an 4;
Khaneferre Sebekhotep, deux stèles particulières trouvées à Edfou, portant la date de son an 8 [3];
Merhotepre, son an 1 dans le texte de la stèle de la cession de charge seigneuriale d'Elkab;
Souazenre, son an 1 sur la même stèle;
Ouazkhopirre Kamès, sa relation triomphale de l'an 3, d'après la planchette Carnarvon et la stèle de Karnak [4].

De ces huit durées assurées, généralement brèves — un an, trois ans, quatre ans — une seule atteint le chiffre estimable de huit ans, celle intéressant

[1] Ed. Meyer, *Gesch. d. Alt.,* I, II (1909), § 309; Pieper, *Untersuchungen* etc., dans *Ä. Z.,* 51 (1913), voir p. 103, 105.
[2] Meyer, *loc. cit.*; Pieper, *loc. cit.,* p. 105.
[3] Alliot, *Tell Edfou* (1933) = *Fouilles I. F. A. O.,* X, 2e partie (1935), p. 33 et pl. XVI, 2, XVII, 2.
[4] Lacau dans *Ann. du Service,* XXXIX (1939), p. 249 et pl. XXXVII.

Khaneferre. Le renseignement est significatif, ce roi Sebekhotep ayant rang parmi les plus importants de la période, ce qui nous permet de voir que les petits Pharaons de ce surprenant régime n'étaient point limités à un mandat de courte durée, comme Ed. Meyer avait pu s'en faire l'idée, mais, bien plus naturellement, tenaient en place dans la mesure de leurs forces et dès que les conditions d'une puissance un peu mieux assise leur donnaient moyen de ne point disparaître. Il est perceptible aussi que des transmissions de pouvoir et des associations sont effectuées entre parents, que dans le cercle d'une royauté en exercice on vise à instaurer une continuité familiale qui fasse obstacle à la déchéance et à la concurrence évidente des royautés voisines : les deux principaux Intef sont frères, *Khasekhemre* et *Khaneferre* ont été frères de père et de mère, les Intef ont tenu leur puissance bien probablement des Sebekemsaf apparentés, avec qui la maison de Tiouâ, sans doute aussi et par certains de ses membres, était en relation de descendance. Obstinément, on s'accroche au principe de la légitimité héréditaire, qui ne reprend force et prépondérance, cependant, qu'à partir de Tiouâ lui-même et de ses enfants, mais qui pourrait bien, auparavant, avoir aidé ces princes Ahmès et Tiouâ à s'approprier l'héritage thébain des Sebekemsaf de la génération bisaïeule.

D'après nos correspondances chronologiques, c'est vers la fin d'Amenemhat IV que paraît cette dynastie des Ahmès et Tiouâ restaurateurs, et l'on pourrait demander si l'extinction de la grande royauté de la Moyenne-Egypte, laissant le champ libre, n'a pas servi utilement les efforts de reconquête unitaire des nouveaux princes du Sud. La question se juxtaposerait, sans aider à la résoudre, à l'autre grande question si énigmatique, celle de savoir pourquoi et comment, sous les Senousrit et Amenemhat de la dernière partie de la XIIe dynastie, ont été instituées — mises en place délibérément, tolérées, utilisées? — les multiples royautés secondaires à Thèbes et au long de la vallée. Faudra-t-il considérer cet étrange accomplissement comme en relation avec cette tendance au partage, à la consolidation par l'association, qui tout au long de la XIIe dynastie se manifeste si fortement par l'association du fils héritier à la royauté de son père [1]? Et allant plus loin, quelque jour,

[1] Voir le résumé des faits chez nous dans *Revue de l'Egypte ancienne,* II (1929), p. 162-163. On n'oubliera point d'ailleurs que des *monuments d'association* du père et du fils se

n'aurons-nous pas à chercher si les images que nous formons du puissant établissement de la XIIe dynastie ne sont point à amender en quelque manière, tenant compte d'une certaine fragilité d'assise dont on peut déceler les témoignages?

Car en Basse-Egypte comme dans tout le reste du pays — nous n'avons pris en considération, dans la reconstruction historique qu'on vient de suivre, que les événements de la moitié thébaine — les Pharaons de la XIIe dynastie ont accepté l'installation de multiples royautés locales. Dès notre stade d'étude de la *Fin du Moyen Empire,* nous constations que la *période hyksôs* avait été contemporaine des Sebekhotep de Thèbes, et vers 1930, Fl. Petrie, brusquement éclairé et allant brusquement beaucoup plus loin que nous n'avions fait nous-même, affirmait (on l'a rappelé au début du présent mémoire) que les dominations *hyksôs* étaient installées en Egypte dès le temps de la XIIe dynastie. A présent que nous savons amplement, en outre, que les Sebekhotep et tous autres de la XIIIe dynastie ont été les contemporains de la XIIe, toutes les antérieures constatations se recoupent et se vérifient entre elles. Or, les *Hyksôs* pharaonisés en Basse-Egypte, les petites maisons princières qui poursuivent une carrière pharaonique en Haute-Egypte, sous l'égide bienveillante des grands Amenemhat, tout cela ne prend-il point place dans un même tableau, dont les traits sont susceptibles de s'expliquer les uns les autres? Nous serons conduits à y donner attention, bien certainement, aux étapes suivantes de la présente étude.

rencontrent encore au début de la XVIIIe dynastie (voir *Fin du Moyen Empire,* p. 490, n. 1, 694), et que l'usage en reparaît aux époques ultérieures.

CHAPITRE II

CONNEXIONS CHRONOLOGIQUES DE LA XIIe DYNASTIE ET DE L'ÉPOQUE «HYKSÔS» DANS LE DOMAINE DE L'ARCHÉOLOGIE

I

BYBLOS. TELL EL-YAHOUDIYEH

Les tombeaux princiers de Byblos, n^os I, II, III, IV de la nomenclature du site, découverts après 1920, décrits par Virolleaud, quant au tombeau I, en 1922, par Montet ensuite quant aux n°s II, III, IV, forment un ensemble très homogène [1], parfaitement daté par les beaux objets qu'on sait bien, en provenance d'Egypte et aux noms des rois de la XIIe dynastie, Amenemhat III dans le tombeau I, Amenemhat IV dans le tombeau II. En pareilles conditions, on voit l'intérêt de la datation archéologique du groupe dans l'échelle des périodes asiatiques et méditerranéennes, datation qui s'est définie nettement dès l'abord, déterminée comme l'ont formulé Dussaud et Virolleaud d'après le mobilier céramique : «... les vases de terre cuite... appartiennent à l'époque dite du Cananéen ancien évolué ou au début du Cananéen moyen, ainsi que M. R. Dussaud l'a indiqué déjà...» [2], ce qui, dans les termes de la classification proposée par Dussaud depuis longtemps et précisée par lui en 1928, correspond aux alentours de la date de 1600 ou 1550, terme final du *cananéen ancien* de sa nomenclature [3]. Cette

[1] Voir les exposés et résumés généraux de Montet, *Byblos et l'Egypte* (1928), *passim,* et conclusions, p. 202-204.

[2] Virolleaud dans *Syria,* III (1922), p. 278-279; cf. Dussaud dans *Journal des Savants,* 1922, p. 177-178.

[3] Dussaud, *Civ. préhelléniques* (2e éd., 1914), tableau d'ensemble à la fin; *Chronologie des tombes de Gézer,* dans *Syria,* IX (1928), p. 138-139. Au même terme chronologique

assignation archéologique des tombes de Byblos, toutefois, est moins certainement précise peut-être, comme nous allons voir, et demande à être attentivement discutée; ce pourquoi, en vue de l'aisance et de la sécurité du langage, nous commencerons par noter la diversité du vocabulaire et son orientation, chez les archéologues des environs même de 1920 et de la période suivante.

Voici les palestinologues de la *classification de* 1923, pour qui cette même période de 2000 à 1600 environ, que Dussaud appelle le *cananéen ancien*, est le *cananéen moyen* [1], dans un tableau avec lequel Glotz se tient d'accord pour ce qui concerne Syrie et Palestine [2]. Cela est simple différence d'étiquette, tous les classificateurs spécifiant bien que la période considérée, qui couvre historiquement, d'ensemble, le Moyen Empire égyptien, correspond archéologiquement à *Lakish II* et, en désignation plus générale, au *moyen bronze* ou *bronze II* (les trois étages du *bronze* identiques respectivement aux trois étages du *cananéen*, l'*ancien*, le *moyen* et le *récent*, qui se succèdent de 2500 à 1200 dans le tableau de la *classification de* 1923). En dernier lieu, Barrois s'est dégagé de toutes les incertitudes d'emploi dont avaient souffert ces derniers termes, en les rayant simplement du vocabulaire, proposant à notre usage un tableau des étages du *bronze* ainsi définis en chronologie approximative [3] :

Bronze I	jusque vers 2000
Bronze II	2000-1600
Bronze III	1600-1200

Le tableau ainsi présenté est un peu sommaire certainement. Dès avant Barrois, les archéologues du *Bronze II* ou *moyen bronze*, servis par la multiplication des fouilles palestino-syriennes et les précisions meilleures qui en ressortaient dans la succession des époques, s'étaient attachés à serrer les faits de plus près par division convenable de l'importante période. Nous

de 1600/1550 prend position la lisière du *Minoen moyen* III et du *Minoen récent*.

(1) Voir VINCENT dans *R. B.*, 1923, p. 272-275, et *Céramique de la Palestine*, dans la *Classification des céramiques antiques* de l'*Union académique internationale*, n° 8, 1923.

(2) GLOTZ, *Hist. grecque*, I (1925), grand tableau à p. 60.

(3) BARROIS, *Manuel d'archéologie biblique*, I (1939), p. 12, 15,

allons voir dans quels termes. Auparavant, nous nous arrêterons à la datation des tombes de Byblos, sur l'échelle archéologique, telle que Dussaud et Virolleaud la donnaient en 1922 et comme il était rappelé tout à l'heure.

Cette datation, à la fin du *cananéen ancien* de Dussaud, qui est le *moyen bronze*, va fort bien avec la situation des célèbres vases d'argent du tombeau I, dont Pottier, en 1922, même, accusait une similitude marquée, dans le décor, avec l'œnochoé d'or du tombeau IV de Mycènes, qui est de la fin du *Minoen moyen III* ou du *Minoen récent I* [1], soit justement du même étage archéologique. Immédiatement après, comme on sait aussi, le tombeau II de Byblos livrait une deuxième « théière » d'argent à panse côtelée, très semblable à celle du tombeau I. La position ainsi accusée, auprès des Amenemhat de la XIIe dynastie, de l'orfèvrerie de cette facture, devait être vérifiée plus tard par la trouvaille du trésor de Tôd, de provenance asiatique, déposé dans les fondations du temple au temps d'Amenemhat II, comportant des coupes en argent, en grand nombre, en relief à côtes obtenu au repoussé et manifestant avec le travail des aiguières de Byblos la plus remarquable analogie [2]. Mais les Égyptiens du Moyen Empire ne possédaient pas encore eux-mêmes ce procédé de façonnage d'une panse métallique, dont on n'a témoignage, chez eux, qu'à partir de la XVIIIe dynastie [3] et qui sous la

(1) E. POTTIER, *Observations* etc., dans *Syria*, III (1922), p. 298-306. Il s'agit du bassin à décor « mycénien », visiblement inséparable de la « théière » à long bec et panse cannelée : « Etant donné que l'aiguière de Byblos offre comme travail et comme matière une grande parenté avec le bassin précédent, et qu'elle était placée tout à côté de lui dans l'intérieur du sarcophage... Les deux ustensiles, bassin et aiguière, semblent former un tout, une sorte de *service* destiné aux ablutions... » (p. 301). Et, quant à la date : « Ce rebord de grand bassin, orné d'un lacis de spirales exécutées au repoussé, offre une étroite parenté avec certains spécimens de la vaisselle précieuse déposée dans les tombes des princes de Mycènes, en particulier avec une œnochoé en or et un morceau de vase d'albâtre du IVe tombeau... Or, le IVe tombeau de Mycènes est un des plus anciens et concorde à peu près avec le Minoen Récent I et même avec la fin du Minoen Moyen III... » (p. 298-299, renvoyant en outre à DUSSAUD, *Civ. préhell.*, 2e éd. [1914], p. 151, pour la mise en place de ce même tombeau de Mycènes dans les mêmes termes).

(2) Belles reproductions de quelques-uns de ces objets dans *Syria*, XVIII (1937), pl. XXVIII, XXIX (chez VANDIER, *A propos d'un dépôt de provenance asiatique*, vol. susdit, p. 174-182).

(3) Vases cannelés en bronze de la XVIIIe dynastie : PETRIE, *Les arts et métiers*, etc. (trad. Capart, 1912), p. 119 et fig. 114 (p. 120). On en rapprochera, peu différents par la technique et remarquablement analogues

XVIII[e] dynastie même devait rester rare et de grand luxe, d'après les représentations des tombeaux nous faisant voir de semblables vases à paroi côtelée entre les mains d'Asiatiques qui apportent des présents [1]. Il est patent que les Syriens ont précédé les Egyptiens du Nouvel Empire dans la technique des orfèvreries côtelées. Quant à la position des tombes de Byblos, s'il devait bien être admis que leur place est à la fin du *moyen bronze,* soit autour de 1600, on voit, ce terme étant aproximativement aussi celui de l'avènement du Nouvel Empire en Egypte, que les vases d'argent des tombeaux I et II ne contrediraient point, par leur présence, à telle assignation archéologique générale.

Par contre, la date de 1600-1500 ne convient pas du tout à la mise en position des tombeaux qui ressort de leur datation précise par les objets d'Amenemhat III et Amenemhat IV qu'ils renfermaient, s'il doit être vrai toujours qu'Amenemhat III a régné de 1848 à 1800 environ, et Amenemhat IV de 1800 à 1792. Entre ces dernières situations et l'indication *fin du moyen bronze,* il y a une opposition si marquée — l'écart est de 250 ans au moins — qu'on s'étonne que dès les premiers exposés en 1922, elle n'ait point été sentie et signalée. Mais quelle solution eût-on trouvée à proposer pour un accord nécessaire ? Remonter chronologiquement le *moyen bronze,* de deux siècles ou davantage ? Impossible immédiatement, donné que la période suivante, le *bronze récent* (qui correspond à *Lakish III* et *IV*), commence avec le Nouvel Empire égyptien, par définition en quelque sorte. En sens contraire, abaisser la date des Amenemhat ? Cela n'était point non plus vraisemblable ; qui donc eût douté, jusqu'aujourd'hui même, des assigna-

aux argenteries syriennes contemporaines du Moyen Empire, les vases du trésor de Tell Basta (Zagazig) sous Ramsès II, voir VERNIER, *Bijoux et orfèvreries* (dans *Cat. général Caire,* 1927), pl. CIV-CVI (quelques pièces importantes reproduites plusieurs fois par MASPERO, *Guide du visiteur* [1912], fig. 102, p. 431, fig. 103, p. 432 ; *Egypte* [dans la coll. *Ars Una*], fig. 396 et 397, p. 210), et les coupes en argent du trésor de Tell Tmaï, voir VERNIER, *La bijouterie et la joaillerie égyptiennes* (= *M. I. F. A. O.,* II, 1907), pl. XXI, XXII, et *Bijoux et orfèvreries* (dans *Cat gén. Caire,* 1927), pl. CVIII-CXII (avec toutes bibliographies depuis l'acquisition en 1871), cf. BISSING, *Metallgefässe* (dans *Cat. gén. Caire*), pl. III.

(1) DAVIES, *The tomb of Puyemre,* LIV, LV, LVIII ; *The tomb of two officials of Thutmosis IV,* IV, XII, XXIII. Cf. MONTET, *Byblos et l'Egypte,* p. 190-191.

tions chronologiques de la XII[e] dynastie ? Dussaud l'a écrit en 1930 : dans le domaine palestinien, « si on était arrivé... à fixer la chronologie relative des types céramiques, toutefois un grand flottement subsistait pour la chronologie absolue. La découverte de tombes royales giblites bien datées lève toute indécision et permet une datation ferme de la céramique palestinienne. Nous en avons fait déjà l'application aux tombes de Gézer » [1]. Et plus loin, au même mémoire [2] : « Une pièce rare est le fragment de vase d'argent, provenant du tombeau I, que M. Pottier a rapproché, pour son décor en spirale, de l'œnochoé d'or provenant du tombeau IV de Mycènes. Avec la discussion qui s'est instituée sur la date des tombeaux de l'acropole de Mycènes, le vase d'argent de Byblos prend un intérêt particulier, car il est certainement antérieur à l'an 1800 ».

Les positions ainsi formulées font ressortir, comme on voit, une discordance apparemment irréductible. Pour nous, aujourd'hui, elle ne le serait plus, une descente de date de la XII[e] dynastie, dans la mesure de deux siècles environ, s'étant justement montrée nécessaire en conclusion de l'étude d'après les documents historiques qu'on a suivie au précédent chapitre. Les derniers Amenemhat ainsi conduits, comme nous faisons maintenant, au voisinage du terme de 1600, on verrait s'établir, d'elle-même, la concordance nécessaire entre eux et le stade local des tombes de Byblos tel que l'assignaient les archéologues de 1922.

On pourra trouver de premier aperçu, dans cette rencontre, une vérification du déplacement chronologique de la XII[e] dynastie qui s'est imposé à nous en suite de considérations extrêmement indépendantes. La vérification, toutefois, nous devons nous hâter de le dire, n'a point tous les caractères de certitude et surtout de précision, en quantité chronologique, que nous serions heureux de lui reconnaître, étant donné que la datation archéologique des tombes princières de Byblos proposée en 1922 — à un stade correspondant à la *fin du moyen bronze* de la nomenclature d'aujourd'hui — est sans doute à reviser dans le sens d'une *remontée* des tombeaux, et par suite du temps des grands Amenemhat, dans l'échelle des temps mieux distingués du *moyen bronze.*

(1) DUSSAUD dans *Syria,* XI (1930), p. 173-174 (dans *Les quatre campagnes de M. Pierre Montet à Byblos*) ; cf. DUSSAUD, *Chronologie des tombes de Gézer,* dans *Syria,* IX (1928), p. 138-146.

(2) *Syria,* XI (1930), p. 178.

H. Otto, dans son importante étude de 1938 sur la céramique du *moyen bronze* en Palestine [1], a adopté et appliqué une division en périodes dont la succession se réfère, très utilement, à la succession continue et très complète des étages de Tell Bêt Mirsim; notant en outre, d'époque en époque, l'apparition, le développement et le parachèvement des formes de Tell El-Yahoudiyeh, et d'autre côté la présence d'objets égyptiens inscrits, marquant des points de synchronisme avec la chaîne des documents. Ensuite de quoi il a chiffré les dates absolues. Nous présenterons, aussi fidèlement que possible, sous la forme que voici, un tableau résumé que l'auteur n'a pas construit lui-même [2].

NIVEAUX DE TELL BÊT MIRSIM	NIVEAUX DU *BRONZE*			CORRESPONDANCES DOCUMENTAIRES	DATES ABSOLUES
J	*Br. ancien III*		Formes préparatoires à celles de Tell El-Yahoudiyeh		
I, H	*Br. ancien IV* (faisant transition au *Br. moyen*)				1900 ?
G, F	(au début, formes du *Br. ancien* persistantes) *Br. moyen I*		Pleine époque des formes de Tell El-Yahoudiyeh	Tombes princières de Byblos	
				Scarabées hyksôs à Fara et Tell Adjlul	1750 ?
E	*Br. moyen II*	*a*	Parachèvement des formes de Tell El-Yahoudiyeh		1625 ?
D		*b*	Tombes «hyksôs» de Tell El-Yahoudiyeh	Scarabées hyksôs *Matibre et Sheshi* à Fara et à Tell Adjlul	1550 env.
etc.	*Br. récent*			Nouvel Empire égyptien	

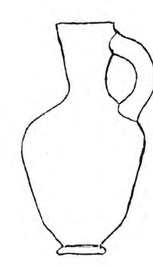
De premier coup d'œil sur ce tableau, il apparaît que les tombes de Byblos, qui entraînent avec elles la période finale de la XIIe dynastie égyptienne, sont beaucoup plus favorablement placées, du point de vue de l'organisation généralement acceptée de l'histoire du Moyen Empire, qu'il ne se trouvait dans le système archéologique de 1922. A cette époque, en effet, on

[1] H. Otto, *Studien zur Keramik der mittleren Bronzezeit in Palästina*, dans *Z. D. P. V.*, 61 (1938), p. 147-277 et pl. 2 à 24.

[2] Voir particulièrement, au mémoire précité, p. 155-157, 168-172, 263-265 du volume.

avait assigné ces tombes à la fin du *bronze moyen*, soit à la veille du Nouvel Empire, ce qui entraînait que le début du Nouvel Empire était en contact avec la fin de la XIIe dynastie ou à peu de distance : situation difficilement acceptable, nous y insistions tout à l'heure; tandis que dans le système de 1938, les tombes de Byblos remontées à la première période du *bronze moyen*, la XIIe dynastie prend place, ou paraît prendre place (et quoi qu'il soit de la chronologie absolue très incertaine), à certaine distance en amont de la fin des *Hyksôs*, ce qui est de première nécessité dans le cadre historique de notre science courante. L'espacement ainsi imposé par l'ordonnance archéologique est-il réel ou illusoire, nous pouvons essayer de le peser; nous nous assurerons au préalable, en vue de toutes sécurités, que l'archéologue de 1938 est bien dans la vérité en mettant les tombes princières au rang de son tableau où nous les voyons.

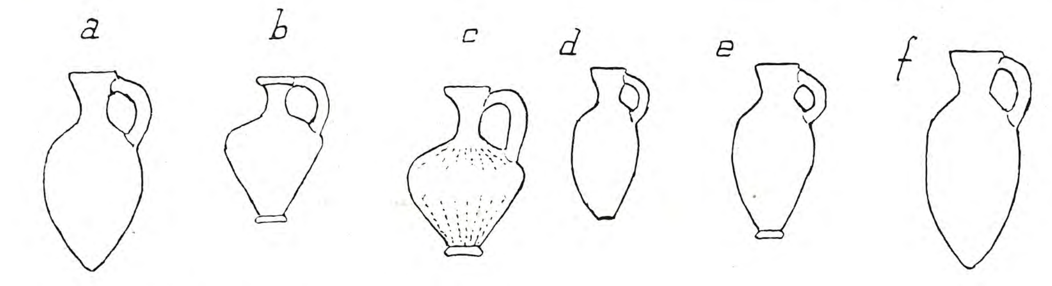
Cela paraît ne pas faire de doute. Voici, à Byblos, certaine poterie trouvée dans les tombes en grand nombre, assez caractéristique pour déceler exactement une époque, et dont Cl. Schæffer, plus tard, devait s'attacher à relever la présence à Ras Shamra pour définir ou préciser la datation des dépôts d'un niveau déterminé dans la localité. Montet décrit le type, à Byblos, comme



il suit [1] : «Petits brocs en terre cuite, à engobe rouge foncé et lustrée. Hauteur : de 0 m. 14 à 0 m. 16. Une anse haut placée. Bec pincé. Panse ronde, reposant sur un fond plat. Le tombeau I en a fourni quatre, mais le plus grand nombre a été trouvé dans le tombeau II». Le croquis ci-dessus fait voir la forme de ces petites cruches. Or, ce type de poterie est un des mieux classés des étages du *moyen bronze*. A Tell El-Yahoudiyeh, dont la

[1] Montet, *Byblos et l'Egypte*, p. 200; photo collective en magasin pl. CXVI, un spécimen pl. CXVIII (n° 800).

céramique, d'ensemble, « définit très réellement le *moyen bronze* de Palestine »[1], il se présente dans le corps et dans le développement des successions d'une famille assez vaste, dont H. Otto énonce ainsi les caractères : « Ces petites cruches de terre noire, allant jusqu'au gris-noir-brun, rarement rouge, sont en trois variétés de forme, toutes ayant en commun le col élevé, avec grosses lèvres, et l'anse de tracé robuste... La surface est souvent polie. La forme typique est celle en œuf ou en poire, sur une base plate circulaire; la hauteur variant entre 10 et 18 cm... »[2]. De ces formes typiques de Tell El-Yahoudiyeh nous donnerons une idée par les profils reproduits ci-dessous (*a*, *b*)[3]. On observe, dans de nombreux sites de l'Orient méditerranéen, la propagation de cette poterie, pleinement reconnaissable lorsqu'apparaît « la forme parachevée en œuf ou en pointe dont les premières attestations, à Tell Bêt Mirsim,



sont de G-F, arrivant au plein développement de l'usage au niveau E[4] ». De ces variétés parachevées consignons, comme exemples, les deux spécimens du *Br. moyen I* (= Tell Bêt Mirsim G-F) qu'on voit ci-contre (*d*, *e*)[5], et un autre spécimen de la forme pointue (*f*)[6] la plus répandue jusque *Br. moyen II* (Tell Bêt Mirsim E). Il ressort cependant, de la revue des collections de spécimens en classement par étages, que la variété à embase plate circulaire (*d* des croquis ci-dessus) est spéciale au *bronze moyen I* et disparaît ensuite. Cette circonstance arrête aux limites du *bronze moyen I*, ne le pouvant dépasser en descendant, les tombes de Byblos, dans lesquelles la variété à embase

(1) Otto, *loc. cit.*, p. 168.
(2) *Ibid.*, p. 168-169.
(3) *a* et *b* : Otto, *loc. cit.*, pl. 5, nos 16, 19; *c* : Petrie, *Hyksos and Israelite Cities*, pl. VII (tombe 2, n° 3; tombe 3, n° 3; tombe 407, nos 11 et 12).
(4) Otto, *loc. cit.*, p. 173.
(5) *Ibid.*, pl. 6, nos 5, 6.
(6) *Ibid.*, pl. 7, nos 17, 18, 21, etc.

plate est largement représentée, et où l'on observe en outre que les variétés en pointe ou en œuf (*c*, *e* ci-contre = *a* de Tell El-Yahoudiyeh), connues en d'autres sites dès le *Br. moyen I*, ne sont pas rencontrées encore.

La position des tombes princières ainsi assurée, il ressort du rangement archéologique que la période finale de la XIIe dynastie serait antérieure au Nouvel Empire de toute la durée du *Br. moyen II*, plus exactement, peut-être, antérieure de la durée de *Br. moyen II a*, aux *Hyksôs* des scarabées du dernier stade. Avons-nous moyen d'évaluer l'importance de cette antériorité, soit l'étendue chronologique de *Br. moyen II a*, voire du subséquent *Br. moyen II b?* Une première et bien intéressante constatation s'offre à nous dans ce domaine de chronologie et d'histoire, du fait que les mobiliers des tombeaux aux scarabées *hyksôs* de la première période, ou supposés tels (ceux de *Br. moyen II a*), participent de près encore aux caractères de l'antérieur *Br. moyen I* et même y tiennent[1]; de telle manière qu'il se manifeste, sous la main même de l'archéologue de 1938, un contact singulièrement étroit entre XIIe dynastie et *Hyksôs*. Relevons bien que cet archéologue qui range ainsi les choses, travaille dans la certitude et le respect de la chronologie admise pour l'intervalle entre XIIe et XVIIIe dynasties : cela ne le préserve point d'être contraint de faire commencer la période *hyksôs* à la fin de la XIIe dynastie, sinon au cours même de la XIIe dynastie, retrouvant ainsi l'organisation historique que Petrie avait aperçue et acceptée, nous savons comment, aux environs de 1930.

Mais dans le sens du *resserrement*, sans nul doute, il y a bien plus à chercher au tableau archéologique même. H. Otto a nettement exprimé qu'une détermination de chronologie absolue, dans le domaine où nous sommes, « ne peut être entreprise qu'en se basant sur l'Egypte », et qu'au terme aval le *Br. récent*, en parallélisme avec le Nouvel Empire, commence forcément avec la deuxième moitié du XVIe siècle; au-dessus de quoi « à partir de 1580 et en remontant, on a la position de *Br. moyen II b*... »[2]. En amont de ce point, cependant, nous tombons dans l'incertitude. Que cette section *II b*, datée par des scarabées de *Matibre* et *Sheshi* (*Pepi?*) dans des tombeaux du stade de passage de *II a* à *II b*, voie son début chiffré approximativement en

(1) *Ibid.*, p. 265. — (2) *Ibid.*, p. 263-264.

1625, cela est tout à fait vraisemblable. Mais au-dessus, « le commencement de *Br. moyen II a* est plus difficile à fixer. Ceux des tombeaux de Tell Fara et Tell Adjlul qu'on a pu dater par des *scarabées hyksôs* du stade antérieur.. [il s'agit de scarabées d'« Apophis I » et autres apparentés]... ne se réfèrent pas au plein début de *Br. moyen II a*... Ces tombeaux datés de 1700 av. J.-C. prennent donc place plus ou moins loin dans le cours même de *Br. moyen II a* dont nous pourrions mettre le début réel quelque peu après 1750 [1] ». Que penser de cette construction? Si on laisse tomber simplement, comme il paraît nécessaire, la datation en 1700 de « Apophis I » (on veut parler de Ô-ouserre Apopi) [2] sur laquelle le raisonnement chronologique est basé, il restera seulement que ce *Br. moyen II a* est étendu, vers le haut, autant qu'il est nécessaire pour qu'il s'imbrique avec la fin de la période antérieure, laquelle, fixée à la date d'Amenemhat III et Amenemhat IV, c'est-à-dire à 1800 environ, par les tombes de Byblos, est sollicitée à son extrémité haute, elle aussi, par les affinités de ses formes céramiques avec celles du *Br. ancien* [3]. Dans ce cadre chronologique, en somme, on voit les périodes intermédiaires de *Br. moyen II* étirées, surtout celle de *II a*, à la demande des deux dates égyptiennes imposées qui tiennent la chaîne à ses extrémités, la date initiale du Nouvel Empire au point bas, la date des Amenemhat de la XIIe dynastie au départ supérieur.

Il est clair tout de suite, dans ces conditions, que si l'on accepte dans le sens de nos conclusions exposées antérieurement, que la période terminale de la XIIe dynastie peut être libérée de son attache au terme de 1800 et descendue en mesure importante, la chronologie des temps *hyksôs* devient

(1) *Ibid.*, p. 265.

(2) Une datation de cet ordre, du début de la royauté *hyksôs*, est tout à fait courante dans le cadre de la chronologie « de 1904 » de la période entre XIIe et XVIIIe dynasties, jusques et y compris les travaux les plus récents sur la période, tel le mémoire de H. Stock paru en 1942 (dans *Äg. Forschungen*, Heft 12) et qu'on trouvera attentivement cité ci-avant, chap. 1, § I.

(3) Otto, *loc. cit.*, p. 265 : la date de 1800 environ, fournie par les tombes de Byblos, « ne peut cependant représenter le début de *Br. moyen I*, qui en Palestine comporte encore de très nombreuses formes de *Br. ancien*. On pourra sans doute faire remonter le commencement de *Br. moyen I* jusque vers 1900... », ayant estimé d'ailleurs que la durée totale de ce *Br. moyen I*, correspondant à l'ensemble des étages G et F de Bêt Mirsim, pourrait bien remplir une centaine d'années.

libre aussi, sur l'appui de son terme d'arrivée au Nouvel Empire; plus libre, hélas, qu'il ne serait désirable pour notre information; contemporaines des Thébains de la « XIIIe dynastie » comme nous le savons depuis longtemps, contemporaines de la moitié finale au moins de la XIIe dynastie comme il est apparu en 1930 d'abord et comme nous en avons vu la nécessité nettement aux précédentes études, les dominations *hyksôs* ne rencontrent plus aucune limitation de date du côté de la remontée. De ce fait, d'ailleurs, l'histoire des scarabées et des princes *hyksôs* n'est ni facilitée ni compliquée; cette histoire reste difficile et obscure, comme nous verrons longuement au chapitre suivant, tous les types de scarabées apparaissant ensemble, influant les uns sur les autres suivant des lignes qu'on arrive à suivre, mais employés, par les princes ou dans les divers groupes princiers, dans des conditions telles que tous ces groupes de personnages ou groupes de scarabées demeurent en voisinage très proche tous ensemble. Il nous apparaîtra, comme un résultat positif presque, que longue ou courte, la *période hyksôs* ne se prête guère à une subdivision historique, et quant à sa date initiale, nous constaterons que ses influences se manifestent, sur les scarabées en Egypte, dès la première époque de la XIIe dynastie. Mais directement, ici, cette histoire n'importe point encore. Pour l'objet considéré présentement, qui est la position de la fin de la XIIe dynastie par rapport à la XVIIIe, le fait proprement intéressant est la concordance de temps de la XIIe dynastie avec les scarabées *hyksôs* du stade dernier, ou considéré comme tel, concordance qui peut être immédiatement et assez bien saisie. Il suffira pour cela, anticipant sur les examens et classifications de scarabées qui font l'objet du chapitre ci-après, de leur emprunter quelques images, juxtaposant, par exemple, tel sobre scarabée de *Sheshi* (ou *Pepi*, que les travaux récents appellent souvent « Apophis II »), au *décor symétrique* simplifié (no 294 de nos reproductions du chapitre suivant), à un scarabée très semblable de *Khakare* Senousrit III (no 140 des reproductions), ou cet autre scarabée de *Sheshi-Pepi* (no 299), remarquable par le *décor symétrique* en tout développement qu'il porte, très rare dans son voisinage et dans son groupe, aux scarabées à beaux *décors symétriques*, en grand nombre, qu'on relève parmi ceux des Pharaons de la XIIe dynastie, Senousrit II, Senousrit III, Amenemhat III (nos 122 à 160 des reproductions, *passim*).

Il va sans dire que cette descente chronologique de la XIIe dynastie, dont nous rencontrons ici une confirmation dans l'esprit des observations de Petrie vers 1930, entraînera en déplacement identique le *Br. moyen I* généralement, de telle manière que le *Br. moyen II,* resserré dans un espace de temps beaucoup moindre, aura besoin que ses classifications soient révisées, les subdivisions *II a* et *II b,* destinées sans nul doute à être fondues en une seule, correspondant à la seule période *hyksôs* proprement dite, celle du dernier temps avant le Nouvel Empire. Quant aux stades archéologiques antérieurs à *Br. moyen I,* bien évidemment aussi, ils auront à suivre la XIIe dynastie dans son mouvement de descente, avec toutes les dates du IIIe millénaire. Il sera traité d'ensemble des remises en position chronologique du même ordre, au chapitre IV ci-après, consacré à la reconstruction de la chronologie en Egypte et en Asie.

Il y aurait à relever, sans doute, dans les dépôts funéraires d'Egypte, nombre d'autres faits de concordance de la XIIe dynastie avec des attestations de présence *hyksôs*. Un excellent exemple en est, à Tell El-Yahoudiyeh même, ce cimetière archéologiquement très homogène que nous connaissons, toutes ses tombes semblant bien à peu près contemporaines [1] et dont l'époque, déterminée par les poteries caractéristiques qui se retrouvent à Byblos dans les tombeaux I et II, se trouve ainsi être celle de la dernière partie de la XIIe dynastie. Or voici, comme on sait bien, une centaine de scarabées dont les mobiliers funéraires sont parsemés [2], purement *hyksôs* pour la plupart, quatre parmi eux portant des noms royaux *hyksôs* ou « XVIIe dynastie » *Khian, Oouserre, Merneferre* et *Skhaenre,* des types ordinaires de ces princes [3]. Si la datation de la XIIe dynastie est assurée, comme il semble, pour cette nécropole dont l'assignation *hyksôs* est plus certaine encore, nous y devrons trouver une confirmation remarquable de la concordance chronologique des époques. On n'oubliera point, au surplus, que Griffith jadis avait recueilli, à Tell El-Yahoudiyeh, une cinquantaine de scarabées des mêmes caractères *hyksôs,* provenant très vraisemblablement du même cimetière [4], et parmi lesquels figurent un

[1] Voir Otto, *loc. cit.*, p. 171-172, assignant à cette nécropole la date de *Br. moyen II b.*

[2] Petrie, *Hyksos and Israelite Cities* (1906), pl. IV A et IX, scarabées 109 à 189 ; cf. pl. VII, mobiliers des tombes 2, 3, 407.

[3] Petrie, *ibid.*, nos 116, 124, 143, 144.

[4] Griffith, *The Antiquities of Tell el Yahudiyeh* (1890), pl. X.

Kheperkare (Senousrit I) et un *Nubkare* (Amenemhat II) [1]. La rencontre, qui en rigueur archéologique ne prouverait rien par elle-même, est intéressante en raison des conditions générales dont nous avons préalablement connaissance dans cette place.

II

RAS SHAMRA

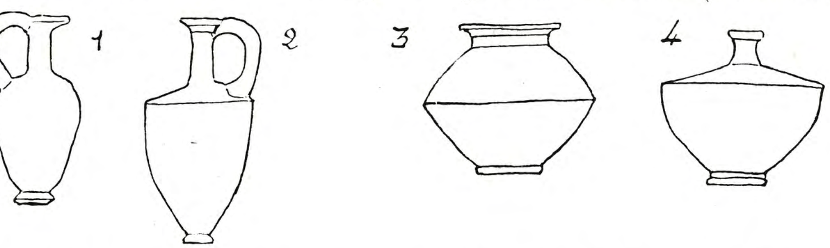
A Ras Shamra, dont les fouilles ont donné lieu aux rapports publiés annuellement par Cl. F. A. Schæffer de 1929 à 1939, les dépôts funéraires des divers cimetières explorés et des organisations funéraires sous maisons se sont prêtés à la délimitation de trois *niveaux* archéologiques, dont le médian, le *niveau II* à partir de la surface, est celui de cette période que les archéologues, naguère, suivant les écoles, appelaient le *cananéen ancien* ou le *cananéen moyen* (2000 à 1600 environ dans la chronologie couramment admise), correspondant, comme nous savons aussi, à l'ensemble des étages du *Bronze moyen* de la classification aujourd'hui préférée. Les dépôts de ce *niveau II* sont contemporains archéologiquement des tombes princières de Byblos datées des Amenemhat de la fin de la XIIe dynastie, et référés au temps de la XIIe dynastie de manière plus positive et précise par la rencontre d'une particulière poterie crétoise qui paraît à certain moment de cette XIIe dynastie en Egypte même. Or, quelques-uns de ces dépôts de date ainsi déterminée possédaient aussi des *scarabées hyksôs* caractéristiques. Telle est la situation dont nous allons relever les témoignages dans un certain nombre des tombes de l'époque intéressée dans ce cercle.

Cimetière sur l'acropole du tell. Le *niveau II,* à cette place [2], comporte trois couches de tombeaux superposées, de l'une à l'autre desquelles le mobilier

[1] Est surtout remarquable le scarabée de Senousrit I (pl. X, n° 1), avec le cartouche *Kheperkare* dans un entourage en dessin *spiraloïde de trait interrompu* très habituel à cette époque ; ce beau scarabée, au Br. Mus., plusieurs fois reproduit depuis l'acquisition, est le n° 113 de nos dessins au chapitre III ci-après.

[2] *Syria,* XIII (1932), p. 16 et suiv.

céramique reste tout à fait sans changement [1]. On relève, parmi les modèles, celui du cruchon droit à anse haute, à panse ovoïde sur une embase circulaire de petit diamètre, le bec pincé (1 des croquis ci-dessous), le galbe un peu plus élancé généralement que celui des similaires des tombes I et II de Byblos, mais les objets, de part et d'autre, assez semblables [2] pour que la corrélation des deux gisements en soit démontrée. En même temps, voici paraître une variante du type que Byblos ne possède pas, le profil de la panse nettement brisé à angle saillant à l'épaule (2 des croquis [3]). Dans le niveau où nous sommes, à Ras Shamra, on a un courant usage de ce modelage en *profil brisé,* comme le font voir d'abord, dans les tombes de ce cimetière, d'intéressantes petites marmites du galbe représenté ci-contre (3 des croquis),



en deux surfaces pseudo-coniques assemblées par la base et légèrement bombées l'une et l'autre comme en souvenir de la courbure continue du profil d'autres vases extrêmement semblables et qu'on trouve dans les mêmes tombeaux [4]. Ces deux types au *profil brisé,* la marmite (3) et la petite cruche (2), se retrouvent ensemble, en nombre l'un et l'autre et de la même manière, dans une tombe importante que nous enregistrerons plus loin [5], située archéologiquement au stade final du *niveau II.* Cela accuse la date, au contact du *niveau I,* de ces factures en *profil brisé,* évidemment inspirées et

[1] Types de poteries : *ibid.,* fig. 12, p. 18 et pl. XII, 3.

[2] Similitudes et communs caractères *moyen bronze* des poteries de ce type dans tous les lieux de leur rencontre en Palestine : *ibid.,* p. 17.

[3] Forme approchée par certaine variété des cruchons *en poire* sur base plate de Tell El-Yahoudiyeh — voir notamment le type *b* de nos croquis au précédent paragraphe, et les cruches basses du modèle de Petrie, *Hyksos and Isr. Cities,* pl. VII (tombeau 3, n° 22, tombeau 407, n° 12, etc.) — mais jamais réalisée pleinement à Tell El-Yahoudiyeh même.

[4] Types des n°s 1, 2, 3 de la figure 12 précitée dans le mémoire de *Syria,* XIII.

[5] Voir *Syria,* XVII (1936), fig. 16, p. 127.

copiées des formes de récipients en métal à surfaces en intersection, et cela est intéressant parce que les types intéressés se continuent dans ceux en *profil brisé,* très analogues, dont on constate la grande extension au *bronze récent* (XVe siècle et ensuite), particulièrement certain type de belles jarres peintes [1]. Mais qu'en réalité ce galbe en arête saillante soit déjà acquis antérieurement, cela est souligné par la rencontre d'une petite jarre de profil semblable à Byblos même dans le mobilier des tombes royales (4 des croquis ci-haut) [2]. Il paraît bien que la similitude des formes vient à l'appui de la concordance générale des tombes de Byblos et du site de Ras Shamra en son *niveau II.*

Or, le *niveau* ainsi placé a livré plusieurs scarabées *hyksôs* dont nous reproduisons ci-contre les deux plus caractéristiques [3] (le premier est un *Anra*





au faux cartouche, inspiré dans sa composition du *décor symétrique* que possèdent d'autres *Anra* en grand nombre, voir les numéros 88 à 92 de nos reproductions de scarabées au chapitre III ci-après). Le scarabée *Anra* est sorti de la tombe 83, à l'étage supérieur du niveau, ce qui, donné d'autre part l'assignation au temps de la XIIe dynastie — outre la considération archéologique dont nous avons exposé les termes, on trouve à noter, en confirmation, la rencontre d'une statue égyptienne de la XIIe dynastie dans les limites du niveau — met Schæffer en position justifiée pour conclure [4] : « Les couches inférieures du deuxième niveau de Ras Shamra seraient donc contemporaines des XIIe et XIIIe dynasties égyptiennes, soit en chiffres des XXe, XIXe, XVIIIe et XVIIe siècles av. J.-C., les couches supérieures de l'époque des Hyksôs... ». La chronologie surprend un peu tout d'abord; pourquoi donc Schæffer fait-il remonter le départ de la période au XXe siècle, alors que la

[1] *Syria,* XIX (1938), fig. 11, 2 B, p. 210 = fig. 15, p. 216; pl. XXV, 4 = fig. 36, P, p. 244. Cf., pour *profil brisé* très net, les pyxides peintes qu'on voit aux mêmes figures.

[2] Montet, *Byblos et l'Egypte,* pl. CXIX, n° 793 (de la tombe II).

[3] *Syria,* XIII (1932), pl. XI, 2 et 3.

[4] *Ibid.,* p. 19.

concordance avec les tombes de Byblos impose seulement la date des derniers Amenemhat de la XIIe dynastie, c'est-à-dire les abords de l'an 1800 (en chronologie couramment acceptée)? C'est que le fouilleur a des raisons, qu'il devait considérer ultérieurement encore, de penser que « le début du deuxième niveau doit être légèrement antérieur au commencement de la XIIe dynastie » (1), ce qui le conduit, comme on voit, jusqu'en amont du terme de 2000. En logique, dès lors, et la XIIe dynastie largement distante des *Hyksôs* et de la XVIIIe dynastie dans le tableau de la chronologie courante, il aboutit à cette longue durée de quatre siècles ou davantage, comme domaine dans le temps de son *deuxième niveau*. Mais ce *niveau II* de Ras Shamra ne correspond-il pas à la totalité de la durée du *bronze moyen*, qu'on chiffre justement, en général, de 2000 à 1600? Tout cela concorde, et s'insère bien dans les cadres numériques de la chronologie égyptienne de notre siècle.

Pour nous, qui pensons savoir que XIIe dynastie et *Hyksôs* sont concomitants pour une importante partie des durées, il est bien clair que la rencontre de scarabées hyksôs avec des poteries du type de Byblos, dans un même lit archéologique, est très naturelle, et n'impose point au *niveau II* de Ras Shamra d'être étiré, dans le temps, en mesure quelconque.

Observons seulement que dans le cimetière de l'acropole où sont faites les notations qu'on vient de voir, il nous manque, pour la précision, la connaissance exacte du mobilier de telle ou telle tombe bien définie ayant livré des scarabées hyksôs; nous allons être plus complètement informés, en cas semblables, dans certains autres des quartiers funéraires de la place.

Cimetière au pied du tell. Cimetière du *niveau II;* types céramiques parmi lesquels sont abondamment représentés le cruchon de Byblos, à embase et bord rond, sans peinture, et le modèle très semblable, à bec pincé et décor peint (2), dont certains spécimens sont cités par H. Otto comme répondant au type de Tell El-Yahoudiyeh parfaitement (3). On retrouve ici, comme on voit, la concurrence des références à l'époque *hyksôs* (mais il n'y a point de scarabées) et des références à la date de la XIIe dynastie, ces dernières

(1) *Syria,* XVII (1936), p. 132. — (2) *Syria,* XIV (1933), fig. 10, p. 111, nos 5, 7, 10, etc. — (3) Otto, *loc. cit.,* p. 170.

appuyées par la rencontre sur la place, ultérieurement, d'« une tasse du *minoen moyen II* à paroi mince *en coquille d'œuf,* certainement de Crète » (1), ces poteries du type de Kamarès, et analogues, nettement datées en Egypte, comme il sera rappelé ci-après à propos de l'observation meilleure et plus précise d'une rencontre à Ras Shamra dans la tombe XXXVI.

Le fouilleur de Ras Shamra, au stade de son exploration de ce cimetière, ne commencerait-il point de sentir l'antinomie des datations archéologiques sur ces bases? Il écrit ici (2) : « L'association de vases analogues trouvés en Syrie, en Palestine et en Egypte avec des objets des XIIe et XIIIe dynasties indique les xxe-xviie siècles. Cependant, nous placerions les tombes jusqu'ici fouillées dans cette nécropole plutôt à la fin qu'au début de cette période, sans vouloir exclure la possibilité que quelques-unes descendent même jusqu'à l'époque des Hyksôs et au début de la XVIIIe dynastie ». On croit comprendre que cette image chronologique trop large de son *deuxième niveau* n'est pas sans lui donner quelque gêne.

Chantier sud de la ville (*Rapport de* 1936). Voici, au-dessous de constructions d'habitation de l'époque suivante (N. E. égyptien, xve siècle), un dépôt funéraire complexe comprenant une tombe, de dernier stade, recouvrant les dépôts bouleversés et rejetés en place d'une tombe antérieure (3). Les types de poteries sont identiques à peu de choses près d'un étage à l'autre; la tombe détruite et celle qui la recouvre, approximativement de la même époque, se placent, comme Schæffer le détermine, sur la lisière haute — c'est-à-dire chronologiquement à la fin — du *niveau II* de Ras Shamra. Très abondants y sont les cruchons à panse ovoïde sur embase, du type de Byblos, avec ceux non moins connus de galbe allongé et pointus en bas (type de *a* et *f* aux croquis de notre précédent paragraphe), et d'autres piriformes sur embase se référant aux modèles de Tell El-Yahoudiyeh particulièrement (4). On

(1) *Syria,* XVII (1936), p. 144; cf. *Ugaritica,* 1939, p. 22.

(2) *Syria,* XIV (1933), p. 111.

(3) *Syria,* XVII (1936), p. 120-122; fig. 16, p. 127, types céramiques de la tombe dernière; fig. 18, p. 131, types céramiques du dépôt sous-jacent.

(4) Ces piriformes sur embase : fig. 16 précitée E, M; fig. 18, D, au décor en pointillé, que H. Otto (*loc. cit.,* p. 170, no 1) cite en exemple de type Tell El-Yahoudiyeh parfait.

remarque que le cruchon ovoïde sur embase et à arête saillante (type de 2 ci-avant, aux croquis du cimetière sur l'acropole), inconnu à Byblos, n'est pas rencontré non plus dans la tombe ancienne bouleversée et paraît seulement dans celle du stade haut [1]. Y aurait-il lieu d'essayer, d'après cela, de discriminer un étage « Byblos » XIIe dynastie, et un étage « Tell El-Yahoudiyeh » qui serait *hyksôs?* Les deux divisions n'en resteraient pas moins étroitement serrées ensemble.

Tombes sous maisons, dans un quartier de la ville au pied de l'acropole. Les caveaux de cette importante série ne sont point d'un quartier de cimetière oublié et recouvert par la ville à un stade d'extension ultérieure. Chaque tombe fait partie intégrante, en structure, de la maison qui la recouvre; elle était organisée, dès le premier moment, pour recevoir les corps des occupants de l'habitation. Ces tombes ont fait leur office pour les générations successives durant une période assez longue, commençant au *IIe niveau* et se poursuivant au *Ier niveau,* et les dépôts de mobilier s'y présentent, généralement, en leurs couches naturelles qui se superposent. Dans quelques cas, le caveau a été débarrassé à un moment donné pour les besoins de l'occupation consécutive, tout le mobilier ancien relégué dans un puits creusé, à cet effet, dans un coin de la tombe même.

Caveau XXXVI [2]. Tombe sous maison, avec puits dans le sous-sol de la tombe, où furent rassemblés les objets et vestiges du mobilier du premier stade. Les types céramiques de la *tombe* [3] se réfèrent au *bronze récent* (XVe-XIVe siècles, stade mycénien, *bilbils,* etc.). L'âge précédent, dans le *puits,* est représenté par des types céramiques [4] qui comportent le cruchon de Byblos, ovoïde sur embase plate, et le cruchon similaire à panse en *profil brisé* ou arête saillante, dont sont rencontrés deux beaux spécimens, l'un peint rouge et noir sur engobe chamois poli, l'autre rouge lustré sans peinture [5]. Les

[1] Fig. 16 précitée, J, cf. E.
[2] *Syria,* XIX (1938), p. 199-205.
[3] *Ibid.,* fig. 5, p. 202; cf. p. 201.
[4] *Ibid.,* fig. 6, p. 204; cf. p. 203.
[5] *Ibid.,* fig. 6 précitée, E, F, dessins au trait, et *Syria,* XVIII (1937), fig. 15, p. 150, photos. Les mêmes clichés au trait et photo dans *Ugaritica,* 1939, fig. 47, p. 59 et fig. 48, p. 60.

poteries de cette forme et de cette facture caractérisent l'*époque hyksôs,* comme le rappelle Schæffer encore une fois, et comme la position historique en est confirmée évidemment, dans le cas présent, par cette circonstance que les objets dans le puits ne peuvent être antérieurs que de peu à ceux de la tombe supérieure, qui est du Nouvel Empire; de telle sorte que le mobilier dans le puits doit appartenir à l'étage final du *bronze moyen,* ou *niveau II* de Ras Shamra. Nous retrouvons, ici, avec la netteté toute nouvelle de la rencontre dans un même dépôt, la juxtaposition archéologique de l'époque *hyksôs* avec celle des tombes princières de Byblos, c'est-à-dire du stade final de la XIIe dynastie.

Et par fortune, voici cette dernière date de la XIIe dynastie accusée en outre, dans le cas présent, par la très importante attestation d'un beau tesson de poterie *Kamarès,* peinte en rouge et blanc [1], qui gisait dans le puits au contact des deux cruches à l'arête saillante. Schæffer s'est fait confirmer par A. Evans que ce fragment de tasse, peinte sur engobe brun foncé à reflet métallique, à paroi extrêmement mince (en *coquille d'œuf*) et du meilleur style de *Kamarès,* était effectivement de cette poterie (du *minoen moyen II a* de la classification), bien datée en Egypte, comme on sait, par ses rencontres chez Senousrit II et auprès d'Amenemhat III [2]. Comment accorder tout cela avec la datation *hyksôs* que la poterie du dépôt fait ressortir généralement?

Bien plus vivement que par la présence dans le puits des cruches du type de Byblos, dont il semble ici méconnaître les caractères [3], le fouilleur de Ras Shamra est mis en alerte par le fragment de *Kamarès,* dont la rencontre à cette place « pose un problème chronologique », nous donnant lieu de penser que peut-être la céramique crétoise de ce type sera restée en usage

[1] Photo, *Syria,* XVIII (1937), fig. 16, p. 151, et *Ugaritica,* 1939, fig. 43, p. 55.
[2] Voir Meyer, *Gesch. d. Alt.,* I, II (2e éd., 1909), § 291, 518, cf. 508, 514.
[3] Schæffer, qui ne se résout pas à assigner le dépôt au temps des Hyksôs même, exprime cependant que ses poteries ne semblent pas pouvoir être plus anciennes que la XIIIe dynastie, soit le XVIIIe siècle (*Syria,* XIX, 1938, p. 247); la position de cette limite amont permet, toutefois, de s'approcher notablement du temps de la XIIe dynastie, toujours supposée finir au XIXe siècle, et de trouver ainsi très réduite, à un siècle peut-être, la discordance chronologique qui ressort de la présence du fragment de *Kamarès.* Voir d'ailleurs la citation même de Schæffer à la note suivante.

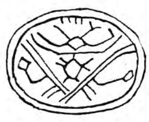
jusqu'à l'époque qu'on trouve assignée au dépôt du puits d'autre part [1]. Que l'écart soit d'un siècle environ, comme pense Schæffer, de deux siècles ou davantage, plus probablement, si le dépôt doit être situé aux temps *hyksôs* mêmes (voir dernières notes ci-dessous), l'idée d'une rémanence de la poterie de Kamarès, dans la mesure correspondante, se présente comme un expédient de fortune, peu conforme aux conditions probables des choses. Et l'on jugera de même de l'autre explication à laquelle on voit s'arrêter du Mesnil du Buisson, en dernier lieu, pour résoudre la contradiction chronologique [2] : « Le fragment de tasse crétoise du M. M. II, si vraiment sa date ne peut être mise en doute, serait tombé ici accidentellement; le fait ne serait pas sans exemple dans la pratique des fouilles». Est tombé d'où, le fragment? Certainement point du gisement supérieur de la tombe XXXVI, dont la date est du Nouvel Empire.

Il paraîtra beaucoup plus naturel que dans ce puits du sous-sol de la tombe le *Kamarès* décèle réellement, en accord d'ailleurs avec les poteries du type de Byblos, la date de fin XII[e] dynastie. Et comme nous le disions tout à l'heure, à cette datation s'en juxtapose une autre, plus tardive de deux siècles dans le cadre de la chronologie acceptée. Le même désaccord des indications va se manifester dans plusieurs des gisements funéraires du groupe où nous sommes, la date *hyksôs* positivement accusée, en quelques cas, par les scarabées.

(1) *Syria,* XIX (1938), p. 203; plus loin, p. 247 : « Le fragment de tasse de Kamarès retiré du puits sous le sol de la tombe XXXVI remonterait, d'après Sir Arthur Evans, au temps de Senousrit II. Cependant, à en juger d'après l'état actuel de notre information, les vases qui l'accompagnent ne semblent pas pouvoir être plus anciens que l'époque de la XIII[e] dynastie. Peut-être faut-il envisager la possibilité que la céramique crétoise du M. M. II *a,* du type *egg-shell,* était restée en usage jusqu'au xviii[e] siècle... ». Et encore *Syria,* XX (1939), p. 279-280, à propos d'une tasse intacte de beau *Kamarès* (décrite dans *Ugaritica,* 1939, p. 22) : « Cette fameuse céramique, attribuée au temps de la XII[e] dynastie égyptienne, était restée en usage à Ras Shamra jusqu'au xviii[e] siècle avant notre ère, ce qui équivaut à un abaissement d'un siècle environ de la date proposée pour la fin du Minoen Moyen II... ». Remarquons bien que cette date du xviii[e] siècle, pour le dépôt du puits de XXXVI, est en quelque sorte *tirée* dans le sens de la remontée (voir note précédente), et que si l'on restitue le site à l'époque *hyksôs,* soit aux xvii[e]-xvi[e] siècles, c'est à deux siècles au moins, non à un seul, qu'il faudra évaluer, dans le cadre de la chronologie, le temps du maintien de la poterie de *Kamarès* après la XII[e] dynastie.

(2) Du Mesnil du Buisson dans *Mél. Asiatiques,* 1940-1941, p. 155.

Caveau LIII [1]. Tombe sous maison, grand caveau où se superposent les couches de trois utilisations successives, quantité énorme de vaisselle. La *couche supérieure* [2] est du *bronze récent* (xv[e] siècle et plus tard), avec notamment de beaux vases *mycéniens* peints, dont une jarre à *profil brisé* [3] déjà citée ci-avant, et un scarabée portant le nom d'Amenhotep III, qui confirme la datation [4]. La *couche moyenne* [5] a les formes caractéristiques du xv[e] siècle. La *couche inférieure* [6], de la fin du *niveau II* (= fin du *bronze moyen*), est datée par ses nombreux cruchons du type *de Byblos* à panse ovoïde sur embase (avec d'autres de tous les modèles de Tell El-Yahoudiyeh), et, non moins



nettement, par deux scarabées *hyksôs,* reproduits ci-contre [7]. Association ici, *dans une même tombe,* des scarabées *hyksôs* avec la poterie de Byblos du temps des derniers rois Amenemhat.

Caveau LIV [8]. Tombe sous maison, conservant les couches de deux stades d'utilisation. La *couche supérieure* [9] a les types caractéristiques du *niveau I* à son début (xv[e] siècle), avec des vases peints et certaines formes intéressantes faisant liaison avec la fin du *niveau II,* telles les petites cruches droites à panse ovoïde et bec pincé [10], qui ne diffèrent de celles du type de *Byblos* que par leur assiette sur base simplement aplatie au lieu de la base annulaire rapportée et de profil saillant. La *couche inférieure* [11] est du *niveau II,* notamment de sa fin, comportant en prédominance « le flacon en terre noirâtre ou brunâtre à surface polie, à pied en forme de bouton ou de rondelle plate», qui se trouve « en quantité depuis la Syrie jusqu'en Palestine où il

(1) *Syria,* XIX (1938), p. 205-213.

(2) Types céramiques : *ibid.,* fig. 11, p. 210.

(3) *Ibid.,* fig. 11 précitée, ZB = fig. 15, p. 216.

(4) *Ibid.,* fig. 14, p. 215 = *Ugaritica,* fig. 59, p. 70, scarabée n° 9441.

(5) *Syria,* XIX (1938), fig. 12, p. 212.

(6) Types céramiques : *ibid.,* fig. 13, p. 214 (cf. p. 213) = *Ugaritica,* fig. 72, p. 80.

(7) *Syria,* XIX (1938), fig. 14, p. 215 = *Ugaritica,* fig. 59, p. 70, scarabées n[os] 9440, 9443.

(8) *Syria,* XIX (1938), p. 213-222.

(9) *Ibid.,* fig. 19, p. 223, fig. 21, p. 226, cf. phot. fig. 20, p. 225 et p. 216-218.

(10) *Ibid.,* fig. 21 précitée, B, C.

(11) *Ibid.,* fig. 22, p. 227, cf. phot. fig. 20, p. 225 et p. 220-221.

caractérise les tombes de l'époque hyksôs... »[1], à côté de quoi sont des cruchons allongés pointus à la base (type *f* de nos reproductions au précédent paragraphe) et d'autres à profil allongé sur base en rondelle[2], que le fouilleur signale comme particulièrement comparables aux petits brocs de Byblos.

Dans la couche du *niveau II* de ce tombeau s'accusent donc, toujours de la même manière (et bien que l'attestation des scarabées hyksôs y fasse défaut) l'identité du stade *de Byblos,* fin de la XIIe dynastie, et du stade *hyksôs* de Tell El-Yahoudiyeh, ainsi que le proche voisinage de cette époque avec le début du Nouvel Empire.

Caveaux LV et LVI[3]. Tombes sous maisons, analogues aux précédentes, mais utilisées seulement à leur époque la plus ancienne : toute la poterie est de la fin du *niveau II,* et les types caractéristiques de l'époque hyksôs y dominent. Nous n'y trouvons aucune information supplémentaire.

Caveau LVII[4]. Tombe sous maison, avec un mobilier très riche se répartissant en deux couches, de manière très semblable à ce qu'on trouve dans LIII et LIV. La *couche supérieure* est du *niveau I* (beaux vases peints, notamment pyxides à corps cylindrique et jarres à *profil brisé*[5]), à son début d'après plusieurs types faisant liaison avec la fin du *niveau II* (cf. LIV). La *couche inférieure,* de cette dernière époque, a livré un scarabée *hyksôs,* au décor reproduit ci-contre[6], extrêmement semblable à l'un des deux scarabées,

(1) *Ibid.,* fig. 22 précitée, B, C, D, E; E = phot. fig. 20 précitée, n° 2; B-C sont des piriformes typiques de Tell El-Yahoudiyeh (type *b* de nos reproductions au précédent paragraphe).

(2) *Ibid.,* fig. 22 précitée, A = phot. fig. 20, n° 1.

(3) *Ibid.,* p. 222-226 et fig. 26, p. 231, pour LV; p. 227-242 et fig. 31, p. 237 = *Ugaritica,* fig. 62, p. 73, pour LVI.

(4) *Syria,* XIX (1938), p. 242-246, fig. 35, p. 243 et fig. 36, p. 245, photos pl. XXIV, XXV et fig. 38, p. 249. Les mêmes clichés dans *Ugaritica,* fig. 50, p. 62 et fig. 53, p. 64, photos fig. 55, p. 66.

(5) *Syria,* XIX (1938), fig. 36 précitée, N, O = pl. XXV, 1 et 2 = *Ugaritica,* fig. 54, p. 65; *Syria, loc. cit.,* fig. 36 précitée, P = pl. XXV, 4.

(6) *Syria,* même vol., fig. 14, p. 215 = *Ugaritica,* fig. 59, p. 70, scarabée n° 9871.

reproduits ci-avant, trouvés dans la couche du même niveau du cimetière sur l'acropole; dans le mobilier de cette *couche inférieure* figurent des poteries typiques *de Tell El-Yahoudiyeh,* telle une jolie cruche droite portant un décor



géométrique au pointillé, de modèle connu[1], avec nombre de ces cruchons ovoïdes sans décor dont le type est celui des tombes royales de Byblos. Ici, comme dans la tombe LIII, on relève l'association du scarabée *hyksôs* avec ces diverses poteries qui sont du temps final de la XIIe dynastie.

III

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

Les tombes princières de Byblos, datées en précision d'Amenemhat III et Amenemhat IV, se réfèrent par les types de leur mobilier céramique aux collections de Tell El-Yahoudiyeh, dont la période, définie par les scarabées *hyksôs* en grand nombre dans ce cimetière, est d'ensemble celle des *Hyksôs* même. La même concomitance des *Hyksôs* et de la XIIe dynastie, d'après les poteries bien situées des mêmes types, s'observe à Ras Shamra, dans le cimetière sur l'acropole et dans le groupe des tombes sous maisons, au pied du tell, dans lesquelles on sépare les couches de plusieurs stades d'utilisation, la couche la plus ancienne, qui est celle du *niveau II* de Ras Shamra, comprenant l'époque *de Byblos,* en fin de ce *niveau II,* et correspondant d'ensemble à *Tell El-Yahoudiyeh.* La datation *hyksôs,* à cette place, est particulièrement bien accusée dans les tombes LIII et LVII, dont la couche ancienne a livré des scarabées *hyksôs.* Dans tout le groupe de ces tombes sous maisons, en outre, la fréquente continuité des dépôts du *niveau II,* qui finit avec les *Hyksôs,* au *niveau I* qui commence avec le Nouvel Empire égyptien, fait ressortir

(1) *Syria,* même vol., fig. 36 précitée, H.

la position de voisinage de l'époque *de Byblos,* soit XIIe dynastie, avec ce début du Nouvel Empire.

On aperçoit cependant, dans cette période finale du *niveau II* de Ras Shamra, la distinction de deux stades, différenciés par l'apparition, aux poteries du dernier en date, des profils *brisés* ou à *arête saillante,* dont *Byblos* n'a encore que de rares expériences, et par l'évolution de certaines formes de la petite cruche *de Byblos,* qui vient à perdre son embase annulaire, remplacée par une simple base aplatie qui tend à la forme pointue en ogive (voir *chantier sud* de Ras Shamra). Les deux époques peuvent être ainsi définies :

a) *Byblos* (= fin XIIe dynastie), inclus dans la période de Tell El-Yahoudiyeh;

b) *Tell El-Yahoudiyeh* propre, ou *hyksôs* autonome, postérieur à XIIe dynastie; les deux temps sont en contact et très liés, leur ensemble correspondant à la *fin du niveau II* de Ras Shamra. Dans le cadre de la classification archéologique générale dont nous avons mis le tableau sous nos yeux ci-avant (§ I de ce chapitre), on lit directement que *Byblos* (= fin XIIe dynastie) est à la *fin* de *Br. moyen I,* le moment subséquent des *Hyksôs postérieurs à XIIe dynastie* recouvrant l'ensemble de *Br. moyen II,* sans doute à resserrer, nous l'avons dit, en une période non subdivisée et tout à fait brève.

Quant à la datation de la deuxième moitié de la XIIe dynastie, pour cette fin du *niveau II* de Ras Shamra, elle est confirmée, d'accord avec l'indication des tombeaux de Byblos, par la rencontre à Ras Shamra même de plusieurs pièces de la poterie de *Kamarès* (temps de Senousrit II-Amenemhat III), au niveau considéré, dans le cimetière au pied du tell et surtout dans la tombe sous maison XXXVI. La superposition des couches, dans cette dernière tombe, fait toucher directement que le temps de *Kamarès,* soit la période finale de la XIIe dynastie, est au proche voisinage du début du Nouvel Empire.

Ces diverses assignations *XIIe dynastie,* dans des tombes d'époque *hyksôs* caractérisée, font ressortir des conclusions d'histoire et de chronologie qui chez nous sont acceptées d'avance, mais paraîtront inadmissibles à tous ceux qui voudront tenir à l'organisation historique courante avec son intervalle de deux siècles entre XIIe et XVIIIe dynasties. Pour échapper à la nécessité

de ces conclusions, cependant, il n'est d'autre ressource que de récuser la valeur des références archéologiques susdites à la XIIe dynastie, considérant que les caractères des objets témoins auront pu se conserver sans changement durant deux ou trois siècles, du stade final de la XIIe dynastie à la fin des temps *hyksôs,* et se rencontrer, aussi bien qu'à la veille du Nouvel Empire, chez des rois Senousrit ou Amenemhat d'une époque en telle mesure antérieure.

Cela serait plausible en rigueur. L'indication de position fournie par des rencontres archéologiques est toujours plus ou moins imprécise, et souvent assez souple pour ne point imposer de choix entre interprétations historiques extrêmement diverses. Il n'en faut pas moins chercher, devant deux systèmes proposés, si visiblement l'un n'est pas moins probable et moins soutenable que l'autre. Dans le cas présent, il s'offre à nous cette observation que, si XIIe dynastie et fin du Moyen Empire sont bien séparés par un intervalle de deux siècles, il faudra que la remarquable immobilité des types techniques et artistiques au long de la période ait été la règle, de manière singulièrement uniforme, dans plusieurs domaines. C'est le lieu de rappeler le fait, noté depuis longtemps, des scarabées *hyksôs* pour le service et aux noms des rois de la XIIe dynastie; parallèlement à cela nous connaissons maintenant une poterie commune, de courant usage chez les derniers Amenemhat et, toute pareille, dans le monde *hyksôs* de Tell El-Yahoudiyeh et chez les *Hyksôs* du stade ultime à Ras Shamra; plus remarquablement encore, dans les tombes des ces derniers, des échantillons de ce beau *Kamarès* qui au milieu de la XIIe dynastie arrivait déjà en Egypte. Poterie de *Kamarès,* poterie du type *de Byblos* et scarabées des types *hyksôs* seront-ils restés immuables ainsi, de concert, durant plusieurs siècles? Pareille concordance dans la fixité embrassant des phénomènes très indépendants, très éloignés les uns des autres, serait extrêmement surprenante.

Il sera beaucoup plus simple, plus conforme à une condition naturelle des faits archéologiques et de l'évolution de tous objets, d'accepter que *XIIe dynastie* et *Hyksôs* sont contemporains, que leurs temps pour le moins se touchent ou se recouvrent pour partie. On ne verra point là de démonstration nouvelle de la situation historique qui nous est apparue, ci-avant, en conclusion des discussions documentaires; même point n'en aurons-nous

une vérification, au sens positif et logique; point autre chose que la constatation de ce fait, que notre reconstruction de l'histoire ne voit se présenter contre elle aucune objection ressortant des rencontres archéologiques, lesquelles, tout au contraire, difficiles à expliquer dans le cadre historique accepté jusqu'à présent, se montrent en accord de manière parfaite avec la situation différente que nous avons établie. Il y a là une sorte de consentement, que l'archéologie délivre aux résultats de la discussion historique. Cela est intéressant et non sans valeur sans doute, considérant d'ailleurs que l'archéologie, bien probablement et sauf imprévu dans le cas des présents problèmes, ne se verra point en mesure d'apporter au travail de l'histoire une contribution plus active.

Que pourrions-nous espérer de la rencontre archéologique, en effet, qui donne aux conditions nouvelles de notre histoire le bénéfice d'une vérification faisant démonstration positive? Il faudrait que, dans le mobilier d'une seule tombe, il y eût des objets certainement datés de la XIIe dynastie, avec des objets certainement datés des « Hyksôs », à peu de distance du Nouvel Empire. Mais dans l'ordre de ces derniers, une assignation de position précise sera toujours difficile (sauf information imprévue), tout fait archéologique et même tout nom de personne de la *période hyksôs* restant jusqu'à nouvel ordre flottant, dans l'histoire non construite encore des *Hyksôs,* de la plus dangereuse manière.

Supposons — cela serait intéressant déjà — que dans les tombes de Byblos bien datées d'Amenemhat III et Amenemhat IV, des scarabées *hyksôs* eussent été recueillis, comme à Tell El-Yahoudiyeh et dans les dépôts funéraires du *IIe niveau* de Ras Shamra. Ne pourrait-on alléguer que les scarabées des types *hyksôs* peuvent fort bien avoir été en usage dès la XIIe dynastie et être restés pareils jusqu'à la veille de la XVIIIe dynastie, rappelant, à l'appui, que justement nous savons bien, de date ancienne, que pour les Pharaons de la XIIe dynastie on faisait déjà des scarabées « hyksôs » ?

On imagine la possibilité de rencontres plus précises, d'association dans une sépulture d'objets royaux de la XIIe dynastie et d'objets de quelqu'un des princes hyksôs que nous connaissons, par exemple. Cela non plus ne serait significatif et probant forcément et en toutes circonstances. On imagine aussi, cependant, la découverte de quelque monument sur lequel seraient

associés, en indication positive, proprement irréfutable, les mentions d'un roi Senousrit ou Amenemhat, et de quelque Apopi, Khian ou autre des royautés de la Basse-Egypte : juxtaposition et collaboration qui, dans l'état de division paisible et acceptée où nous avons bien cru voir le pays au temps de la XIIe dynastie, ne seraient pas plus surprenantes que les associations, dont nous avons commenté les témoignages, d'Amenemhat III avec certain *Neferkare* qui a rang pharaonique en Haute-Egypte, ou de *Sekhemre-Khoutaoui* Amenemhat-Sebekhotep, sur un monument de Tanis, avec ce petit roi *Aouibre* Hor qui fut d'autre part l'associé de Senousrit III, puis d'Amenemhat III. N'espérons ni n'attendons, toutefois, la manifestation de telles mentions côte à côte d'une royauté *hyksôs* et de la grande royauté de la Moyenne-Egypte; et gardons-nous de penser qu'une acquisition de cet ordre soit nécessaire. Viendrait-elle à nous, en tout cas, le document qui nous l'apporterait serait de l'espèce des *historiques,* et l'information très différente, en nature et en portée, de celles moins précises qui peuvent ressortir d'une constatation archéologique quelconque.

CHAPITRE III

LES SCARABÉES DE LA PÉRIODE XIIe DYNASTIE — «XIIIe DYNASTIE» — HYKSÔS DANS LE CADRE DE L'HISTOIRE RECONSTRUITE

Au point où nous sommes arrivés maintenant, étant assuré que les groupes principaux de la «XIIIe dynastie», dont nous savions déjà que les *Hyksôs* étaient contemporains, sont contemporains aussi des grands rois de la fin de la XIIe, nous ne voyons plus se manifester aucune difficulté ou incertitude du fait que les noms de *Nematre* Amenemhat III, ou *Khakare* Senousrit III, ou divers autres de la famille, se rencontrent sur des scarabées de types *hyksôs* en grand nombre. Petrie a eu le mérite de voir juste, tout d'un coup, sur cette position simultanée des *Hyksôs* avec la XIIe dynastie, et nous devons lui en être reconnaissants, bien que ses constructions chronologiques finales soient encore extrêmement aberrantes. Quant aux scarabées qu'on avait en usage à cette époque, ceux tout au moins de la dernière moitié du temps de la dynastie, nous pouvons formuler que leurs compositions étaient de plusieurs sortes extrêmement diverses, relevant de certains types proprement égyptiens, caractérisés par des inscriptions hiéroglyphiques véritables, simplement et intelligiblement libellées, et qu'on peut appeler *classiques,* ou bien d'autres types dans lesquels l'hiéroglyphisme égyptien est emprunté pour composer des ensembles décoratifs sans signification précise, plus ou moins riches et plus ou moins fantaisistes, et qui sont les types *exotiques*.

Ces derniers peuvent être qualifiés, comme on sait bien et comme nous allons voir encore une fois, d'*asiatiques* ou *hyksôs*. Il n'est point suffisant, en effet, de nous borner au résumé de situation qu'on vient de lire; il faut nous approcher des scarabées de la période visée, en familles de spécimens innombrables, non pour des inventaires intégraux ou pour la constitution de *corpus* peut-être impossibles, en tout cas bien inutiles aux objets de la présente étude, mais assez attentivement pour séparer les espèces, définir

leurs caractères et nous rendre compte des conditions d'emploi de chacune pour les rois, les personnes princières et les officiers de services; et il faut que ce travail de classification s'étende à tout le domaine historique contemporain en Egypte, scarabées de la «XIIIe dynastie», princes Sebekhotep et Neferhotep, Sebekemsaf et tous autres, scarabées de la période *hyksôs* et des principaux rois *hyksôs* eux-mêmes. Nous sommes en état, depuis longtemps, de noter que si les scarabées «XIIIe dynastie», sont fréquemment des types *hyksôs,* comme ceux de la XIIe, leurs spécimens royaux les plus remarquables sont de la conception et de la facture *classiques* régulières, et l'on est en droit d'attendre que dans le cadre même des royautés *hyksôs* de l'Egypte du nord, le type *classique* soit employé, plus ou moins habituellement, en transmission du Sud et concurremment avec les autres modèles. S'il apparaît bien, à la constatation évidente et immédiate, voire à l'analyse, que les scarabées des Hyksôs peuvent être *classiques* ou tenir à la composition *classique,* il en ressortira une vérification intéressante de la position historique de tous les groupes royaux les uns par rapport aux autres.

Il pourra arriver aussi que cette enquête fasse ressortir des résultats historiques d'une précision nouvelle, s'il se trouve qu'à la classification analytique, les scarabées *hyksôs* des types multiples se laissent ranger en familles proprement historiques, nous voulons dire bien placées en succession dans le temps et convenablement enchaînées entre elles; car nous aurons acquis ainsi des données pour le rangement historique ou la vérification des positions historiques des figures princières en liaison avec tels ou tels des groupes.

Pour faire cette étude, il nous faut instaurer une méthode, couper des sentiers d'orientation et d'intention définies dans la forêt des petits monuments innombrables. Ils nous sont présentés en foule, dans des recueils excellents et de consultation facile, mais toujours en un complet désordre, en une confusion totale des types, dans ces collections dont le principe de classification consiste, tout naturellement et autant qu'il est possible, à rassembler les objets portant un même nom princier ou des noms d'une même famille. Le triage nécessaire sera préparé par un travail de séparation des types et des variétés de types, définis par des séries de spécimens que nous choisirons, de préférence, parmi ceux sans nom de personne, valant donc proprement et seulement par les caractères de la composition. Ce catalogue

une fois constitué, nous nous occuperons de voir à quels types il est fait appel pour les scarabées des diverses personnes, des diverses familles de personnes. L'histoire des types et l'histoire des groupes royaux s'éclaireront mieux, peut-être, l'une l'autre et ensemble, au long de l'analyse et quand se verront dégager les conclusions.

Les spécimens cités ci-après seront empruntés, sauf exception, à cinq grands recueils dont l'information est suffisante, la plupart du temps, pour une étude quelconque. Ce sont :

Petrie, *Historical Scarabs,* 1889 (cité *H. S.*) ;

Newberry, *Scarabs,* 1906 (cité *N. S.*) ;

Newberry, *Scarab-shaped Seals* (dans *Cat. général Caire*), 1907 (cité *Caire* n°...) ;

Hall, *Catalogue of Egyptian Scarabs... in the British Museum,* 1913 (cité *Hall*) ;

Petrie, *Scarabs and Cylinders with names,* 1917 (cité *P. S.*).

I

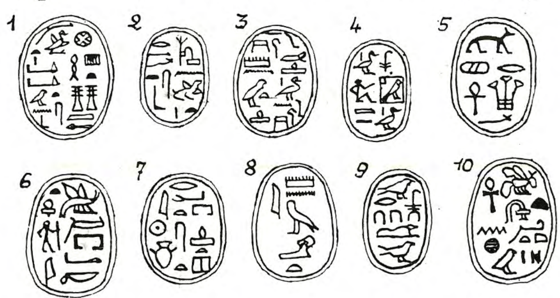
CLASSIFICATION DES SCARABÉES DE LA FIN DU MOYEN EMPIRE

A. — TYPE ET VARIÉTÉS DES SCARABÉES « CLASSIQUES ».

La composition *classique* du Moyen Empire se montre à l'état pur sur des scarabées d'officiers, en très grand nombre, qui portent le titre et le nom du fonctionnaire, dans le champ ovale sans aucun cadre ou dans un cadre périphérique décoratif, la rédaction correcte, la gravure des signes en petites figures nettes et sobres, d'un dessin aussi simplifié que possible mais toujours correct et d'intention précise. La variété la plus simple est celle *sans cadre*. Lorsqu'il y a un cadre d'entourage, le plus fréquent est celui *d'éléments spiraloïdes renversés au milieu chacun et imbriqués chacun avec le suivant en chaîne,* la gravure de la ligne enchaînée pouvant être *à trait interrompu,* dans l'imbrication des éléments, ou bien *à trait continu* d'un élément à ceux qui l'encadrent. Le cadre en dessin *de corde* est moins habituel. D'autres entourages en dessin de spirales

complexes, plus ou moins ornées, peuvent être regardés comme secondaires et ne fixeraient pas utilement notre attention.

Sans cadre. Environ 80 spécimens chez *N. S.*, pl. XI, XII, XIII, 100 spécimens chez *P. S.*, pl. XVI, XVII. Nous en choisissons quelques-uns [1] :



Il est extrêmement fréquent, dans les gravures de cette famille, de rencontrer en place du 𓈖 régulier une forme dégénérée et en quelque manière facile, et qui est devenue d'emploi général, comme on sait bien, dans la famille *hyksôs* des scarabées que nous avons appelés du *type Anra.* On peut noter, dès à présent, cette concordance dans les factures des deux groupes. Voici quelques exemples de ce *n* dégénéré dans le type *classique* sans cadre [2] :



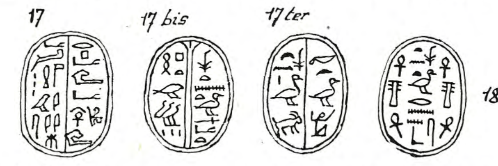
Enregistrons encore, en particularité rare, quelques compositions dans lesquelles (17, 17 *bis,* 17 *ter* ci-après) le texte est disposé en deux colonnes verticales, séparées par un trait diamétral de l'ovale dans son grand axe [3].

(1) 1 : *N. S.*, XI, 1. — 2 : *Ibid.*, XI, 3. — 3 : *Ibid.*, XI, 20. Ce scarabée d'Ashm. Mus., de *Mentouhotep fils de Sebekhotep,* a d'assez nombreux similaires, de même appartenance et de même rédaction, notamment Caire, n° 36.048, *P. S.*, XVII, AW, AX. — 4 : *N. S.*, XII, 3 = Caire 36.026. — 5 : *N. S.*, XII, 17. — 6 : *Ibid.*, XIII, 10. — 7 : *Ibid.*, XIII, 29 = Berlin 15.363. — 8 : *N. S.*, XIII, 23 = Berlin 15.135. — 9 : *P. S.*, XVI, X. — 10 : *Ibid.*, XVI, AL.

(2) 11 : *N. S.*, XI, 14. — 12 : *Ibid.*, XII, 30. — 13 : *Ibid.*, XII, 24. — 14 : *Ibid.*, XII, 27. — 15 : *Ibid.*, XIII, 16. — 16 : *Ibid.*, XIII, 28. — Cf. encore *Ibid.*, XII, 29, XIII, 11, 23, 27, etc.

(3) 17 : *N.S.*, XI, 18 (= Br. Mus. n° 21.906) = *H. S.*, n° 371. — 17 *bis* : *N. S.*, XVII, 1. — 17 *ter* : *N. S.*, XXIII, 23 = *H. S.*, 359 = Hall 303 (Br. Mus. 24.111).

Cette organisation apparente l'objet, dans sa très *classique* facture, avec plusieurs scarabées *hyksôs* qu'on verra ci-après [1]. A la revue complète, on relèverait sans peine d'autres indices, de même ordre, de l'intrusion de carac-

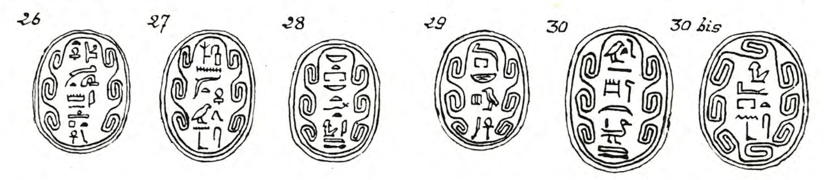


téristiques dispositifs *hyksôs* dans les compositions *classiques;* telle celle d'un scarabée (18 ci-dessus) [2] montrant sa correcte légende en colonne médiane, dans le cadre en *décor pseudo-hiéroglyphe symétrique* dont le type est un des principaux des familles *exotiques*.

Cadre en spiraloïdes, à trait interrompu ou trait continu. Les deux variétés sont employées sur des objets tellement semblables que le mieux paraît être de les considérer sans distinction, comme fait Petrie dans *P. S.* où sont, pl. XIV-XV, environ 70 spécimens à *trait continu* ou *trait interrompu,* en mélange. Chez Newberry, cependant, 60 spécimens environ de la variété à *trait interrompu, N. S.,* XIII-XIV-XV, et 25 spécimens à *trait continu, N. S.,* XVI. En voici un certain nombre; en trait interrompu [3] :



en trait continu [4] :



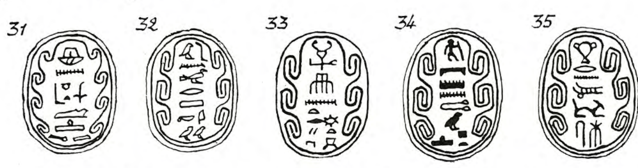
[1] Ceux, notamment de *N. S.*, XXIII, 21 et 23.

[2] 18 : *N.S.*, XVII, 8 = Br. Mus. n° 21.126 (Hall 207).

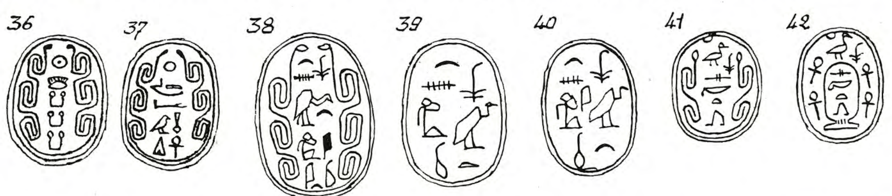
[3] 19 : *N. S.*, XV, 1. — 20 : *N. S.*, XIII, 35 = *P. S.*, XV, BA. — 21 : *N. S.*, XIV, 1. — 22 : *N. S.*, XIV, 8. — 23 : *N. S.*, XV, 10 = *P. S.*, XV, AO. — 24 : *N. S.*, XV, 8. — 25 : *P. S.*, XV, AH.

[4] 26 : *N. S.*, XVI, 3 = Caire 36.067. — 27 : *N. S.*, XVI, 8. — 28 : *N. S.*, XVI, 15 = Br. Mus. 24.095. — 29 : *N. S.*, XVI, 22 = Caire 36.053. — 30 : *P. S.*, XV, AG. — 30 *bis* : *N. S.*, XLIII, 29 = Caire 36.066. — Cf. encore Caire 36.046, 36.054, etc.

Les gravures au *n* de la forme dégénérée sont loin de faire défaut, naturellement; quelques exemples [1] :



Une intéressante variante du cadre spiraloïde, dans ses deux tracés à *trait continu* et à *trait interrompu* tout à fait de la même manière, est obtenue par l'ouverture de la courbe-enveloppe culminante en son milieu, le trait de cadre terminé, à droite et à gauche, par deux boucles ou têtes se faisant face, comme les têtes de deux serpents dressés. Le dessin est relativement rare. Voici la spiraloïde *continue,* avec *têtes de serpents,* encadrant les noms de *Khakaoure* Senousrit III et de *Matkheroure* Amenemhat IV sur deux scarabées qu'il nous faut bien reproduire ici par anticipation (36 et 37) [2], ainsi que sur un beau scarabée de certaine Mère Royale *Itjt* (38) dont nous ne savons



rien autrement, mais qui avait aussi des scarabées de la simple facture *classique* sans cadre (39 et 40) [3]. Quant à la spiraloïde *interrompue* avec *têtes de serpents,* la voici sur un scarabée souvent remarqué du Fils Royal *Seket* (41) [4], connu aussi par la rencontre de sa titulature — très

[1] 31 : *N. S.*, XIV; 11. — 32 : *Ibid.*, XV, 16. — 33 : *Ibid.*, XV, 25. — 34 : *Ibid.*, XVI, V. — 35 : *Ibid.*, XVI, 7. — Voir encore *N. S.*, XVI, 8 (notre 27 ci-dessus), XV, 6, 19, 26, etc.

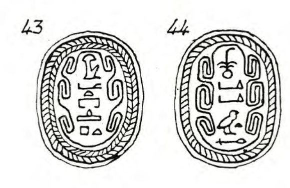
[2] 36 : Caire 37.401 = *N. S.*, IX, 24 = *Anc. Egypt,* 1929, p. 38, n° 5 (de Dahchour); 37 : *N. S.*, IX, 38 = *H. S.*, n° 275 = *Anc. Egypt,* 1929, p. 38, n° 4.

[3] Ces trois scarabées de la Mère Royale *Itjt,* 38, 39 et 40, copiés par nous en 1933 chez M. R. Blanchard au Caire.

[4] *N. S.*, XXIII, 12 = *P. S.*, XXI = Hall n° 282 = *Anc. Egypt,* 1929, p. 38, n° 6. Le scarabée du Br. Mus. (n° 37668, Hall 282), pris en note par Petrie, pourrait n'être pas le même que celui de Newberry (de la coll. Murch.). Cf. *Fin du Moyen Empire,* p. 194, 796-797.

semblable par certains détails bizarres — le nom dans le cartouche, sur un autre scarabée dont la composition (42) met en œuvre un rudimentaire *décor symétrique* de l'espèce des types *hyksôs* [1]. Il paraît bien ressortir de tout cela que le prince *Seket* est contemporain des rois de la XIIe dynastie, et que les spiraloïdes à *têtes de serpents* de cette époque sont contemporaines des *décors symétriques* de la famille *exotique*. Déjà plus haut, nos spécimens 17 et 18 nous donnaient à observer la même situation de concomitance, confirmée encore, comme nous verrons, par la rencontre du cadre spiraloïde à *trait interrompu* enveloppant nombre de compositions de la catégorie *Anra* [2] et du même trait spiraloïde *interrompu*, coupé en haut en disposition très semblable à celle des *têtes de serpents*, sur divers scarabées *hyksôs* des plus caractérisés [3].

Il faut revenir, enfin, à l'entourage spiraloïde complet (sans les *têtes de serpent*) pour signaler son intervention dans une composition de cadre enrichie comportant les spirales en *trait interrompu* (43) ou les spirales en *trait*



continu (44) dans l'enceinte extérieure d'une bordure *en dessin de corde* [4], le tout enfermant une légende du type *classique* le plus correct. Cette combinaison rare fait transition pour nous introduire dans le groupe, bien évidemment contemporain, des compositions à *entourage cordé* en disposition simple, assez nombreuses encore et que nous allons prendre en note.

CADRE EN CORDE. Une vingtaine de spécimens chez *N. S.*, XIII, 13, 14, 25, 26, XVII, 4, 6, 16 à 28, XLIII, 24, 33, XLIV, 17; quinze dans *H. S.*,

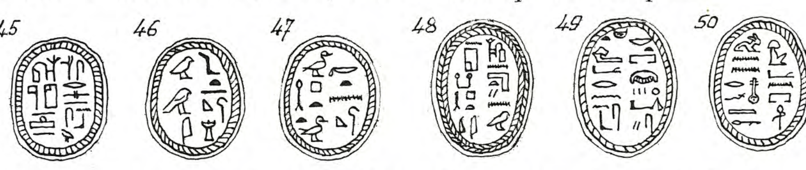
[1] *N. S.*, XLIV, 8.

[2] *H. S.*, n°s 541, 543, 545, 546; *N.S.*, XXIV, 19; voir ci-après aux scarabées *Anra*.

[3] Notamment un remarquable *Iakeb-ar* dans le cartouche, *N. S.*, XXIII, 3, scarabée connu provenant de Hoû.

[4] 43 : *N. S.*, XVII, 23. — 44 : *H. S.*, n° 383.

374 à 387, dont un certain nombre repris dans la série précitée de *N. S.*; quelques autres chez *P. S.*, XVI, J à R. Quelques exemples [1] :



De même que la précédente variété de l'entourage spiraloïde, celle du cadre *en corde* se rencontre sur les scarabées de plusieurs personnages connus de la famille *hyksôs* [2].

B. — TYPES DIVERS DES SCARABÉES «EXOTIQUES».

Les objets de cette autre espèce, si nombreux qu'ils défient toute tentative d'inventaire, composés dans des conditions de variété et de fantaisie extrêmes, ont une sorte de *faciès* commun, cependant, qui les décèle au premier coup d'œil et, très précisément, choisissent, emploient et assemblent une certaine gamme de figures, toujours les mêmes, en groupes dont les caractères généraux sont connus de nous et définis depuis longtemps [3]. Ces images de prédilection sont des hiéroglyphes réguliers parmi lesquels, bien compris certainement, quelques idéogrammes de *royauté*, *perfection*, *vie* ou *santé*, 𓇓, 𓄤, 𓋹, 𓂀, 𓊽, 𓊽, 𓏏, avec d'autres figures d'*éclat* ou de bon augure, plus ou moins directement 𓇳, 𓈙, 𓆣, 𓂓, auxquels se joignent obstinément encore le 𓆑, des oiseaux 𓅓 ou 𓅃 : toutes représentations que M. H. Stock, en son mémoire de 1942 cité précédemment, a rassemblé sous l'étiquette si bizarre de *Neferzeichen*. On peut formuler que dans les groupements de ces inscriptions, qui sont de petits tableaux décoratifs, les idéogrammes qu'on vient de dire ne sont point détournés de leur sens, mais mis en œuvre sans aucune intention d'exprimer vocables ou phrases précises, sans autre fonction que celle de leur présence même et de ses effets salutaires.

[1] 45 : *N. S.*, XIII, 13. — 46 : *N. S.*, XIII, 14 = *H. S.*, 388. — 47 : *N. S.*, XIII, 26 = *H. S.*, 380. — 48 : *N. S.*, XVII, 25. — 49 : *N. S.*, XVII, 28. — 50 : *N. S.*, XVII, 17.

[2] Nous noterons, dans l'entourage *cordé*, un *Ô-ousir-re* sans cartouche, *N. S.*, XXIII, 32, un Fils du Soleil *Sheshi* (ou *Pepi?*) sans cartouche, *N. S.*, XXI, 11.

[3] Voir notamment *Fin du Moyen Empire*, p. 729 et suiv.

Tout à fait de la même manière et pour le même objet, sans nul doute, y sont requises d'autres figures encore d'une intention plus précise, celles de la *royauté du Nord* ou de la *Basse Egypte* même, , , , , en relation assez clairement avec le régime des principautés de la période *hyksôs* dans le Nord, mais remarquables aussi en considération de la masse énorme des scarabées de cette famille sortis, non seulement du sol de la Basse Egypte, mais de tous les sites de la région palestinienne. Nous avons donné l'attention qui convient aux questions des provenances, peut-être de l'origine asiatique de ces monuments et de leurs types étranges [1], dont on peut avancer sans imprudence qu'ils ont été l'œuvre d'une élaboration étrangère influencée et servie, en Egypte même, par les modèles, les thèmes et les expressions du pharaonisme authentique. Et nous avons pris note, particulièrement, que le type de ces scarabées exotiques, fixé en Palestine après le Moyen Empire, y est resté en usage jusqu'au milieu, pour le moins, de la durée de la XVIIIe dynastie [2].

Du point de vue du dessin et de l'exécution de la gravure, on observe que sur ces monuments, parfois soignés et d'une finesse parfaite, les figures fréquemment aussi sont grossières ou sommaires, simplifiées à l'extrême, déformées jusqu'à être méconnaissables. Certaines altérations de formes y sont devenues curieusement régulières, le dessiné avec des mains *bouclées* en petits cercles, le *bouclé* de même aux deux extrémités, dans les inscriptions de la variété *Anra* principalement, le dégénéré en comme nous l'avons signalé ci-avant, la forme couramment employée dans les gravures *classiques* mêmes des scarabées portant des textes hiéroglyphiques réguliers.

Comme nous avons fait pour les séries de l'espèce *classique*, nous allons définir les familles *exotiques* par des collections restreintes de spécimens, choisis généralement, et à moins d'impossibilité, parmi les compositions ne portant pas de nom royal. Les variétés principales sont celles du *décor symétrique* riche, composé avec les signes de « bon augure » et les figures de l'Egypte du Nord; d'un type de *décor plus simple* symétrique ou d'*organisation capricieuse*, usant surtout des signes de l'Egypte du Nord; des compositions comportant les groupes *Anra;* du décor *à compartimentage vertical* encadrant une colonne médiane. Entre ces familles d'ailleurs il n'est point de cloisons étanches; leurs caractères se superposent souvent, le *compartimentage vertical,* par exemple, encadrant nombre de fois une combinaison *Anra;* d'autres *Anra* empruntant la parure de quelque *décor symétrique;* de même aussi que les combinaisons *Anra* sont rencontrées dans les entourages spiraloïdes, nous le signalions plus haut au passage, et qu'il est recouru au *décor symétrique,* quelquefois, pour garnir les marges d'une légende *classique* parfaitement correcte.

[1] *Fin du Moyen Empire,* voir aux *Compléments,* chap. II, *Les « Hyksôs » en Asie,* etc., *scarabées « hyksôs » de Palestine et d'Egypte,* p. 729-768. — [2] *Ibid.,* p. 736-739.

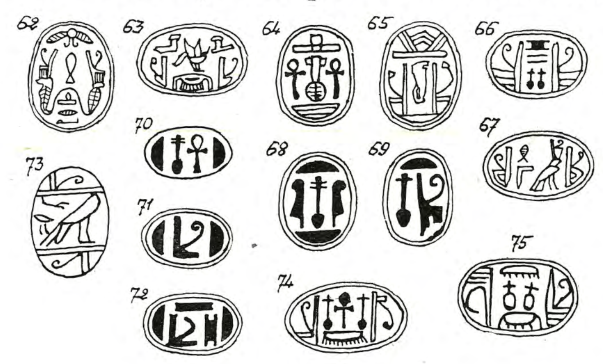
Décor symétrique. Famille extrêmement nombreuse, très disséminée dans *H. S.,* 592 etc., 606, 612 à 625, etc., 682 à 694 etc., 708 à 712; mieux groupée chez *N. S.,* XX, 15, 22, 27, 28, 30, 31, 35, etc. Nous en avons rapporté d'Egypte et de Palestine et publié, jadis, un certain nombre, voir *Fin du Moyen Empire,* p. 236-238, nos 7 à 10, 754-757, nos 38 à 54. Une dizaine de spécimens suffiront ici [1] :



Décors simplifiés, *en dispositions symétriques ou non.* Spécimens d'une profusion extrême, très fantaisistement variés. Combinaisons fréquentes des figures du *nord,* principalement et , en dispositions symétriques simples ou en diverses dispositions dissymétriques, obtenues notamment avec deux

[1] 51 : *N. S.,* XX, 28. — 52 : *ibid.,* XX, 31 = *H. S.,* 592. — 53 : *N. S.,* XX, 35 = *H. S.,* 646. — 54 : *N. S.,* XX, 27 (les deux signes sont redressés verticalement). — 55 : *Fin du Moyen Empire,* p. 236, n° 7. — 56 : *ibid.,* n° 8. — 57 : *ibid.,* p. 238, n° 10. — 58 : *ibid.,* p. 754, n° 38. — 59 : *ibid.,* n° 39. — 60 : *ibid.,* p. 755, n° 42. — 61 : *H. S.,* 712.

[hiéroglyphe] mis tête bêche ou à angle droit l'un sur l'autre. Spécimens et séries diverses : *H. S.*, 607 à 626, 633 à 636, 648 à 652, 713 à 720, etc., voir aussi 488, 496, 532, 535, etc., *N. S.*, XX, 29, XXIV, 10, 13, XLII, 3, 5, 7, 9, 11; *Fin du Moyen Empire*, p. 236, nos 5, 6, 744, no 17, 753, no 37, 757-760, nos 50 à 67. Exemples des diverses sortes [1] :



Compositions avec groupes «anra». Nous avons donné le nom de *Anra* à certain groupement de signes, très fréquemment mis en œuvre dans les compositions pseudo-hiéroglyphiques de cette période, assez variable quant aux détails mais toujours rappelant un groupe hiéroglyphique tel que [hiéroglyphe], avec des *bras* bouclés aux deux extrémités, un *n* des dessins dégénérés que nous savons, un *r* qui peut prendre la forme du [hiéroglyphe] très élargi ou celle du [hiéroglyphe]. Le groupe se présente, en associations graphiques très diverses :

en combinaisons élémentaires avec encadrements de [hiéroglyphe] ou [hiéroglyphe] symétriques : *N. S.*, XXIV, 7; *Fin du M. E.*, p. 235, nos 1, 3;

de même, avec encadrement de signes [hiéroglyphe] tête bêche : *N. S.*, XXIV, 26; *Fin du M. E.*, p. 235, no 2;

dans l'entourage *spiraloïde à trait interrompu* : *H. S.*, 544; *N. S.*, XXIV, 20; *Fin du M. E.*, p. 235, nos 4, 4 *bis; Beth Pelet* I, VII, 52;

dans l'entourage *spiraloïde à trait continu* (plus rarement) : *Beth Pelet* I, VII, 51;

[1] 62 : *N. S.*, XXIV, 13. — 63 : *Fin du Moyen Empire*, p. 757, no 54. — 64 : *ibid.*, p. 753, no 37. — 65 : *ibid.*, p. 236, no 5. — 66 : *ibid.*, no 6. — 67 : *N. S.*, XXIV, 10. — 68 : *ibid.*, XLII, 3. — 69 : *ibid.*, XLII, 5. — 70 : *ibid.*, XLII, 7. — 71 : *ibid.*, XLII, 11. — 72 : *Fin du Moyen Empire*, p. 759, no 60. — 73 : *ibid.*, no 63. — 74 : *H. S.*, 649. — 75 : *H. S.*, 650.

dans un cadre allongé (le cartouche sans embase), entouré du tracé *spiraloïde à trait interrompu* : *N. S.*, XXIV, 19; *H. S.*, 541, 543, 545, 546, etc.;

dans un cadre allongé, entouré d'un *décor symétrique* plus ou moins riche (le cadre allongé prenant parfois la forme du cartouche avec embase) : *N. S.*, XXIV, 1 à 6, 8, 9, 24; *H. S.*, 539, 540, 542, etc.;

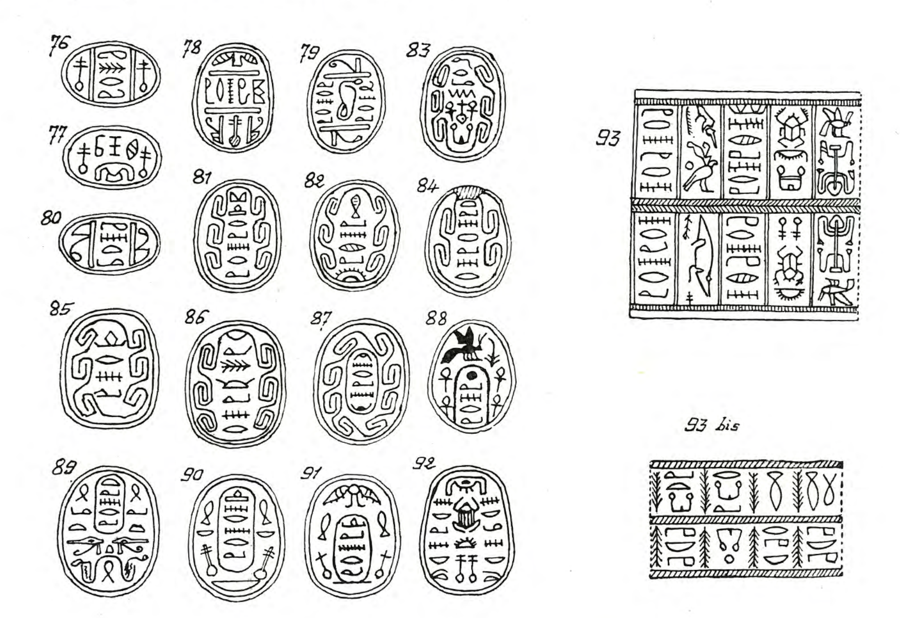
encadrant, de droite et de gauche, un *décor symétrique* médian : *H. S.*, 695;

dans des compositions *en compartimentage vertical*, voir ci-après;

dans la composition de certains cylindres, à la surface coupée en bandes longitudinales : *H. S.*, 701, et autres.

Rappelons qu'il n'est pris en considération, dans les présentes séries constituées d'abord pour définir les variétés, que des objets *sans nom royal*.

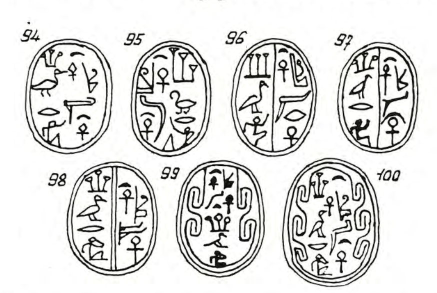
Voici quelques-uns d'entre eux [1] :



[1] 76 : *Fin du Moyen Empire*, p. 235, no 1. — 77 : *ibid.*, no 3. — 78 : *N. S.*, XXIV, 7. — 79 : *N. S.*, XXIV, 26. — 80 : *Fin du Moyen Empire*, p. 235, no 2. — 81 : *H. S.*, 544. — 82 : *N. S.*, XXIV, 20. — 83 : *Fin du Moyen Empire*, p. 235, no 4. — 84 : *ibid.*, no 4 *bis*. — 85 : *Beth Pelet*, I, VII, 52. — 86 : *Beth Pelet*, I, VII, 51. — 87 : *N. S.*, XXIV, 19. — 88 : *N. S.*, XXIV, 1. — 89 : *ibid.*, 5 (= *Fin du Moyen Empire*, p. 241). — 90 : *N. S.*, XXIV, 6. — 91 : *ibid.*, 8. — 92 : *H. S.*, 695. — 93 : *H. S.*, 701, qui sera à rapprocher surtout de plusieurs cylindres du même type, portant le nom du roi *Khian*, qu'on verra ci-après. — 93 *bis* : *Beth Pelet*, I, X, 111.

C. — COMPOSITIONS À LÉGENDE HIÉROGLYPHIQUE RÉGULIÈRE, MAIS D'EXÉCUTION DÉGÉNÉRÉE.

Une troisième grande famille, de caractères intermédiaires entre ceux des légendes du type *classique* du Moyen Empire et ceux des pseudo-hiéroglyphiques des types *exotiques,* est celle d'inscriptions dont les signes sont dessinés grossièrement et approximativement, à l'égal des compositions ornementales qu'on vient de voir, mais constituant des légendes régulières et normalement rédigées. L'espèce en sera définie immédiatement par un exemple, celui des scarabées, nombreux et très uniformes, de certain « porteur du sceau royal du Nord » nommé *Shar,* portant la légende : *H. S.,* 450 à 458 et 123; *N. S.,* XXIII, 20, 21, 22; *P. S.,* XVII, B T à C E; coll. de S. M. le roi Fouad au Musée du Caire, nos 79-91 (Steindorff dans *Annales du Service,* XXXVI [1936], p. 171 et pl. III du mémoire), etc. Nous reproduisons un choix de spécimens de ces séries, nos 94 à 100 ci-contre [1]. Les nos 99 et 100 ont l'entourage en *spiraloïdes*



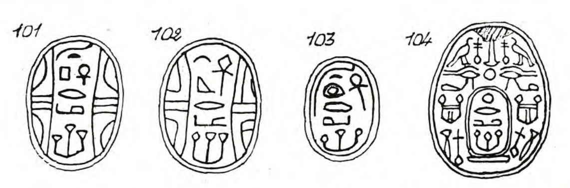
à trait interrompu, extrêmement fréquent sur les scarabées *classiques* dont des collections sont reproduites plus haut, et dans deux variétés que nous avons distinguées, celle à l'enveloppement supérieur entier la plus normale, et celle au dessin coupé en haut, à la manière de la composition en *têtes de serpents* de nos spécimens 36, 37, 38 : cette dernière variété très habituelle, nous le verrons, sur nombre de scarabées aux noms de princes et rois *hyksôs.*

On note, en outre, que la moitié environ de ces scarabées de l'officier

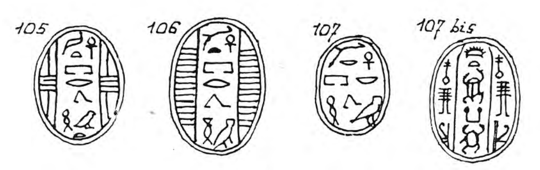
[1] 94 : *H. S.,* 455. — 95 : *N. S.,* XXIII, 20. — 96 : *H. S.,* 451 = *N. S.,* XXIII, 21 = Br. Mus., 24.109. — 97 : *H. S.,* 453. — 98 : Brunton, *Qau and Badari,* III, XIX, 19. — 99 : *H. S.,* 123. — 100 : *N. S.,* XXIII, 22.

Shar ont le partage du champ par un trait vertical dans son grand axe, dans la disposition déjà rencontrée sur plusieurs classiques, dont 17, 17 *bis* et 17 *ter* de nos reproductions; cette similitude souligne tout à fait bien la position de contact où les objets de ces diverses familles sont ensemble.

Il n'en va point différemment, sans doute, avec les scarabées, semblables généralement aux précédents, d'un autre préposé au service du sceau, porteur d'un nom personnel assez analogue à l'autre et non moins barbare, le *Rdj-sha* (?). Les compositions de ce personnage, toutefois, sont de variétés diverses [1] :



Tantôt, comme on voit, la légende est dans le champ sans aucun cadre, tantôt ennoblie d'un *décor symétrique* de la plus belle exécution, comme dans le cas de 104, où le titre d'officier manque, le nom dans un cartouche royal parfait et encore enrichi du ○ initial des *solaires,* le tout, bien probablement, sans raison et illusoire. Plus souvent, la légende régulière est en colonne médiane dans un champ dont les marges latérales, isolées, sont remplies par un décor géométrique. C'est le dispositif que nous appelons du *compartimentage vertical,* et nous noterons immédiatement, d'abord, qu'on le rencontre quelquefois sur des scarabées de la famille à légende *classique,* tels les trois objets reproduits ci-dessous, portant la titulature de certain *chef du sceau* (?) *Pr-m-wꜣḥ* ou *Pr-nḏm* [2] :



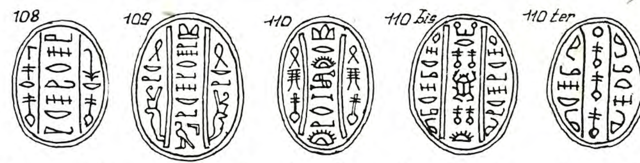
[1] 101 : *N. S.,* XXIII, 27 = Br. Mus., 28.228. Un spécimen extrêmement semblable, qui est toutefois un autre objet, chez *P. S.,* XVII, CO. — 102 : copié par moi chez M. R. Blanchard, au Caire, en 1933. — 103 : *P. S.,* XVII, BN. — 104 : copié par moi chez M. R. Blanchard en 1933.

[2] 105 : *N. S.,* XXIII, 25. — 106 : *N. S.,* XXIII, 26 = *P. S.,* XVII, CP. — 107 : *N. S.,* XXIII, 24 = *P. S.,* XVII, CR.

13.

Comme on voit, et tout à fait comme il se présente aux scarabées du précédent personnage, la légende peut tenir toute la surface sans décor d'entourage. Quant au *compartimentage vertical*, il est également employé pour loger certains *décors symétriques* du type ordinaire (par exemple 107 *bis* ci-contre) [1] et l'on notera immédiatement que sa formule est celle d'un groupe très nombreux de scarabées à noms princiers et royaux plus ou moins fréquents et plus ou moins connus, de la vaste famille *hyksôs, Ouazed, Mat-ib-re, Iakeb, Kha-ousir-re, Ô-hotep-re, Skha-n-re, Pépi* (ou *Sheshi*), *Khian, Noub-ousir-re* [2] : pour rester fidèle à notre méthode de définition préalable des types de composition, hors de l'intervention des noms des princes par qui ces compositions furent utilisées, nous enregistrerons ces scarabées « royaux » seulement plus loin, au cours de la revue méthodique des monuments de chaque famille royale.

Seront à leur place ici, toutefois, quelques scarabées *à compartimentage* où la légende, dans la colonne médiane, est remplacée par une composition *Anra* du modèle banal, identique à celui de tous les *Anra* que nous avons vus à la division précédente; ou bien avec des compositions *Anra* symétriques encadrant un *décor symétrique* en colonne médiane [3].



Arrivés au terme du travail de classification qu'on vient de suivre, nous pouvons donner un regard d'ensemble au tableau obtenu, dont les divisions, certainement légitimes et de simple constatation des faits dans leur grandes lignes, se manifestent cependant comme artificielles au long des démarcations des espèces, les différents types et variétés définies se touchant, se recouvrant souvent, du fait de participation à des caractères communs. Dans les gravures de l'hiéroglyphique *classique* paraissent des formes de signes

[1] 107 *bis* : *P. S.*, XX, AH.

[2] Deux scarabées de ce dernier, dont un à *compartimentage vertical*, déjà chez nous, *Fin du Moyen Empire*, p. 749, n°s 29 et 30, d'après les originaux copiés chez M. R. Blanchard.

[3] 108 : *H. S.*, 550; un très semblable, Caire 36911. — 109 : *N. S.*, XXIV, 15. — 110 : *ibid.*, 23. — 110 *bis* : *H. S.*, 589 (cf. notre 92 ci-avant). — 110 *ter* : *P. S.*, XX, AE.

dégénérées qui sont habituelles aux compositions *exotiques;* certain partage du champ par une verticale médiane est usité aux scarabées *classiques* purs et sur ceux dont les inscriptions participent de la grossièreté dégénérée; les entourages *spiraloïdes* sont employés de la même manière sur scarabées à légendes *classiques* et autour de compositions *Anra;* dans le domaine des pseudo-hiéroglyphiques le *décor symétrique*, souvent laissé à l'état pur, est également emprunté en combinaison avec des compositions *Anra;* le *compartimentage vertical* encadre une légende proprement hiéroglyphique ou une composition *Anra*, de la même manière.

Ce phénomène est normal; toute classification est artificielle et ses sections réciproquement *perméables*, dans un cercle de faits monumentaux très denses et en contacts multiples : mais le *chevauchement* des espèces dénonce, précisément, l'intimité de ces contacts et la superposition des faits dans le temps et dans l'espace. Des simples reconnaissances que nous venons de faire, et avant même d'avoir entrepris l'inventaire des types utilisés par un même groupe royal ou une même personne, il ressort que les scarabées aux légendes *classiques* sont contemporains de ceux du type *Anra*, que ces scarabées *Anra* sont contemporains des beaux pseudo-hiéroglyphiques en *décor symétrique*. Sans doute y aura-t-il moyen que nous allions plus précisément et plus loin dans l'histoire des relations entre les types; il est assez clair tout de suite qu'on s'est inspiré des factures *classiques* pures pour une vaste famille d'hiéroglyphiques véritables, mais de gravure grossière, dont les propriétaires souvent portent des noms barbares; et dans le domaine des pseudo-hiéroglyphiques d'esprit *exotique*, nous croyons bien sentir que les brutaux *Anra*, qui s'ornent parfois d'encadrements symétriques, proviennent d'une sorte de simplification du *décor symétrique* de la composition luxueuse et complète. Les conditions de pareilles dérivations se manifesteront à nous plus certainement, peut-être, lorsque nous verrons les compositions des divers types en place dans le cadre historique, en leurs liaisons multiples avec les rois et les familles royales.

II

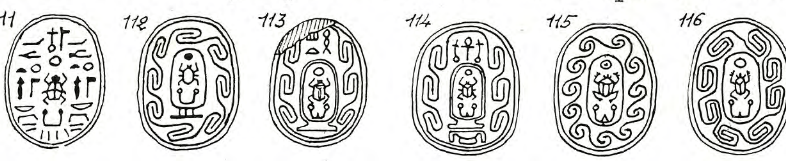
SCARABÉES À NOMS ROYAUX DE LA XIIᵉ DYNASTIE

Kheperkare *Senousrit I.*

On connaît un petit nombre de scarabées du roi du type *classique* correct et extrêmement sobre, tel un petit palestinien sur lequel le nom est dans le champ sans cadre ni accompagnement quelconque [1], et une grosse perle du British Museum portant (Hall nº 68) la légende :



tandis que sur un autre scarabée du British Museum (111 ci-dessous) la légende médiane avec le nom solaire sans cartouche est encadrée de deux colonnes identiques portant légende ordinaire de l'Horus d'Edfou, en une disposition qui rappelle de surprenante manière celle des compositions pseudo-hiéroglyphiques en *décor symétrique.* Beaucoup plus réguliers sont deux scarabées au cartouche complet dans des entourages *spiraloïdes au trait interrompu* de divers modèles

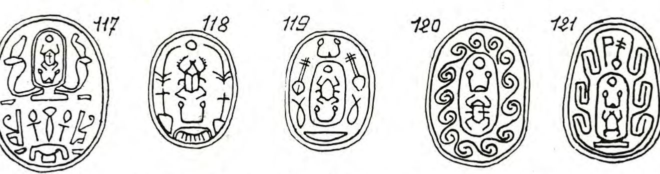


(112 et 113), le dernier présentant la singularité d'une mention *Ptah* dressée en tête du cartouche comme serait une appellation de titulature, assez absurdement et dans des conditions de *gratuité* que souligne la similitude de l'objet avec un autre scarabée de même décor (114) sur lequel on trouve en tête, au lieu de *Ptah,* une combinaison du type *pseudo-hiéroglyphe symétrique* : ce qui décèle que ces scarabées d'une correction *classique* apparente sont fortement influencés par l'inspiration *exotique,* responsable aussi, d'ailleurs, du dessin du à extrémités *bouclées,* sur ces divers spécimens et tous

(1) *Fin du Moyen Empire,* p. 734.

ceux qu'on va voir. A cela vient s'ajouter l'autre irrégularité caractéristique du *cartouche sans embase,* dans l'entourage *spiraloïde en trait interrompu* sur spécimens assez nombreux (115) plus rarement *en trait continu* du beau modèle à éléments allongés (116) [1].

De manière absolument nette, enfin, plusieurs scarabées du même roi sont du type au *décor symétrique* pseudo-épigraphique, le nom solaire dans le cartouche ou sans cartouche [2] :



Le caractère *exotique* de toute la famille est curieusement accusé, en outre, par d'assez nombreux spécimens sur lesquels le nom solaire apparaît dans la forme irrégulière *Ka-Kheper-re,* en similitude frappante, pour tout le reste de la composition, avec les spécimens dotés de la rédaction correcte. Des deux exemples reproduits ci-dessus [3], l'un (120) est de la même main, croirait-on, que les scarabées *Kheperkare* précités sous la rubrique de 115; le dernier (121) extrêmement proche de 113 et 114.

Il est remarquable que dès l'instant de la porte ouverte à la fantaisie, celle-ci fait irruption immédiatement et sans limite. On a de très nombreux scarabées où de beaux décors du type *symétrique* encadrent une apparente désignation royale, ou ou etc., souvent dans le cartouche [4], engagée dans toutes sortes de combinaisons avec d'autres figures; et ces compositions sont extrêmement semblables à toutes celles qu'on vient de voir. Mais elles ne comportent pas de nom royal en réalité, même pas de noms

(1) 111 : Hall nº 71 = *H. S.,* 184. — 112 : *H. S.,* 180. — 113 : Hall nº 72 = *H. S.,* 181 = *Fin du Moyen Empire,* p. 745, nº 19. — 114 : *P. S.,* XII, 2, nº 3. — 115 : *N. S.,* p. 80, fig. 82; *Fin du Moyen Empire,* p. 745, nºˢ 18, 21; *P. S.,* XII, 2, nº 1. Cf. encore, chez *P. S.,* XII, 2, les nºˢ 2, 4, 6, avec le nom sans cadre ovale, dans l'entourage d'enroulements divers. — 116 : *N. S.,* IX, 13.

(2) 117 : Hall nº 73 = *H. S.,* 185 = *Fin du Moyen Empire,* p. 745, nº 20. — 118 : Hall nº 70. — 119 : *H. S.,* 187.

(3) 120 : *Fin du Moyen Empire,* p. 745, nº 21, avec bibliographie (palestinien). — 121 : *P. S.,* XII, 2, nº 5.

(4) *H. S.,* 186 et autres; Hall nºˢ 75 à 98, *passim*; *P. S.,* XII, 2, *passim*; *Fin du Moyen Empire,* p. 746; etc.

de personnes, ce sont des *pseudo-hiéroglyphiques* entièrement et par tous détails, y compris celui du cartouche illusoire. On notera aussi que ces compositions de fantaisie décorative sont extrêmement soignées quant au dessin des figures : le *pseudo-hiéroglyphique,* d'invention récente, s'y étale dans sa première et luxuriante fraîcheur.

On est assez vivement surpris que le procédé de cet hiéroglyphisme illusoire, d'inspiration exotique comme nous savons déjà, se rencontre ainsi instauré et généralisé dès le temps de Senousrit I, d'après le plus grand nombre de ses scarabées à mention proprement royale. Mais le fait est patent. Il nous fait voir qu'à la première période de la XIIe dynastie l'influence dont ces objets témoignent était régnante, non dans le pays entier sans doute, mais certainement dans le Nord et jusque dans le domaine de la résidence pharaonique de la Moyenne-Egypte.

NUBKAOURE (ou NOUBKARE) *Amenemhat II.*

On possède, à son nom solaire authentique, une assez pauvre collection de cylindres et, moins nombreux encore, de scarabées, tous de facture et de rédaction *classiques* et généralement très simples [1]. Pour ces petits objets royaux, sous ce règne, les compositions d'inspiration *exotique* semblent avoir été exclues. Elles reparaissent sur les monuments du successeur :

KHAKHEPERRE *Senousrit II.*

Collection peu nombreuse au total. Bonnes attestations du type *classique,* en compositions très simples, sur quelques scarabées [2] et quelques cylindres [3]. Les factures *exotiques* se manifestent nettement en plusieurs cas de *décor symétrique* encadrant le nom solaire, avec ou sans cartouche (122, 123 ci-après) [4] ou de l'entourage *spiraloïde* enveloppant ce même nom

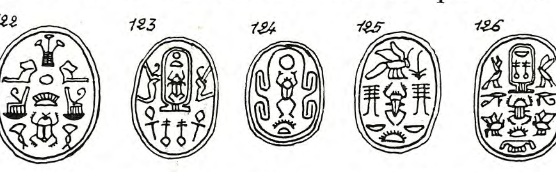
(1) *H. S.,* 209 à 222, *passim; N. S.,* VIII, 11, IX, 21, 31, VI, 2, 3, 4; *P. S.,* XIII, *passim.*

(2) Hall nos 108, 109.

(3) *N. S.,* VI, 6, 7 (= Hall n° 2610), 8 (= *Illahun, Kahun and Gurob,* VIII, 28).

(4) 122 : *N. S.,* IX, 19 = Caire 36.008 = *Fin du Moyen Empire,* p. 242 = *Anc. Egypt,* 1929, p. 38, n° 16; un autre spécimen, de composition identique, *H. S.,* 225. — 123 : *N. S.,* IX, 20 = *Fin du Moyen Empire,* p. 242.

solaire (124) [1], mais rédigé en *Kheper-kha-re,* intervertion fantaisiste des termes tout à fait comme il pouvait arriver chez Senousrit I, nous le voyions tout à l'heure. Et de la même manière encore que chez ce prédécesseur,



voici plusieurs scarabées empruntant le nom royal dans une forme tronquée, qu'on enchâsse dans une composition en *décor symétrique,* fine et soignée comme nous avons l'habitude de la voir [2]. Dans le cas du dernier objet de nos reproductions (126), assez paradoxalement et faisant bien voir que le groupe *Kheper-kha,* sur le signe de l'or, cesse complètement d'y être regardé comme un nom royal, c'est un *pseudo-hiéroglyphique*, sans signification, qu'on voit en tête, dans l'encadrement d'un joli cartouche de correction irréprochable.

KHAKAOURE (ou KHAKARE) *Senousrit III.*

Abondante documentation en scarabées; cylindres assez nombreux, les compositions de ces derniers toutes du type à légende *classique.* Les scarabées du type *classique,* en séries nombreuses [3], sont très simples, la légende ne comportant le plus souvent que le nom solaire sous l'une de ses deux formes, sans titulature et sans décor d'enveloppe. Le signe *ka* y est figuré assez couramment dans son dessin correct, mais plus généralement dans la forme altérée aux extrémités *bouclées.* Le champ ovale est bordé, quelquefois, du tracé d'enveloppe *en corde* (voir ci-avant cette variété d'entourage aux scarabées *classiques,* nos spécimens 43 à 50 des reproductions), quelquefois du tracé *spiraloïde* à *trait interrompu* ou à *trait continu.* Quelques spécimens de ces diverses variétés sont ci-après [4] :

(1) 124 : *N. S.,* IX, 23.

(2) 125 : Hall 111. Un spécimen analogue est celui de Hall 112. — 126 : Hall 113.

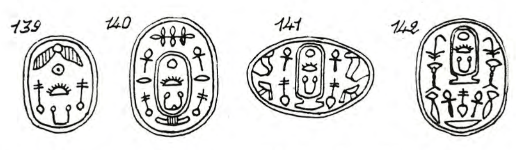
(3) *H. S.,* 234 à 242, etc.; *P. S.,* XIII, 125, *passim;* Hall nos 120, 121, 133, etc.

(4) 127 : *H. S.,* 237, 239 et similaires. — 128 : Hall n° 121. — 129 : *ibid.,* n° 133. — 130 : *ibid.,* n° 120. — 131 : *N. S.,* X, 14. — 132 : *H. S.,* 241. — 133 : *ibid.,* 236 = Caire 36.025. — 134 : *P. S.,* XIII, 12, 5, n° 6. — 135 : *ibid.,* n° 2. — 136 : *ibid.,* n° 11. — 137 : *Anc. Egypt,* 1929, p. 38, n° 11. — 138 : *P. S.,* XIII, 12, 5, n° 7.

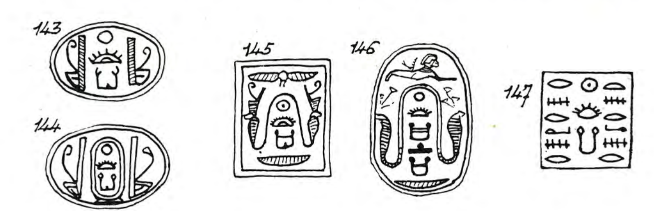
Rappelons encore un dernier scarabée sur lequel la légende ⊙ • 𓂓𓂓𓂓𓂓 en colonne verticale, sans cartouche (les signes *ka* aux extrémités *bouclées*), est enveloppée du tracé *spiraloïde à trait continu,* interrompu en haut en *têtes de serpents* en vis-à-vis : reproduit ci-avant, n° 36 de nos spécimens.



Les scarabées d'inspiration *exotique* sont en moins grand nombre, mais variés et très caractérisés ; bons exemples de *décor symétrique* encadrant le nom solaire, lequel le plus souvent est dans le cartouche (139 à 142) [1] :



Voici paraître, maintenant, une variété *simplifiée* de ce décor, réduit aux deux 𓆗 symétriques de part et d'autre du nom (avec ou sans le cartouche, signe *ka* normal ou *bouclé*), 143 et 144 ci-après [2] : ce *symétrique* simplifié en variantes diverses, a été pris en note généralement et classé à sa place,



voir nos reproductions des n°s 62 à 75. Nous en rapprochons le décor d'une petite plaquette carrée (145) et celui très semblable d'un dernier scarabée (146) sur lesquels paraît le nom solaire, plus ou moins fantaisistement

[1] 139 : *H. S.*, 247. — 140 : *ibid.*, 248 = Caire 36.009 = *Fin du Moyen Empire*, p. 250. — 141 : *ibid.*, p. 748, n° 26. — 142 : *ibid.*, n° 27 = Hall n° 123.

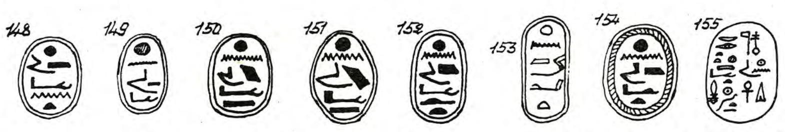
[2] 143 : *N. S.*, X, 15 = *Fin du Moyen Empire*, p. 250. — 144 : *P. S.*, XIII, 12, 5, n° 3.

enrichi et enveloppé du dispositif de suspension des deux uraeus symétriques coiffées de la couronne rouge [1].

Nous rappellerons, enfin, les traits d'un petit monument remarquable de *Khakare* Senousrit, cette plaquette carrée du Louvre (147 ci-avant) [2] dont le décor est constitué, en flanquements symétriques du nom solaire, par deux compositions *pseudo-hiéroglyphiques* du modèle *Anra*. L'objet est de grande importance pour l'histoire des élaborations décoratives de la période, fixant une date, la plus ancienne peut-être, de mise en œuvre des combinaisons *Anra* dans les tableaux de ces monuments ; dans des conditions telles, comme on voit, que ce graphique *Anra* — si singulier dans sa composition grossière et dont nous ignorons l'origine — pourrait n'avoir été créé que 80 ou 90 ans après le beau *décor symétrique* qui au temps de Senousrit I est déjà en usage [3].

Nematre *Amenemhat III*.

Scarabées et cylindres des types *classiques* [4] aussi nombreux que ceux du prédécesseur ; ces scarabées continuent, le plus souvent, de borner leur composition au nom solaire dans l'enveloppe naturelle du champ, mais on rencontre aussi quelques légendes plus remarquables. En voici des spécimens [5] :



On y remarque la parfaite et constante correction du dessin des 𓈖 et des 𓂝, en opposition aux tendances graphiques fantaisistes qui dominent

[1] 145 : *P. S.*, XIII, 12, 5, n° 20. — 146 : Hall n° 134.

[2] *H. S.*, 250 = *Fin du Moyen Empire*, p. 250.

[3] Rappelons, au passage, la frappante similitude du décor *Anra* de cette plaquette avec celui d'un scarabée de Thoutmès IV de la XVIIIe dynastie, reproduit, *Fin du Moyen Empire*, p. 739, où nous avons donné attention, plus généralement (p. 737-739), aux survivances du *décor symétrique* pseudo-hiéroglyphique qui se manifestent sur les scarabées du temps de Thoutmès III.

[4] *H. S.*, 258 à 262, etc. ; *N. S.*, IX, 25 à 29 ; *P. S.*, XIII, 12, 6, n°s 3 à 7 ; Hall n°s 144 à 154, etc. Séries de cylindres chez *P. S.*, XIV, une douzaine ; *N. S.*, VI, 12, 13, 14, 15.

[5] 148 : *P. S.*, XIII, 12, 6, n° 5. — 149 : *ibid.*, n° 4. — 150 : *ibid.*, n° 3. — 151 : Hall

souvent sur les scarabées de même classe de Senousrit III. Dans plusieurs compositions, cependant (151, 152), paraît au bas du nom une figure bizarre et inutile, difficilement explicable. Le *faciès* est généralement nouveau malgré certaine liaison de continuité avec les objets du règne précédent, manifestée notamment par l'entourage *en corde* persistant une fois (154), en conformité avec celui de plusieurs exemples de Senousrit III (132, 133, 134 ci-avant) et nombre d'autres aux *classiques* sans nom royal (43 à 50 de nos reproductions); mais d'autres variétés paraissent abandonnées, telle celle des entourages *spiraloïdes*.

La continuité de facture avec la période antérieure est nettement accusée, par contre, dans le domaine des *exotiques*, où le type du *décor symétrique* fleurit en luxuriance remarquable pour encadrer le nom solaire (le plus souvent dans le cartouche) [1] :



Il est intéressant de saisir, dans les rangs des unités d'un tel groupe, des indices d'*exotisme* plus ou moins accentué et, presque partout, de dégradations graphiques décelant ou annonçant la décadence. 156, 157 et 158 portent le nom royal dans son cartouche en gravure très correcte, tandis que sur 159, palestinien certain et 160, palestinien très probable (bien que recueilli au Caire), paraît le *n* dans le mauvais tracé à coupures verticales. Mais 156 et 160 ont en commun le stigmate morbide de l'oblitération des *yeux* symétriques, devenus méconnaissables, et sur 156, en outre, les sont déjà grossiers à l'égal des plus mauvais que fait voir la période *hyksôs* finale (cf. ci-avant, nos reproductions 71, 72, etc.). 161 et 162 sont nettement barbares.

n° 152. — 152 : *ibid.*, n° 154. — 153 : *N. S.*, IX, 25. — 154 : *H. S.*, 260 = Hall n° 147. — 155 : *N. S.*, IX, 27 = Caire 37411.

[1] 156 : *H. S.*, 261 = Hall n° 142 = *Fin du Moyen Empire*, p. 742, n° 11. — 157 : *N. S.*, IX, 26 = *Fin du Moyen Empire*, p. 240 = *Anc. Egypt*, 1929, p. 38, n° 17. — 158 : Hall n° 141 = *Fin du Moyen Empire*, p. 742, n° 10. — 159 : *Fin du Moyen Empire*, p. 742, n° 9 (Palestine). — 160 : *Fin du Moyen Empire*, p. 239, n° 13. — 161 : *N. S.*, IX, 37. — 162 : *P. S.*, XIII, 12, 6, n° 2.

Voici, pour terminer, un spécimen de variété *simplifiée* avec les seuls en encadrement du nom (163) [1], assez analogue à nos 143 et 144 ci-avant, de Senousrit III, mais surtout comparable, par la disposition des en



inversion tête bêche, à plusieurs scarabées de la composition *Anra,* notamment ceux de nos reproductions 73 à 75, 79 et 80. Ceci n'est pas pour nous surprendre quant à la date du type *Anra,* dont l'apparition est déjà constatée nous l'avons vu, sur la plaquette carrée qui porte le nom de Senousrit III.

Matkheroure *Amenemhat IV.*

Scarabées au nom de ce dernier roi, extrêmement rares. On trouvera plus haut (n° 37 de nos reproductions, bibl. aux notes) celui sur lequel la légende royale, de gravure très *classique,* est entourée d'un tracé *spiraloïde continu* interrompu en haut en *têtes de serpents* se faisant face. Voici encore une autre composition de scarabée, assez singulière, mais confirmée par deux exemplaires de composition rigoureusement identique [2], constituée par le



nom d'Horus d'Aménemhat IV, *Kheper-kheperou,* écrit défectivement (il faudrait quatre *kheper* superposés), dans le cadre des éléments de la désignation royale de *Nematre Amenemhat III.* Cette rédaction, des plus *classiques,* paraît bien être du temps de l'association au trône d'Amenemhat IV avec Amenemhat III, corégence dont nombre d'autres attestations sont bien connues [3].

[1] *H. S.*, 266 = *Fin du Moyen Empire,* p. 742, n° 12.

[2] 164 : *H. S.*, 273 = *N. S.*, IX, 36. — 165 : *P. S.*, XIV, 12, 7.

[3] Voir Gauthier, *Rois,* I, p. 328 et n. 3; Pillet dans *Ann. du Service,* XXIV (1924), p. 65-68.

Constatations générales.

Le *scarabée-sceau,* dont les premières expériences ne peuvent pas avoir été antérieures de beaucoup au Moyen Empire [1], devient d'usage général à la XIIe dynastie pour les particuliers de distinction, au titre des offices dont ils sont chargés; cela, dès le temps d'Amenemhat I, comme on n'en peut douter d'après les scarabées d'officiers nommés *Sehotepibre-nefer, Sehotepibre senb, Sehotepibre-ankh,* ou *Sehotepibre* tout court [2]. Au début de cette période, pour les cachets au nom du roi lui-même, on se tient exclusivement encore au *cylindre* de la tradition ancienne, qui restera d'ailleurs en usage jusqu'en plein Nouvel Empire. Amenemhat I, selon toute apparence, n'a pas eu de *scarabées* à son nom. L'usage du scarabée au nom royal s'établit sous le règne de Senousrit I, très couramment tout de suite, et dans des conditions telles qu'on croit bien saisir, dans cette innovation, un effet de l'influence étrangère qui s'exerçait dans le Nord de l'Egypte dès cette époque.

Ces premiers scarabées à légende royale, en effet, parfois correctement rédigés et tracés, montrent fréquemment des irrégularités singulières, même dans la famille de ceux de composition normale, et à côté de ces *classiques* commence de paraître une autre espèce de compositions qui usent des figures hiéroglyphiques pour le seul décor, y insérant avec prédilection les signes de la royauté du Nord. Ces *exotiques,* dont l'invasion est timide encore sous Senousrit I, quant aux caractères de l'invention et quant au nombre, et que les collections d'Amenemhat II, ensuite, ne connaissent pas, reparaissent et prennent décidément l'avantage sous Senousrit II, puis, concurremment avec les scarabées *classiques* en abondance égale, chez Senousrit III et chez Amenemhat III, ont une belle période de floraison; tandis qu'il semble qu'Amenemhat IV soit revenu à l'emploi exclusif de la composition *classique.*

Le type principal des compositions *exotiques* est celui du *décor symétrique* en développement complet, dont la variété et la fantaisie n'arrivent pas à dissimuler certaine monotonie essentielle, due au continuel retour des mêmes thèmes et éléments et des mêmes procédés de combinaison. L'œil en est

[1] Voir, sur cette histoire, Newberry, *Scarabs,* p. 66-69 ; Hall, *Cat. of Eg. Scarabs... Br. Mus.,* p. xii-xiii.

[2] *N. S.,* IX, 11, 12 ; XI, 13 ; XIII, 29 ; *P. S.,* XVI, 13 T.

moins fatigué, cependant, que de la trop grande uniformité des légendes royales *classiques,* extrêmement sobres, le plus souvent réduites au nom lui-même sans titulature. Un certain nombre d'exceptions sont très bienvenues.

Tous les rois de la dynastie, depuis Senousrit I, ont des scarabées à légende *classique sans ornementation périphérique.* La légende *classique* dans l'enveloppement des dessins *spiraloïdes* de diverses variétés, composition analogue à celle d'une foule de scarabées particuliers, se rencontre chez Senousrit I, Senousrit III, Amenemhat IV. Le type plus rare de l'entourage *en corde,* bien connu sur les scarabées particuliers, paraît chez Senousrit III et Amenemhat III.

Dans l'ordre des *exotiques,* le type principal du *décor symétrique* est courant chez Senousrit I, Senousrit II, Senousrit III et Amenemhat III. Certains *simplifiés* que nous avons définis dans la collection générale, qui usent principalement de la figure , ont leurs correspondants chez Senousrit III et Amenemhat III. Le remplissage pseudo-hiéroglyphique du type *Anra* est *encore inconnu,* sauf le précieux repère chronologique de son apparition, une seule fois, dans une composition de Senousrit III, et point une seule fois même les noms de la XIIe dynastie ne s'insèrent dans un décor en *compartimentage vertical :* ces deux dernières circonstances seront de grande valeur, comme nous verrons, pour situer historiquement, par rapport à la XIIe dynastie, le groupe des Pharaons *hyksôs* et des princes en rattachement avec eux.

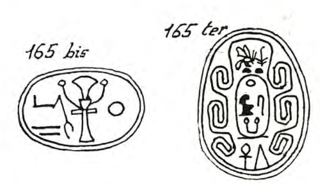
III

SCARABÉES À NOMS ROYAUX DE LA «XIIIe DYNASTIE»

Groupe des Amenemhat complexes et autres Pharaons secondaires en rattachement historique avec les derniers rois de la XIIe dynastie. (*Tableau général de reconstruction, § dernier du précédent chapitre.*)

Les Pharaons de ce groupe onomastique curieux, au nom *personnel* enrichi, dans le deuxième cartouche, par l'adjonction de celui d'*Amenemhat,* et contemporain dans l'ensemble d'Amenemhat III de la XIIe dynastie, n'ont que

de très rares scarabées ; les sceaux à leurs noms sont généralement des cylindres, extrêmement *classiques* de composition et de facture, et dont les similitudes avec ceux de la grande famille sont frappantes. Ceux de ces cylindres appartenant à *Sankhibre* Ameni-Antef-Amenemhat [1] et à *Sezefkare* Kai-Amenemhat [2] sont du culte de Sebek de *Soumnou,* ainsi que certains des cylindres de *Sekhemre-Khoutaoui* Amenemhat-Sebekhotep [3], et se rapprochent des objets de même rédaction aux noms des grands Pharaons Amenemhat II et Senousrit II ; outre quoi ce dernier roi Amenemhat-Sebekhotep a des cylindres de Sebek de *Ro-sam-f* [4], comparables à certains d'Amenemhat II, et d'autres encore de Sebek de *I-mi-atourou* [5]. Un quatrième Pharaon du groupe qui nous occupe, *Sekhemkare* Amenemhat-Senbef, a de beaux cylindres [6] indépendants des cultes de Sebek, et l'on note la rencontre de son nom sur un scarabée, de même que *Sekhemre-Khoutaoui* Amenemhat-Sebekhotep, lui aussi, a possédé un scarabée au moins, et que nous en avons un autre, d'une variété de décor remarquable, de *Sezefkare* Kai-Amenemhat. Nous reproduisons ces deux derniers (165 *bis,* 165 *ter*) [7]. Tous les petits



monuments qu'on vient de dire sont de l'espèce *classique* pure, et il ne servirait de rien ici de les consulter davantage. De même pour quelques scarabées que nous avons en petit nombre de *Ousirkare* Khenzer [8].

Sauf ce Khenzer, tous les rois qu'on vient de dire sont de Haute-Egypte, et il paraît assez naturel que les objets leur appartenant aient échappé à toute contamination des types *exotiques* du Nord. On ne sera pas surpris non plus qu'il en soit autrement chez ce bien connu *Aouibre* Hor, qui fut

(1) Voir *Fin du Moyen Empire,* p. 774.

(2) *Fin du Moyen Empire,* p. 317-318 ; un autre chez *N. S.,* VII, 6 = *P. S.,* XVIII.

(3) *Fin du Moyen Empire,* p. 283, 768-769.

(4) *Ibid.,* p. 282, 768-769 ; *N. S.,* VII, 4.

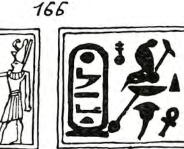
(5) *Fin du Moyen Empire,* p. 289 ; *N. S.,* XLIII, 3.

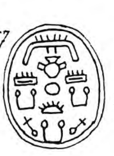
(6) *Fin du Moyen Empire,* p. 309, 774.

(7) 165 *bis* : *Fin du Moyen Empire,* p. 770. — 165 *ter* : *N. S.,* XLIV, 9.

(8) *Ibid.,* p. 775 ; *B. I. F. A. O.,* XXXII (1932), p. 10-11.

contemporain d'Amenemhat-Sebekhotep, nous le savons depuis peu (précédent chapitre, § I), mais dont les petits monuments d'association avec Senousrit III et avec Amenemhat III sont enregistrés depuis longtemps, ainsi que le fait de sa sépulture non loin d'Amenemhat III et sous ses auspices, attestant qu'il avait eu sa résidence en Moyenne-Egypte. Or, de ces menus témoignages monumentaux, certains restent fort *classiques,* à l'égal des grands objets et des textes du tombeau lui-même, tandis que d'autres relèvent de la composition *exotique* non moins nettement. Est *classique* la célèbre petite plaquette de faïence de Berlin (166 ci-après) [1] dont une face montre le







roi Hor en adoration devant Horus d'Edfou, sur l'autre face la Ouazit de Bouto précédant le nom solaire d'Amenemhat III. Est *exotique,* du type à *décor symétrique* le plus caractérisé, ce scarabée d'association avec Senousrit III, non moins connu (167), dont on possède deux exemplaires [2], concurremment avec un scarabée très analogue portant le seul nom de *Aouibre* dans le cadre du *décor symétrique* (168), et dont il semble bien que nous ayons deux exemplaires aussi [3].

La même diversité de types, tout à fait de la même manière aussi que dans les collections parallèles d'Amenemhat III, s'observe chez ce *Neferkare* très obscur dont il a été de capitale importance, pour nos reconstructions historiques, qu'il soit rencontré en compagnie de l'un des premiers Pharaons *Ahmès,* sachant d'autre part qu'il fut en association, à certain moment, avec Amenemhat III lui-même. Quelques compositions de la plus grande simplicité, *Neferkare* dans le champ ovale sans aucun entourage (169, 170), ont été à lui en toute probabilité [4], et très certainement c'est lui qu'on trouve,

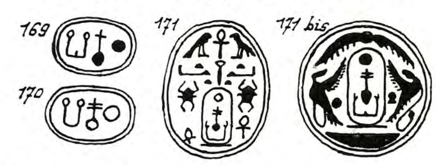
(1) Berlin n° 7670 ; *Ä. Z.,* 33 (1895), p. 143 ; cf. *Fin du Moyen Empire,* p. 481.

(2) Hall n° 137 et Legrain dans *Ann. du Service,* VI (1905), p. 137 ; cf. *Fin du Moyen Empire,* p. 480.

(3) Legrain, *loc. cit.* ; cf. *Fin du Moyen Empire,* p. 480, n. 1.

(4) 169 : *H. S.,* 11 = Hall n° 2486. — 170 : *H. S.,* 101. — Le détail du [hieroglyph] à mains *bouclées* différencie assez vivement ces scarabées des autres *Neferkare* qui sont certainement à Shabaka, voir Hall n°s 2483 à 2493, *passim,*

le nom dans le cartouche, dans la ligne d'axe d'un *décor symétrique* caractérisé (171)[1], à côté de quoi nous noterons une autre composition plus étrange (171 *bis*)[2], mais qui se rapproche bien de certains scarabées des



rois Apopi (cf. 229 ci-après). Voici enfin (172) le scarabée associant *Neferkare* et *Nematre* Amenemhat III[3], les deux cartouches en vis-à-vis séparés par une composition médiane de pseudo-hiéroglyphes, surmontés chacun, assez particulièrement, de la figure du *Vautour* du Sud, semblant exprimer, dans l'esprit passablement *exotique* du tableau et de ses détails, que les deux rois nommés face à face sont *du Sud* l'un et l'autre.

Les rois *Sebekemsaf* n'ont ni cylindres ni scarabées à leurs noms, à la seule exception près d'un scarabée *Sebekemsaf*, dans le cartouche, à légende correcte et concise[4]. Quant au célèbre *scarabée du cœur* bandé d'or, avec légende au nom d'un roi *Sebekemsaf*, au British Museum[5], cet objet en forme de petite stèle n'est pas des catégories qui entrent en considération pour nous ici.

Point davantage sans doute n'ont de sceaux à leurs noms les rois *Intef*. On a noté quelquefois des scarabées, plus ou moins nombreux, de *Noubkheperre* Intef[6]; ils sont de nature suspecte quant à la rédaction et l'appartenance; d'après ceux qu'on trouve rassemblés, sous la rubrique de ce nom solaire, au British Museum, il paraît bien que sur tous les combinaisons de figures qui le reproduisent plus ou moins exactement sont pseudo-hiéroglyphiques, en composition d'ailleurs avec des encadrements en *décor symétrique* qui les prolongent[7].

et de certains autres encore qu'on attribuera à Shabaka de préférence, tels que *H. S.*, 68 et *N. S.*, XIX, 31, et le cylindre Hall n° 2648.

(1) *H. S.*, 102 = Hall n° 2484.

(2) *H. S.*, 68.

(3) *Fin du Moyen Empire*, p. 484-485. Connu seulement par la citation *en composition typographique* de Griffith dans *P. S. B. A.*, XIX (1897), p. 293, ce scarabée d'exceptionnelle importance pour l'histoire est encore en quelque manière inédit.

(4) *N. S.*, X, 24; cf. *Fin du Moyen Empire*, p. 385.

(5) Hall n° 211; cf. *Fin du Moyen Empire*, p. 384.

(6) Par exemple Wiedemann, *Gesch. Aeg.*, p. 224; cf. *Fin du Moyen Empire*, p. 371.

(7) Voir Hall n°s 212 à 225, *passim*.

Les autres petits Pharaons de la famille nominale *Sekhemre-[X]* (rois Rehotep, Oupouaitemsaf, Thouti, Neferhotep, voir notre précédent tableau) n'ont pas de scarabées non plus : situation à laquelle fait exception le personnage plus important de *Sekhemre-Souaztaoui* Sebekhotep, en accord pour cela, dans le cercle de ce monde royal de Haute-Egypte, avec les Sebekhotep et Neferhotep du groupe principal, tous possesseurs de scarabées intéressants dont on connaît les caractères assez particuliers.

Rois Sebekhotep et Neferhotep des familles Kha-[X]-re et Mer-[X]-re.

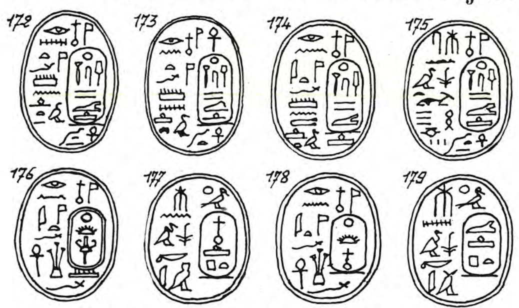
Ils n'ont pas de cylindres. Les trois principaux de la famille Sebekhotep-Neferhotep, les Pharaons *Sekhemre-Souaztaoui* Sebekhotep, *Khasekhemre* Neferhotep et *Khaneferre* Sebekhotep (ces deux derniers sont les bien connus frères de père et de mère) ont usé pareillement de ces remarquables scarabées *généalogiques* sur lesquels le souverain intéressé met en scène avec lui son père, ou bien sa mère, affichant en style clair que ces honorables personnes étaient de naissance commune : ce qui a donné lieu aux aperçus souvent hardis que nous savons sur l'organisation du régime royal de cette époque. A côté de ces monuments, seul des trois rois du groupe, *Khaneferre* possède une intéressante série de scarabées plus simples, de rédaction et de composition aussi purement *classiques* que celles des généalogiques, et dont certains apparentent étroitement avec lui, par des objets semblables, nombre d'autres Pharaons *Kha-[X]-re*, *Mer-[X]-re* ou d'autres groupes; et outre cela, à son même nom de *Khaneferre*, une collection précieuse de scarabées de la composition *exotique*.

Les *généalogiques* des trois rois, connus à un assez grand nombre d'exemplaires[1], sont de compositions toutes presque parfaitement uniformes, de

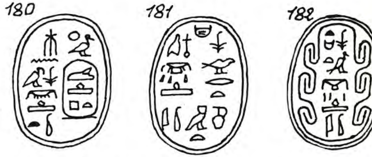
(1) *Sekhemre-Souaztaoui*, scarabées « paternels » : *Fin du Moyen Empire*, p. 411-412, bibl. 411, n. 2, 412, n. 1, à quoi ajouter un spécimen de plus, Mace dans *J. E. A.*, VIII (1922), p. 13-15, pl. III, 1; scarabées « maternels » : *Fin du Moyen Empire*, p. 412 et n. 2, le dernier des spécimens visés à retrouver en outre chez *P. S.*, XVIII, 20, n° 2. — *Khasekhemre*, scarabées « paternels » : *Fin du Moyen Empire*, p. 424 et n. 1, bibliographie qu'on rectifiera en notant que, chez *H. S.*, le spécimen 294 n'est point au Louvre, mais au British Museum, l'un des trois catalogués par Hall, à laquelle on ajoutera la mention de *P. S.*, XVIII, 21, n° 1; scarabées « maternels » : *Fin du Moyen Empire*, p. 424

gravure un peu inégale, quelquefois grossière. Nous emprunterons au hasard des exemplaires de chacune des six espèces (172 à 179)[1].

Quelques similitudes et dissemblances sont à noter. L'intime association des deux rois frères ressort bien de l'identité de système de leurs deux scarabées généalogiques à chacun, celui du *père* toujours accompagné du cartouche solaire *Khasekhemre* ou *Khaneferre,* celui de la *mère* toujours avec le deuxième



cartouche, *Neferhotep* ou *Sebekhotep,* tandis que chez le roi prédécesseur, dans la rédaction *paternelle* comme dans la *maternelle,* c'est le cartouche solaire qui est mis en œuvre uniformément. Il y a lieu, ensuite, d'enregistrer à côté des précédents le scarabée, à exemplaire unique, de certain roi Sebekhotep avec sa mère *Noubhotepti* (180 ci-après)[2], absolument identique de compo-



sition aux «maternels» des deux rois frères, de sorte que ce dernier Sebekhotep est bien probablement voisin et parent des autres : on pense au *Khaankhre* Sebekhotep qui fut l'associé de *Khanofirre* d'après un scarabée connu

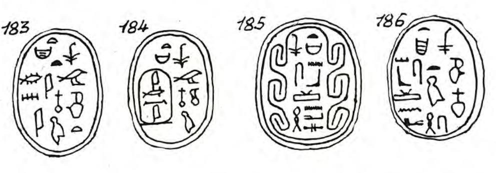
et n. 2, trois des nombreux spécimens se retrouvant en outre chez *P. S.*, XVIII, 21, n°s 4, 5, 6. — *Khaneferre,* scarabées «paternels» : *Fin du Moyen Empire,* p. 425-426, bibl. 426, n. 1, y ajouter *P. S.*, XVIII, 22, n°s 1, 2 ; scarabées «maternels» : *Fin du Moyen Empire,* p. 426 et n. 2, ajouter à la bibliographie *P. S.*, XVIII, 22, n°s 3, 4, et un spécimen supplémentaire, Mace dans *J. E. A.*, VIII (1922), p. 13-15, pl. III, 2.

(1) On remarque la composition aisément et curieusement fautive du scarabée «paternel» de *Sekhemre-Souaztaoui ;* sur Caire n° 36.011 (notre n° 174), le dernier signe du nom royal hors du cartouche, ailleurs, plusieurs fois, le ⟹ de *Mentou* omis dans le nom du père : 172 (Mace dans *J. E. A., loc. cit.*, pl. III, 1), 173 (*H. S.*, 291). Ceux des autres espèces sont plus réguliers.

(2) 180 : Newberry dans *P. S. B. A.*, XXXVI (1914), p. 170 et pl. X, *e ;* cf. *Fin du Moyen Empire,* p. 704, 706.

que nous remettrons sous nos yeux un peu plus loin (203). Quant à la dame mère, il ne serait pas impossible, malgré la dissemblance des titulatures lui appartenant de part et d'autre, qu'elle fût la même personne que la «Grande épouse royale» *Noubhotepti* de nos scarabées 181 et 182 ci-avant[1], la légende du dernier dans l'entourage *spiraloïde* à *trait interrompu* très habituel dans ces compositions *classiques.* Nous savons depuis longtemps, d'ailleurs, qu'une dame de ce nom pourrait difficilement n'être pas contemporaine de la reine *Noubkhas*[2] ; on trouverait là une raison assez sérieuse de *descendre* le roi *Sekhemre-Shedtaoui* Sebekemsaf au niveau de la génération des grands Neferhotep et Sebekhotep, c'est-à-dire au contact même des Intef (voir notre précédent tableau), comme les historiens, nous l'avons vu, se décident parfois à le faire.

Il y a, comme on sait amplement, nombre d'autres personnages princiers que les caractères de leurs scarabées situent certainement, d'ensemble, à cette même époque thébaine. Rappelons certaine reine *Ini* dont les scarabées assez nombreux[3] sont des types de 183 et 184 ci-dessous[4] ; et une autre



reine *Senbhenas,* qu'on rencontre trois ou quatre fois[5] sur des scarabées assez dissemblables, dont le fort grossier 186, et le bel objet de 185 ci-contre[6] : la composition de ce dernier avec l'entourage *spiraloïde* à *trait interrompu,* est particulièrement à rapprocher de l'un de ceux de la reine *Noubhotepti* que nous avions sous les yeux tout à l'heure (182). Au rang des dames royales de la même époque, et de relations indéterminées comme celles qu'on vient de voir, figure encore, notamment, cette Mère Royale

(1) 181 : *N. S.*, XII, 26. — 182 : *N. S.*, XLIV, 13 = Hall n° 205.

(2) Voir notamment *Fin du Moyen Empire,* p. 401-402.

(3) Voir *Fin du Moyen Empire,* p. 780, et précisions bibliographiques qui suivent ici.

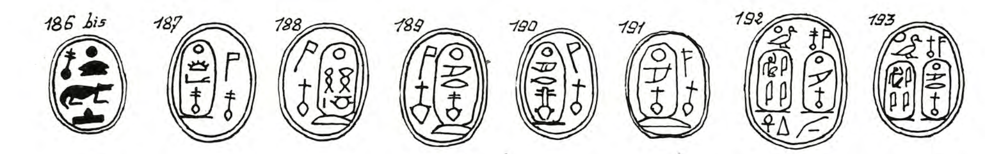
(4) 183 : *H. S.*, 353 = *N. S.*, XII, 4. — 184 : *N. S.*, XII, 5, peut être le même objet que Hall n° 202.

(5) *N. S.*, XIII, 30 ; *Fin du Moyen Empire,* p. 407-408, 706-707, etc.

(6) 185 : *N. S.*, XIII, 30 (Berlin 10.977). — 186 : Hall n° 204.

Itit dont nous avons pris en note les scarabées ci-avant (38, 39, 40).

Khaneferre, avons-nous dit, avait des scarabées à son nom seul, de composition très simple. Ils portent la légende complète *Khaneferre Sebekhotep,* sans cartouches et sans aucun encadrement dans le champ ovale, un très grand nombre de fois (186 *bis*), moins souvent, paraissant aussi diverses formes abrégées ou défectives [1]. Beaucoup des spécimens sont de facture grossière. Voici ensuite une composition au nom solaire seul, connue à exemplaire unique (187 ci-dessous) [2], de grand intérêt à cause des scarabées



exactement semblables de deux Pharaons connus qu'on voit ainsi être de la même époque, *Ouahibre* et *Merneferre*.

Ouahibre (notre spécimen 188) [3] est ce petit roi, au nom de simple particulier dans le deuxième cartouche, que sa présence sur certains monuments nous avait déjà permis de dater du temps de *Khasekhemre* et *Khaneferre* [4], apparenté d'ailleurs, comme «aimé de Sebek de *Soumnou*» sur un cylindre à son nom [5], avec ce groupe royal, qu'on pourrait appeler *de Gebelein,* des «Amenemhat complexes», Ameni-Antef-Amenemhat, Kai-Amenemhat, Amenemhat-Sebekhotep, adorateurs du même Sebek de *Soumnou* sur des cylindres similaires, comme il a été rappelé au début du présent paragraphe. Cette particulière famille, d'après notre reconstruction historique faite au précédent chapitre (voir le tableau), est bien contemporaine de la génération de Khasekhemre et Khaneferre; toutes les positions chronologiques concordent donc, et aussi avec ce dernier indice de la similitude onomastique de

(1) *Fin du Moyen Empire,* p. 451-452, 471. La série la plus importante est chez Petrie, *H. S.,* 300-305, 311-320 = *P. S.,* XVIII-XIX, 22-23, nos 7 à 22. Notre 186 *bis* est *H. S.,* 311, pris au hasard dans le nombre.

(2) 187 : *N. S.,* X, 10, cf. *Fin du Moyen Empire,* p. 452.

(3) 188 : *N. S.,* X, 17 = *P. S.,* XIX, 13, 25. — 189 : *H. S.,* 328 = Hall n° 195. — 190 : Hall n° 197. — 191 : *P. S.,* XIX, 13, 26, n° 2.

(4) *Fin du Moyen Empire,* p. 468-470.

(5) *N. S.,* VII, 5.

Ouahibre Ia-ib avec le bien connu *Aouibre* Hor, qui est encore de la même époque.

Quant à *Merneferre,* il possède une douzaine de scarabées de l'espèce dont nous reproduisons ci-dessus trois spécimens (189, 190, 191) [1]. Dans son deuxième cartouche il porte un nom modeste de particulier, qu'il n'a jamais *pharaonisé* davantage, bien que sa personne semble avoir été connue dans un large domaine [2]. Voici (192, 193 ci-haut) [3] deux scarabées de lui, les seuls connus du type, sur lesquels il est désigné par la titulature plus complète aux deux cartouches.

Ce roi *Merneferre* fait partie, comme on sait bien, d'une famille onomastique *solaire* en *Mer-[X]-re* dont cinq personnes nous sont connues, parmi lesquelles, outre le petit *Ai* qu'on vient de voir, deux *Ini,* solaires *Merhotepre* et *Mersekhemre,* qui se sont anoblis dans le deuxième cartouche, respectivement, en *Sebekhotep* et *Neferhotep,* et un dernier *Sebekhotep,* solaire *Merkaoure*. Une telle prédilection pour les noms de Sebekhotep et Neferhotep est un sérieux indice de contact — parenté ou dépendance — avec la famille des *Kha-[X]-re,* et l'on n'oublie pas que l'intervention de *Merhotepre* dans l'histoire de transmission des pouvoirs gouvernoraux d'Elkab, sur une stèle de Karnak, nous a permis de fixer la position de ce roi par rapport aux lignées seigneuriales d'Elkab, faisant paraître extrêmement possible (voir notre tableau général) qu'en effet tous les Sebekhotep-Neferhotep, ceux du groupe *Mer-[X]-re* et ceux du groupe *Kha-[X]-re,* fussent dans l'ensemble contemporains, comme la précision de la parenté documentaire de *Merneferre* avec *Khaneferre* le fait particulièrement reconnaître.

Les scarabées des rois *Mer-[X]-re* sont très rares. Du *Merhotepre* dont on vient de rappeler l'évocation, nous avons un scarabée unique, extrêmement *classique* comme tous ceux des précédentes séries, aux deux noms

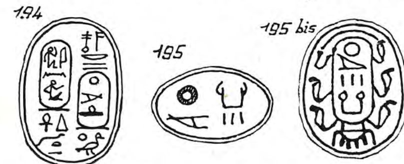
(1) *H. S.,* 324, 326, 327, 328; *N. S.,* X, 20; Caire nos 36.022, 36.023, 36.024; Hall nos 195, 196, 197, 198; *P. S.,* XIX, 13, 26, nos 1, 2, 3, 4; Mace dans *J. E. A.,* VIII (1922), p. 13-15, pl. III, 4. Nombre de spécimens sont communs à plusieurs de ces collections documentaires (bien qu'il soit quelquefois difficile de le préciser) : par exemple Hall n° 195 = *H. S.,* 328. Pour les trois objets reproduits ci-avant (189, 190, 191), voir note 3, p. 118. Catalogue et classification de détail des modèles, déjà, dans *Fin du Moyen Empire,* p. 497-498, où un nombre important sont visés.

(2) Voir *Fin du Moyen Empire,* p. 497-498.

(3) 192 : Caire 36.021 = *H. S.,* 325 = *N. S.,* X, 19. — 193 : *N. S.,* X, 18.

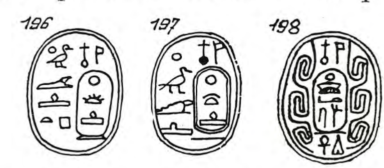
de cartouches, avec le simple *Ini* dans le deuxième (194 ci-contre) [1].

De son parent probable *Merkaoure* Sebekhotep [2] on a acquis un scarabée (195 ci-contre) [3], du type de la rédaction la plus simple, et au même roi pourrait appartenir aussi un beau scarabée plus anciennement connu dont



la composition (195 *bis* ci-dessus) [4] participe aux caractères du *décor symétrique*.

Dans le cadre de la famille *Kha-[X]-re*, enfin, à côté des nombreux scarabées de *Khaneferre* en rédaction simple, des mêmes types de composition correcte et sobre sans décor, on trouve à noter un très petit nombre d'objets aux noms de rois obscurs du groupe. *Khahotepre* Sebekhotep nous a laissé les deux scarabées, très semblables, reproduits ci-après (196, 197) [5], et il a été acquis en outre un spécimen moins remarquable, avec le seul nom



solaire dans le cartouche [6]. Un certain *Khaouserre*, d'autre part, possède un scarabée auquel il serait difficile de ne pas donner place ici (198) [7], parfaitement régulier, le nom dans le cartouche entre deux bandes de décor spiraloïde en trait continu, et bien que ce même *Khaouserre*, par de nombreux scarabées à son nom dans le *compartimentage vertical*, tienne à un groupe de personnages et de monuments nettement *hyksôs* que nous considérerons ci-après.

Il conviendra enfin, avant de quitter les compositions du genre *classique*

[1] *Fin du Moyen Empire*, p. 499-500, bibliographie de ce scarabée célèbre du Louvre. Retenir principalement : *H. S.*, 331 ; *N. S.*, X, 21 ; *P. S.*, XIX, 13, 27.

[2] Sur ce roi et ses monuments : *Fin du Moyen Empire*, p. 503-504.

[3] Petrie, *Rare scarabs*, dans *Anc. Egypt*, 1933, p. 37-38, n° 4 des objets publiés.

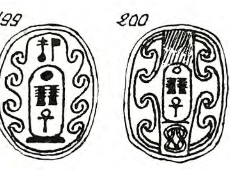
[4] Hall n° 2577.

[5] 196 : Caire 36.020 = *H. S.*, 322 = *N.S.*, X, 16. — 197 : *H.S.*, 321 (au Louvre). — Cf. *Fin du Moyen Empire*, p. 465 (bibl.).

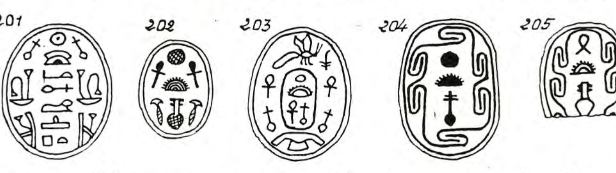
[6] Mace dans *J. E. A.*, VIII (1922), p. 13-15, pl. III, 3 = *P. S.*, XIX, 13, 24.

[7] *N. S.*, XLIV, 7 ; cf. *Fin du Moyen Empire*, p. 467-468.

des Sebekhotep-Neferhotep et de leurs apparentés, d'enregistrer les deux scarabées de même espèce de *Tetankhre* (199 et 200 ci-après) [1], un obscur roi Mentouamsaf apparenté aux autres *Tet-[X]-re*, rois Tetoumès, de la région d'Edfou-Gebelein [2].



De même que le petit *Khaouserre* rencontré tout à l'heure, mais en conditions beaucoup plus caractéristiques eu égard à l'importance de son personnage, *Khaneferre* possède des scarabées d'inspiration *exotique*, beaucoup moins nombreux que les *classiques* à son nom que nous avons vus en profusion, et comme exceptionnels, de valeur significative excellente cependant. On en aura vite fait le compte [3] : la remarquable composition aux deux noms complets sans cartouche, avec un *nefer* mis horizontalement, dans le cadre d'un *décor symétrique* aux *figures du Nord* abondantes (201) ; un *Khaneferre* très simple dans un *décor symétrique* peu chargé (202) ; le bien connu scarabée d'*association*, enfin (203), de *Khaneferre* et *Khaankhre* dans un cartouche de contour approximatif, le ☥ et le ‡, en juxtaposition, curieusement rappelés par ceux du *décor symétrique* qui encadre. On mettra à côté de ceux-là, aussi, un beau scarabée de texture fort régulière d'ensemble (204 ci-après) [4],



sur lequel le nom solaire sans cartouche est entouré d'un décor en tracé spiraloïde à trait interrompu : composition d'un sentiment curieusement intermédiaire entre le *classique* et l'*exotique*, que renforce sa ressemblance

[1] 199 : *N. S.*, X, 25 = *P. S.*, XI, 11 E. — 200 : Hall n° 230 = *N. S.*, X, 26. — Cf. *Fin du Moyen Empire*, p. 513.

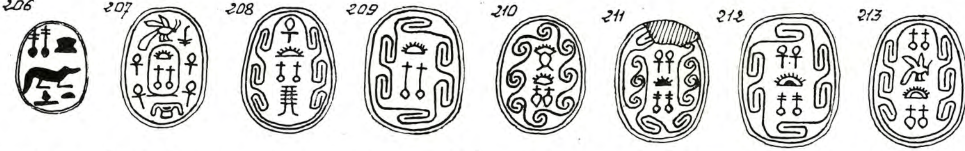
[2] *Fin du Moyen Empire*, p. 509-514.

[3] 201 : *N. S.*, X, 7 = *Fin du Moyen Empire*, p. 246. — 202 : *N. S.*, X, 11 = Hall n° 175. — 203 : *N. S.*, X, 13 = *Fin du Moyen Empire*, p. 464. — Cf. d'ensemble, *Fin du Moyen Empire*, p. 246-247.

[4] *H. S.*, 306 = *N. S.*, X, 12 = *Anc. Egypt*, 1929, p. 38, n° 9.

avec la composition d'un autre objet sur lequel le nom solaire, dans un entourage de même espèce, est mutilé, son ☉ initial remplacé par un ☥ qui n'est plus que *pseudo-hiéroglyphique* (205 ci-avant)[1].

Bien remarquablement, ce dernier scarabée nous met au seuil d'un domaine de compositions de genre spécial et très nombreuses, celui des combinaisons *pseudo-hiéroglyphiques* ressemblant à des noms royaux, assez souvent présentées dans un cartouche approximatif ou de forme régulière, assemblées avec des groupes [hiéroglyphes], ou [hiéroglyphes], etc., une telle combinaison pseudo-onomastique mise au centre du champ ovale, dans l'entourage d'un *décor symétrique* développé ou d'un tracé en *spiraloïde à trait interrompu*[2]. La collection de ces tableaux est si copieuse et d'une si luxuriante fantaisie qu'on ne peut essayer de la représenter par des exemples. Nous nous contenterons ici de relever un certain nombre de spécimens où est employée la combinaison particulière [hiéroglyphes], qui est une sorte de forme défective et excessive, tout ensemble, du nom solaire correct *Khaneferre*, et dont cette relation était clairement sentie et reconnue, d'après le premier des objets reproduits ci-dessous (206), portant une légende *Khaneferoui Sebekhotep* à la fois audacieuse et négligente. Voyons ces



scarabées[3] : Les compositions parlent clairement; il suffira de signaler à l'attention encore la grande similitude que présentent 209 et 212, de par

[1] Hall n° 174.

[2] Voir en général *Fin du Moyen Empire*, p. 452, 747, 786-787. Copieuses séries de scarabées de cette famille : *H. S., passim;* Caire, pl. XI du *Catalogue, passim;* Hall n°s 75, 76, 77, 100, 101, etc.; *P. S.*, XI, XII, *passim;* etc.

[3] 206 : *H. S.*, 305; rangé par Petrie, à juste raison, parmi les spécimens nombreux de la légende correcte, *classique* mais plus ou moins grossière de facture, *Khaneferre Sebekhotep*, ses n°s 300-304, 311-320 (cf. 186 *bis* ci-avant); d'après le genre de la gravure, celui qui nous occupe fait bien partie de la série. — 207 : *H. S.*, 567 = Caire 36.355; cf. *Fin du Moyen Empire*, p. 747 et n. 2, 787. — 208 : Hall n° 100 = *H. S.*, 568. — 209 : *H. S.*, 569. — 210 : Hall n° 101. — 211 : Caire n° 36.341. — 212 : *Anc. Egypt*, 1929, p. 38, 10 (de Beth Pelet). — 213 : *H. S.*, 585. — Noter encore un scarabée palestinien portant [hiéroglyphes], *Fin du Moyen Empire*, p. 747.

le type spécial du dessin en spiraloïdes de leurs entourages, avec 204 ci-avant, arrangé de même mais avec le nom de *Khaneferre* en forme correcte. Toutefois il ne semble pas, au total, que ceux des scarabées *exotiques* de *Khaneferre* Sebekhotep qui portent une légende de rédaction correcte (ils sont un très petit nombre) baignent dans la masse de l'espèce avec [hiéroglyphes] et procèdent de leurs tendances. Il est clair, assez différemment, que cette forme spéciale *Khaneferoui*, qui tient indubitablement à la forme correcte *Khaneferre* comme on vient de le voir, en est une altération fantaisiste et forcément de deuxième stade, en similitude d'ailleurs avec toutes autres compositions du domaine très vaste des *pseudo-royaux* de combinaisons graphiques quelconques. Peut-être ne serait-il pas téméraire d'induire de là que ces compositions *pseudo-royales*, quant au flot principal de leur production tout au moins, ont été postérieures à l'époque de *Khaneferre*, et l'on fera cette observation, à l'appui, que pour entourer la légende centrale elles ont recours, le plus souvent, au dessin *spiraloïde à trait interrompu*, beaucoup plus rarement au *décor symétrique* proprement dit[1], dont on pourrait croire que le type déjà ancien arrivait, passé le temps des Sebekhotep principaux, à la fin de sa carrière.

Constatations générales.

Alors que chez les rois de la XIIe dynastie, dans leur monde de la Moyenne Egypte apparemment accessible aux influences du Nord, les scarabées de types *exotiques* vont de pair en nombre avec ceux des compositions *classiques* pures, les Pharaons contemporains de la « XIIIe dynastie », assez strictement confinés dans la région de Thèbes et dans le Sud, ont surtout à leurs noms des sceaux *classiques*, avec des *exotiques* seulement en petit nombre et point chez tous les rois. Les *Amenemhat complexes*, souvent chez eux auprès de

[1] Cela est patent, notamment, pour les compositions avec [hiéroglyphes] même, voir la série ci-dessus de nos spécimens 206 à 213. Entourages en *sinusoïdes*, de même, autour de *pseudo-royaux* [hiéroglyphes] etc. : Hall n°s 75, 76, 77, etc.; *P. S.*, XII, 12, n°s 16 à 20, etc.; *Fin du Moyen Empire*, p. 746, n° 24; *Beth Pelet*, I, VII, 26. Entourages plus rares en *décor symétrique* : Caire 36.539; *Fin du Moyen Empire*, p. 746, n°s 22, 23, 25; *Anc. Egypt*, 1929, p. 38, n° 23; Hall n° 131 = *Fin du Moyen Empire*, p. 748, n° 28 (avec [hiéroglyphes] dans le cartouche).

Sebek de Rizagât, n'ont généralement que des cylindres, très pareils à ceux encore en usage pour les Pharaons de la XIIe dynastie. Chez les trois principaux des rois Sebekhotep et Neferhotep, *Sekhemre-Souaztaoui, Khasekhemre, Khaneferre,* on trouve assemblée l'importante série de leurs scarabées *généalogiques,* extrêmement *classiques* et en contact d'espèce très étroit avec d'autres scarabées de *Khaneferre* lui-même, de *Khahotepre,* puis de la famille des *Mer-[X]-re* — chez *Merhotepre, Merneferre* et *Merkaoure* — de la famille des *Tet-[X]-re* — chez *Tetankhre* — enfin de *Ouahibre* Ia-ib, tous rois et groupes dont le voisinage à une même époque est très confirmé par les similitudes de ces petits monuments. De même pour d'autres personnages encore, certaines reines *Ini, Noubhotepti, Senbhenas.*

A côté de cela, d'obscurs contemporains pharaoniques d'Amenemhat III et de Khaneferre, *Aouibre* Hor, *Neferkare,* ont à la fois des scarabées *classiques* et d'autres au *décor symétrique,* et chez le grand *Khaneferre,* seul de sa famille, on voit paraître de semblables scarabées au *décor symétrique,* en très petit nombre, — on n'oublie point que ce Khaneferre a eu ses monuments dans l'Egypte entière et jusque dans le nord du Delta — en même temps que ses *classiques* abondants et monotones, parfois grossiers, montrent tendance à dégénérer en factures et rédactions fantaisistes, postérieures au roi lui-même certainement et avec lesquelles sont en affinité des compositions extrêmement nombreuses construites autour de combinaisons hiéroglyphiques illusoires, *pseudo-royales.* Les scarabées de cette espèce étrange usent quelquefois du *décor symétrique;* plus souvent, ils font appel aux encadrements en dessins *spiraloïdes,* aussi anciens, comme nous savons (*symétriques* et *spiraloïdes* paraissent dès le temps de Senousrit I), employés de manière courante, notamment, sur les scarabées royaux de la XIIe dynastie.

Certain petit roi *Khaouserre* a un scarabée *classique* dont l'existence viendrait à l'appui d'un voisinage avec les autres Pharaons du groupe *Kha-[X]-re* s'il n'était patent que ce *Khaouserre,* possesseur de nombreux spécimens du type *à compartimentage vertical,* tient à des familles monumentales différentes. Dans les séries princières de la «XIIIe dynastie», en effet, le type *à compartimentage* ne paraît jamais. On n'y voit point paraître davantage, même une seule fois, le type *Anra,* et il est du plus haut intérêt d'observer, sur les scarabées de la XIIe, l'ignorance toute pareille et du type *Anra* et du type

à compartimentage, mis à part le cas unique d'une apparition d'*Anra* sur une plaquette de Senousrit III : la concordance d'époque, avec la XIIe dynastie, des Sebekhotep et Neferhotep de tous les groupes, est remarquablement confirmée par cette rencontre dans la négative.

IV

SCARABÉES DE LA DYNASTIE «HYKSOS» ET DES GROUPES PHARAONIQUES APPARENTÉS

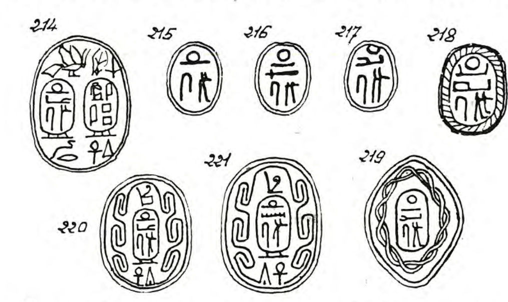
Le groupe pharaonique «hyksôs» a pour noyau, en classification initiale, les deux rois Apopi, *Ôkenenre* et *Ôousirre,* et le roi *Sousirenre* Khian, qui sont les *Apophis* et le *Iannas* de la XVIe dynastie de la tradition grecque et très réellement, comme on sait depuis longtemps, sont voisins entre eux d'après les caractères de leurs monuments; et les mêmes caractères nous font voir en place à côté d'eux un ou plusieurs *Jacob* au nom sémitique intact, *Ikeb, Ikeb-her, Ikeb-ar,* dont le plus important est un bien pharaonisé *Merouserre* Ikeb-her. Un peu moins près, du point de vue des analogies épigraphiques, sont plusieurs petits Pharaons certainement voisins, *Khaouserre, Noubouserre, Ahotepre* : dans nos études anciennes, nous avons donné toute attention à la parenté de tous ces noms solaires, soit entre eux dans une même famille *[X]-ouserre,* soit avec les familles thébaines des *Kha-[X]-re* ou des *Mer-[X]-re* ou celle encore des *S-[X]-n-re* de la veille du Nouvel Empire. D'autres petits princes encore viennent naturellement en considération, de par les caractères semblables de leurs scarabées, avec tous ceux qu'on vient de dire.

Ôouserre *Apopi.*

L'un des deux Apopi, *Ôkenenre,* n'a pas un seul sceau à son nom à notre connaissance; tandis que son homonyme qui est *Ôousirre* nous en a laissé un très grand nombre et d'espèces très diverses. Ce sont des scarabées de

texture *classique* sans décor ou des types décoratifs connus de la famille classique, ou bien d'inspiration *exotique,* le plus souvent avec un *décor symétrique* pauvre, qu'on dirait en décadence.

Commençons par les *classiques,* et d'abord ce remarquable et unique specimen aux deux noms de cartouches (214 ci-après) [1], de gravure presque régulière, en dépit de plusieurs particularités insolites, et nous présentant, dans le nom solaire, un *ouser* normal, en contraste avec la bizarre figure



bipède que nous allons trouver presque généralement dans la collection, ainsi que chez *Souserenre* et chez *Merouserre.* Voici nombre de spécimens avec le nom solaire seul, sans décor dans l'ovale du champ (215, 216, 217) [2] simplicité toute *classique* si la facture n'était point d'une surprenante grossièreté, jusqu'à l'irrégularité fréquente de la rédaction; *ouser* bipède partout. Ce signe bipède également sur un petit nombre d'échantillons où le nom est dans l'entourage *en corde* (218, 219) [3], déjà noté amplement par nous sur les scarabées très *classiques* du Moyen Empire (ci-avant, n°s 43 à 50, 132 à 134, 154). Mais c'est la figure non bipède qu'on retrouve sur quelques exemplaires composés avec le nom, plus ou moins régulier, dans le cartouche, enveloppé d'un tracé complet en *spiraloïde de trait interrompu* (220, 221) [4], la courte légende introduite, assez remarquablement, par le seul titre royal *du nord,* représenté par la couronne rouge.

[1] Copié par nous chez M. R. Blanchard, au Caire, en 1933. Déjà noté et publié antérieurement par Newberry, *P. S. B. A.,* 36 (1914), p. 171 et pl. X, *j,* cf. *Fin du Moyen Empire,* p. 795.

[2] Six spécimens *P. S.,* XXI, 5, n°s 14 à 19; nos reproductions 215, 216, 217 sont celles des objets 15, 16, 17 de cette série.

[3] 218 : *N. S.,* XXIII, 32 = *P. S.,* XXI, 5, n° 5. — 219 : *N. S.,* XXIV, 35.

[4] 220 : *H. S.,* 725 = *N. S.,* XXIII, 34 = Hall n° 297. — 221 : *N. S.,* XXIII, 33. — Un troisième spécimen très semblable : Hall n° 296.

Concurremment avec celles-là, les variétés d'inspiration *exotique* ont été largement employées pour le service du roi. *Décor symétrique* très courant pour encadrer le nom solaire dans le cartouche régulier ou dans le seul entourage ovale (222 à 231) [1] :



L'extrême barbarie de facture du plus grand nombre est remarquable. On trouve à noter encore, après cela, une série [2] de spécimens en décor simplifié



dissymétrique, avec l'uraeus flanquant, d'un côté, le nom solaire très grossièrement gravé et privé, le plus souvent, de son *Soleil* initial (232 à 236); d'une qualité d'exécution point supérieure, au total, à celle des précédents.

Souserenre *Khian.*

Scarabées relativement peu nombreux où paraît, comme on sait, la titulature *heka khasout,* et la disposition en *compartimentage vertical* qui se retrouvera chez Ikeb-her, particulière à la famille « hyksôs », à ce qu'il semble,

[1] 222 : *H. S.,* 721. — 223 : *P. S.,* XXI, 5, n° 12. — 224 : *H. S.,* 722 = Hall n° 298. — 225 : *P. S.,* XXI, 5, n° 8. — 226 : *H. S.,* 723 = Hall n° 300. — 227 : *H. S.,* 724 = *N. S.,* XXIII, 30. — 228 : *H. S.,* 726. — 229 : *H. S.,* 727; cf. le sceau-bouton 171 *bis* ci-avant, au nom de *Neferkare.* — 230 : Hall n° 299 (bouton). — 231 : *N. S.,* XXIII, 31.

[2] 232 : *N. S.,* XXIII, 35. — 233 : *N. S.,* XXIV, 31 = *P. S.,* XXI, 5, n° 7. — 234 : *P. S., ibid.,* n° 6. — 235 : *N. S.,* XXIV, 30. — 236 : Hall n° 295. — Voir encore *P. S., ibid.,* n°s 1, 4.

et sera pour nous l'indice de mise en place de plusieurs petits rois peu définis autrement. Chez *Souserenre* et *Merouserre* Ikeb-her, le *compartimentage* fait appel le plus souvent au remplissage d'un *décor symétrique* rudimentaire.

Nous avons rencontré déjà et défini en général la composition à *compartimentage* (voir ci-avant, nos n°s 101, 102, 105, 106, 108 à 110 *bis*), que les scarabées royaux de la XIIe dynastie et aussi bien ceux de la « XIIIe » ignorent de manière complète, et vu qu'elle s'adapte intimement à la production de compositions du type *Anra*, dans les deux formes de combinaison graphique consistant à mettre la composition *Anra* en colonne centrale ou bien dans les marges d'encadrement symétrique. Ce type *Anra*, lui aussi et de manière générale, a été longuement défini ci-avant (voir n°s 76 à 92). Que la forme *Anra* et la forme *en compartimentage* soient du même stade d'invention et en quelque sorte corrélatives, cela est confirmé par le fait que la composition *Anra*, elle aussi, est ignorée ou négligée par tous autres princes que les rois « hyksôs » et, elle aussi, paraît sur les monuments de *Souserenre* Khian : point sur les scarabées, toutefois, mais sur quelques importants cylindres.

Voici la plupart des scarabées [1] :

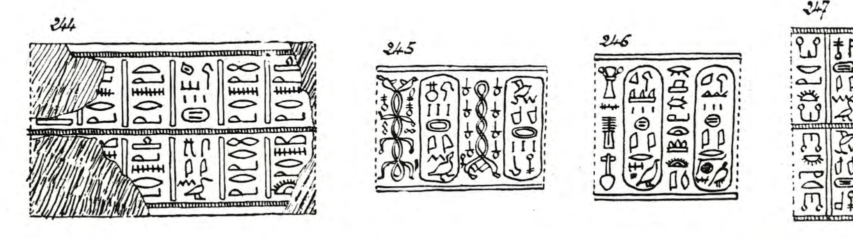


Facture souvent grossière, avec intervention de bizarreries fortement *exotiques*, dans le nom de *Khian* où le [hiéroglyphe] est étrange, ainsi que le ◉ aplati et le [hiéroglyphe], extrêmement raccourci quand il est en dentelé régulier. 240, exemplaire unique avec le nom solaire, a le *ouser* bipède, comme on a vu chez *Ôouserre* et comme nous retrouverons chez *Merouserre*. De manière générale,

[1] 237 : *N. S.*, XXII, 24. — 238 : *ibid.*, 25 = Hall n° 290. — 239 : *N. S.*, XXII, 26. — 240 : *ibid.*, 23. — 241 : *ibid.*, 20 ; extrêmement semblable est Caire 36.027, peut-être le même objet. — 242 : *N. S.*, XXII, 22 ; autre très semblable, *P. S.*, XXI, 3. — 243 : *N. S.*, XXII, 21.

cependant, la composition au cartouche régulier *Khian*, encadré de titulature dans un enveloppement *spiraloïde*, se réfère aux organisations *classiques*, tandis que l'arrangement en *compartimentage* avec *décor symétrique* est *exotique* nettement.

Quant aux cylindres, ils se rapprochent de frappante manière de quelques cylindres au décor *Anra* pur, découpés en bandes longitudinales, en deux moitiés symétriques séparées par une ceinture médiane, que nous avons notés ci-avant (n°s 93, 93 *bis*). Deux spécimens connus depuis longtemps, fort barbares et fantaisistes (245, 246) [1], enferment dans un cartouche incomplet la titulature entière de *heka khasout* ou *heka neferou Khian*. Beaucoup



plus remarquable, dans les colonnes d'un cylindre du genre *Anra* très pur (244) [2] est insérée une titulature *heka khasout Khian*, courant du haut en bas, coupée absurdement, au milieu du nom de personne, par un groupe [hiéroglyphes] avec le *ouser* bipède, souvenir incompris, sans nul doute, de quelque modèle textuel où figurait le nom solaire. Voici enfin (247) une composition aux deux moitiés symétriques par rapport au cercle médian, la titulature royale alternant, d'une colonne à la voisine, avec une composition pseudo-hiéroglyphique : objet de grand intérêt, malheureusement connu pour partie seulement de sa surface, par un insuffisant croquis en perspective [3]. On remarque la grande analogie de ses assemblages pseudo-hiéroglyphiques avec ceux qu'on relève, encadrés par des compositions *Anra* dans les marges, sur certains des scarabées reproduits ci-avant (n°s 92, 110 *bis*).

Rappelons que le titre, de désignation ostensiblement étrangère, de *heka khasout*, n'est rencontré ailleurs, aux scarabées, que sur de rares spécimens

[1] 245 : *H. S.*, 728. — 246 : *ibid.*, 729.

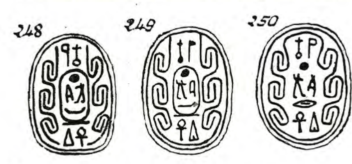
[2] Copié par nous chez M. R. Blanchard en 1933.

[3] *N. S.*, p. 47, fig. 23 ; le cylindre serait au Caire. Cf. *Fin du Moyen Empire*, p. 794.

aux noms de quelques princes obscurs, qui seront notés ci-après (n°s 309, 310, 311).

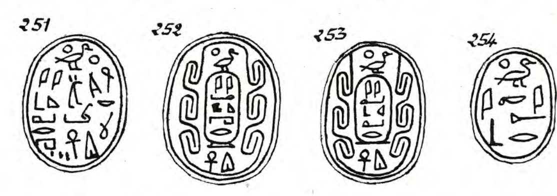
MEROUSERRE *Ikeb-her, Ikeb-ar, Ikeb* (1)

Un modèle au nom solaire dans une titulature régulière, avec ou sans le cartouche, enveloppée du dessin *spiraloïde à trait interrompu,* est de conception et d'exécution assez *classiques* (248-250) (2) malgré le *ouser* bipède comme



chez les deux autres *Hyksôs* qu'on vient de voir, et le dessin bizarrement abrégé du sur 248 et 249. Le spécimen 250 est nettement meilleur, avec le *spiraloïde* de tracé complet au cintre.

De la même espèce et de la même qualité sont les compositions très semblables de nos n°s 252 et 253, où la titulature au nom solaire est remplacée par celle au nom personnel écrit *Iakeb-her* ou *Iakeb-ar,* plus ou moins irrégulièrement quant à quelques détails de gravure (3). N'était un seul détail



de cet ordre, touchant la forme inintelligente ou négligée qui tient la place d'un dans le nom, c'est une composition purement *classique* que nous présenterait, au n° 254, la même titulature au nom *Ikeb-ar,* sans cartouche et sans aucun décor dans le champ ovale (4). Un cas tout particulier est celui de la composition bien connue du n° 251, *classique* aussi, à ne considérer

(1) Voir, d'ensemble, *Fin du Moyen Empire,* p. 185-187, 790-791.

(2) 248 : *N. S.,* XXII, 28. — 249 : *ibid.,* 29 = Hall n° 289. — 250 : *N. S.,* XXII, 30.

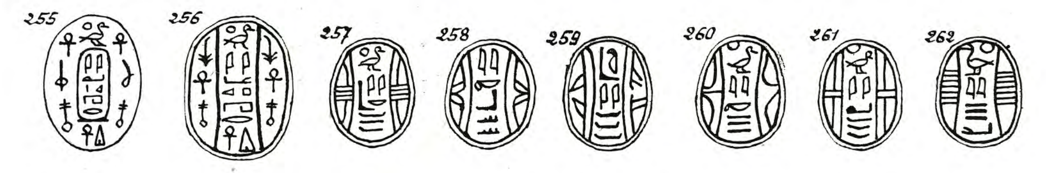
(3) 252 : *H. S.,* 351. — 253 : *N. S.,* XXIII, 3 = Caire 36.028 ; autre très analogue Hall n° 284.

(4) 254 : *N. S.,* XXII, 8 = *P. S.,* XXII, H, n° 1.

que le principe et l'intention de la rédaction, mais dans un abominable désordre graphique d'où l'on arrive à extraire une titulature complète aux deux noms, , le *ouser* toujours *bipède* et, dans le nom personnel, une bizarre superposition des deux formes *Ikeb-ar et Ikeb-her* rencontrées ailleurs; étant à noter encore, à côté de cela, que le graveur n'a pas complètement paré au danger de l'invasion du *pseudo-hiéroglyphique* en remplissage dans les interstices des figures (1).

Cette dernière tendance se manifeste ouvertement sur deux scarabées où la titulature avec le nom, très semblable, est encadrée d'un *décor symétrique* assez pauvre, mais de type caractérisé, le nom dans le cartouche (255) ou bien sans cartouche (256), intervenant alors la division en *compartimentage* (2) que nous avons rencontrée chez Khian. On remarque, outre les irrégularités de détail de la gravure, la singularité de l'écriture du nom, *Iak-her* le plus probablement; on n'ose lire *Iapekher* en 256.

Mais l'incertitude de l'écriture va bien plus loin encore si c'est un même nom « Jacob », comme il semble, qu'on trouve dans les compositions d'un autre groupe, écrit , etc. (257, 258, 259) (3) soit avec un en



place du , et, pour accentuation du paradoxe phonétique ou de l'ignorance du scribe, la syllabe *kb,* ainsi écrite, complémentée par le signe de l'*eau,* comme en souvenir des formes etc. de l'égyptien authentique. Quelquefois le *b* n'est plus écrit, impliqué seulement par le complément phonétique valant *kb,* à ce qu'on croit comprendre (260), et tout de suite, semble-t-il aussi, on arrive à supprimer l'expression du *k* également, l'élément *kb* uniquement écrit par un de cette valeur syllabique (261,

(1) 251 : *N. S.,* XXII, 27 = *P. S.,* XXI, 4. Un autre spécimen de composition identique chez NEWBERRY dans *P. S. B. A.,* 36 (1914), p. 171 et pl. X, *g.*

(2) 255 : *N. S.,* XXIII, 2 = Hall n° 285. — 256 : *N. S.,* XXIII, 1.

(3) 257 : *H. S.,* 125 = *N. S.,* XXII, 9. — 258 : *N. S.,* XXII, 7. — 259 : *N. S.,* XXII, 13 = *P. S.,* XXII, H, 4.

262)[1]. Aux écritures de ce dernier type, cependant, nous nous demandons si une quelconque lecture en *kb* reste justifiée, ainsi qu'un rapport quelconque avec le nom *Ikeb* des précédentes formules explicites, étant donné que plus facilement et bien mieux on retrouverait dans le groupe entier le mot *ia,* « laver », de la langue et de l'écriture correctes.

L'incertitude, dans le cas du *Ikeb* exprimé des types 257-259, se complique, mais peut-être aussi s'éclaire, du fait de quelques spécimens qui, à la place du signe de l'*eau,* inadmissible avec *kb* par le, ont un mot régulier ou (263, 264)[2], faisant ressortir un nom de personne *Ikeb-ô* « Jacob(?) grand », vraisemblable et beaucoup plus possible.

Tout n'est point dit encore, cependant, touchant une valence possible = dans certaines variétés au moins des rédactions que nous avons



vues. Car en voici un dernier type (265, 266, 267)[3] portant en nom de personne que l'on serait en droit sans inconvénient de lire *Ô-keb,* une transcription de « Jacob » encore.

Il est important que tous ces scarabées *Iakeb-her, Ikeb,* etc. qu'on vient de voir soient décorés, pour le très grand nombre, dans ce système du *compartimentage vertical,* également employé chez Khian, inconnu de toutes les autres familles royales, et dont la courante utilisation au temps des rois *hyksôs* est ainsi mise en lumière. Ce rattachement historique du type va nous permettre d'y trouver un indice de valeur certaine pour la mise en place de tout un groupe de petits Pharaons très inconnus, en assez grand nombre.

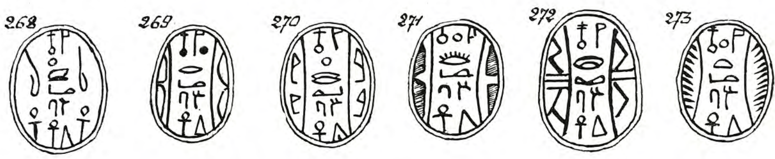
[1] 260 : *N. S.,* XXII, 10. — 261 : *ibid.,* 5. — 262 : *ibid.,* 6. — Très semblable encore, *ibid.,* 4.

[2] 263 et 264 : *P. S.,* XXII, H, n°s 2 et 3. Extrêmement semblable à 263 : *N. S.,* XXII, 12.

[3] 265 : *N. S.,* XXII, 14; similaire *P. S.,* XXII, L, n° 1. — 266 : *N. S.,* XXII, 16 = *P. S.,* XXII, L, n° 3. — 267 : *P. S.,* XXII, L, n° 2; très semblables, *H. S.,* 130, Caire 36.040, *N. S.,* XXII, 15 et 17.

Khaouserre, Noubouserre.

Nous commencerons par les personnages de ces deux noms solaires qui semblent bien faire groupe avec *Ôouserre* Apopi et *Merouserre* Iakeb-her, dans une famille onomastique *[X]-ouserre* dont la cohésion historique peut être supposée. Touchant *Khaouserre,* cette relation est assez bien vérifiée par des scarabées à son nom, en bon nombre, presque toujours du type à *compartimentage.* On ne perdra point de vue, d'ailleurs, ce spécimen unique du roi d'un modèle tout autre, purement *classique* avec le nom dans le cartouche dans l'encadrement d'un tracé *spiraloïde à trait continu,* que nous avons reproduit ci-avant (198) à la suite de ceux des Pharaons *Kha-[X]-re* et de leurs apparentés. Les autres scarabées *Khaouserre* seront représentés par la série suivante[1] :



Rédaction très uniforme. *Ouser* normal, non bipède; tendance générale assez *classique* (sauf l'invasion d'un *décor symétrique* élémentaire et grossier,



dans 268 dépourvu de *compartimentage*), malgré l'irrégularité de la facture.

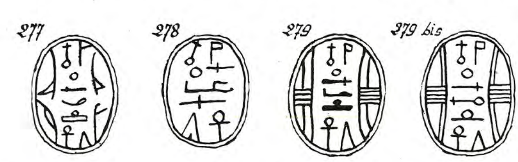
Les spécimens connus de *Noubouserre* sont moins nombreux[2] : 274 et 275, très pareils, sont du type à rédaction hiéroglyphique pure sans décor, mais d'un trait rapide et irrégulier qui décèle le stade barbare. 276, au *compartimentage,* est beaucoup plus soigné. Le *ouser,* comme chez le précédent, a partout la forme normale.

[1] 268 : *N. S.,* XXI, 25 = *P. S.,* XXII, E, 1. — 269 : *N. S.,* XXI, 27; très semblable *P. S.,* XXII, E, 2. — 270 : *H. S.,* 127; très semblable *N. S.,* XXI, 26. — 271 : *H. S.,* 128 = *N. S.,* XXI, 28. — 272 : *N. S.,* XXI, 29. — 273 : Caire 36.041.

[2] Les trois scarabées 274, 275, 276 copiés par nous chez M. R. Blanchard au Caire. Les n°s 274 et 276 déjà dans *Fin du Moyen Empire,* p. 749, n°s 30 et 29.

Ohotepre.

Comme les deux précédents, il est référé à la famille royale *hyksôs* par la construction de ce nom solaire, en similitude avec ceux des deux Apopi, *Ôkenenre* et *Ôouserre*. De même aussi, chez lui, sont concurremment

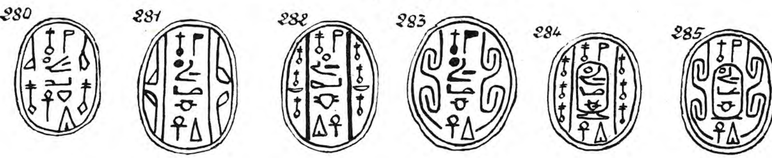


des compositions en rédaction hiéroglyphique simple, avec ou sans intervention d'un *décor symétrique* rudimentaire, et d'autres du type *à compartimentage* [1] :

Matibre, Ouazed, Sheshi (ou Pepi).

Trois princes connus par des scarabées nombreux, très analogues entre eux et avec ceux des trois personnages qui précèdent, séries remarquables par la prédominante fréquence du type *à compartimentage*. La qualité de la gravure dans les légendes hiéroglyphiques est moyenne, assez régulière.

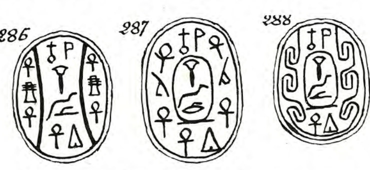
Matibre. Légende invariable, avec ou sans le cartouche, encadrée d'un *décor symétrique* élémentaire ou d'un dessin *spiraloïde à trait interrompu*, coupé au cintre; plus souvent dans une composition en *compartimentage*, un *décor symétrique* en garniture dans les marges. Abondantes séries dans les collections et dans tous les recueils, où de l'un à l'autre nombre de spécimens sont répétés [2]. En voici quelques-uns :



[1] 277 : *H. S.*, 132 = *N. S.*, XXII, 2. — 278 : *N. S.*, XXII, 1. — 279 : *N. S.*, XXII, 3 = Hall n° 283; un très semblable copié par nous chez M. R. Blanchard au Caire. — Cf. un autre spécimen encore chez Newberry dans *P. S. B. A.*, 36 (1914), p. 171 et pl. X, *h*.

[2] *H. S.*, 112 à 121; *N. S.*, XXI, 1 à 8; Caire 36.030 à 36.035; Hall n°s 241 à 258; *P. S.*, XXI, neuf spécimens.

Ouazed. Relativement très rare. Légende uniforme sur les trois spécimens connus qu'on reproduit ci-contre [1]. Cartouche employé ou absent, *décor*



symétrique encadrant simplement la légende ou engagé dans les cases d'un *compartimentage*; entourage *spiraloïde à trait interrompu*, coupé au cintre comme dans les compositions de la précédente série.

Sheshi (ou *Pepi*). Légende ou, avec ou sans le cartouche, le nom personnel souvent écrit avec des signes carrés raccourcis qui font incertitude entre une lecture *Sheshi* et une lecture *Pépi*; cette légende, comme celle de *Matibre*, dans un *décor symétrique* pauvre ou dans un enveloppement *spiraloïde à trait interrompu*, coupé au cintre, fréquemment aussi dans un *compartimentage* dont les marges accueillent le *décor symétrique* ou simplement sont remplies par une garniture géométrique élémentaire. Séries nombreuses dans toutes les publications, qui ont, de l'une à l'autre, beaucoup de spécimens en commun [2]. Ceux que voici donneront une suffisante idée des variétés (289 à 298) :



On croit pouvoir joindre à la série, enfin, un beau scarabée de type différent (299 ci-après) [3], *décor symétrique* riche de la belle époque de cette

[1] 286 : *H. S.*, 348 = *N. S.*, XXIII, 7 = *P. S.*, XIX. — 287 : *N. S.*, XXIII, 8 = Hall n° 240. — 288 : *N. S.*, XXIII, 9 = *H. S.*, 349 = Caire 36.029.

[2] *H. S.*, 71 à 86; *N. S.*, XXI, 12 à 18; Caire 36.036 à 36.039; Hall n°s 262 à 275; *P. S.*, XXI, seize spécimens.

[3] 299 : *P. S.*, X.

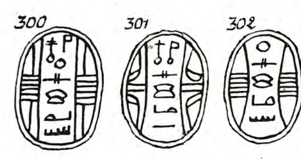
composition, encadrant une titulature régulièrement gravée et bien en place, dont le nom dans le cartouche est écrit à la manière du nom des *Pepi* de l'ancienne époque. Mais que serait ce *Pépi* d'un scarabée aussi nettement *exotique*,



sinon le petit prince même qui nous occupe? Et considérant bien cela, on arrive à penser que les multiples personnages qu'on vient de voir, contemporains de la dynastie *hyksôs*, pourraient être plus immédiatement proches du *décor symétrique* en sa floraison, c'est-à-dire des temps de la XIIe dynastie, qu'on ne serait porté d'abord à le croire.

Skhaenre.

Autre personnage princier connu par des scarabées en grand nombre, analogues à tous ceux qu'on vient de voir, remarquables cependant par la monotonie de leur composition, comportant une légende [illegible], dans un petit nombre de cas [illegible] tout court, mais invariablement dans le cadre d'un *compartimentage* aux marges en décor géométrique [1]. Quelques spécimens sont ci-contre.

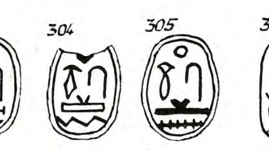


Le nom est de la même construction que le nom solaire de *Souserenre* Khian, ce qui serait de nature à confirmer la situation de voisinage de ces deux Pharaons apparentés par leurs scarabées à *compartimentage*. Il a été remarqué depuis longtemps, en outre, que cette forme de nom solaire en *S-[X]-n-re* n'est pas spéciale aux «Hyksôs» puisqu'on la trouve, à date très voisine des «Hyksôs» sans nul doute, chez plusieurs rois de la XVIIe dy-

(1) *H. S.*, 134 à 145; *N. S.*, XXI, 19 à 22; Hall n°s 276 à 280; *P. S.*, XXII, F, 1 et 2. Cf. *Fin du Moyen Empire*, p. 159, 194, 792.

nastie [1], *Skenenre* Tiouâ lui-même et d'autres de sa parenté, notamment ce *Souazenre* que nous savons, aujourd'hui, avoir été un Pharaon Ahmès.

L'indication de pareille similitude onomastique correspondrait-elle à quelque relation réelle entre les deux familles, dans leurs deux mondes de Thèbes et du nord dont nous savons qu'ils furent en guerre ensemble? On voudrait que la comparaison des scarabées nous permît de répondre. Malheureusement les précurseurs de la XVIIIe dynastie à Thèbes, les Tiouâ et les premiers Ahmès, sont extrêmement pauvres en scarabées à leurs noms, à l'exemple de leurs prédécesseurs, les rois Sebekemsaf et les rois Intef. *Souazenre,* cependant, a quelques scarabées fort indigents et grossiers [2], qui n'apportent rien à l'histoire (voir 303-305 ci-contre). *Skenenre* Tiouâ est



encore plus dénué de tels petits monuments. Nous avons, à son nom, un petit sceau non scaraboïde, en rectangle à angles arrondis (306) [3], probablement unique de son espèce.

Quelques autres personnages et compositions.

Les assemblages de signes du type *Anra,* qui dans nombre de cas encadrent symétriquement une composition pseudo-hiéroglyphique en colonne centrale (voir nos spécimens 92, 110 *bis,* 110 *ter* ci-avant), sont employés aussi en décor autour d'un cartouche royal posé au centre, et quelquefois ce cartouche peut enclore un nom pharaonique véritable. Voici (307) le scarabée de certain roi *Meribre,* le nom dans le cartouche, entouré d'un décor de signes qui tient, pour partie, du type *Anra* et, pour partie, du *décor symétrique* ordinaire [4].

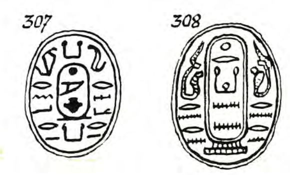
(1) *Fin du Moyen Empire,* p. 158-160.

(2) 303 : *H. S.*, 334 = *P. S.*, XIX, 14, 69, n°s 2-5. — 304 : *H. S.*, 335 = Hall n° 210. — 305 : *P. S.*, XIX, 14, 69, n° 1. — Un autre semblable *H.S.*, 333. Voir, pour d'autres encore, *Fin du Moyen Empire,* p. 159, n. 2.

(3) *H. S.*, 759, vraisemblablement le même objet que celui de *N. S.*, p. 89, fig. 95.

(4) *H. S.*, 332 = *P. S.*, X, 9, 1. L'objet, au Louvre, est noté, d'après Wiedemann, par Gauthier, *Rois,* II, p. 108, qui le différencie comme il convient du *Meribre* Khiti des temps antérieurs.

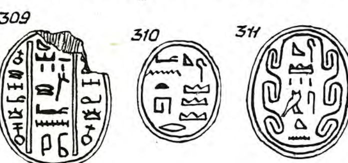
Il se peut que nous soyons en présence d'un petit prince réel, que la forme de son nom et les caractères mêmes du scarabée apparenteraient avec le bien connu *Aouibre* Hor (voir, pour les monuments à son nom, les n[os] 167 et 168 ci-avant, et *Fin du Moyen Empire,* p. 480, n. 1) et avec *Ouahibre*



Ia-ib, en même temps d'ailleurs qu'avec les rois de la famille *Mer-[X]-re :* tous personnages contemporains, comme nous savons, de position historique parallèle à celle d'Amenemhat III et des principaux Sebekhotep de Thèbes.

D'autres fois, dans une composition d'organisation semblable, le nom enclos dans un cartouche régulier est nettement illusoire, *pseudo-hiéroglyphique ;* nous en reproduisons ci-contre un exemple (308) [1], remarquable par l'analogie de son décor latéral avec celui du précédent objet.

Voici un dernier scarabée au décor latéral *Anra* encadrant une titulature princière avec intervention des séparations du *compartimentage* (309) [2]. Document d'un haut intérêt parce qu'il est un des rares, outre ceux de *Sou-*



serenre Khian, qui donnent au prince nommé l'appellation de *heka khasout.* Nous en rappelons ci-contre (310, 311) deux autres connus depuis longtemps, sur les scarabées [3] du *heka khasout Anat-her* et du *heka khasout Semken.* Il se trouve que dans l'inscription de 309, le chef asiatique désigné porte un nom quelque peu énigmatique ou incertain [hiéroglyphes] (?) mais composé, indubitablement, avec ce même nom de la déesse *Anat* dont l'évocation dans le théophore de 310 a toujours été reconnue. De cette circonstance, et de

(1) *P. S.*, X. — (2) *P. S.*, XXI, 1. — (3) 310 : *N. S.*, XXIII, 11. — 311 : *ibid.*, 10 = *P. S.*, XXI, 2. — Cf. *Fin du Moyen Empire*, p. 182.

la concordance du titre princier d'un document à l'autre, il ressort que ces deux scarabées 309 et 310 sont particulièrement voisins, constatation de la plus précieuse utilité parce que 309 est du *type Anra* le plus caractérisé (on le rapprochera, pour la disposition, de nos spécimens 110 *bis* et 110 *ter* ci-avant) tandis que 310, sans décor autour de la légende, d'ordonnance précise, de gravure nette et fine avec des signes parfaitement réguliers, rappelle les meilleures des compositions *classiques* du Moyen Empire. Or, nous ne savions pas encore certainement que les origines du type *Anra* remontassent au courant de la XII[e] dynastie, les compositions de cette catégorie ne paraissant généralement point sur les objets datés de noms royaux de la XII[e] dynastie, non plus que des noms contemporains de la « XIII[e] ». Nous avions le bénéfice d'une seule exception, celle de la plaquette de Senousrit III aux garnitures *Anra* dans les marges : témoignage fâcheusement isolé jusqu'ici, et dont une bonne confirmation vient de nous être fournie.

Constatations générales.

Les rois dont les petits monuments ont été passés en revue de cette manière, *Hyksôs* du groupe principal (*Óouserre, Souserenre* Khian, *Merouserre* Iakebher, *Iakeb* divers) et tous autres que les similitudes documentaires nous ont conduit à mettre à côté d'eux en même groupe, sont effectivement apparentés par nombre de traits communs de leurs scarabées, dont un des plus remarquables est la permanence vivace du type *classique,* composition en légende hiéroglyphique dans l'enveloppe en tracé spiraloïde ou sans enveloppe, fréquemment sans aucun décor dans le champ ovale (*Óouserre, Iakeb-her, Khaouserre, Noubouserre, Óhotepre*), c'est-à-dire en légende pure à la manière correcte, mais avec intervention dans la facture, dans le groupement, dans le dessin et la gravure des signes, d'un gros élément d'irrégularité décelant l'influence barbare. Tout à fait de même chez eux, les compositions de l'espèce *exotique,* en décors pseudo-hiéroglyphiques, se montrent pauvres et d'une certaine grossièreté d'exécution, au regard de celles que nous connaissons aux noms des Pharaons de la XII[e] dynastie et de leurs contemporains de Thèbes. Le *décor symétrique* est nettement en déchéance chez nos *Hyksôs,* dans un mouvement qu'on ne peut séparer de l'invasion, dans ces

compositions royales, du *compartimentage vertical,* très général dans toute la famille (sauf chez *Ôouserre*) et qui emprunte un *décor symétrique* indigent dans ses marges latérales (Khian, Iakeb-her et les Iakeb, *Matibre,* Ouazed, Sheshi) à moins que ces marges ne restent garnies du remplissage géométrique qu'elles ont dans le type pur du *compartimentage* (Iakeb, *Khaouserre, Noubouserre, Ôhotepre,* Sheshi, *Skhaenre*).

On peut considérer que le *compartimentage,* inconnu chez les rois de la XIIe dynastie aussi bien que chez les Méridionaux de la «XIIIe», est le caractère dominant qui marque le scarabées royal *hyksôs.* Fait exception la nombreuse série des compositions d'*Ôouserre,* où le compartimentage ne paraît pas; ce roi *Ôouserre* est comme sur la lisière du groupe monumental, d'ailleurs, bien relié à lui par ses scarabées *exotiques* et leurs caractéristiques irrégularités (telle la forme du *ouser* bipède, qu'ont aussi *Souserenre* et *Merouserre*), mais possesseur en outre de compositions nettement *classiques,* en dépit de toutes fantaisies et rudesses graphiques qui n'en sont point exclues. Cette singularité de position de *Ôouserre* ne peut qu'être constatée. L'autre Apopi, celui de nom solaire *Ôkenenre,* ne nous pose-t-il pas le problème beaucoup plus difficile de l'absence totale de scarabées à son nom?

Voici d'autre côté paraître, dans le groupe royal qui nous occupe, l'utilisation de compositions du type *Anra,* dont nous avons noté l'emploi très courant dans les cases du dispositif *à compartimentage* des scarabées anonymes (voir notamment ceux des nos 108, 109, 110 *bis,* 110 *ter* ci-avant), qui fait ressortir l'existence à un même moment du *compartimentage* et du type *Anra.* Mais *Anra* n'est point aussi généralement élu pour l'organisation de nos scarabées princiers; on le trouve seulement chez Khian — non point même sur les scarabées, mais sur quelques cylindres au nom personnel *Khian* — et, outre cela, sur un scarabée de certain *Meribre,* et sur celui d'un prince dont le nom est composé avec celui de , l'*Anat* bien connue dans la forme de transcription égyptienne la plus normale (309 ci-avant). Ce dernier personnage est *heka khasout* comme Khian lui-même, comme aussi cet autre sheikh au nom souvent remarqué *Anat-her,* dont le scarabée (310) est d'une correction si parfaitement et curieusement «égyptienne» du Moyen Empire. Comme on l'a relevé plus haut (à propos de la relation de 309, 310, 311 ensemble), cela confirme que les premiers usages de la com-

position *Anra* remontent à la belle époque de ces *exotiques* sous la XIIe dynastie : nous le savions déjà par la situation généralement contemporaine des *Anra* avec les plus beaux *décors symétriques* (voir § I du présent chapitre), et très précisément par la plaquette *Anra,* au nom de Senousrit III, no 147 ci-avant. Le scarabée 309 nous oblige d'ailleurs à étendre la constatation de pareille ancienneté à l'organisation en *compartimentage vertical;* ce dont nous avions indication déjà par les scarabées de l'officier (voir nos 101 à 104 ci-avant), où la légende est sans décor, ou bien dans le cadre du *compartimentage,* ou bien insérée (habillée à la royale fantaisistement) dans un *décor symétrique* luxuriant, au type de la meilleure espèce.

A cela se rattache, on l'aperçoit tout de suite, une autre question de datation extrêmement grave, celle de la position chronologique de la dynastie *hyksôs* par rapport à la XIIe dynastie et aux familles contemporaines de la Haute-Egypte. Il est patent que ces rois des scarabées *à compartimentage* et des cylindres *Anra* forment un groupe défini, différencié archéologiquement, c'est-à-dire une famille historique réelle, dans les limites d'un certain domaine.

En situation géographique, on a toutes raisons de penser que la domination effective des Pharaons *hyksôs* n'a jamais débordé les confins de la Basse-Egypte, bien que *Souserenre* et *Ôouserre,* comme on sait, aient laissé trace de certaine présence dans la région au sud de Thèbes (mais *Khaneferre* Sebekhotep, de même et inversement, n'avait-il pas des monuments à Tanis et ne voulait-il pas être *Roi du Nord?*). En position dans le temps, les repères de ces mêmes rois *hyksôs* sont moins aisément accessibles. Il est vrai que, la composition *Anra* et le *compartimentage* une fois reconnus en usage dans la dernière partie au moins de la XIIe dynastie, il devient possible de demander si *Souserenre* Khian, Iakeb-her et leur groupe ne remontent pas à cette époque même. On remarquera bien que, d'après les seules indications des scarabées et cylindres, cette assignation ne se présente pas comme nécessaire, étant possible également que le *compartimentage* et le décor *Anra,* contemporains certains et modestes du *décor symétrique* et utilisés sur les scarabées particuliers d'abord, soient venus plus tard seulement à être empruntés couramment pour les sceaux à noms royaux, ceux des *Hyksôs* dans le Nord. De sorte que la question de l'époque de ces derniers reste ouverte, à discuter par le

moyen de considérations et d'indications plus étendues que celles ressortant des petits objets et de leurs caractères.

Nous ne sommes pas complètement désarmés pour l'information du problème. Quelques faits documentaires que nous avons examinés naguère gardent leur valeur significative; nous allons les reprendre, avec les considérations de conclusion qui terminent le présent chapitre.

V

RÉSUMÉ, DISCUSSION, RÉSULTATS

Tous les types de composition que nous avons vus, tant *classiques* qu'*exotiques,* se manifestent, d'ensemble, comme contemporains, au temps de la XIIe dynastie et des diverses familles de la « XIIIe ». A côté du type général *classique* et très nombreux des sceaux d'officiers à légende correcte, le beau *décor symétrique* surtout est remarquable, remontant jusqu'au milieu de la XIIe dynastie, et de sa meilleure époque sont contemporaines les compositions *Anra* (sur scarabées particuliers) qui entraînent avec elles les décors en *compartimentage.* Les *Anra* s'enrichissent couramment des entourages *spiraloïdes,* dont l'emploi est le plus fréquemment observé sur les scarabées à légende du type *classique.*

La considération des scarabées, cependant, n'eût pas été suffisante à elle seule pour faire voir la position simultanée de la XIIe dynastie avec les divers groupes royaux de la « XIIIe » en Haute-Egypte : cela, principalement, parce que les scarabées *royaux* n'emploient pas indifféremment tous les types de composition. Dans le domaine de ces objets à noms royaux, il y a des spécialisations dans le choix des types, et aussi de particulières influences s'exerçant dans les limites de certaines zones : c'est ainsi que le grand type *classique* des sceaux d'officiers inspire fréquemment surtout les scarabées *royaux* des Sebekhotep etc. groupes *Kha-[X]-re* et *Mer-[X]-re* de Thèbes, chez lesquels les *exotiques* sont relativement en petit nombre, seulement représentés dans les collections de *Khaneferre* et des innombrables objets composés en dégénérescence fantaisiste de sa titulature; tandis que les scarabées aux noms

des rois de la XIIe dynastie, assez purement *classiques* très souvent, font voir en abondance égale une floraison des *exotiques* qui s'accroît de règne en règne, dans la formule du *décor symétrique* principalement, décelant une influence marquée des inventions et des introductions du Nord et de l'asiatisme dans le domaine de la grande royauté de Moyenne-Egypte.

On relève toutefois, entre les sceaux royaux de la XIIe dynastie et ceux de la « XIIIe », cette correspondance remarquable que ni les uns ni les autres n'emploient le type *Anra* et le type à *compartimentage,* laissés à la composition des scarabées particuliers (à la seule exception près d'une apparition d'*Anra* sur un objet au nom de Senousrit III). Ces deux types, par contre, envahissent les objets royaux de la famille *hyksôs,* réserve faite de ceux de *Ôouserre* Apopi, qui ne les admet pas (et, bien entendu, de *Ôkenenre* Apopi qui n'a pas de scarabées à son nom). Mais partout ailleurs, chez *Souserenre* Khian et dans le groupe qui les entoure, le *compartimentage* est usité couramment, et quant au type *Anra,* on le trouve chez Khian et chez quelques princes secondaires. De manière générale, sur tous les monuments de la famille, on observe une facture expéditive et plus ou moins grossière, notamment dans le domaine des *exotiques,* où le *décor symétrique* est en déchéance complète, mis au service du type *Anra* ou de la composition en *compartimentage.* Les compositions de rédaction *classique* restent nombreuses, cependant, apparentées aux autres par le même caractère sommaire du dessin et de la gravure.

Cette famille princière des *Hyksôs,* très groupée, très caractérisée par les petits monuments de ses personnages, est en voisinage historique très proche avec l'époque commune des XIIe et XIIIe dynasties et les milieux de Moyenne et de Haute-Egypte de chacune d'elles, donné, comme on le rappelait tout à l'heure, que les scarabées *exotiques* des rois de la XIIe sont très courants, ceux *exotiques* de *Khaneferre* Sebekhotep repérés d'ailleurs depuis longtemps [1] et que ces objets tiennent à ceux d'Ôouserre Apopi, Khian et tout le groupe, de la manière la plus étroite. Les scarabées des rois *hyksôs* cependant sont sensiblement évolués et en quelque manière décadents, par rapport à ceux de la XIIe dynastie, dénotant une position chronologique

[1] Voir *Fin du Moyen Empire,* p. 246-249, 452-454.

subséquente dont l'indication est confirmée par une précieuse donnée historique, celle de ce récit bien connu du Nouvel Empire d'après lequel *Skenenre* Tiouâ de Thèbes et *Apopi* avaient été en guerre ensemble. Rappelons, pour éliminer toute incertitude, l'analyse qu'anciennement nous avons faite de cette histoire telle qu'au papyrus *Sallier* 1 on la trouve, et d'où il est ressorti qu'on en pouvait extraire les éléments de deux récits fusionnés, primitivement indépendants, celui d'une guerre *de Skenenre contre Apopi* et celui d'une guerre *du roi du Sud contre les gens d'Avaris* [1]. La position simultanée d'*Apopi* et *Skenenre* est, d'après cela, du stade documentaire premier et nous ne pouvons faire mieux que de l'admettre en indication positive. Mais on voit alors que cet Apopi, quel qu'il soit au juste, est postérieur d'un certain temps à la disparition de la XII[e] dynastie (voir le tableau de reconstruction historique, au § final du précédent chapitre), et l'on se rend compte immédiatement, en outre, qu'il fallait bien que cette royauté de la Moyenne-Egypte fût éteinte, pour que le départ en guerre des Thébains contre le Pharaon du Nord devînt possible sur champ libre.

Le temps des Apopi, d'après cela, s'il touche à celui de la XII[e] dynastie, se place, au plus tôt, sur sa lisière finale, et en concomitance avec cette période assez brève que remplissent, à Thèbes, les Ahmès, Tiouâ et Kamès précurseurs de la restauration de la XVIII[e]. Il est possible, d'ailleurs, que le plus ancien des Apopi ait encore été contemporain de la fin des Amenemhat et, d'autre côté encore, nous ne savons pas du tout comment la royauté pharaonique de cette famille, à Tanis sans nul doute, a pris figure et puissance dans le monde des principautés asiatiques qui remplissaient la Basse-Egypte à cette époque, depuis une cinquantaine d'années pour le moins.

Nous avons de sérieux indices, seulement, que cette famille royale de Tanis a été de durée brève, éteinte dès avant les victoires décisives des Thébains sur leurs derniers adversaires dans le Nord, étant donné que *Nibpehtire* Ahmès, le conquérant d'Avaris, ne nous fait connaître aucun chef, aucun ennemi revêtu du caractère pharaonique, dont il aurait rencontré l'autorité devant lui, et qu'avant même ce fondateur Ahmès, son parent *Ouazkheperre* Kamès, partant en campagne pour la conquête du Nord, se contentait de

[1] *Fin du Moyen Empire*, p. 54-68.

dénoncer la puissance d'« un prince dans Avaris », sans même nommer par son nom cet adversaire [1].

A vrai dire, nous ne connaissons rien, précisément, des conditions historiques de ces *Apopi*, ne pouvant même que nous demander s'ils ont réellement été en liaison dynastique avec Khian, comme la tradition manéthonienne et le tableau de la « XVI[e] dynastie » d'Africain nous le proposent, ou bien si certains Asiatiques pharaonisés, importants ou obscurs, *Souserenre* Khian, *Merouserre* Iakeb-her, ont seulement été contemporains, en différentes villes, d'une famille *Apopi* dont le nom est égyptien assez nettement. Il est certain, sans que nous en sachions davantage, que les Apopi, et tous les *Hyksôs* de Basse Egypte avec eux, ont tenu place, à un moment donné, dans le monde politique étrange de cette Egypte aux Pharaons simultanés, grands et petits, associés en tous sens ou bien rivaux, et innombrables, dont les sièges remplissaient le pays, de la frontière nubienne à la mer, au dernier siècle de la XII[e] dynastie et des maisons royales thébaines [2], et sans nul doute jusqu'au jour même de la reconquête restauratrice.

Cette royauté des Apopi ne fut pas sans quelque importance, cependant; des fragments architecturaux en témoignent, et nous savons de *Óouserre*, en outre, par la date consignée au papyrus mathématique Rhind de la main du copiste du livre [3], qu'il a régné au moins 33 ans (on a quelquefois voulu lire 23 seulement ce chiffre), ce qui est de l'ordre de durée d'un état de royauté solidement assise. Y a-t-il eu plusieurs rois de la famille en succession, dans des conditions d'importance chronologique comparables ? Nous aurions pour eux tout l'espace de temps probablement nécessaire, le groupe pouvant remonter, quant aux jours de son début, au temps d'Amenemhat III, et à une durée quelconque. Au total, cependant, le temps de la famille entière

[1] Ces informations, et ce qu'il paraît en ressortir dans le sens d'une extinction déjà consommée de la dynastie des Apopi, examinées par nous antérieurement, *Kamès de Thèbes*, etc., dans *Cinquantenaire de l'Ecole pr. des Hautes Etudes* (1921), p. 25-41.

[2] Le tableau du pays et de cette multiplicité pharaonique à l'époque considérée, chez nous, *Fin du Moyen Empire*, p. 488-492, 533-538. Pour le caractère normal, au fond et en fin de compte, de pareil régime de division que l'on retrouve en Egypte à différentes époques de faiblesse et de désorganisation nationale, voir chez nous, *loc. cit.* dans *Cinquantenaire de l'Ecole des Hautes Etudes*, p. 31 et n. 2.

[3] *Pap. mathém. Rhind*, pl. I, l. 3.

dut être assez court, puisqu'il semble qu'à l'époque du roi Kamès il n'était plus question d'elle. Surgie, à un moment donné, dans le monde des petits princes asiatiques du Delta, la puissance des Apopi disparut ensuite, sans que cela eût grande conséquence sans doute pour l'organisation environnante. Les Asiatiques continuaient de couvrir le pays et leurs dominations tenaient, non seulement la Basse-Egypte, mais toute la Moyenne aussi jusqu'au delà d'Hermopolis, d'après le témoignage de l'historiographe de Kamès, consignant que ces Barbares avaient poussé leur avance jusque Cusae [1]. Mais il n'est point question, à cette place, d'une invasion récente, d'un progrès vers le sud dont il faudrait arrêter le mouvement ou repousser la menace; tout au contraire, l'exposé nous dépeint une situation stationnaire, stabilisée, pleine de sécurité même pour les gens du Sud; les choses nous sont présentées comme si les étrangers contre qui le roi Kamès prend les armes étaient installés dans la Moyenne-Egypte depuis de longues années. On arrive à penser que, réellement, ils pouvaient bien être là depuis l'époque des grands Amenemhat et de leur domination tolérante aux pénétrations asiatiques jusqu'au cœur du pays, et qu'à l'extinction de la XII[e] dynastie, son autorité disparue, ces étrangers devinrent simplement indépendants dans leurs villes, poussière de principautés minuscules ou de population tombée à la désorganisation complète, et au sein de laquelle le conquérant thébain, bien probablement, ne rencontra guère d'opposition à son avance.

[1] Relation connue de l'expédition de Kamès; voir chez nous, *loc. cit.*, p. 28-29.

CHAPITRE IV

POSITIONS DE LA CHRONOLOGIE ET VUES HISTORIQUES CONNEXES

I

LA FAILLITE DE LA *DATATION SOTHIAQUE* DE LA XII[e] DYNASTIE

La fin de la XII[e] dynastie rapprochée de l'avènement de la XVIII[e] à un intervalle dont nous avons été conduit à estimer qu'il ne pouvait dépasser le maximum de 45 ans entre Amenemhat III et Ahmès fondateur du Nouvel Empire, et ce point initial de la XVIII[e] dynastie impossible à déplacer autrement que dans la mesure de rectifications modestes, on voit la XII[e] dynastie, d'ensemble, *descendre* de deux siècles environ par rapport à la position qui lui était assignée jusqu'ici, et il apparaît alors que la détermination précise de cette position, basée sur la *date sothiaque* du papyrus d'*Illahun,* est contredite.

L'accident est grave pour la théorie et la méthode chronologiques. Le système auquel nous tenions depuis un demi-siècle, complètement formulé surtout par Ed. Meyer en 1904, était basé sur deux *dates sothiaques* précises, de l'an 9 d'Amenhotep I (date *Ebers*) et de l'an 7 de Senousrit III (date d'*Illahun*), lesquelles, par calcul de distance aux repères de deux autres *dates sothiaques* non moins précises, en des années de position chronologique absolue connue d'avance, celle de l'an 9 de Ptolémée Evergète (= 238 av. J.-C., date de *Canope*) et celle de *Censorinus* (139 ap. J.-C.), avaient permis de fixer les dates absolues des deux années susdites de Senousrit III et d'Amenhotep I, — celle de la XII[e] dynastie dans l'esprit nécessaire de la *chronologie courte* — et en conséquence, à l'incertitude près de quelque approximation,

les dates de la fin de la XII[e] et du commencement de la XVIII[e], entre lesquelles se trouvait compris, en fin de compte, l'intervalle de 210 ans environ. On comprend bien également qu'une fois posée la méthode de ces calculs, l'intervalle entre l'an 7 de Senousrit III et l'an 9 d'Amenhotep I pouvait être déterminé directement, sans appel aux distances les séparant des années — 238 ou + 139. Rappelons enfin que la valeur de la méthode bénéficiait de cette vérification extrêmement précieuse, que les *dates sothiaques* de ces deux dernières années de position connue se plaçaient, dans le calendrier, à un écartement qui était précisément celui dont la distance chronologique des deux années imposait la mesure.

Le système, cependant, n'est pas toujours resté sans que les égyptologues informés du calcul astronomique y voulussent changer quelque chose. Borchardt en a fait, en 1935, une révision complète [1], continuant d'accepter comme un fait, à la base, que la rotation de l'année calendérique de 365 jours dans l'année vraie *sothiaque* de 365 jours 1/4 est restée régulière et imperturbée depuis le Moyen Empire jusqu'à l'époque gréco-romaine, sur quoi tous calculs de positions d'après les *dates sothiaques* sont fondés, mais soumettant à un nouvel examen les énoncés mêmes des *dates sothiaques*. A celle d'*Illahun*, il ne fait aucune objection. Mais il découvre, pour celle d'*Ebers*, avec une autre lecture d'un mot important, une explication entièrement différente du célèbre tableau de correspondance des douze mois de l'année, nommés en deux séries de différents systèmes sur deux colonnes [2] et que surmonte, en intitulé, la mention de « l'an 9 du roi *Zeserkare* »; la première des douze lignes au-dessous, lue et comprise jusqu'alors : « *Jour de l'an*, mois 3 de *shemou*, jour 9, *Lever de Sothis* », signifierait tout autrement : « Commencement de l'année (*lunaire*), mois 3 de *shemou*, jour de la *nouvelle lune* (*pšdtjw*, au lieu de *jour* 9[e]), *Lever de Sothis* »; et dans chacune des lignes suivantes, nous aurions la correspondance d'un mois de l'année lunaire, désigné par son nom, *Tekhi*, *Menkhet*, etc., toujours commencé à la *nouvelle lune*, *pšdtjw*, avec un mois du calendrier mobile, *4[e] de shemou*, *1[er] de akhet*, etc. La *date*

[1] Borchardt, *Die Mittel zur zeitlichen Festlegung von Punkten der ägyptischen Geschichte und ihre Anwendung* (1935), § *b* : *Hundsternfrühaufgänge* (Levers héliaques de l'étoile Sirius), p. 10-35.

[2] Le texte, dans son interprétation classique, chez nous, *Chronologie égyptienne* (1926), p. 113.

sothiaque, en ces conditions, n'est point supprimée, mais à reconnaître de toute autre manière, inconnue à dégager d'un problème d'astronomie calendérique consistant à déterminer une année dans laquelle le *Lever de Sothis* est tombé en concordance avec une *nouvelle lune*, et cela, dans le courant du *11[e] mois de l'année mobile*. Le calcul fait ressortir que, dans les limites d'une période chronologique admissible pour Amenhotep I, la seule année qui satisfasse à ces conditions est celle de 1522 av. J.-C., qui serait donc l'an 9 du roi, au lieu de 1549-1546 à quoi conduisait l'ancien calcul *sothiaque* : en fin de compte, *rabaissement* de 25 ans pour la date, et pour la position entraînée de toute la XVIII[e] dynastie en bloc.

Cela met l'avènement d'Ahmès I en 1555 environ, au lieu de 1580, prolongeant la durée de la « période des Hyksôs » de ces mêmes 25 ans dont le début du Nouvel Empire est rajeuni. Car le début de cette *deuxième période intermédiaire*, avec la fin de la XII[e] dynastie, est laissé sans changement, rien ne permettant d'incriminer la *date sothiaque* d'où la position absolue de la dynastie résulte. Irréfutable, en effet, est le libellé de cette assignation, au papyrus connu de l'an 7 de Senousrit III, notice en date du mois 3[e] de *périt*, jour 25 : « Tu sauras que le *Lever de Sothis* doit se produire au mois 4[e] de *périt*, jour 16 » [1]. D'où par repérage de distance aux positions sothiaques connues des deux années de la basse époque, la fixation de position absolue de Senousrit III, et, moyennant la connaissance de la chronologie intérieure de la XII[e] dynastie, sa fin (comme on posait les chiffres dans le tableau « de 1904 ») à 210 ans environ avant le début de la XVIII[e] dans le système de position classique de cette dernière, et désormais, si l'on voulait suivre Borchardt dans ses nouvelles déterminations touchant la XVIII[e], à 235 ans environ avant ce début du Nouvel Empire.

Bien évidemment, l'organisation de l'histoire entre XII[e] et XVIII[e] dynasties s'accommoderait sans peine de l'allongement relativement minime que cette recherche de Borchardt veut imposer à la période, et il serait hors de propos de nous engager ici dans la discussion de son interprétation du double calendrier d'*Ebers* [2] et des calculs très spéciaux dont la nouvelle lecture est le

[1] Le texte publié et commenté par Borchardt dans *Ä. Z.*, XXVII (1899), p. 99 et suiv. (*Der zweite Papyrusfund von Kahun*).

[2] On ne peut se dispenser de noter, cependant, que la nouvelle lecture n'est point si certaine que Borchardt nous la présentait.

point de départ. Mais voici qu'aujourd'hui tout est changé, précisément, de cette organisation de l'histoire de la période XIIe-XVIIIe. La XIIe dynastie est *descendue* jusqu'à courte distance de la XVIIIe. Cette dernière commençant soit vers 1580 (datation *sothiaque* ordinaire) soit vers 1555 (nouvelle datation Borchardt), la fin d'Amenemhat III, à 45 ans, au plus, en amont, prend place aux environs de 1625 ou aux environs de 1600, suivant les deux thèses, ce qui fait ressortir, pour Amenemhat III, une descente de 175 ans (1800-1625) ou bien de 200 ans (1800-1600), par rapport à l'assignation de naguère, entraînant avec elle toute la datation de la dynastie en amont, c'est-à-dire ce même rajeunissement s'imposant à cette année 7 de Senousrit III dont la *date sothiaque* nous est donnée. Que faut-il penser, en conditions pareilles, de la position plus ancienne qui ressortait du calcul *sothiaque*, et généralement — il faut bien poser la question alors — de notre antérieure théorie des *datations sothiaques?*

La question est d'une nouveauté si déconcertante qu'il faut soumettre l'esprit à un véritable effort pour commencer de chercher si à la base de tout le système il n'y aurait pas une hypothèse point démontrée ou mal démontrée, peut-être inexacte. Pour que la « théorie sothiaque » soit valable, il est nécessaire et il est suffisant que, depuis le Moyen Empire jusqu'à l'époque romaine, le déplacement de l'année mobile de 365 jours dans l'année *sothiaque* de 365 jours 1/4 ait été respecté et laissé sans perturbation. Cette longue régularité a-t-elle été un fait, ou bien allons-nous être conduits à découvrir, dans les constatations de son mécanisme, le vice de quelque raisonnement ou de quelque considération illusoire?

Une fois déjà, à la suite de notre étude générale de la *Chronologie égyptienne* (1926), nous y sommes revenu, et avons cherché à serrer, dans la

Le signe hiératique en cause, aux douze lignes du tableau des mois, « jour *neuvième* » comme on lisait auparavant, « jour de *nouvelle lune* », *psdtjw* ou *psd* tout court comme Borchardt le propose, est exactement identique à celui employé pour écrire « année *neuvième* » dans le texte incontesté de la datation royale à la ligne de titre. Et quand Borchardt spécifie que « le signe n'est pas en réalité celui qu'on emploie pour le tantième du mois, mais le signe numéral ordinaire » (*loc. cit.*, 1935, p. 19), il semble que ce ne soit pas exact entièrement ; car pour le chiffre *neuf*, comme tantième du mois, on a dans un grand nombre de manuscrits un signe singulièrement pareil à celui de *Ebers* qui nous occupe, voir Möller, *Pal.*, n°s 622 et 664.

rigueur possible, une démonstration de la révolution imperturbée de l'année mobile [1]. Nous avons rappelé que ce déplacement a joué rigoureusement, en fait, durant les 476 ans qui séparent la date du décret de Canope (238 av. J.-C.) de la date de l'écrit de Censorinus (238 ap. J.-C.) ainsi qu'il ressort du rapprochement des deux *dates sothiaques* consignées aux deux époques : c'est la constatation matérielle, irrécusable tout pareillement aujourd'hui, qu'aux siècles gréco-romains tout au moins l'année « des 365 » était suivie et respectée inviolablement, sans intercalation ni addition, conformément aux obligations sacrées dont certains commentateurs nous gardent la formule [2]. En a-t-il été de même aux temps pharaoniques antérieurs? Nous avons pensé en trouver la preuve dans l'observation des *dates sothiaques* dans le calendrier ordinaire de 365 jours qui nous sont connues, toutes très *avancées* dans l'année et témoignant, le jour du *Lever de Sothis* retardant d'un jour tous les quatre ans dans le calendrier mobile, de la nécessité de longues périodes pour obtenir le total de pareils *retards,* depuis le moment d'une position du *Lever* au premier jour de cette année calendérique. Rappelons les chiffres, qui se trouvent être remarquables :

— Le *Lever,* en 238 av. J.-C. est au 271e jour de l'année calendérique : *retard* de 270 jours, forcément *acquis,* disions-nous, depuis la position de départ au 1er jour, c'est-à-dire progressant régulièrement depuis 4×270, soit 1080 années, faisant donc voir que le mécanisme retardataire avait joué régulièrement depuis 1318 av. J.-C. au moins.

— Le *Lever* de l'an 9 d'Amenhotep I (lecture classique de nos années 1900 et suivantes) est au 309e jour de l'année : retard de 308 jours, supposant, de même, une période antérieure minimum de déplacement imperturbé de 4×308, soit 1232 années.

— Le *Lever* d'une année inconnue de Thoutmès III, au 328e jour, supposant, depuis la position initiale, une période de déplacement imperturbé

(1) *Bases, méthodes et résultats de la chronologie égyptienne, Compléments* (1928), chap. I : *La révolution imperturbée de l'année mobile de 365 jours est-elle bien démontrée en toute rigueur?* (p. 5-11), en reprise et prolongement de l'étude antérieure (1926), chap. VI (p. 49-66) : *La « théorie sothiaque » doit être considérée comme démontrée.*

(2) Nigidius Figulus ; voir *Chronologie égyptienne* (1926), p. 56-58, 134.

de 4×327, soit 1308 ans, au moins (partant, bien entendu, du même terme initial que celle de 1232 ans sus-mentionnée).

— Le *Lever* de l'an 7 de Senousrit III, au 226e jour, son *retard* de 225 jours dénotant une période de déplacement imperturbé de 4×225, soit 900 ans, au moins.

Des chiffres ainsi considérés, il ressortait au total, comme on voit, que la rotation de l'année mobile devait s'être effectuée sans perturbation au cours de deux périodes : — celle des 1556 années comprises entre 1318 av. J.-C. et 238 ap. J.-C. (époque de Censorinus, 476 ans après 238 av. J.-C., an 9 d'Evergète); — celle aboutissant à une année inconnue de Thoutmès III et partant d'une «coïncidence» sothiaque antérieure, 1308 ans auparavant.

Nous sommes conduits aujourd'hui, cependant, à demander si le raisonnement que nous faisions sur telles positions du *Lever* dans l'année calendérique et sur l'acquisition des *retards* en correspondance, était forcément exact et nécessaire. Précisons la question nouvelle. Si, en l'an 7 de Senousrit III, par exemple, le *Lever* a place au 226e jour de l'année, cela implique-t-il obligatoirement que ce *retard* s'est cumulé régulièrement à raison d'un jour tous les quatre ans et depuis l'année d'une «coïncidence» antérieure, 900 ans auparavant, et n'est-il point possible, en rigueur stricte tout au moins, de supposer différemment qu'un plus ou moins long temps avant Senousrit III, par arbitraire, pour des raisons et en suite d'opportunités que nous ne connaissons pas, l'année calendérique a été mise en place de telle manière que la position du *Lever,* dans son tableau des jours, fut à plus ou moins longue distance avant le 226e ?

A vrai dire, il n'y a point d'indication que l'année calendérique, jamais, ait été de la sorte *décrochée* et remise en position autre dans l'année naturelle; et tout au contraire, dans les circonstances bien connues où l'action royale, à l'époque tardive, intervint pour régulariser et *fixer* l'année mobile par l'intercalation du jour nécessaire tous les quatre ans, nous constatons qu'on évita de déplacer le calendrier brusquement en replaçant le jour initial du premier mois au *Lever de Sothis,* comme il eût été rationnel dans l'esprit d'une réforme complète, et qu'il parut préférable de laisser l'année calendérique dans la

position qu'elle se trouvait avoir au moment de la réforme et dans laquelle, désormais, elle resterait *fixée.* Comme on sait bien, la première tentative dans ce cadre fut celle de Ptolémée Evergète, dont le décret de 238 spécifie [1] que le *Lever,* qui tombait le premier jour du 10e mois, ne cesserait plus jamais, moyennant l'intercalation quadriennale, de venir à la même date; et la réforme d'Evergète restée lettre morte, quand elle fut reprise sous la forme de l'introduction du calendrier *alexandrin* en 26/25 av. J.-C., tout à fait de la même manière, on laissa l'année *fixée,* ci-devant mobile, dans la position où l'ordonnance régularisatrice l'avait trouvée, le *Lever* tombant le 25 du 11e mois. Bien évidemment, les réformateurs d'Auguste et ceux du IIIe siècle avant eux, visaient à *déranger* le moins possible : en fait, ils arrivaient à ne rien déranger du tout. On conciliait ainsi, dans la mesure possible, la péréquation nécessaire de l'année avec cette obligation qui s'imposait de ne point toucher à l'organisation calendérique, attestée, nous le rappelions plus haut, à l'époque gréco-romaine. Mais nous ne savons pas du tout, par contre, si les mêmes interdictions, si le même respect de la stabilité du calendrier s'étaient exercés aux époques pharaoniques anciennes, et s'il n'a pu se faire, comme nous le demandions tout à l'heure, que l'année, à certaines occasions ait été déplacée par rapport au repère du *Lever* de manière ou d'autre. En fait, il est patent que la XIIe dynastie, une fois rapprochée de la XVIIIe, comme il nous a paru nécessaire, les positions *sothiaques* de l'an 7 de Senousrit III et de l'an IX d'Amenhotep I ne permettent plus que la révolution de l'année mobile se soit effectuée sans perturbation d'une époque à l'autre. Voyons cela exactement.

L'intervention de Borchardt en 1935 et sa nouvelle lecture au document *Ebers* ne suppriment pas la *date sothiaque* de l'an IX d'Amenhotep I, étant conservée en certitude la mention du *Lever* dans le 11e *mois* de l'année, la lecture du tantième du mois seule enlevée et remplacée par la donnée d'une précision lunaire. Pour la simplicité, ici, laissons tomber cette dernière et tout le difficile calcul fondé sur elle; retenons seulement, comme indubitable en tout état de cause, qu'en cette année 9e du roi, le *Lever* est tombé au 11e mois, soit entre le 301e et le 330e jour. En l'an 7 de Senousrit III,

[1] Voir *Chronologie égyptienne* (1926), p. 52 et suiv., 57, 134-135.

beaucoup mieux, *date sothiaque* positivement précise, au 226e jour. D'une époque à l'autre, donc, le *Lever* a pris dans le calendrier mobile un retard compris entre (301-226) et (330-226), soit intermédiaire entre 75 jours et 104 jours. A raison de quatre années pour un jour, il faudrait pour cela une durée de révolution imperturbée de 300 à 416 années.

Or, l'intervalle de temps entre les deux époques nous apparaît, aujourd'hui réduit dans une mesure considérable. Le calcul *sothiaque* simple, acceptant l'ancienne date du *Lever,* en l'an IX d'Amenhotep I, au 9e jour du 11e mois aboutit à la détermination de 330 ans environ entre l'an 7 de Senousrit III et l'an IX d'Amenhotep I, soit, comme on sait bien, 210 ans environ entre fin XIIe et début XVIIIe. Ce dernier intervalle à réduire, à présent, ensuite des nouvelles informations historiques, à 30 ans au plus, il en ressort un *rapprochement* de 180 ans au moins, soit, quant à la distance séparant l'an VIII de Senousrit III et l'an IX d'Amenhotep I, sa limitation à 330-180 environ, soit 150 années, chiffre maximum. Que si maintenant on voulait suivre Borchardt dans sa nouvelle interprétation de la date d'Amenhotep I et le *rajeunissement* de 25 ans qui en résulte pour la XVIIIe dynastie, bornons-nous à indiquer, et le lecteur en fera la vérification sans peine, que le même chiffre exactement ressortirait en fin de compte, soit 150 ans, au maximum, entre les deux années considérées des Pharaons des deux époques.

Durant un temps pareil cependant, en régime de déplacement imperturbé de l'année mobile, quel *retard* aura pris le *Lever* dans le calendrier? Au maximum, comme on voit, celui de 37 jours. Tandis que le rapprochement des deux *dates sothiaques* consignées aux documents fait ressortir, on vient de le voir (et quelle que soit la théorie d'interprétation qu'on accepte pour la deuxième), un *retard* compris entre 75 jours et 104. La contradiction est irréductible. On ne peut éviter de formuler que nous sommes dans un dilemme, assez brutal : ou bien les considérations documentaires qui nous ont conduits à rapprocher la XIIe dynastie de la XVIIIe sont illusoires, ou bien, c'est le déplacement imperturbé de l'année mobile qui est une idée fausse, et la *théorie sothiaque* illusoire toute entière.

On peut poursuivre et préciser. Dans l'état de notre reconstruction historique, le mécanisme du *retardement* régulier du *Lever,* de l'une à l'autre des années visées de Senousrit III et d'Amenhotep I, aboutit à la prise totale

d'un *retard* d'une quarantaine de jours inférieur, pour le moins, et peut-être inférieur de plus de soixante jours à celui qu'on suppute par le rapprochement direct des deux *dates.* Si la position historique des événements est établie, il est un seul moyen de résoudre le paradoxe de l'insuffisance correspondante du *retard* du *Lever* dans le calendrier en rotation régulière : c'est de concevoir que dans l'intervalle entre les deux époques, à un moment donné, on aura imposé à la date calendérique du *Lever,* d'un seul coup, un *retard* équivalent à la différence qui nous manque, soit entre quarante et soixante jours; ce qui revient à dire qu'à un moment donné, on aura *avancé* l'année calendérique de l'étendue de cette même tranche, entre quarante et soixante jours, par rapport au repère naturel de Sothis. Et cette *avance* aura été réalisée le plus aisément du monde, si on voulait l'obtenir, en amputant l'année, une seule fois, du nombre de jours dont on désirait hâter l'ouverture de l'année suivante.

Des opérations arbitraires de cette espèce ne pourraient avoir été effectuées, assurément, qu'en occasions exceptionnelles, pour satisfaire à de toutes particulières opportunités; mais elles ne sont pas invraisemblables aux époques pharaoniques anciennes. Il se pourrait très bien que l'attestation de l'une d'elles nous fût conservée aux *Annales* de Palerme, dans l'un de ces cas singuliers de chiffrage sectionné en deux tranches de durée, dans le cadre de l'année calendérique, qui se montrent en quatre endroits du document et que Borchardt, en 1917, a éclairés de manière excellente [1]. Rappelons que dans les quatre places [2] nous avons sous les yeux l'événement d'un changement de règne, et l'*année,* dans sa case, divisée en deux parties de durées spécifiées, celle de la fin du roi disparaissant et celle du commencement de son successeur; ce partage arithmétique précis et calendériquement normal dans deux des quatre cas, celui de l'année d'avènement de Shepseskaf de la IVe dynastie et de l'année d'avènement de Neferirkare de la Ve, où l'on trouve, pour la première :

{ 4 mois et 24 jours au prédécesseur,
{ 7 mois et 11 jours au roi nouveau;

[1] Borchardt, *Die Annalen und die zeitliche Festlegung des Alten Reiches der ägyptischen Geschichte* (1917), p. 1-5.

[2] Toute la question exposée chez nous, *Chronologie, Compléments* (1928), p. 15-19.

pour la deuxième :

{ 9 mois et 28 jours au prédécesseur,
{ 2 mois et 7 jours au roi nouveau,

ressortant bien, dans chacune des deux *cases-années* divisées, au total de 12 mois et 5 jours, ce qui met hors de doute, comme Borchardt l'a souligné, que ce tableau annalistique, à l'époque memphite, compte par *années calendériques* régulières et non par années de règne. Mais dans les deux autres cas d'année divisée, qui se placent dans la Ire et dans la IIe dynasties, les choses se présentent autrement. Dans l'année d'avènement de Khasekhmoui de la IIe dynastie, nous trouvons chiffrée seulement la tranche de la fin du roi antérieur, avec 2 mois et 23 jours, la tranche du début du successeur laissée sans chiffre, par omission le plus probablement. Tandis que dans le dernier cas, relatif à une succession d'un moment inconnu de la Ire dynastie, les deux sections de l'année, bien chiffrées, comportent respectivement 6 mois et 7 jours, puis 4 mois et 13 jours, le total de ces deux durées ressortant, non à 365 jours, mais à 10 mois et 20 jours, soit un manque de 45 jours pour faire l'année normale. Qu'est-ce que pareille notation signifie ? Sans doute, avons-nous écrit, « il faut comprendre, exactement et simplement, ce qui est écrit sur la pierre. A la disparition du roi défunt, l'année calendérique était écoulée jusqu'à concurrence de 6 mois et 7 jours, restant donc 5 mois et 28 jours à dérouler pour parfaire sa durée régulière. On ne laissa pas cette régularité s'accomplir. On eut quelque raison de vouloir que la nouvelle année commençât 45 jours plus tôt que si l'on avait attendu le terme des 365... ; cela réduisait la durée à courir jusque là, à 4 mois et 13 jours, que le successeur assuma... » Et considérant qu'il est extrêmement improbable, d'après les chiffres, que cette avance de 45 jours du Jour de l'An eût pour objet de le ramener en concordance avec le *Lever* de Sothis, dont il faudrait admettre qu'il avait pris, à cette époque, un *retard* de 320 jours, supposant une période antérieure extrêmement longue de rotation calendérique régulière, nous avons été conduit, dès cette étude de 1928, à cette conclusion que « sous la Ire dynastie tout au moins, l'année de 365 jours était déplacée arbitrairement et pour des raisons autres que celle du rappel au Jour de l'An sothiaque vrai ».

La régularité s'instaure à l'Ancien Empire, toutefois; les témoignages conservés et rappelés plus haut des *Annales* de Palerme font voir que dès la IVe dynastie et sous la Ve, l'année calendérique n'est plus dérangée lors des changements de règne, ce qui indique sans doute qu'à cette époque avait triomphé le principe de l'intangibilité de l'année de 365 jours [1]. Mais des *rechutes* peuvent s'être produites par la suite, en atteintes à la continuité calendérique dont la brusquerie et l'irrespect se laissent imaginer possibles surtout aux temps d'éclipse d'une royauté puissante et stable. L'énigmatique précédent de l'année tronquée de 45 jours, lors d'une succession royale de la Ire dynastie, nous aide à concevoir qu'entre la XIIe dynastie et la restauration de la XVIIIe, le calendrier ait pu être déplacé, une fois, de manière semblable et pour des raisons tout aussi obscures, à la convenance de quelqu'un des Apopi ou des rois de leur époque, qui aura voulu que le calendrier pour son règne, eût son jour initial avancé d'une quarantaine de jours ou davantage, nous l'avons vu, par rapport à sa position antérieure dans l'année naturelle.

Nous proposons d'admettre qu'il a pu en être ainsi, ce qui est le seul moyen de mettre d'accord l'écart des datations sothiaques de Senousrit III et d'Amenhotep I, avec le rapprochement de la XIIe dynastie à la XVIIIe que les faits documentaires nous imposent. En conditions pareilles, bien évidemment, il n'est plus question d'une considération quelconque de date sothiaque pour déterminer une position en chronologie absolue antérieurement au Nouvel Empire. La « théorie sothiaque » est ruinée pour les périodes anciennes. Mais gardons-nous d'apprécier exagérément le

[1] Il est important d'observer que l'acquisition et l'usage de l'année de 365 jours ne sont peut-être pas aussi extrêmement anciens qu'on a été porté à le croire, ne remontent peut-être pas aux origines pharaoniques. Scharff a rappelé opportunément (*Die Bedeutungslosigkeit des sogenannten ältesten Datums* etc. dans *Hist. Zeitschrift*, 161 [1940], p. 3 et suiv., voir p. 14-17) que l'année de 365 jours, décelée par les épagomènes, est attestée pour la première fois dans la tombe 13 de Tehneh, qui est du temps de Ouserkaf. Scharff met aussi à leur valeur les témoignages, vus ci-avant, des *Annales* de Palerme pour une année plus ancienne, celle de l'avènement de Shepseskaf de la IVe, et pour l'année de l'avènement de Neferirkare du courant de la Ve; à côté de quoi il faut noter encore, ne l'oublions pas, la mention explicite des cinq épagomènes en *Pyr.*, 1961, à une époque de rédaction qu'on peut estimer sensiblement contemporaine.

dommage : la théorie reste vraie, et capable éventuellement de bons services au long de la période gréco-romaine, cinq siècles dont l'ère chrétienne occupe le milieu; et très probablement est-elle vraie aussi dès le Nouvel Empire, la *coïncidence* sothiaque de l'an 1318 commandée d'en bas, par les dates *sothiaques* connues de 238 av. J.-C. et 139 ap. J.-C., paraissant bien s'être produite effectivement à cette date de 1318, non point tant parce que l'ère « de *Ménophrès* » de Théon a son début précisément en cette année — ce qui, à l'époque de l'astronome, est déterminé par calcul rétrograde, à une *période sothiaque* entière au-dessus de la coïncidence de 139 ap. J.-C. — que parce que cette *coïncidence* est visée, à ce que nous arrivons à comprendre et comme on verra ci-après, dans de nombreux formulés de datation de Seti I, d'où il ressort pour le mieux qu'à l'époque de la *coïncidence* se seraient trouvés placés l'avènement de Seti I et son année première. Pour le Moyen Empire et les temps antérieurs, cependant, toutes considérations et calculs de cet ordre sont frappés d'inanité, provisoirement tout au moins et jusqu'à informations nouvelles. Pour faire l'histoire, au-dessus du milieu du IIe millénaire, il ne nous reste plus que la propre documentation historique.

II

RECONSTRUCTION DE LA CHRONOLOGIE

A. *Position de la XVIIIe dynastie.*

Rappelons en sa forme précise cette donnée connue de Théon, du IVe siècle, consignant, pour certain problème chronologique à résoudre [1], que « de *Ménophrès* » au début de l'ère de Dioclétien, il y a 1605 ans. Le dernier terme se plaçant en 284, la période antécédente de 1605 ans commence en 1321/1320 av. J.-C., c'est-à-dire, comme on voit, à une distance de 139 ap. J.-C. qui est la *grande année* de Censorinus, celle d'une *coïncidence* sothiaque, de 1460 ans précisément, la durée d'une *période sothiaque* entière. D'où il ressort que l'année « de Ménophrès » de Théon est celle de la *coïncidence*

[1] Voir Ed. MEYER, *Äg. Chron.*, p. 28-29.

sothiaque antérieure, ce qui n'aurait pas de sens s'il n'était entendu, dans l'esprit de l'astronome, que tout au long de ces 1460 ans antérieurs au terme de + 139, l'année mobile avait suivi imperturbée le mouvement de son déplacement circulaire.

Est-ce un témoignage dans le sens de telle immutabilité calendérique depuis le cours du IIe millénaire? Nous avons souligné, dès nos anciennes analyses [1], que l'indication de Théon, par elle-même, n'avait pas cette valeur, étant donné qu'à l'astronome de la période scientifique tardive, il est facile de dater un événement quelconque, par convention, dans le cadre d'une ère « sothiaque » ayant son départ à 1460 ans en amont du terme apokatastatique de + 139; considérant au surplus que d'après ce que l'astronome lui-même pense savoir, ce repère chronologique de haute époque n'a été pris dans cette fonction que lors de l'année initiale du système alexandrin (soit en 26 av. J.-C.). Le texte célèbre prouve ceci seulement, qui a bien son intérêt dans un monde où les calendriers d'année *fixée*, le julien, l'alexandrin, étaient en usage depuis l'ère chrétienne, qu'au Ve siècle on considérait encore la « période sothiaque », donc aussi l'année *mobile*, et que le calendrier de cette année mobile, par conséquent, n'avait pas cessé d'être en usage de certaine manière. On n'oublie point d'ailleurs que l'information identique nous est fournie par Censorinus, pour le courant du IIIe siècle.

Il n'empêche que nous sommes fondés à chercher si au temps « de Ménophrès », 1321 av. J.-C., n'est pas assignable quelque événement historique dont on pourrait déceler la relation avec la position de l'ère dans son attestation tardive. Depuis longtemps, l'égyptologie s'est efforcée d'identifier *Ménophrès*. Problème difficile, pour lequel il vient à peine en considération qu'entre tous noms royaux connus, conviendrait bien à la transcription celui de certain *Men-nefer-Re* de nombre de scarabées *hyksôs*, ressemblance que Wiedemann signalait sans y insister et à laquelle il est impossible de s'arrêter en raison du caractère très obscur du personnage et de sa date trop ancienne de plusieurs siècles [2]. On a cherché, avec raison, dans le catalogue des rois de la XIXe dynastie, en voisinage d'époque plus ou moins satisfaisant avec la fin du XIVe siècle, et à la suite de Lepsius, très souvent après lui, évoqué pour

[1] *Chronologie* (1926), p. 51-52, cf. p. 9-10.

[2] WIEDEMANN, *Äg. Gesch.* (1884), p. 281; WEILL, *Chron.* (1926), p. 10, n. 1. Les scarabées chez GAUTHIER, *Rois*, II, p. 107.

l'identification le bien connu *Mer-n-Ptah,* le successeur de Ramsès II [1]; jusqu'à ce qu'on vînt à admettre que le temps de ce Mer-n-Ptah, qui avoisine l'an 1200, était beaucoup trop récent pour qu'on le mît en rapport avec le *Ménophrès* de 1321, et que la préférence des historiens, à partir du début de notre siècle, se fût nettement portée sur *Men-pehu-Re* ou *Men-pehti-Re* Ramsès I [2], dont le court règne, introducteur de celui de Seti I, se plaçait pour le mieux en effet en situation chronologique. Mais voici qu'entre temps, en 1928, une nouvelle solution nous était proposée, revenant à l'hypothèse d'une transcription de l'hiéroglyphique *Mer-n-Ptah,* ce dernier nom cependant ne représentant plus le fils de Ramsès II, mais Seti I lui-même, qui, en dénomination complète, est *Seti Mer-n-Ptah* dans son deuxième cartouche [3]. La position chronologique de Seti convenait tout aussi bien, assurément, que celle de son prédecesseur Ramsès I, mais pour la correspondance à *Ménophrès,* le nom de *Mer-n-Ptah* était beaucoup moins satisfaisant que celui de *Men-pehu-Re,* et la nouvelle identification n'eût pas été reçue sans objections si l'on n'avait découvert, peu d'années après, que chez Seti I effectivement, dans ses datations et comme repère initial en concordance avec l'an 1 du Pharaon, intervient une mention particulière dans laquelle on reconnaît celle d'une «grande année». Cela fut mis en lumière, en 1931, par Sethe [4], mettant sous nos yeux cinq datations de l'an 1, de l'an 2 et de l'an 4 de Seti I, ainsi formulées :

Nauri : «L'an 4, mois premier de *perit,* jour premier, du *commencement de l'éternité* et prise de possession de la joie ([hieroglyphs]) .... sous le règne ([hieroglyphs]) de l'Horus...» etc., Seti I en titulature complète;

Speos Artemidos : «L'an 1 du *commencement de l'éternité* et prise de possession

[1] Voir Meyer, *Äg. Chron.* (1904), p. 29-30; Weill, *Chron.* (1926), *loc. cit.*

[2] Possibilité envisagée par Meyer, *Äg. Chron.* (1904), p. 29-30, cf. *Gesch. des Alt.*, I, II, § 163, doutant d'ailleurs qu'une correspondance historique de *Ménophrès* puisse être déterminée positivement. La même identité plus affirmée chez Petrie, *History,* III, p. 10, 126; Hall, *Cambridge Ancient History,* I, p. 168; Gauthier, *Rois,* II (1912), p. 107, n. 1; posée sans réserves, en dernier lieu par, Montet, *L'ère de Ménophrès,* dans *C. R. Acad.*, 1937, p. 418-426, et *Le drame d'Avaris* (1940), p. 111-113.

[3] Struve, *Die Ära «ἀπὸ Μενόφρεως» und die XIX. Dynastie Manethos,* dans *Ä. Z.*, 63 (1928), p. 45-50.

[4] Sethe, *Sethos I und die Erneuerung der Hundsternperiode,* dans *Ä. Z.*, 66 (1931), p. 1-7.

de l'éternité ([hieroglyphs]) ...... sous le règne de l'Horus...» etc., Seti I;

Grandes représentations de guerre de Karnak : «L'an 1 du *renouvellement de la naissance* ([hieroglyphs])» du Roi Seti I, et : «... les captifs qu'avait amenés Sa Majesté du pays des Bédouins....... en l'an 1 du *renouvellement de la naissance*» :

Ostracon du Caire : «L'an 2 du *renouvellement de la naissance*» du Roi Seti I.

«Renouvellement de la naissance», dont on a ainsi chez Seti l'an 1 et l'an 2, bien clairement ceux aussi du roi lui-même, manifeste l'intention assez nette de désigner le point initial d'un décompte d'années, d'une *ère,* et l'on en a confirmation dans le fait que le *wḥm mśwt* paraît de manière identique comme repère de datation dans les documents de six années consécutives où le chiffre de l'année n'est référé à aucune désignation royale, «l'an 6, à compter *du renouvellement de la naissance* ([hieroglyphs])», «l'an 1 à compter *du renouvellement de la naissance,* mois 4 de *shemou,* jour 14», etc. (toutes références au mémoire de Sethe) lesquelles six années, d'après les documents, sont bien probablement celles du temps d'interrègne consécutif aux derniers Ramessides, lorsque gouvernaient Hrihor à Thèbes et Smendes à Tanis, en perspective, chacun de son côté, de prendre la couronne. On croit comprendre que tel *renouvellement,* en terme chronologique initial qu'on avait instauré pour être durable, mais qui fut oublié, très vite et tout à fait pareillement dans les deux cas, était nommé ainsi par allusion à quelque événement mémorable, l'instauration d'un nouveau régime à l'extinction des Ramessides, chez Seti I l'intronisation même du roi. Mais chez Seti, de plus, l'événement initial de l'ère est aussi le *commencement de l'éternité,* image de l'entrée dans une période nouvelle qui correspond bien à celle d'une renaissance du monde, c'est-à-dire, dans la pensée égyptienne même, au Lever de Sothis [1]. Il s'impose presque, d'après tout cela, de reconnaître qu'en l'an initial de Seti I se produisait aussi la grande *coïncidence.*

Ceci une fois admis, cependant, l'époque de Seti I étant, en tout état de cause, très voisine du terme de 1321 av. J.-C., à 1460 ans de distance en

[1] Bien souligné par Sethe, rappelant que le jour du Lever est *dies natalis mundi,* et que sur les monnaies d'Antonin, le Phénix, symbole de la renaissance, est accompagné de la mention Αἰών, «durée éternelle».

amont de la *coïncidence* de l'époque romaine, il s'ensuit presque forcément aussi que l'année mobile n'aura plus jamais été perturbée depuis lors, et que la datation de Seti I est à préciser par la position de son année d'avènement en concordance avec l'une des quatre de la *coïncidence* sothiaque [1], de 1321 à 1918. Le résultat est important, à la fois, pour la mise en place absolue des premiers temps de la XIXe dynastie, et pour le rouage calendérique et la « théorie sothiaque » valorisés jusqu'au terme haut de cette époque. Il est essentiel de noter, cependant, qu'en rigueur les faits ne ressortent point d'une démonstration positive, mais seulement de la rencontre des chiffres et de la grande probabilité de l'explication que leur position fait paraître.

La position ainsi établie du début de Seti I fixe celle de Ramsès I avant lui, de Horemheb et du terme final de la XVIIIe dynastie. Si la date de l'an 9 d'Amenhotep I, au papyrus Ebers, pouvait être déterminée, soit par le *calcul sothiaque* comme on faisait avant l'intervention de Borchardt en 1935, soit par le moyen des autres calculs que Borchardt propose, on verrait la XVIIIe dynastie encadrée, d'ensemble, dans l'intervalle de deux dates absolues connues. Mais la datation d'Amenhotep I, de quelque manière qu'on la veuille chercher, est frappée de suspicion. Pour faire la chronologie de la dynastie, il nous reste sa documentation historique intérieure.

De l'avènement du fondateur Ahmès à l'avènement de Seti I, les chiffres d'années les plus hautes des rois, d'après leurs monuments que nous avons, sont les suivants :

Ahmès	22	Amenhotep III	36
Amenhotep I	21	Amenhotep IV	18
Thoutmès I	9	Sâkare	3
Thoutmès II	1	Toutankhamon	6
Thoutmès III (les années de Hatshepsout comprises)	54	Ai	4
Amenhotep II	5	Horemheb	8
Thoutmès IV	8	Ramsès I	2

(1) Toutes ces conséquences sont entièrement suivies par Borchardt, *Die Mittel zur zeitlichen Festlegung* etc. (1935), p. 17-18. On voit Montet, en dernier lieu (*Le drame d'Avaris*, 1940, p. 111-114), citer le mémoire de Sethe de 1931 et cependant s'attacher, malgré la contradiction, à l'attribution de la *coïncidence* et de l'ère nouvelle au début de Ramsès I (sur la foi de la séduisante identification *Menpehu-Re* = *Ménophrès*, voir ci-avant).

Le total, qui fait 197 ans, est sans doute inférieur à la durée réelle parce qu'il nous manque les dates hautes de nombre des rois. Posant, pour la possibilité d'un calcul, que Seti I commence en 1320, les mesures trop faibles consignées au tableau mettraient l'avènement d'Ahmès en 1518, soit à une date trop basse de 60 ans, environ, pour rattraper le terme de 1580 qui est celui qu'imposait l'ancien calcul *sothiaque* sur la date d'Amenhotep I au papyrus Ebers. Cette considération a déterminé les historiens, souvent, à supputer les durées par majoration considérable des chiffres de ceux des rois dont la personne fut importante et dont la durée attestée est apparemment faible, notamment Thoutmès IV, Amenhotep II, aussi Thoutmès I : arithméthique arbitraire, beaucoup moins nécessaire aujourd'hui, la datation du début de la dynastie d'après *Ebers* incriminée, modifiée dans sa détermination, en somme révoquée en doute. Sur quoi baser quelque appréciation maintenant? Il se trouve par bonheur, et comme on sait bien, qu'Amenhotep III et Amenhotep IV ont été contemporains d'une époque connue des Kassites de Babylone, dans des conditions qui paraissent imposer pour eux une situation chronologique assez précise.

Il y a, dans la collection de Tell el Amarna, des correspondances en nombre important de Kadashman-Harbe avec Amenhotep III, et de Burnaburiash II avec Amenhotep IV. L'époque des deux Babyloniens est un passage de la dynastie Kassite d'organisation difficile, où même la différenciation de certains rois pose un problème et où les dates absolues ne sont acquises qu'à la divergence près d'une dizaine d'années entre un arrangement et un autre. Prenons le plus récent, celui de 1938 chez Delaporte [1], et présentons en juxtaposition à ses chiffres le bloc des 36 + 18 années des deux Amenhotep. Une correspondance de bonne probabilité, point trop excessivement tirée vers le bas, du côté égyptien, pour éviter de présumer une durée de règne trop longue à Kadashman-Harbe, dont on n'a point la date finale, est représentée par le tableau suivant [2] :

(1) Delaporte, *Le Proche-Orient asiatique* (dans *Clio*, 1938), p. 37, 181.

(2) Il est clair qu'on ne saurait *rabaisser* de beaucoup Amenhotep III par rapport au Babylonien qui doit être son contemporain ; cela, malgré certaines indications, dans les pièces d'Amarna, que Burnaburiash serait arrivé à temps pour voir la fin d'Amenhotep III, ce qui demanderait que le côté égyptien *descendît* davantage, de cinq années peut-être. Notons

.... 1426	
Kadashman-Harbe I	
.... ?	1409 ....
Kurigalzu II	Amenhotep III
.... ?	
Kadashman-Ellil I	
.... 1370	1373 ....
Burnaburiash II	Amenhotep IV
.... 1346	1355 ....

D'après quoi, entre Amenhotep IV et Seti I venant en 1320, nous aurions au total 35 ans, sur lesquels, laissant aux règnes moins importants leurs durées seulement certifiées par les monuments — Sâkare 3 ans, Toutankhamon 6, Ai 4, Ramsès I 2, soit 15 en tout — il resterait pour Horemheb, par différence, la durée d'un règne de 20 ans, qui est substantiellement possible [1]. Mais c'est un maximum déjà gros, qu'il vaudra mieux sans nul doute ne pas atteindre dans nos évaluations majorées des durées de règne de la moitié haute de la dynastie. Sans imprudence, à ce qu'il semble, dans le cadre d'une loi de moyenne, nous pourrons attribuer aux règnes « courts ». — Thoutmès IV, Amenhotep II, Thoutmès I — une durée possible uniforme de 15 ans, permettant 25 ans aux règnes « moyens » d'Ahmès et d'Amenhotep I et laissant Thoutmès III avec ses 54 ans attestés. Il en résultera le tableau des dates suivantes, au-dessus du terme amont d'Amenhotep III :

.... 1558	Thoutmès III (et Hatshepsout)
Ahmès	 1439
.... 1533	Amenhotep II
Amenhotep I	 1424
.... 1508	Thoutmès IV
Thoutmès I (et II)	 1409
.... 1493	

aussi que si nous tablions sur la construction babylonienne quelque peu différente de 1928-1931 (Meyer, *Gesch. d. Alt.*, II, I [1928], p. 154, n. 3 et 156, n. 4, *Nachtrag* au tome I, 1re et 2e éd., p. 8), les termes égyptiens se placeraient à peu de chose près de la même manière qu'on le voit dans notre tableau, l'issue finale d'Amenhotep IV vers 1355 en probabilité moyenne.

[1] Même sentiment chez Drioton-Vandier, *L'Egypte* (dans *Clio*, 1938), p. 341 ; chez Montet, *Le drame d'Avaris* (1940), p. 112, n. 6.

Visiblement, en pareil décompte, nous atteignons ou dépassons partout les chiffres de durée probablement admissibles, ce qui, donné en outre que le *terminus* d'Amenhotep III vers 1409 ne saurait, d'après les positions babyloniennes, être *remonté* en mesure notable, nous conduit à formuler que la date obtenue, en haut, pour l'avènement d'Ahmès, représente un *maximum d'ancienneté* mesuré largement. On notera, toutefois, que pareille date est susceptible d'être acceptée en aperçu général [1], et, fort remarquablement, qu'il suffirait de rogner de bien peu de chose notre évaluation de durée d'Ahmès ou bien celle d'Amenhotep I, pour qu'en l'an 9 d'Amenhotep I nous retrouvions cette date de 1522 à laquelle Borchardt a été conduit par sa recherche sur la date d'*Ebers* en 1935.

B. *Position de la XIIe dynastie.*

Fixons, dans le sens d'une évaluation d'*ancienneté maximum* encore, qu'Amenemhat III aura disparu 45 ans avant le début de la XVIIIe dynastie soit vers la date de 1603. Quelle avait été la durée de la XIIe dynastie antérieurement à ce terme? Pour la chronologie intérieure de cette XIIe dynastie, nous avons, comme on sait bien, des moyens beaucoup meilleurs que pour la XVIIIe, et maintes fois les chercheurs s'en sont aidés pour obtenir une construction d'ensemble de la période. Ce n'est point à dire que le travail des meilleurs d'entre eux ne prête à révision, nous allons voir en quels points, des raisonnements et des conséquences.

Les Pharaons de cette famille ont suivi la règle, instaurée dès le début chez eux, d'associer à la royauté, chacun de son vivant, son fils et successeur qui commençait immédiatement de compter ses années de règne, chiffrées sur des monuments aux noms des deux rois ensemble, en *double datation* d'une telle manière que la chaîne des années de tel de ces rois prend son origine sur une année de rang connu de son prédécesseur, et prête attache elle-même, à rang annuel connu, au départ de la succession d'années du roi suivant. Notons, en passant, que la pratique ancienne de ces associations explique, dans une certaine mesure, que ces grands Pharaons, à partir du

[1] Montet, *ibid.*, p. 113 : « Posons l'avènement d'Ahmose en 1555... ».

temps de Senousrit III, se soient laissés aller à conférer l'association, et partant, la qualité royale en bonne forme, à des princes divers, aux dominations diversement situées d'un bout à l'autre de l'Egypte; dans le même esprit, ensuite, que ces Pharaons secondaires, réels ou illusoires, soient venus maintes fois à s'associer entre eux, de père en fils ou par manière d'alliance entre maisons voisines ou concurrentes. Les monuments de *double royauté* qui témoignent des liaisons de cette forme ont été au départ des reconstructions historiques essentielles de la présente étude (chapitre 1).

Si les mentions d'association de père en fils, sous la XIIe dynastie, étaient partout chiffrées dans les années correspondantes de l'un et de l'autre, la chronologie en succession de toute la famille serait complètement déterminée. Cette précision inestimable pour nous disparaît de l'usage, malheureusement, à partir de Senousrit III. Les *doubles dates* que les monuments nous conservent sont, au complet, les suivantes :

a. Amenemhat I an 30 = Senousrit I an 10.
b. Senousrit I an 44 = Amenemhat II an 2.
c. Amenemhat II an 35 = Senousrit II an 3.
d. Senousrit II an 19 = Senousrit III an 1.
e. Senousrit III........ = Amenemhat III......
f. Amenemhat III...... = Amenemhat IV......

Références et Bibliographies :

a : Gauthier, *Rois*, I, p. 255, cf. Maspero, *Histoire*, I, p. 455-466, 466, n. 1 — *b* : *Rois*, I, p. 265, 271, 280, cf. Maspero, *ib.*, p. 467-468, 468 n. 1. — *c* : *Rois*, I, p. 284, 296, n. 4, cf. Maspero, *ib.*, p. 468 et n. 2. — *d* : Décomptes des papyrus de Kahun allant de l'an 19 de Senousrit II à l'an 1 de Senousrit III et détaillant les comptes de six mois (Meyer, *Äg. Chron.*, p. 55); cf. un scarabée *mixte* aux noms des deux rois, Newberry, *Scarabs*, VI. — *e* : *années* non mentionnées; un scarabée *mixte* aux noms des deux rois, Newberry, *Scarabs*, VI. — *f* : Association consignée sur nombre de monuments importants, sans la mention nulle part des *années* en correspondance; bibliographie à prendre chez Gauthier, *Rois*, I, p. 328, y joignant Pillet dans *Ann. du Service*, XXIV (1924), p. 65-68. Rappelons encore une fois la possibilité de l'incorporation *chronologique* totale des règnes d'Amenemhat IV et de la reine Sebek-neferu, dans la durée d'Amenemhat III lui-même (Newberry dans *J. E. A.*, 29 [1943], p. 74-75).

Il ressort de là que pour la chronologie en totalisation continue, sont connues immédiatement les durées *à décompter* des quatre premiers rois, celle *valable* de même de Senousrit III ne pouvant qu'être induite par hypothèse prudente, en raisonnant par analogie, avec les quatre cas de superposition antérieurs.

Senousrit III ayant régné au moins 33 ans, d'après ses monuments on posera, pour compter, que son année 30 a été celle de l'intronisation de son successeur. Le tableau des durées se présentera alors comme il suit :

	PLUS HAUTE DATE AUX MONUMENTS	A DÉCOMPTER
Amenemhat I . .	30	(30-10 =) 20
Senousrit I	44	(44-2 =) 42
Amenemhat II. .	35	(35-3 =) 32
Senousrit II . . .	19	(19-0 =) 19
Senousrit III. . .	33	30 (?)
Amenemhat III.	46	46

On ne comprend pas très bien comment Sethe, en 1904, appliqué à la construction de ce tableau des durées royales à décompter effectivement, est arrivé [1] — enflant les chiffres monumentaux attestés au lieu de les réduire — à inscrire au compte de Senousrit III 38/39 ans, et 48/49 ans à celui d'Amenemhat III. Assez clairement, cependant, ces attributions visent à retrouver le total dynastique consigné au papyrus de Turin (exactement 213 ans, 1 mois, 19 jours), car, introduites dans la dernière colonne du tableau ci-dessus — et prolongées par les chiffres, considérés comme indépendants, d'Amenemhat IV et Sebek-neferu — elles font ressortir le total des durées à 210/212 ans. Il n'y a point de raison à ces chiffres autrement.

Nous proposerons de nous arrêter aux chiffres du tableau ci-dessus, qui semblent ne guère pouvoir être trop faibles, du début de la dynastie à la fin d'Amenemhat III. La durée totale qui en résulte pour cette période, 189 ans en approximation, serait d'après cela une sorte de maximum possible.

[1] Sethe, *Zur zeitlichen Feststellung der 12. Dynastie*, dans *Ä. Z.*, 41 (1904), p. 38-42; suivi d'ailleurs par Meyer, *Äg. Chron.* p. 57.

Il va sans dire, à présent, que, procédant comme on vient de voir, nous laissons de côté tout à fait les indications qu'on trouve à la table royale; mais nous aurions tort, sans doute, de faire état de ce dernier document pour une construction d'histoire positive, les conditions de conservation du papyrus étant si lamentables, à cette place, qu'on ne peut savoir dans quel esprit le rédacteur a traité les huit chiffres (pour la moitié complètement perdus) des huit rois de la dynastie [1] et qu'il est pour le moins bien possible que sa durée dynastique ait été obtenue en totalisant les huit durées individuelles des Pharaons — de bonne information chez lui à ce qu'il semble [2] — sans souci ou sans connaissance du fait que ces durées de règne se recouvraient sur certaine étendue à leurs extrémités.

Le temps de la XIIe dynastie, jusque Amenemhat III compris, remplissant 189 ans *maximum*, et la fin d'Amenemhat III, d'après ce qu'on a vu ci-dessus, se plaçant en 1603 *au plus ancien possible*, la dynastie aura commencé aux abords de 1792, *au plus tôt* encore, l'assignation de cette date résultant de la superposition de tous les *maxima* partiels admissibles au-dessus du terme de l'avènement de Seti I en 1320.

C. *Mise en position des périodes hautes.*

Nous ne tenterons ici ni révision, ni même exposé de la reconstruction historique de la «première période intermédiaire», effectuée et présentée aussi bien qu'il est possible aujourd'hui, semble-t-il, par Scharff en 1936, que suivirent complètement, en 1938, Drioton et Vandier dans leur

[1] Seules sont conservées complètement les deux lignes afférentes aux deux derniers, en tête de la colonne 6; au bas de la colonne 5, six dernières lignes, qui sont celles des Pharaons précédents depuis le début de la famille, le chiffre du premier est complètement détruit, les noms des cinq suivants font défaut, les chiffres seuls subsistant en partie sur un lambeau vertical où l'on en restitue des éléments aux n°s 4, 5, 6, aucune restitution aux n°s 2 et 3 n'étant possible. On admire la hardiesse des commentateurs qui raisonnent arithmétiquement sur un tableau dans cette condition.

[2] Les chiffres d'Amenemhat et de Skemiophris, conservés, correspondent bien aux dates les plus hautes des monuments, ainsi que le chiffre conservé des *dizaines* pour plusieurs des prédécesseurs. On fait cette vérification, de plus, que la totalisation des *dates les plus hautes* des monuments donne le chiffre de 220 ans, point très éloigné de celui de 213 ans que le papyrus consigne.

Histoire [1]. Rappelons, pour mémoire, que dans les lignes de leur tableau les Hérakléopolites des IXe et X^e dynasties, dominant en Moyenne Egypte durant un peu moins de deux siècles et, tout à la fin de cette période, étendant leur royauté au Delta repris sur l'anarchie bédouine, sont contemporains des premiers *Antef* de Thèbes, non encore royaux, puis des Thébains de la XIe dynastie pendant son premier siècle; jusqu'au moment où, la puissance des Hérakléopolites arrivée à son terme, la royauté de Thèbes étende son empire sur l'Egypte entière, pour le maintenir jusqu'à la fin de la XIe dynastie et l'avènement de la XIIe. Le cadre chronologique général est le suivant, *donné le commencement de la XIIe dynastie en l'an* 2000 (comme le voulait le système de déterminations «de 1904») :

BASSE ET MOYENNE EGYPTE		HAUTE EGYPTE
Fin de l'*Ancien Empire*, avec la VIIIe dynastie (Memphite) : vers 2240 2242		.... vers 2240
IXe et X^e dynasties (Hérakléopolites)	en Moyenne Egypte reconquête de la B. Egypte : vers 2100 Moy. et B. Egypte ....vers 2060	Princes Antef de Thèbes, non encore royaux .... vers 2150 XIe dynastie (première partie) [2] .... vers 2065
.... vers 2065 XIe dynastie, période finale, gouvernant l'Egypte entière ..... 2000 Avènement de la XIIe dynastie (Amenhotep) 2000		

La table des rois et la chronologie de détail des règnes en succession sont insérés dans le cadre, imposé d'avance, d'un espace de *242 ans*, total enregistré au papyrus de Turin et que les auteurs s'accordent à reconnaître comme consignant la durée de la période entière comprise entre l'extinction

[1] Scharff, *Der historische Abschnitt der Lehre für König Merikaré* (dans *Stzsber. Bay. Ak. Wiss.*, 1936, Heft 8, 64 pages), p. 39-54, tableau p. 54; Drioton-Vandier, *L'Egypte* (dans *Clio*, 1938), p. 214-216.

[2] Cadre chronologique adopté et suivi exactement, pour la XIe dynastie, par Winlock en 1941, voir *J. E. A.*, XXVI, p. 116-119.

de l'Ancien Empire (fin de la VIIIe dynastie) et le début de la XIIe dynastie : d'où, sur la base de la date de 2000 pour ce dernier avènement, la date de 2242 pour le commencement de la IXe. Qu'on observe bien que la constatation de ce chiffre 242, au papyrus royal, et la signification de ce qu'il représente ne vont pas sans une difficile discussion, arrêtée avant 1930 et qui nous fut exposée en résumé par Ed. Meyer [1]. On continuera volontiers, faute de mieux, d'en accepter les conclusions; mais ne voilà-t-il pas, en dernier lieu, que la lecture même du chiffre 242 devient contestée! Elle l'est par Farina qui, dans son commentaire connu du papyrus, en 1938, lit *142* et y insiste [2]. On voit combien frêle, dans la lecture proprement dite si elle ne l'est aussi dans la théorie explicative, se montre la base numérique d'une chronologie précise de la période. Nous proposerons nonobstant, pour ne pas exagérer dans le sens du *raccourcissement* et nous tenant au parti de compter plutôt par chiffres *longs* représentant des *maxima d'ancienneté* irrécusables, de continuer d'enregistrer que la IXe dynastie a commencé 242 ans avant l'avènement de la XIIe.

Ce terme posé constitue la base d'arrivée de la période antérieure, celle de l'*Ancien Empire,* dont les mêmes historiens, de Meyer à Scharff en 1936 et à Drioton-Vandier, continuent d'être d'accord pour considérer [3] que le papyrus royal nous conserve deux chiffres d'extrême importance de ses durées d'ensemble : celui de *181 ans* afférent au total des dynasties VI et VIII, et celui de *955 ans* représentant la durée entière de l'Ancien Empire, *de Ménès à la fin de la VIIIe dynastie* [4], ce qui met le début de la VIe dynastie en 2423, et l'avènement pharaonique de la Ire en 3197.

Touchant cette dernière position, cependant, il est jugé depuis longtemps que la durée de 955 ans de la Ire à la VIIIe dynasties est excessive du point de vue de l'histoire positive. Dès 1927, Scharff produisait l'excellente critique

(1) Meyer, *Die ältere Chronologie Babyloniens... und Ägyptens* (= *Nachtrag* au tome Ier de la *Gesch. d. Alt.*), 1re éd. (1925), p. 63-65, 2e éd. (1931), p. 66-68 ; cf. chez nous-même dans *Revue critique,* 1931, p. 492.

(2) Farina, *Il papiro dei Re,* 1938, p. 35, 36. Le chiffre, à la colonne V du papyrus, l. 18, est extrêmement confus et de restitution difficile, voir la photo chez Farina lui-même et cf. la bonne reproduction ancienne (Lepsius, *Auswahl,* pl. IV, tête du fr. 64).

(3) Meyer, *Die ältere Chronologie* etc., 2e éd. (1931), p. 59-61 ; Scharff, *loc. cit.* (1936), p. 50.

(4) Les deux consignations à la colonne IV du papyrus, l. 15 et 18.

que l'on sait de la chronologie traditionnelle de la IVe dynastie d'après le papyrus royal et les monuments, faisant ressortir [1], en conséquence des données biographiques intéressant nombre de personnes ayant vécu sous la IVe dynastie et la Ve, que la IVe, évaluée jusque-là à une durée de 160 ans, n'avait pu en remplir plus de 125 environ; du fait et de la nécessité probable de réductions comparables en d'autres zones de la chronologie royale, il concluait que le début de la Ire dynastie ne pouvait remonter beaucoup au delà du terme de 3000. Et Scharff n'a plus changé d'avis sur le point; en 1940 il y revenait et réitérait son sentiment sur la datation de l'instauration pharaonique, dans les mêmes termes [2].

On pouvait chercher à préciser. Peu après Scharff en 1927 et 1928, et en prolongement de ses considérations, nous nous attachions à évaluer en chiffres possibles les durées partielles de l'Ancien Empire [3]. Conservant aux dynasties VI-VIII le total de 181 ans consigné au papyrus, à la dynastie V le total de 140 ans qui ressort, au papyrus même, de sa liste de chiffres bien conservée, à la dynastie IV le chiffre réduit que la recherche de Scharff a accusé, aux dynasties I-III, enfin, le total du nombre de *cases-années* que la reconstruction des *Annales* de Palerme-Caire nous permet d'assez bien connaître, nous sommes arrivé à la totalisation suivante (sans nul doute un *maximum possible,* ici encore) :

Dynasties I-III (compris Snefrou)	400 ans
Dynastie IV, sans Snefrou, soit 125-24	101 ans
Dynastie V	140 ans
Dynasties VI-VIII	181 ans
	822 ans

faisant ressortir, au-dessus du terme d'arrivée de la fin de la VIIIe dynastie, que nous avons convenu de laisser posé en 2242, la date de 3064 pour le début de la Ire : toutes ces positions *absolues,* il va sans dire et notre lecture

(1) Scharff, *Grundzüge der äg. Vorgeschichte* (1927), p. 51-53 ; *Ein Beitrag zur Chronologie der 4. Äg. Dynastie,* dans *O. L. Z.*, 31 (1928), col. 73-81.

(2) Scharff dans *Hist. Zeitschrift,* 161 (1940), p. 22 (dans *Die Bedeutungslosigkeit des sogenannten ältesten Datums* etc., p. 3-32).

(3) *Revue critique,* 1931, p. 492-494 (au cours de notre compte rendu de Meyer, *Die ältere Chronologie* etc., 2e éd., 1931).

ne l'oublie pas, référées à un *terme aval de base* qui est celui du commencement de la XII[e] dynastie, en l'an 2000 dans le cadre des déterminations de naguère.

Aujourd'hui que nous sommes conduits à voir la date du commencement de la XII[e] *rabaissée* d'un peu plus de deux siècles par rapport à cette assignation antérieure, toute la chronologie haute dont l'échelle aboutit à ce terme et y prend appui est obligée de descendre du même intervalle. Ce mouvement est de 208 ans, étendue *minimum* : au terminus aval, de — 2000 à — 1792 *au plus tôt*. Il en résulte l'échelle, de Ménès au Moyen Empire, des datations *descendues* dont suit le tableau, et dont les chiffres représentent tous des *maxima* d'*ancienneté* possible, toutes nos évaluations de durées partielles ayant été faites au coefficient de la possibilité la plus grande.

.... 2856 av. J.-C.
Dynasties I-III (compris Snefrou) : 400 ans
.... 2456 av. J.-C.
Dynastie IV (sans Snefrou) : 101 ans
.... 2355 av. J.-C.
Dynastie V : 140 ans
.... 2215 av. J.-C.
Dynasties VI-VIII : 181 ans
.... 2034 av. J.-C.
Dynasties IX-XI : 242 ans
.... 1792 avènement XII[e] dyn.

Telles sont les nouvelles positions qu'on enregistre, mettant *Ménès* vers 2860 *au plus tôt*, la I[re] dynastie et ses deux siècles probables de 2860 à 2660 *au plus tôt*, la II[e] dynastie entre 2660 et 2555 *au plus tôt*, la III[e] dynastie entre 2555 et 2460. Arrêtons-nous au passage chronologique de cette III[e] dynastie, pour voir comment s'y comporte un très important synchronisme de l'archéologie, entre l'Egypte et la Mésopotamie, relevé depuis longtemps, et qu'on appellera en vérification utilement, devant les tableaux juxtaposés de notre chronologie égyptienne « raccourcie » et de la chronologie récemment améliorée de la Mésopotamie.

D. *Chronologie égyptienne et chronologie mésopotamienne.*

La situation de simultanéité dont il s'agit est celle de la III[e] dynastie égyptienne avec l'époque de *Ur I* de la nomenclature traditionnelle de Mésopotamie [1], contemporaine elle-même du stade ancien de Tello (époque de *Urnanše*) [2]. Nos systèmes chronologiques de la dernière cinquantaine d'années s'accommodaient très bien de la correspondance. La III[e] dynastie égyptienne, en effet, — jusqu'aujourd'hui, en chronologie « de 1904 » — avait place autour du terme de 2700, qui se trouvait être assez exactement la date à laquelle on était conduit pour Urnanše, sur la base des repères d'arrivée du II[e] millénaire dans le cadre de la chronologie mésopotamienne généralement acceptée hier encore. En bon accord, comme on voit, avec ces positions de chiffres, le synchronisme archéologique du courant du III[e] millénaire est devenu beaucoup plus intéressant depuis la constatation d'autres correspondances entre les mondes de la Mésopotamie et du bassin méditerranéen, dans le même ordre de l'archéologie mais portant sur les temps plus récents du II[e] millénaire.

Ces derniers faits sont ceux de la connexion de la *I[re] dynastie babylonienne* avec le stade ancien du *niveau II* de Ras Shamra [3]; dans lequel s'insère

[1] Ce synchronisme est ressorti principalement des déterminations archéologiques obtenues par les fouilleurs de la grande entreprise d'Uruk, dont les *Vorläufige Berichten* se sont succédé d'année en année, de 1929 à 1938, dans *Abh. d. preuss. Ak. d. Wiss.*, et dont la publication intégrale, *Ausgrabungen ... in Uruk-Warka*, a commencé de paraître en 1936.

[2] La correspondance chronologique de *Ur I* avec Urnanšé de Tello, qui ressort des rapprochements de tous ordres, a été nettement posée par Christian et Weidner, *Das Alter der Gräberfunde aus Ur* dans *Archiv für Orientforschung*, 1929, p. 139 suiv.; cf. Meyer, *loc. cit.* (1931), p. 72 et notre compte rendu précité dans *Revue critique*, 1931, p. 488-490 ; Scharff, *Neues zur Frage*, etc., dans *Ä.Z.*, 71 (1935), voir p. 89, 105-106 ; Delaporte, *Le Proche-Orient asiatique* (dans *Clio*, 1938), tableau p. 32-33 ; Weill, *La Phénicie*, etc. (1939), p. 54.

[3] Les pièces justificatives sont des cylindres babyloniens trouvés dans la fouille, tel un très beau cylindre de la I[re] dynastie babylonienne (le plus probablement de la fin du règne de Hammurapi) dont la position stratigraphique est *à la base du deuxième niveau :* Schaeffer dans *Syria*, XVII (1936), p. 124, cf. *Ugaritica* (1939), p. 17-18. Schaeffer nous fait connaître, à une autre place, *Syria*, XX (1939), p. 279-280, que « à Ras Shamra, les trouvailles crétoises du Minoen Moyen se révèlent être contemporaines des débuts de la I[re] dynastie babylonienne... ». Cela revient au

la durée de la XIIe dynastie égyptienne. D'où il ressort que cette XIIe dynastie et la Ire dynastie babylonienne, d'ensemble et approximativement, seraient contemporaines. Mais on vérifie qu'à cette hauteur, et non moins bien qu'au millénaire antérieur, nos systèmes de chronologie s'accordaient avec la rencontre. Dans le cadre « de 1904 », en effet, la XIIe dynastie égyptienne commence en 2000 et tient un peu plus de deux siècles, tandis que pour la Ire dynastie babylonienne et les trois siècles de sa durée, on était venu, depuis 1930, à la situer de 2100 à 1800 environ. Il ne sera point inutile, sans doute, de rappeler les conditions d'établissement de ces chiffres babyloniens, qui ne devaient pas donner satisfaction très longtemps.

On n'oublie point que cette position de la Ire dynastie, qui commande en repère d'aval toute la chronologie mésopotamienne supérieure, était extrêmement incertaine, dans l'ignorance où l'on restait de la situation respective de la fin de la Ire dynastie, l'*Amorrite*, et du début de la IIIe dynastie, *kassite*, en 1750 : la *IIe dynastie* du tableau (du *Pays de la Mer*) était-elle à mettre en marge entièrement de la succession chronologique, la fin de la Ire venant en contact avec l'avènement de la IIIe (c'était la chronologie babylonienne *courte*), ou bien fallait-il laisser cette Ire dynastie à plus ou moins long intervalle en amont, et quel intervalle? Plus gravement encore, on n'était pas assuré de la date de début susdite de la dynastie kassite, attestée par la liste d'une tablette unique sur laquelle une portion de la dynastie, vers la tête, est détruite, la date d'amont résultant seulement du chiffre de durée totalisée que le document nous donne. On l'acceptait, faute de tout autre renseignement; et sur cette base, pour mettre en place la Ire dynastie, on débattit longtemps au travers de théories diverses. En 1927, Thureau-Dangin parvint [1] à dresser le tableau d'une liaison chronologique probable, sur la base de synchronismes documentaires liant ensemble le début de la IIe avec certains rois du courant de la Ire, et d'autres rois d'une époque subséquente de la IIe avec les conquérants kassites fondateurs de la IIIe. Il aboutit ainsi à la détermination d'un intervalle de 56 ans, ou chiffre voisin, entre fin Ire et début IIIe : résultat plus ou moins hypothétique, on le savait bien, subordonné d'ailleurs à l'authenticité de la chronologie intérieure des rois du *Pays de la Mer,* dont leur liste ne donnait guère d'assurance. Faute d'une certitude meilleure, les assyriologues généralement se rangèrent à accepter la position Thureau-Dangin [1], aux termes de laquelle la Ire dynastie prenait place de 2105 à 1801, le règne de Hammurapi, au centre, de 2002 à 1960. C'est sur cette date du début des Amorrites en 2105 qu'on prenait appui, dès lors, pour construire l'histoire chronologique du IIIe millénaire; non point, rappelons encore ceci, par simple addition ascendante des chiffres de durée des dynasties aux listes traditionnelles (procédé qui ressort à des distances de recul dans le passé beaucoup trop grandes), mais par la critique de ces listes d'après l'histoire elle-même, aboutissant à une image restituée des juxtapositions et des successions des familles royales au long de cette période : difficile travail qui était effectué dès 1929 par Christian et Weidner dans des conditions fort satisfaisantes [2].

même, sensiblement, le *niveau II* à Ras Shamra n'étant autre chose que *Br. moyen I* de Syrie-Palestine (voir notre tableau des périodes de *Br. moyen,* établi ci-avant, chap. II, § I, d'après les dernières études de 1938), et ce *Br. moyen I* répondant exactement au *Minoen Moyen II* de Crète. Voir d'ailleurs, pour la présentation en parallélisme général de ce *Br. moyen* d'Asie et des périodes *minoennes* d'Evans, Glotz, *Hist. grecque,* I (1925), grand tableau à p. 60.

[1] Thureau-Dangin, *La chronologie des trois premières dynasties babyloniennes,* dans *Revue d'assyriologie,* XXIV (1927), p. 181 suiv.

Le tableau une fois construit, cependant, il restait à y inscrire *Ur I,* tout en tête. Il eût été difficile d'assigner à cet *Ur I* une position chronologique d'après les seules indications des listes traditionnelles, et sans l'aide du fait bien assuré que *Ur I* est contemporain du stade ancien de Tello (*Urnanše*), l'histoire intérieure de Tello et la succession de ses rois, au cours du IIIe millénaire, s'organisant de telle manière que *Urnanše* y prend place à une date des alentours de 2700 [3]. Or cette époque, nous le notions plus haut, est celle même de la IIIe dynastie égyptienne, dans la détermination « de 1904 », et ainsi voyait-on ressortir que la chronologie mésopotamienne appuyée sur le système Thureau-Dangin pour la Ire dynastie de Babylone et le système Christian-Weidner pour les périodes supérieures d'une part, et d'autre part

[1] Voir par exemple Capart-Contenau, *Histoire de l'Orient ancien* (1936), *passim ;* Delaporte, *Le Proche-Orient asiatique* (1938), tableau p. 34-36, cf. l'histoire de la discussion p. 88-90 ; Weill, *La Phénicie* (1939), p. 45-46.

[2] Christian et Weidner, mémoire précité de 1929. Le système et son tableau historique révisés et exposés par nous, pour la dernière fois, dans *La Phénicie* (1939), p. 48-52.

[3] Voir chez nous, *La Phénicie,* p. 53-54.

la chronologie égyptienne fondée sur la *date sothiaque* de la XIIe dynastie en calcul simple, tombaient d'accord ensemble au passage du synchronisme imposé du IIIe millénaire.

On comprend bien qu'il n'y avait point là de démonstration proprement dite, rien qu'une vérification de l'organisation chronologique mésopotamienne du IIIe millénaire si l'égyptienne était tenue pour établie ou inversement. Rencontre d'un réel intérêt cependant. Mais que devient-elle aujourd'hui et n'y a-t-il point à constater simplement qu'il n'en reste rien, du fait que la base d'arrivée de la chronologie égyptienne des périodes hautes se trouve *rabaissée* de deux siècles et davantage? Question qui serait inquiétante, si les assyriologues n'avaient eu à rectifier leur chronologie en sens parallèle avant nous-mêmes, des constatations documentaires impérieuses étant intervenues, à partir de 1939, qui commandaient de *rajeunir*, d'un siècle et demi ou deux siècles (et davantage aujourd'hui), leur chronologie du début du IIe millénaire, *décrochée* ainsi de l'égyptienne trop ancienne, au dommage des concordances imposées par l'archéologie, tant celle de *Ire dynastie bab. = XIIe dynastie égyptienne*, que celle du milieu du IIIe millénaire touchant *Ur I = IIIe dynastie égyptienne*. De telle manière que c'est nous aujourd'hui qui venons — bien sans l'avoir cherché — à retrouver les simultanéités nécessaires, en résultat de la descente de la chronologie de l'Egypte, aux premiers siècles du IIe millénaire et au IIIe millénaire naturellement, en conséquence, dans une mesure du même ordre que celle de la descente parallèle dans le monde asiatique.

Presque au même moment, les trouvailles de Mari sur l'Euphrate haut-babylonien et celles d'Alalakh (le Tell Atchana près d'Alep) avaient jeté des lumières toutes nouvelles sur les relations entre eux des rois d'Alep, de Mari, d'Assur et de Babylone, Šamši-Adad I d'Assur, Hammurapi, Zimrilim de Mari. Dès 1937, les synchronismes résultants entre Assur et Babylone étaient posés [1], sans affecter encore la chronologie admise. En 1938 cependant, Albright est conduit [2] à reconnaître la nécessité d'une révision des dates, et propose de descendre le début de Hammurapi jusque vers 1870;

[1] Dossin dans *C. R. Acad.*, 1937, p. 12-20; Thureau-Dangin dans *Rev. d'assyr.*, XXXIV (1937), p. 135-139; cf. Parrot dans *Syria*, XIX (1938), p. 182-184.

[2] Albright dans *Bull. Am. School of Or. Res.*, 1938, p. 19.

tout à fait d'accord avec lui est Thureau-Dangin, en 1939, considérant toujours [1] les synchronismes d'ensemble *Šamši-Adad = Hammurapi = Zimrilim* et la position de Šamši-Adad (d'ailleurs incertaine, ressortant d'un témoignage de Salmanasar I). La date assignée de 1870 était relativement prudente, si l'on note que dès le même temps, basant sur les informations d'Atchana, Sydney Smith voulait arriver à 1850 ou même 1800 pour l'avènement de Hanmmurapi [2] et que Mallowan, déterminé par la datation archéologique de Šamši-Adad dans plusieurs sites (S. Smith, lui aussi, donnait une large part aux raisons archéologiques), formulait [3] que Hammurapi ne pouvait être antérieur au terme de 1800. Thureau-Dangin, peu disposé à aller si loin, observait immédiatement qu'en pareille situation, il faudrait qu'une période finale de la dynastie amorrite se recouvrît avec un certain temps du début des Kassites, ce dont nous n'aurions point d'autre indice [4]. Mais c'est bien ainsi que Smith entendait la situation; il le dit expressément dans son mémoire de l'année suivante [5]. Dans le même temps, Ungnad, cherchant de son côté et raisonnant sur les synchronismes Assur-Mari-Babylone dans les documents de Mari, arrivait [6] pour Hammurapi et toute la dynastie à une datation très voisine de celle assignée par Mallowan et S. Smith.

Les historiens ne se contentaient pas d'ailleurs de l'indication approximative des documents écrits et de l'archéologie. Ils reprenaient le dossier connu des tables de levers et couchers héliaques de la planète Vénus sous

[1] Thureau-Dangin, *Tablettes hurrites provenant de Mari*, dans *Rev. d'assyr.*, XXXVI (1939), p. 1-28.

[2] S. Smith, *A Preliminary Account of the Tablets from Atchana*, dans *The Ant. Journal*, XIX (1939), p. 46 suiv. (communiqué d'abord au Congrès des Orientalistes à Bruxelles, en 1938).

[3] *Rev. d'assyr.*, XXXVI (1939), p. 36 suiv.

[4] L'état de la question, à ce stade, présenté par Contenau dans *Rev. d'assyr.*, XXXVII (1940), p. 78 suiv., et Dussaud dans *Syria*, XXI (1940), p. 238.

[5] S. Smith, *Alalakh and Chronology*, 1940.

[6] Ungnad, *Eine neue Grundlage für die altorientalische Chronologie*, dans *Archiv für Orientforschung*, XIII (1940), p. 145 suiv. — Voir aussi l'étude de Ungnad, de la même année, dans *Mitt. As. Or.-Gesellschaft*, XIII; — avec cette intéressante observation qu'en pareille condition de date, le raid de Mursilis Ier sur Babylone, consécutif à la fin des Amorrites, prenait place vers 1600, et que disparaissait ainsi la lacune que l'on avait, en système chronologique antérieur, dans la suite des dynasties hittites. — Voir pour tout cela, Dussaud, dans *Syria*, XXI (1940), p. 357-358.

Ammisaduqa (avant-dernier roi de la dynastie de Hammurapi) et, comme on avait fait antérieurement déjà plusieurs fois (Kugler, Fotheringham, etc.), ayant obtenu des astronomes l'identification des dates absolues, en possibilité multiple, qui en résultaient pour Ammisaduqa, cherchaient dans l'échelle de ces dates, ensuite, laquelle devait être choisie en raison de la possibilité historique. Deux solutions, en fin de recherche, se présentaient comme acceptables, celle adoptée par Smith, aboutissant à situer Hammurapi en 1792-1750, et celle plus *haute* préférée par Sidersky [1], mettant Hammurapi en 1848-1806. Ungnad, déjà d'accord avec Smith quant au système historique général, ne devait pas tarder à se rallier à ses chiffres astronomiquement précisés, à quoi il tient fermement en dernier lieu [2], avec Hammurapi entre 1792 et 1750.

Cette assignation, qui n'est qu'une précision dans le cadre de limites historiques posées avant tout calcul, et qui d'ailleurs n'a pas eu l'assentiment général [3] était séduisante parce qu'elle semblait bien expliquer certaine appellation de l'an 9 de Šamšu-iluma (le successeur de Hammurapi), année « où le roi défit l'armée kassite », comprenant que l'événement visé se recouvre avec celui même du début de la dynastie kassite, ce dernier bien situé en chronologie générale, longtemps mis vers 1750 et qu'il faut peut-être, en précision (données diverses relevées par Ungnad ou Thureau-Dangin), abaisser jusque 1735 ou même 1729 : soit, en évaluation moyenne, autour de 1740, qui est justement la date de l'an 9 de Šamšu-ilma dans le cadre de la solution Smith-Ungnad. Mais cette concordance de l'avènement kassite avec la défaite de ces mêmes Kassites par le successeur de Hammurapi, est loin d'être évidente ou nécessaire.

Rappelons encore, pour parer à toute méprise, que la position susdite de Hammurapi, à partir de 1848 ou à partir de 1792, était incriminée de fausseté, bientôt, par une singulière étude [4] qui, conférant les témoignages

[1] Sidersky, *Nouvelle étude sur la chronologie de la dynastie hammurabienne*, dans *Rev. d'assyr.*, XXXVII (1940), p. 45 et suiv.

[2] Ungnad, *Ein assyrisches Siegel aus der Zeit des Šamši-Adad I*, dans *O. L. Z.*, 46 (1943), col. 393-394.

[3] Toute la question révisée et exposée dans son état présent par Thureau-Dangin, *La chronologie de la première dynastie babylonienne*, dans *Mém. Acad. Inscr.*, XLIII (1942), p. 229-258.

[4] Fr. Cornelius, *Berossos und die altorientalische Chronologie*, dans *Klio*, XXXV (1942), p. 1-16.

connus de Salmanassar I et d'Asarhaddon sur la date de fin de règne de Samsiadad I, d'après le premier vers 1850, d'après le deuxième vers 1692, faisait ressortir que la dernière assignation est la seule possible en raison des circonstances historiques et doit être tenue pour véridique (d'accord aussi, considérée la concordance nécessaire Samsiadad-Hammurapi, avec la chronologie de Bérose, dont l'analyse aboutit à mettre Hammurapi de 1728 à 1686). Méthode de datation hasardeuse, dont on a pu croire un instant que le résultat était confirmé, d'impressionnante manière, par la nouvelle *liste des rois d'Assyrie* trouvée à Khorsabad, point encore publiée à cette heure et dont les derniers commentateurs [1] nous donnent à entendre que le document permettrait de remonter, en chronologie précise, jusqu'à la hauteur de Samsiadad I, son règne placé de 1729 à 1697. Il semble, hélas, que le calcul aboutissant à ce terme ne relève point des seules informations de la table de Khorsabad, et que pour utiliser celle-ci, il soit préférable que nous attendions de la connaître.

Point autre chose n'est donc possible, pour le moment présent, que de nous tenir aux considérations de 1940 (Smith, Mallowan et Ungnad), et dans leur cadre, de mettre en concurrence les deux solutions astronomiques qui situaient Hammurapi en 1848-1806 (Sidersky) ou en 1792-1750 (S. Smith). Entre l'une et l'autre, il ne semble guère y avoir moyen de choisir. La XIIe dynastie égyptienne, nous l'avons vu, se place maintenant avec son commencement en 1792 (approximativement et *au plus ancien* possible), sa date de début abaissée de 208 ans; Hammurapi, contemporain probable, en ses dernières années, du *commencement du niveau II* de Ras Shamra, et par là-même, des *débuts* de la XIIe dynastie, serait d'après cette indication à considérer comme finissant vers 1790 ou 1785, ce qui se trouve être à mi-distance des deux propositions astronomiques en cause.

La même concordance en abaissement parallèle, généralement aussi et comme il est naturel, s'observe pour le synchronisme égypto-asiatique du IIe millénaire, *Urnanše* de Tello et *Ur I* descendant, des abords de 2700,

[1] Découvert en 1933. Publications partielles, discussions et résultats : A. Poebel, *The Assyrian King List from Khorsabad*, dans *Journ. of Near East Studies*, I (1942), p. 247-306, 460-492, II (1943), p. 56-90; E. F. Weidner, *Die Königsliste aus Chorsabad*, dans *Archiv für Orientforschung*, XIV (1944), p. 362-369.

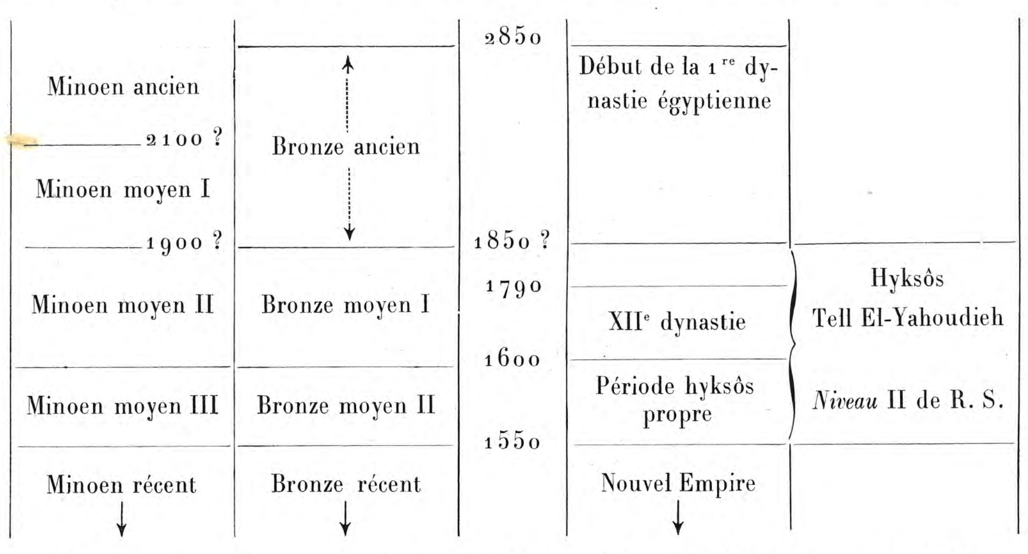
aux abords de 2550 ou 2500, tandis que dans le système égyptien du IIIe millénaire, entraîné par l'abaissement de la XIIe dynastie, la IIIe dynastie, ci-devant arrêtée au terme de 2665 pour sa fin, voit cette fin maintenant descendre à 2460, c'est-à-dire que cette IIIe dynastie égyptienne, dans son ensemble, passe du temps de 2700 à celui des 2500 : la concordance avec *Ur I* d'Asie est toujours la même.

Une indication supplémentaire est à recueillir cependant, dans les conditions de la juxtaposition des dates absolues aux deux tables nouvelles que nous mettons côte à côte. En Egypte, nous y avons insisté, tous les chiffres du bas en haut de l'échelle, au-dessus du Nouvel Empire, résultent de *maxima* possibles de durée et de totalisations successives de tels *maxima* d'ancienneté, cette manière de compter faisant ressortir la position de 2500 approximativement, pour le centre de gravité de la IIIe dynastie, tandis que du côté asiatique, pour la période contemporaine, nous aboutissons à l'assignation du chiffre 2550 ou 2500. Il paraît ressortir de là que, pour l'Egypte, les *maxima d'ancienneté* du nouveau tableau sont assez voisins de la réalité effective et qu'il ne faudrait point essayer de les descendre. On est déterminé dans le même sens, d'ailleurs, par la convenance de laisser la XIIe dynastie reculée, vers le haut, au-dessus du terme de 1600 pour sa fin — exactement pour la fin d'Amenemhat III — de manière à ne point serrer de trop près le commencement du Nouvel Empire vers 1550.

Nous donnerons quelque attention, en terminant, au tableau des périodes du *Bronze moyen* en Syrie-Palestine et au tableau chronologiquement lié des périodes *minoennes* en Méditerranée, pour suivre la descente de leurs chiffres en parallèle au déplacement des datations égyptiennes qui commandent toutes les positions du monde oriental et méditerranéen avant le Nouvel Empire.

Bronze moyen et *niveau II* de Ras Shamra sont des notations stratigraphiquement équivalentes. Sachant (voir conclusions du précédent chap. II, § III) que la XIIe dynastie est incluse dans *Br. moyen I,* période dont on peut admettre, avec Schaeffer, que son début est antérieur à la XIIe dynastie; qu'il succède à la XIIe dynastie, en liaison étroite, une courte période *hyksôs proprement dite,* correspondant à la fin du *niveau II* de Ras Shamra et à laquelle on peut attacher l'étiquette de *Br. moyen II;* que *Minoen moyen II* et *III,*

enfin, correspondent d'ensemble à la totalité de la durée de *Br. moyen,* — on rassemblera toutes ces données dans le tableau suivant, dont les assignations numériques sont commandées par la position et la durée (voir ci-avant, present chapitre, § II, A, B) de la XIIe dynastie et de l'avènement de la XVIIIe :



		2850	Début de la 1re dynastie égyptienne	
Minoen ancien	Bronze ancien ↑			
2100 ?				
Minoen moyen I	↓			
1900 ?		1850 ?		
Minoen moyen II	Bronze moyen I	1790	XIIe dynastie	Hyksôs Tell El-Yahoudieh
		1600		
Minoen moyen III	Bronze moyen II		Période hyksôs propre	*Niveau* II de R. S.
		1550		
Minoen récent ↓	Bronze récent ↓		Nouvel Empire ↓	

Si l'on rapproche maintenant, des chiffres de ce tableau, ceux du tableau que nous dressions ci-avant (chap. II, § I) d'après l'étude de H. Otto en 1938 et dans le cadre de la chronologie ci-devant admise, on verra que dans l'étendue du IIe millénaire nous n'avons, de l'un à l'autre, qu'un seul déplacement considérable, celui de la démarcation de *Br. moyen I* et *Br. moyen II,* descendue au point de réduire à peu de chose la section II, la section I allongée en compensation, et le terme de départ de ce *Br. moyen I,* à l'amont, n'ayant eu à descendre, en probabilité, que dans une petite mesure. Au-dessus, cependant, dans la chaîne chronologique égyptienne, le début de la Ire dynastie s'est abaissé à 2850 (voir ci-avant, présent § II, C), entraînant à la même date le commencement de *Br. ancien* en Syrie-Palestine et bien probablement, en parallèle, le commencement du *Minoen ancien.* A la demande de la chronologie réduite, comme on voit, le début du *Bronze* dans le bassin méditerranéen est descendu sensiblement au-dessous du début du IIIe millénaire.

III

« PREMIÈRE PÉRIODE INTERMÉDIAIRE » ET « HYKSÔS »

Sur la base de cette chronologie réduite et de la date d'arrivée qu'elle impose, à hauteur du début du IIe millénaire, voici (précédent § II, C) la période finale de l'Ancien Empire (dyn. VI-VIII) fixée en 2215-2035 (approximatifs arrondis), c'est-à-dire le temps de ces Memphites de la *VIIIe dynastie,* quelque peu connus aujourd'hui par leurs pyramides mais auxquels suffit assurément une durée assez brève, à placer entre 2080 et 2035. C'est au cours du demi-siècle ainsi délimité que s'est produit, selon toute apparence, le grand événement dont nous n'avons pas d'attestation positive, mais dont la littérature aux temps suivants en Egypte gardait le souvenir, d'une invasion et d'une installation dans le Delta de Barbares d'Asie, qui y restèrent maîtres jusqu'à la reprise restauratrice que réussirent à effectuer, contre eux, les rois de Moyenne Egypte Hérakléopolites, de notre *Xe dynastie.*

L'histoire de cette « première période intermédiaire », comme on sait bien, est difficile. Frankfort s'y est attaché, en 1926, d'intéressante manière [1], retrouvant une manifestation des introductions asiatiques dans les caractéristiques *button-seals* d'après la VIe dynastie [2], aux motifs et compositions reconnaissables, visiblement apparentés, au total, avec la glyptique syro-hittite et que nous sommes conduits à considérer « comme des objets introduits par un élément étranger, qui résidait en Egypte au temps de leur première apparition, c'est-à-dire à partir de la fin de la VIe dynastie ». Il

[1] Frankfort, *Egypt and Syria in the Firth Intermediate Period,* dans *J. E. A.,* XII (1926), p. 80-99.

[2] L'histoire des *button-seals,* qui paraissent après la VIe dynastie, deviennent type dominant de la période consécutive et disparaissent avant la XIe : Newberry, *Scarabs* (1906), p. 56-61, et Frankfort, *loc. cit.,* dans *J. E. A.,* XII (1926), p. 88-91.

rapprochait des sceaux de cette famille, en outre, deux cylindres non moins nettement égyptiens (nous les retrouverons parmi ceux examinés ci-après) et pareillement en rencontre de motifs et de style avec les sceaux asiatiques, l'un de ces cylindres portant le nom, dans un cartouche, du *Khendi* qui se retrouve, appelé *Khendu,* parmi les rois de la période correspondant à la VIIIe dynastie, à la table d'Abydos. Il pensait que nous avions trace historique de l'arrivée de ces gens d'Asie : « ...En Egypte se manifestent les premiers signes de leur approche, sous la VIe dynastie, dans l'agitation inaccoutumée de la marche orientale, dont on ne peut tenir les voisins immédiats de l'Egypte pour irresponsables ». Il se représentait qu'il y avait eu instauration en Egypte, ensuite, de puissances étrangères proprement dites et organisées, mais que ces puissances manquaient de l'appui d'une base extérieure : « Au contraire, on a l'impression que ces Syriens n'avaient point d'autorité hors de l'Egypte, et qu'ainsi qu'il devait se produire à Babylone, ils s'élevèrent au pouvoir dans le pays même où ils étaient venus à résider. Leurs cylindres......essaient de dissimuler leur origine étrangère; leurs noms prennent pour base ceux de la VIe dynastie (*les nombreux noms de cette période composés avec celui de* Neferkare, *à la table d'Abydos*). Visiblement, ils cherchent à prendre racine dans leur nouveau pays; entreprise qui échoua, comme on peut voir, mais précisément parce qu'ils n'avaient point de base en Asie, ils périrent, sans que leur chute fût l'occasion de quelque guerre étrangère. Nul contraste plus grand avec la *deuxième période intermédiaire* ne se pourrait concevoir : dans ce deuxième cas l'opposition et la guerre de libération contre les Hyksôs se développèrent suivant les longues séries d'entreprises asiatiques de la XVIIIe dynastie... Mais justement pareille réaction après la soumission à une puissance étrangère ne suivit point la *première période intermédiaire :* le Moyen Empire intervint en Palestine aussi peu que l'Ancien Empire avait fait... »

Dix ans après, Scharff reprend la question en entier, sur la base principalement des indications historiques qui ressortent des *Instructions pour Merikare* [1]. Les rois de la *VIIIe dynastie* ont bien résidé à Memphis, où leurs

[1] Scharff, *Der historische Abschnitt der Lehre für König Merikare,* dans *Stzber. Bay. Ak. Wiss.,* 1936, Heft 8, 64 pages. Traduction suivie p. 18-21, commentaire p. 21-39, résultats historiques et discussions p. 39-54.

pyramides continuent, par leurs textes en concordance, celles des prédécesseurs (le roi *Aba,* de la pyramide publiée en 1935 par Jéquier, est au papyrus de Turin, au troisième rang après Nitokris). Seraient-ils des Asiatiques? *Neferkare Khendu* et *Neferkare Trrw* de la liste d'Abydos ont bien l'air sémitique, comme Frankfort l'indiquait, mais le cylindre de *Khendi* et l'autre cylindre que Frankfort considérait en même temps sont très certainement à attribuer seulement au II[e] millénaire, point à une époque antérieure; et quant au roi *Trrw,* il paraît bien qu'on trouve un nom semblable sur un sceau ovale *à poignée,* assez comparable par cette forme aux *button-seals* de l'espèce connue, objets qui pour Frankfort démontraient le fait d'une domination asiatique au temps de la VIII[e] dynastie; les conséquences obligées, cependant, sont loin d'être aussi précises et aussi étendues, et Scharff se tient à penser que les raisons invoquées sont insuffisantes pour nous faire admettre que la *VIII[e] dynastie* de la fin de l'Ancien Empire a été celle d'une domination étrangère. Il est d'accord, cependant, que dans les *Instructions pour Merikare* est rappelée une catastrophe du temps immédiatement antérieur : le Delta bouleversé a dû être pacifié, ramené à la soumission et, dans le Delta oriental, il y avait eu des incursions bédouines; tout cela est réorganisé, le pays mis en défense, la frontière fortifiée contre un monde d'Asie qu'on nous décrit en termes intéressants et vis-à-vis duquel des précautions sont nécessaires. En fin de compte, Scharff n'hésite point à donner place à la période de subversion dans le tableau détaillé de la reconstruction historique à laquelle aboutit son étude; ce tableau est celui dont nous avons consigné un résumé ci-avant [1]. Pour la précision, en données et en chiffres, de l'information que nous poursuivons ici, reprenons-y la succession des événements en Basse et Moyenne Egypte, imposant à la datation absolue le rabaissement de deux siècles environ que la mise en position de la XII[e] dynastie aujourd'hui nous commande. Les choses se présenteront comme suit :

VIII[e] dynastie (memphite). Invasion asiatique dans le Delta, qui tombe en état d'anarchie hostile....	2070-2035 environ.
IX[e]-X[e] dynasties (hérakléopolites), en Moyenne Egypte.	2035-1890 environ.
Reconquête du Delta	1890 environ.

[1] Précédent § II, C; cf. le tableau intégral chez Scharff, *loc. cit.,* p. 54.

Fin de la X[e] dynastie, en Moyenne et Basse Egypte...	1890-1850 environ.
Les Thébains de la XI[e] dynastie, régnant depuis un siècle déjà, conquièrent toute l'Egypte du Nord	1850 environ.
Fin de la XI[e] dynastie (thébaine), sur l'Egypte entière.	1850-1790 environ.
XII[e] dynastie	1790-1600 environ.
Avènement de la XVIII[e] dynastie	1555 environ.

Cet abrégé nous permet de condenser en une image arithmétique de deux ou trois chiffres ce que nous pouvons estimer savoir de la présence des forces asiatiques en Egypte aux deux «périodes». Le cadre chronologique des Asiatiques des VIII[e]-X[e] dynasties est sous nos yeux. Quant aux «Hyksôs» dont nous nous sommes longuement assurés que leur influx se manifestait de bonne heure au cours de la XII[e] dynastie (il y a déjà des scarabées en *décor symétrique* du Nord, au nom de Senousrit I), leur plus ancienne présence ainsi constatée est des alentours de 1725, l'époque des rois *Apopi* et *Khian* pouvant être placée, à l'estimation, entre 1650 et 1560 (leur fin postérieurement à l'extinction de la XII[e]). Au total :

Asiatiques de la «première période intermédiaire» en Egypte	2050 (?) à 1890 environ.
«Hyksôs» et dominations étrangères subséquentes en Egypte	1725 (?) à 1560 environ.

D'où il ressort qu'entre la reconquête du Delta par les Hérakléopolites et les premières visibles des arrivées *hyksôs* de la période suivante, il n'y aurait qu'un intervalle de l'ordre de grandeur de 165 ans.

Le *rapprochement,* à ce chiffre, des deux grands épisodes de la pénétration asiatique, dans les conditions de la chronologie réformée qu'il nous faut suivre, constitue une indication nouvelle et qui pourrait porter assez loin. Donnons attention, d'abord, à quelques noms princiers — connus, discutés avant nous à plusieurs reprises — qui pourraient être les noms d'Asiatiques émigrés et que l'on rencontre à la «première période intermédiaire».

La liste royale d'Abydos de Seti I, qui passe directement de la XII[e] dynastie en tableau complet, à une XVIII[e] dynastie non moins complète, ne sait

absolument rien des autres groupes de la fin du Moyen Empire, très différemment du tableau de Karnak de Thoutmès III, dans lequel les séries de la « XIII[e] dynastie » tiennent une bonne moitié de toute la place. Mais dans la liste d'Abydos, par contre, on trouve, intercalé après les successions connues de l'Ancien Empire (V[e] et VI[e] dynasties bien fournies) et avant le début de la XI[e], le bloc d'une quinzaine de noms extrêmement inconnus, qui ne peuvent se référer qu'aux temps confus qui suivent la grande famille memphite et dans les rangs desquels, bien remarquablement, on n'a pas donné la moindre place aux *Khiti* et *Merikare* des IX[e] et X[e]. La liste paraît procéder, pour cette époque, d'une tradition hostile au souvenir des Hérakléopolites et qui préférait inscrire, au lieu d'eux, une foule de Pharaons obscurs, aux noms souvent barbares, enregistrant avec eux, d'ailleurs, certains Egyptiens authentiques du sud, comme ce *Neferkahor* dont une stèle de Koptos nous a restitué la personne. La composition d'Abydos donne aussi l'impression d'un certain remplissage et de quelque désordre, le *Merenre* du n° 37 de la liste bien suivi de *Neferkare* (n° 38) qui est Pépi II, mais redoublé ensuite (au n° 39) sous la désignation complète de *Merenre Antiemsaf*, tandis que loin de la série memphite, venant immédiatement avant le début de la XI[e] dynastie, paraît (n° 56) un roi *Nefer-ir-ka-re* qui paraît bien être celui de la V[e] dynastie omis d'abord et consigné en rappel. Entre le n° 39 et ce n° 56 est logée la succession énigmatique qui nous intéresse, dans laquelle on relève cinq *Neferkare*, sans compter un sixième au nom écrit *Neferkaoure*, un autre appelé *Tetkare*, tous noms dont les porteurs visiblement cherchent à se rattacher au souvenir des grands Pharaons antérieurs; la même tendance s'observant aussi chez *Merenhor* et *Neferkahor*, *Neferkaouhor* de la liste, inspirés de *Merenre* et *Neferkare*.

40. *Neterkare*
41. *Menkare*
42. *Neferkare*
43. *Neferkare* *Nebi*.
44. *Tetkare* *Shema*; l'écriture à corriger en sans aucun doute.
45. *Neferkare* *Khendu*.

46. *Merenhor*.
47. *Sneferka*, cf. n° 52, qui en est peut-être un redoublement.
48. *Neferkare*
49. *Neferkare* *Tereru*.
50. *Neferkahor*, cf. n° 55, sans doute un autre nom et un autre personnage. Celui-ci est l'un de ceux que nous ont rendus les documents de Koptos.
51. *Neferkare* *Pepisenb*.
52. *Sneferka* *Anu*, peut-être un redoublement du n° 47, en désignation plus complète; cf. *Merenre* et *Merenre Antiemsaf* des n[os] 37 et 39.
53. ......*kaoure*
54. *Neferkaoure*.
55. *Neferkaouhor*, cf. n° 50.

Il est remarquable que les *Neferkare complexes* de cette période, en bon nombre, qui ont composé leurs noms pharaoniques avec celui du dernier grand roi de la VI[e] dynastie, ne sont point du tout forcément des exotiques; parmi eux le *Pepisenb* du n° 51 porte sa marque de pur Egyptien, très proche encore de la famille royale antérieure, et *Nebi* du n° 43 se rencontre comme nom d'honneur en Egypte à toute époque. Par contre, les quatre autres noms que nous avons reproduits en citation, dans les composés de 44, 45, 49 et 52 où ils sont conservés à côté d'un *solaire* pharaonique emprunté, ont plus ou moins nettement l'apparence étrangère, l'un d'eux, différemment et de manière curieuse, se présentant en désignation explicite de la qualité étrangère.

Le nom dans ce cas est celui de *Shema* du n° 44 qui, restitué en écriture comme il est nécessaire, nous fait voir un mot connu depuis l'Ancien Empire et signifiant *étranger* ou *voyageur*, proprement sans doute « nomade ». La conversion du mot en nom de personne aura été facilitée, peut-être, par la similitude de , , etc., nom courant de l'Ancien Empire, mais il y a fallu une transposition de sens voulue et consentie. Et quant aux Bédouins *šm;-w*, on se rappelle qu'ils sont dans les rangs des « Hyksôs » que Hatshepsout, plus tard, se fait honneur d'avoir repoussés, « les Asiatiques dans Avaris, avec les parmi eux »[1].

[1] Speos Artemidos; *Urk.* 18. *Dyn.*, p. 390.

Le nom de *ʿnw* du n° 52 pourrait être aussi bien égyptien pur que sémitique et nous n'y insisterons pas. Mais *Trrw* du n° 49 mérite attention. Frankfort a signalé, dans son mémoire de 1926, qu'on retrouvait mention de tel personnage sur un beau sceau ovale à saillie de préhension, donc de la forme générale des *button seals*, jadis publié par Petrie [1] :



Mais Petrie déjà visait cette forme et l'époque qu'elle accuse [2], et pensant pouvoir, en outre, lire le texte entier de la légende : « *Tereru Neferka*[*re*], Seigneur du Nord », il paraissait bien admettre que le propriétaire du sceau était le *Neferkare Tereru* même de la liste d'Abydos dans sa tranche de « première période intermédiaire » [3]. Interprétation et identification personnelle très séduisantes, plus intéressantes encore lorsqu'on relève quelques caractères extrêmement *hyksôs* de la composition et du dessin, les bras levés aux mains en boucle fermée, la plante du nord aux branches latérales retombantes, le signe *neb* en remplissage dans le rond inférieur de l'ovale (car le sens d'un titre princier « Seigneur du Nord », à cette place, est tout à fait problématique).

Reste le *Khendu* du n° 45, que Frankfort en 1926 a pensé retrouver sur un curieux cylindre dont nous reproduisons la composition (*a* ci-après), déjà mise sous nos yeux par les historiens plusieurs fois [4]. Caractères de composition babylonienne y sont prédominants, comme on voit du premier coup d'œil, malgré les hiéroglyphes égyptiens et ce cartouche imparfait sans embase (à la manière de nombreuses inscriptions de scarabées « hyksôs » en

(1) Petrie, *Scarabs and Cylinders* (1917), X, 7, 10.

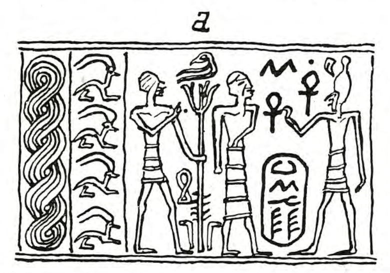
(2) *Ibid.*, p. 12.

(3) Il est curieux à noter aussi que [hiéroglyphes] est nom féminin à l'époque tardive (Kamal, *Stèles ptol.*, n° 22063), connu à la XVIIIe dynastie comme nom de femme, [hiéroglyphes] (*Urk.* 18. *Dyn.*, p. 998), [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], voir Ranke, *Personennamen*.

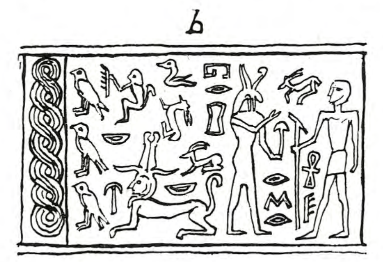
(4) Petrie, *Scar. and Cylinders* (1917), pl. XIX ; Frankfort, *loc. cit.*, dans *J. E. A.*, XII (1926), p. 92, fig. 6 ; Montet, *Le drame d'Avaris* (1940), p. 77.

Egypte) enfermant un nom presque correctement gravé [hiéroglyphes] *Khendi*. Frankfort appelait en considération, en même temps et de sentiment très juste, un autre cylindre (*b* ci-dessous) [1], très analogue d'ensemble — la torsade verticale, la succession d'animaux identiques en une colonne verticale les personnes face à face — et présentant le même surprenant mélange d'hié-

a



b



roglyphes égyptiens et de figures babyloniennes. Le nom de *Khendi* du cylindre recouvre-t-il celui de *Khendu* de la table d'Abydos, et les monuments sous nos yeux sont-ils des Égyptiens *babylonisants* de la « première période intermédiaire » ? Scharff en 1936 considère comme évident que ces cylindres ne peuvent être antérieurs au IIe millénaire [2]. Montet en 1940 décrit et discute le premier dans ces termes [3] : « ...Cylindre de style asiatique... Un dieu qui ressemble assez au Mikal de Beisan ou au Seth de l'an 400 offre le signe de vie à un roi nommé, semble-t-il, Khendy... On a supposé sur la ressemblance des noms, que ce Khendy était identique au roi Neferkare Khendou que la Table d'Abydos nomme dans la première période intermédiaire. Mais les successeurs de la VIe dynastie que nous commençons à mieux connaître... sont si purement égyptiens qu'il me paraît impossible d'attribuer à l'un d'eux un objet aussi asiatique... » [4].

(1) Frankfort, *ibid.*, fig. 7, d'après Menant-De Clercq, n° 389 = Contenau, *La glyptique syro-hittite*, n° 81.

(2) Scharff, *loc. cit.* (*Der historische Abschnitt* etc.), 1936, p. 39, n. 2.

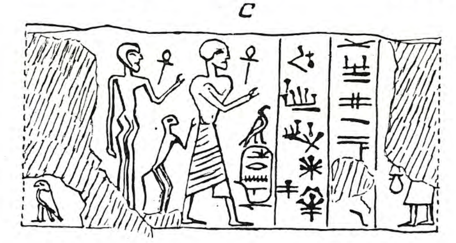
(3) Montet, *Le drame d'Avaris* (1940), p. 78.

(4) Montet propose par contre, à cette place, de reconnaître dans ce *Khendi* du cylindre certain *Khamoudi* du papyrus royal de Turin qu'on trouve à la colonne X, l. 20 du nouveau rangement de la liste : [hiéroglyphes] comme le nom est lu par Farina, *Papiro dei Re*, p. 56. La lecture sur l'original, d'après la planche de Farina, est beaucoup plus douteuse. Je note, en outre, que le petit fragment *Khamoudi* ne se retrouve ni dans la publication de Lepsius, ni dans la copie prise par Gardiner sur le papyrus à Turin (avant sa récente reconstruction par les soins d'Ibscher).

C'est bien la vérité. Et non seulement les cylindres qui nous occupent sont plus asiatiques qu'égyptiens, mais il nous est possible de les référer à des analogues, en Babylonie et aussi en Egypte même, dont l'époque est précisément déterminée.

On observera, au préalable, que ces objets *a* et *b*, très analogues entre eux comme on l'a dit (noter en outre la commune forme du 𓈖 dans les groupes hiéroglyphiques qui s'y trouvent), portent une marque d'origine *égyptienne* assez nette dans la coiffure du personnage qui reçoit l'hommage, un dieu sans nul doute, coiffure qui est une couronne pharaonique plus ou moins exactement dessinée, sur une tête d'homme ou une tête de faucon. La date, problématique au premier coup d'œil, commence de s'éclairer dès qu'on relève que le groupe 𓂋𓈖𓂋, entre les deux personnages dans la composition *b*, est nettement de l'espèce des groupes *Anra* des scarabées, et que cette relation est assez bien confirmée par ce très particulier dessin du 𓈖 sur les deux cylindres, simplifié à deux indentations comme on le rencontre dans le nom du Hyksôs *Khian* sur ses cylindres, que nous savons, d'après le travail de classification longuement effectué au précédent chapitre, être contemporains de la *période Anra* à son heure principale. Or, l'indication de position historique qui ressort de là est confirmée de manière également affirmative du côté asiatique, par la rencontre d'un cylindre au moins, assez bien daté et purement babylonien, marqué d'*égyptianisme* toutefois, dans des condi-

c



tions qui font de lui un hybride dont la similitude au cylindre *a*, égyptien probablement, est surprenante.

Le cylindre [1] était à trois registres dont deux sont endommagés; ce qui subsiste du dernier est représenté au croquis ci-dessus (*c*). La légende cunéiforme en deux colonnes est celle de certain personnage (*Zuni...*) « chéri

[1] Louvre, A. 906 du *Catalogue* de Delaporte.

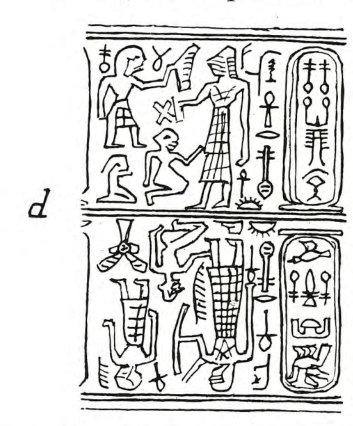
d'Adad», l'époque très probablement celle de la Ire dynastie babylonienne. La composition met sous nos yeux la *scène de présentation* très fréquente sur les cylindres de cette époque, le fidèle avec sa divinité protectrice debout derrière lui qui l'appuie de sa présence et l'amène jusqu'au dieu figuré en vis-à-vis [1]; et cette composition nous fait comprendre comme toute pareille celle du précédent cylindre *a*, aux trois personnages dans les mêmes fonctions et semblablement placés. Le fidèle et sa déesse protectrice ont avec eux, l'un et l'autre, le symbole égyptien ☥, qui de la même manière accompagne le fidèle et le dieu accueillant dans la composition de *a;* la déesse de corps long et mince, aux formes accusées, est beaucoup plus égyptienne que babylonienne, et l'on relève en outre que derrière le dieu en grande partie détruit figurait une colonne d'*hiéroglyphes* très égyptiens dont subsiste le signe du bas, un très parfait oiseau. Mais la plus remarquable rencontre des deux compositions ressort de ce qu'entre les deux figures de droite, dieu et fidèle en vis-à-vis est inséré une sorte de cartouche à nom royal de l'espèce égyptienne, sans embase au cylindre *a*, tandis que le dessin en est plus complètement exact sur l'objet *c*, où l'ovale du cartouche sert de support, en outre, à quelque oiseau très honorablement *égyptisant* qui pourrait être le Faucon Horus. Au nom — assez mal gravé — de *Khendi*, dans le cartouche de *a*, correspond, dans celui de *c*, une composition incohérente et illusoire à coup sûr, mais d'intention *hiéroglyphique*, en quatre signes dont le premier et le dernier ne sont pas identifiables, ceux du milieu donnant fidèlement 𓂋𓈖, l'assemblage ayant tout le *faciès* de la caractéristique espèce *Anra;* nous ramenant par ce détail singulier à la composition semblable du cylindre *b*, où à la même place, entre le dieu et le fidèle en salutation, figure une légende hiéroglyphique ou pseudo-hiéroglyphique 𓂋𓈖𓂋.

On s'assure facilement que les conditions de concordance chronologique entre Egypte et Babylonie sont satisfaites par la juxtaposition des caractères de côtés divers sur ces cylindres : le dernier siècle de la dynastie amorrite, bien probablement concomitant avec le premier siècle des Kassites, se plaçant

[1] Le singe debout derrière le fidèle est simple fantaisie de remplissage ornemental, dont les analogues sont extrêmement fréquents sur les cylindres de la Ire dynastie ou de la dynastie Kassite, voir par exemple Louvre A. 600 et Bibl. Nat., n° 297 des *Catalogues* de Delaporte.

entre 1700 et 1600, dans le cadre de la chronologie nouvelle, et cette même période de cent ans étant aussi, à peu d'années près, celle du dernier siècle de la XII[e] dynastie égyptienne, dont est contemporain le temps des *Hyksôs* et des monuments *Anra*, jusques et y compris sans doute l'époque royale de *Khian*. Des attaches multiples de nos cylindres égypto-babyloniens, il paraît bien ressortir qu'à un moment donné de ce siècle des *Hyksôs* et de la fin de la I[re] dynastie babylonienne, il s'était instauré dans certains domaines artistiques, à Babylone et peut-être aussi en Egypte, un curieux usage de composition mixte, de fusion des figures et des thèmes des deux mondes.

Le rapprochement des cylindres entre eux poserait, dans le détail des compositions, maintes questions intéressantes. Voici *a* et *c*, aux scènes si pareillement mises en place, avec le «cartouche» en même position entre les personnages. Induisant par analogie, du babylonien certain à l'égyptien présumé, n'est-on pas conduit à penser que la formule hiéroglyphique dans



le cartouche de ce dernier, *Khendi*, est un remplissage gratuit, dont la ressemblance à un nom régulier est fortuite, un *nom royal illusoire* du genre de ceux qu'on rencontre si abondamment dans les inscriptions *à cartouche* des scarabées *hyksôs* d'Egypte? Voici justement que nous allons rencontrer un autre de ces *noms illusoires*, bien caractérisé, sur un dernier cylindre égypto-asiatique apparenté aux précédents, et dont la position historique dans le cadre égyptien est précise.

C'est le remarquable objet dont l'inscription est reproduite ci-dessus (*d*)[1].

[1] Petrie, *Hist. Scarabs*, 577 = *Scar. and Cylinders* (1917), XX, BA.

Comparable à ceux qu'on vient de voir par sa composition d'ensemble et ses figures, qui rappellent aussi celles des cylindres babyloniens, celui-ci est caractérisé principalement par ses groupements hiéroglyphiques, égyptiens authentiques très évidemment et non moins certainement *illusoires* quant aux significations d'ensemble, composés avec ces signes ☥, 𓄤, 𓊽, etc., qu'on a l'habitude de voir dans les *décors symétriques* et dans les cartouches *pseudo-royaux* des scarabées *hyksôs*; deux de ces groupements, richement composés, remplissent deux cartouches qui s'opposent par la base, symétriquement, sur les deux moitiés du cylindre. Car le décor a été constitué en ceinturant d'abord le cylindre d'une démarcation circulaire médiane, des deux côtés de laquelle inscriptions et figures se répondent en une symétrie approximative, très librement comprise, à la satisfaction de l'œil plutôt que de la lecture dans cette organisation de deux registres non superposés, mais opposés par leur base commune.

Le grand intérêt de ce dispositif consiste en ce que nous le connaissons déjà sur plusieurs cylindres de la famille *Anra*, précisément datés par la titulature royale de *Khian* qu'on y rencontre quelquefois : voir les n[os] 93, 93 *bis* et 247 de nos reproductions au précédent chapitre[1]. Avec celui que nous avons sous les yeux est en affinité surtout le cylindre précité 93, à la symétrie seulement optique et très libre, l'inscription répartie en petites colonnes dont certains remplissages rappellent ceux des cartouches de *d*, tels, dans ces colonnes, les groupes [groupe hiéroglyphique] et [groupe hiéroglyphique] opposés en symétrie par la base. Sur le cylindre 247, coupé pareillement en petites colonnes dont l'une est remplie par la titulature de *Khian*, on relève dans les autres colonnes des groupes très semblables encore, [groupe hiéroglyphique] ou [groupe hiéroglyphique]; le compositeur de ce dernier cylindre s'est astreint à la disposition rigoureusement identique, dans chaque colonne, des deux moitiés opposées par la base.

Il ressort de tout cela que notre cylindre *d*, et avec lui les trois autres

[1] Sont extrêmement semblables aussi, un cylindre *Anra* portant la titulature de *Khian*, en colonnes réparties sur deux registres non symétriques, mais proprement superposées (n° 244 de nos reproductions au précédent chapitre), et deux autres où des titulatures de *Khian*, dans des cartouches sans embase, sont prises dans une composition *en tête-bêche* ou d'une seule assiette, et en un seul registre (nos n[os] 245, 246).

examinés ci-dessus, sont de l'*époque Anra* et, tout au moins en approximation, du temps du roi *Khian*. On y trouve la vérification toute naturelle de la datation des cylindres *a, b, c* à la période babylonienne de la fin de la Ire dynastie et du début de la IIIe kassite.

Que reste-t-il cependant, en fin de compte, comme attestations monumentales de la présence d'Asiatiques en Egypte à la « première période intermédiaire » ? Assez peu de chose ; point autre chose peut-être que la confirmation du *Tereru* pharaonique de la table d'Abydos par son sceau reproduit ci-avant, dont on a vu qu'il portait mention à quelque titre du principat du *Nord;* notant avec cela que ce cachet est de l'espèce des *button seals*, lesquels sont de l'époque entre VIe et XIe dynasties et dont Frankfort relevait les affinités de composition avec certaines familles de décors asiatiques. On comptera aussi avec cet indice assez frêle, qui peut-être n'est pas fortuit, de la rencontre du nom de *Khendu* de la table d'Abydos sur un cylindre égypto-babylonien (*a* ci-avant) des temps *hyksôs*, dont le compositeur aura pu emprunter l'ancien nom pour lui imposer quelque fonction de dénomination ou de qualification dont l'esprit exact nous échappe.

L'*asiatisme* à la manière « hyksôs » du cachet de Tereru, l'invocation sur un cylindre de date *hyksôs* du nom de Khendu, cela n'est point négligeable dans les conditions de l'histoire acceptée aujourd'hui et de la chronologie telle que nous l'avons reconstruite, dans le cadre de laquelle il n'y a place que pour une durée de 165 ans, ou environ, entre le moment où disparaissent les Asiatiques de la « première période », refoulés par les Hérakléopolites, et le moment où se font voir les premiers « Hyksôs ». S'il est vrai, comme on arrive à le sentir et comme on penserait le plus naturellement, que les deux périodes d'intrusion asiatique ont vu se dérouler des événements très semblables et ont été, dans l'ensemble et quant aux forces de tout ordre qui gouvernaient ces événements, bien plus pareilles entre elles que Frankfort, naguère, ne voulait le reconnaître, ne verra-t-on point se présenter cette idée que les deux grands épisodes asiatiques pourraient être des phases successives d'un même accomplissement, unique et continu au long de plusieurs siècles, du phénomène d'une longue et lente arrivée asiatique dont le flot, peut-être, s'accélérait par moments pour retomber au calme, et dont la grande domination de la XIIe dynastie s'accommoda, comme elle devait

faire de toutes autres conditions politiques qui s'imposèrent à elle du haut en bas de l'Egypte ? L'image de pareille introduction étrangère, ininterrompue, irrésistible et acceptée comme un phénomène de la nature, n'est point invraisemblable si l'on songe que l'Egypte des périodes ultérieures, à partir du Nouvel Empire, n'a jamais cessé d'accueillir, tout à fait de la même manière au fond, les influences et les importations asiatiques.

CHAPITRE V

L'HISTOIRE DU MOYEN EMPIRE DANS LA TRADITION ÉGYPTIENNE ULTÉRIEURE

I

LES TABLES ROYALES. L'ÉNIGME DU PAPYRUS ROYAL DE TURIN

Il est remarquable, et d'une étrangeté assez accentuée, que dans la table royale de Seti I, où la période entre Ancien Empire et Moyen Empire tient une large place — seize noms, nous l'avons vu, entre le dernier de la VIe dynastie et le petit groupe qui représente la XIe — il soit passé directement, par contre, de la XIIe dynastie à la XVIIIe, très complètes l'une et l'autre, comme si les deux séries royales se succédaient simplement et directement en réalité et de cette manière. On songe à quelque tradition particulière d'*Hérakléopolis,* fidèlement attachée, comme il serait naturel, au souvenir de la grande royauté ayant siégé en Moyenne Egypte et que nous appelons de la XIIe dynastie, et qui de propos délibéré ignorerait tout le reste, tant des groupes multiples de la « XIIIe dynastie » et de la « XVIIe », qui furent thébaines, que des « Hyksôs » dont les dominations s'étaient exercées dans le Delta. L'explication serait acceptable, peut-être, si le problème immédiatement ne se montrait en position différente, du fait de la concordance singulière, sur le point qui nous intéresse, de la table de Ramsès II à Saqqarah avec celle de Seti I. Car cette table de Saqqarah, en opposition avec celle d'Abydos, passe sous silence complètement la « première période intermédiaire », faisant suivre directement la fin de la VIe, avec *Neferkare* Pepi II, de la série des dynasties XI et XII — le document n'a donc aucun caractère spécifique de Moyenne Egypte — et cependant, à partir de la XIe dynastie et

jusqu'au bout, manifeste avec la table d'Abydos un surprenant accord. Comme on sait bien, d'ailleurs, à Saqqarah la liste du Moyen Empire, dix noms au total, a été inversée d'un bloc; quand on la remet en ordonnance régulière, on trouve qu'elle reproduit exactement la liste d'Abydos, les deux mêmes noms de *Nebkheroure* et *Sankhkare,* de part et d'autre, représentant la XIe, et la XIIe détaillée en mêmes termes de part et d'autre aussi, intervenant cette seule différence qu'aux sept noms d'Abydos, de *Sehotepibre* Amenemhat I à *Matkheroure* Amenemhat IV, le document de Saqqarah en ajoute un huitième, celui de Skemiophris, la reine *Sebekneferure,* mal connue du rédacteur qui écrivit *Sebek-ka-re.* Après quoi l'accord se rétablit pour un tableau complet des rois du Nouvel Empire, depuis le fondateur *Nebpehtire* Ahmès jusques et y compris les contemporains mêmes des documents, Seti I ou Ramsès II.

On a le droit, comme on voit, pour Moyen Empire et Nouvel Empire, de parler d'une commune tradition *Abydos-Saqqarah,* digne d'attention parce que le rédacteur, d'un côté comme de l'autre, a la prétention de consigner un état intégral des prédécesseurs de son Pharaon, tout au moins de ceux *ayant qualité* pour figurer dans la liste. Pour cette école, sont nuls et non avenus, en masse, et les Thébains des dynasties du Moyen Empire, et les Pharaons secondaires contemporains de ceux-là ou de la XIIe dynastie en Moyenne Egypte, et les Tanites ou Asiatiques dans le Nord.

La théorie historique qui a pu diriger un système d'exclusion aussi déterminé n'est pas évidente. S'agit-il de légitimité? Comment alors ces gens sont-ils conduits, comme pour faire honneur au roi Ahmès seul de l'instauration du nouveau régime, à rejeter au néant ses glorieux précurseurs? S'agirait-il de position chronologique? Il serait osé d'affirmer que, dans la pensée des rédacteurs, la XVIIIe dynastie venait immédiatement à l'issue de la XIIe, mais dans leurs tableaux tout se présente comme s'ils voulaient nous le donner à croire.

Il y a là, en tout état de cause, une *forme traditionnelle* qui n'appartient point au Nord ou bien au Sud de l'Egypte, mais bien à l'époque des documents : c'est la forme *ramesside,* avec laquelle est en violent contraste une forme de tradition antérieure du Nouvel Empire, autant que nous en assure un tableau royal analogue de la XVIIIe dynastie.

C'est la non moins célèbre *table des ancêtres* de Thoutmès III dans la petite

chambre de Karnak. Sa présentation matérielle, comme on sait, est tout autre. Chaque roi évoqué est figuré, avec sa légende, en un petit tableau, et les tableaux se juxtaposent au long de quatre registres de même hauteur en lesquels est divisée, uniformément, la surface du fond et celles des flancs de la chambre; figures et légendes ainsi en succession dans chaque registre, en deux longues moitiés adossées, symétriquement, à la ligne médiane de la paroi du fond et regardant régulièrement à partir de là, vers la gauche et vers la droite. En raison de quelques particularités du groupement des noms et pour nous rendre compte de la manière dont fut organisé le rangement, dans un certain désordre mais non sans qu'on y distingue, par places, les lignes d'une direction rationnelle, il sera utile que nous prenions sous les yeux la répartition des figurations sur les trois parois, en la forme du graphique numéroté qui suit, accompagné du simple catalogue des noms, sous numérotage en correspondance [1].

Face à gauche ←——   *Face à droite* ——→

I	1 2 3 4 5	6 7 8	8 7 6	5 4 3 2 1	V
II	1 2 3 4 5	6 7 8	8 7 6	5 4 3 2 1	VI
III	1 2 3 4	5 6 7	7 6	5 4 3 2 1	VII
IV	1 2 3 4 5	6 7 8	7 6	5 4 3 2 1	VIII

←— *Flanc gauche* —→ ←— *Fond de la chambre* —→ ←— *Flanc droit* —→

I. 1. détruit.
2. *Snefru.*
3. *Sahure*
4. *Inu* (= *Nousirre*)
5. *Isesi* (= *Tetkare*)
(3 à 5 : De la Ve dynastie.)
6 et 7. détruits.
8. Sekhemre-Smentaoui (= Thouti).

[1] Bibliographie rappelée par Sethe avec sa publication dans *Urk. 18. Dynastie*, p. 608-610, dont nous conservons ici le numérotage.

II. 1. détruit.
2. *Intef.*
3. *Intef.*
4. Prince *Mentuhotep.*
5. Prince *Intef.*
(2 à 5 : De la XIe dynastie.)
6. *Teti.*
7. *Pepi.*
8. *Merenre.*
(6 à 8 : De la VIe dynastie.)

III. 1. *Shotepibre* (= Amenemhat I).
2. *Nubkaoure* (= Amenemhat II).
3 et 4. détruits.
5. *Matkherure* (= Amenemhat IV).
6. *Sebekneferure.*
7. *Intef* (à rapprocher de IV, 5).

IV. 1. *Kheperkare* (= Senousrit I).
2. *Skenenre* (= Tiouâ).
3. *Snekhtenre.*
4. *Souserenre* (= Khian)
5. Nubkheperre (= Intef, période finale).
6. Nebkherure (= Mentuhotep, XIe dynastie).
7. Sneferkare (inconnu ailleurs).
8. détruit.

V. 1. détruit.
2. *Khaneferre* (= Sebekhotep).
3. *Khasekhemre* (= Neferhotep).
4. Sekhemre-Snefertaoui (inconnu ailleurs).
5. Sekhemre-Khoutaoui (= Amenemhat-Sebekhotep).
6. *Sankhibre* (= Ameni-Antef-Amenemhat).
7. *Souazenre* (= Ahmès; cf. VIII, 3).
8. ......*kaoure.*

VI. 1. détruit.
2. *Merseklhemre* (= Ini = Neferhotep).

3. *Merkaoure* (= Sebekhotep).
4. Sekhem(?)re-Sousertaoui (inconnu ailleurs).
5. détruit.
6. *Snefer...re.*
7. *Khahotepre* (= Sebekhotep).
8. *Khaankhre* (= Sebekhotep).

VII. 1. *Sekhemre-Ouahkhaou* (=Rehotep).
2. *Souahenre* (= Senb-mj-iou).
3. *Merhotepre* (= Ini = Sebekhotep.
4. *Re-Khoutaoui* (= Ougaf).
5 et 6. détruits.
7. *Sekhemre-Ouazkhaou* (= Sebekemsaf).

VIII. 1. *......re.*
2. *Snefer....re.*
3. *Souazenre* (= Ahmès; cf. V, 7).
4. *Sekhemre-Seshed(?)taoui* (lecture incertaine).
5. 6 et 7. détruits.

Le compositeur a procédé par endroits, assez curieusement, par petits paquets de noms assez bien constitués chacun, alignés chaque fois sans souci de remplir la ligne, dont un certain espace au bout restait vide, disponible pour les noms en surabondance de tels ou tels groupes plus riches qui devaient être mis en place ensuite. On a commencé par la gauche et en haut. A la ligne I, une sélection très indigente de l'Ancien Empire (dynasties III-V, à partir de Snefrou, et la IVe dynastie manquent complètement) a laissé vacante la dernière case 8, pour le moins, le compositeur se portant immédiatement à la ligne II, dont il lui parut convenable de garnir les trois cases de la paroi du fond (6-7-8) avec trois noms quelconques de la VIe dynastie, logeant aux cinq cases de gauche une série relativement riche, représentative de la XIe. Passant à la ligne III, il la dévolut à la succession de la XIIe dynastie, dont il avait justement à placer sept noms, soit presque la série historique intégrale; cela eût fait un bel ordre, si après la gravure du nom dernier, celui de la reine Skemiophris, on ne s'était avisé

de l'oubli du nom de Senousrit I, qu'on ne voulut point remettre en queue à la case 7, préférant lui donner place au départ de la ligne IV, immédiatement au-dessous d'Amenemhat I; de telle manière que la case 7 de la ligne III resta vacante. Elle trouva remplissage, sans nul doute, en même temps que les sept cases restantes de la ligne IV, où furent bloqués des noms de la période finale avant le Nouvel Empire, plusieurs en *S-[X]-n-re,* celui de Tiouâ notamment, et parmi ces derniers, de par la similitude sans aucun doute, le nom de certain *Ouser-n-re* qu'on corrige en *Souserenre,* sans hésitation, reconnaissant dans ce nom solaire celui du Hyksôs *Khian* de la même époque; le groupe suivi du nom de *Nubkheperre* Antef, lui aussi des mêmes jours précédant immédiatement le Nouvel Empire, mais entraînant à sa suite, le plus singulièrement du monde, *Nebkherure,* le roi connu de la XIe dynastie, omis sans doute à la gravure de la ligne II et recueilli à la dernière place.

Cela fait, le compositeur se tourna vers la moitié droite, entièrement disponible, de son grand triptyque, et remplit ses quatre registres de noms choisis dans les copieuses séries de la «XIIIe dynastie», aussi de la «XVIIe» (noms en *S-[X]-n-re,* continuant le groupe déjà commencé de loger à la ligne IV), en un mélange dont ne se laisse dégager aucune formule directrice mais dont le désordre même, réel ou apparent, paraît bien impliquer que, dans la pensée de la rédaction, les diverses familles de ces rois thébains étaient à peu près contemporaines. Les Sebekhotep et autres de la famille *Kha-[X]-re* sont là, mais en deux groupes à distance sur les murailles, V, 2-3 et VI, 7-8; il y a de leurs contemporains *Mer-[X]-re* en deux places, VI, 2-3 et VII, 3; on rencontre en nombre surtout des rois *Sekhemre-[X]*, en V, 4-5, VI, 4, VII, 1 et 7, VIII, 4, un autre encore de cette famille bénéficiant de la place laissée libre, au début, au bout de la ligne I, case 8. On relève que, parmi les *S-[X]-n-re* en petit nombre qui se présentent à nous, *Souazenre* de VIII, 3 semble bien redoubler celui de V, 7, ce qui est un signe de fautif désordre. Et il est à prendre en note, dans cette deuxième moitié du tableau, que trois noms, ceux de IV, 7, de V, 4 et de VI, 4, ne sont rencontrés nulle part ailleurs dans les documents.

En somme, les personnages de cette période des royautés de la Haute Egypte qu'on a appelée de la «dynastie XIII-XVII», remplissent la dernière ligne de la partie gauche et la totalité des quatre lignes de la partie droite,

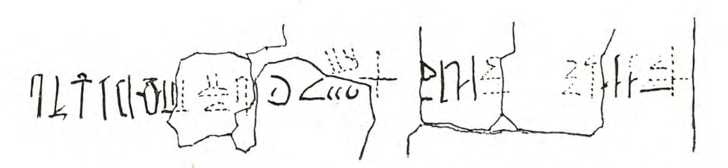
soit plus de la moitié de la surface totale. La XII[e] dynastie qui vient immédiatement avant, à la ligne III, est assez soigneusement traitée, mais les groupes antécédents de l'Ancien et du Moyen Empire, très pauvres, sont là comme en manière d'introduction, et l'on n'échappe guère au sentiment que ces royautés du Sud, antérieures au Nouvel Empire, étaient présentées comme le corps principal de la liste, que le document, en d'autres termes, était celui de quelque tradition *thébaine* intéressée au souvenir de ces familles touffues dont les branches, avec les Intef du dernier groupe et celui des rois Tiouâ et Ahmès, sont comme prolongées en fonction directe par les restaurateurs de la XVIII[e] dynastie.

Mais il est remarquable aussi, et assez singulier, que dans ce recueil des prédécesseurs de Thoutmès III que l'on veut honorer, il ne soit ménagé aucune place, en queue de liste, aux ascendants immédiats du Pharaon, Ahmès le fondateur, Amenhotep I et Thoutmès I pour le moins. Aucun souci n'est pris d'exprimer que la personne régnante qui fait l'hommage est en continuité, par sa famille, avec tel ou tel groupe des antécédents évoqués; et ce n'est pas la moindre des singularités que nous propose cette composition extraordinaire.

S'il est vrai, comme nous pensons le savoir maintenant, que les royautés de la «XIII[e] dynastie» ont été contemporaines de la XII[e], le compositeur du tableau de Thoutmès III, assez proche encore des événements, n'a pu l'ignorer. Sans doute il ne fait rien pour exprimer cette situation, mais il n'y contredit pas non plus et, dans l'état d'une compilation présentée comme la sienne, il est naturel de n'y pas trouver autre chose. Il y a un autre document dans lequel on devait bien probablement trouver les faits indiqués positivement et précisément : la liste du papyrus de Turin, qui est une sorte de traité régulièrement ordonné de la royauté depuis les origines, avec démarcations et totalisations chronologiques des grandes sections historiques, et dans laquelle les groupes de la fin du Moyen Empire tenaient, à la suite de la XII[e] dynastie, une place très importante. Le cadre général de ce rangement, on le remarque, est le même que celui de la table de Karnak. Mais au papyrus royal, qui classe et qui explique, il y avait de plus, après la dernière mention royale de la XII[e] dynastie, une ligne de titre pour introduire la grosse tranche finale du document et définir d'ensemble la position, dans le temps ou dans

l'ordre de la fonction, des Pharaons en grand nombre qu'on y trouve désignés. Par grand malheur, cet intitulé est très endommagé et l'indication principale qu'il comportait est perdue, à moins d'une restitution dont le problème est étrangement difficile.

La ligne en question est la quatrième de la colonne VI du papyrus dans le récent numérotage de Farina [1]. Ce qui subsiste de la feuille et du manuscrit original se présente comme il suit [2], les restitutions certaines portées sur le croquis en pointillé.



Soit : [hiéroglyphes] [...a...] [hiéroglyphes] [?..b..] [hiéroglyphes]. «Royautés...... à la suite de..... du Roi Amenemhat I etc.». La lacune *a* est sans grand dommage pour le sens général; on ne peut guère comprendre que «royautés qui *vinrent*», «...qui *furent*». Mais qu'y avait-il en *b?* Que vient refaire ici l'évocation de l'ancien fondateur de la XII[e] dynastie, et qu'était cet objet, ce moment ou cette situation «d'Amenemhat I» *à la suite* de quoi sont arrivées les royautés dont on annonce le tableau? Du mot capital qui nous manque, il subsiste, au papyrus, des lambeaux d'un signe, de restitution difficile puisqu'elle n'a jamais été faite, et à en juger d'après l'extrême réserve des historiens, qui rarement se sont risqués à une traduction de la phrase. Griffith a dit cependant, autrefois [3] : «Kings [that came] after [the sons of (?)] King Sehetep-ab-Ra». Ed. Meyer, plus tard, devait se tenir à un sens analogue, sans préjugé de l'expression même [4] : «Rois d'après la dynastie d'Amenemhat I». Farina en dernier lieu a été plus hardi, renonçant

(1) Farina, *Papiro dei Re,* pl. VI; cf. p. 42 et traduction p. 45. Cette colonne du papyrus est celle du n° VII de Lepsius, *Auswahl,* pl. V.

(2) Pour lire la planche photographique de Farina, extrêmement insuffisante, nous nous aidons de l'ancienne reproduction de Lepsius et de la copie manuscrite prise par Gardiner à Turin, avant le dernier réassemblage du papyrus par Ibscher, et dont son extrême obligeance nous a permis d'avoir communication.

(3) Griffith, *Hieratic papyri from Kahun and Gurob* (1898), p. 85.

(4) Meyer, *Gesch. d. Alt.*, I, ii (3[e] éd., 1913), § 301; *Nachträge zur äg. Chron.* (1908), p. 33.

à toute mention de la « dynastie » du fondateur et écrivant [1] : « Rois [qui furent] après le roi Sehotepibre... ».

La seule forme de cette dernière interprétation porte très loin. Si l'on pouvait comprendre que le nom perdu en *b* désignait le *moment*, ou le *régime*, ou de quelque manière l'*exercice* de la royauté d'Amenemhat I lui-même, ne serait-il pas permis d'induire que ce que le rédacteur voulait dire, c'est que les rois dont il va donner la liste sont venus « après Amenemhat I », c'est-à-dire en succession contemporaine avec celle des rois suivants mêmes de la XIIe dynastie?

Peut-être aussi le sens de la phrase ne visait-il pas la position de temps à proprement parler. Car *ḥr s;*, qui adverbialement signifie « ensuite » et, en conjonction suivie d'un complément, « après » quelqu'un ou quelque chose peut aussi vouloir dire « à la suite de » en position présente, c'est-à-dire « en dépendance... », « en subordination » à quelqu'un. Bon exemple dans la *stèle du Satrape*, où Horus de Bouto est appelé [2] :

« Premier des dieux devenus ensuite, sans aucun roi *à sa suite* »; et :

« Ce dieu au bras vaillant parmi les dieux, sans qu'il y eût aucun roi *à sa suite* ». Dans ces phrases, le sens *au-dessous de lui, sous son contrôle*, paraît le seul possible [3].

On se demande alors si le rédacteur n'a pas écrit, de manière ou d'autre : « ... dans la dépendance [de la royauté (?)] d'Amenemhat I », c'est-à-dire non forcément à tel moment précis après ce Pharaon, mais à rang subordonné dans le cadre et dans la durée du régime instauré par le fondateur. Dans le sens de cette explication, il ne resterait plus qu'à déceler le mot perdu signifiant le *régime* ou *l'autorité royale* du Pharaon instaurateur.

L'identification scripturaire du signe déchiré à l'entrée de la lacune *b* est

(1) Farina, *Papiro dei Re* (1938), p. 45.

(2) *Urk.*, II, p. 18, l. 10-11 de l'inscription.

(3) Je suis redevable de cette indication et de cette suggestion à P. Montet (lettre de lui du 16 mai 1943).

malaisée. Sous expresses réserves, nous indiquerons qu'à cette place on pourrait reconnaître les saillies de droite, haute et basse, de la figure etc. = (Möller, *Pal.* n° 486) [1], idéogramme *ḥm-t*, permettant de supposer dans la lacune un mot tel que , lequel désigne les « arts », ou « travaux » au sens éminent du terme [2], et paraît également employé pour dire, généralement, l'« activité » d'une haute personne divine [3].

II

LA GÉNÉALOGIE DE MEMPHIS

Borchardt a fait connaître en 1932, comme récemment entré au musée de Berlin, ce remarquable tableau sur bloc de pierre [4], présentant dans un bel ordre l'ascendance de certain prêtre de Memphis sur 60 générations, une chaîne de 60 personnes en liaison régulière de fils en père, leurs mentions accompagnées, irrégulièrement et seulement pour 26 d'entre elles, de la consignation du roi sous lequel l'intéressé avait été en service, *m rk nśw-t* N. Ces mentions royales s'égrènent en remontant, de *Psusennès* de la XXIe dynastie à *Nebkherure* Mentuhotep de la XIe, et le descendant final, le propriétaire du document, de 11 générations postérieur encore à *Psusennès*, vivait

(1) Une intéressante collection de formes du signe chez M. Müller dans *Rec. de travaux*, IX (1887), p. 164.

(2) Un officier, entre autres qualités dont on lui fait honneur, a celle de « magnificateur des travaux » (*Urk.*, IV, p. 970). Le dieu Ptah est souvent appelé le maître des *travaux*, par exemple « Ptah créateur des arts » (*Rec. de travaux*, XXVII, p. 189), aussi quelquefois « Ptah parfait de sentiment » (*Rec. de travaux*, XX, p. 40, l. 8 de l'inscription), et une autre expression fréquente est etc. « perfection de langage » (*Ä. Z.*, 1868, p. 89; *Sphinx*, III, p. 83).

(3) « en exercice d'activité », se disant aussi du Soleil; « parfait en son ouvrage », se disant de Ptah et d'autres dieux.

(4) Borchardt, *Ein Stammbaum memphitischer Priester*, dans *Sitzb. pr. Ak. Wiss., phil.-hist. Kl.*, XXIV (1932), p. 618-622. Publication et étude complète : Borchardt, *Ahnenreihe von Priestern aus Memphis*, dans *Die Mittel zur zeitlichen Festlegung* etc., 1935, p. 96-112, photo de la dalle pl. 2.

sous un *Sheshanq* qui, d'après cet intervalle de 250 à 300 ans après Pussennès, a été l'un des derniers rois Sheshanq, à l'époque éthiopienne.

Au long de la chaîne sont évoqués quatre Pharaons de la XIIe dynastie dont le dernier, en descendant, est *Khakare* Senousrit III; après lui, clairsemés dans une série de générations souvent non datées, quatre rois aux noms plus ou moins étranges qui ne peuvent être que «XIIIe dynastie» ou bien *Hyksôs,* en contact au terme inférieur avec *Nebpehtire* Ahmès que suit une bonne représentation royale de la XVIIIe dynastie à la descente d'une dizaine de générations encore. On voit immédiatement l'intérêt que présente, pour le cadre chronologique général, une pareille succession en *trait d'union* entre XIIe et XVIIIe dynasties, et si simplement qu'une évaluation fondamentale en ressort tout de suite pour la période intermédiaire. Entre le dernier des personnages datés de Senousrit III et celui daté d'Ahmès ont place les générations de *onze* autres, ce qui correspond, basant sur le chiffre de 25 ans pour la durée moyenne d'une génération humaine, à 275 ans pour l'intervalle séparant Ahmès de Senousrit III; soit, considérant que Senousrit III finit 60 ans environ avant l'expiration de sa dynastie, 215 ans environ, pour l'intervalle entre fin XIIe et avènement de la XVIIIe. On n'eût jamais osé souhaiter vérification d'un caractère aussi éclatant et précis, numériquement, de la chronologie «de 1904», obtenue par la *datation sothiaque* de la XIIe dynastie dans l'esprit de la *chronologie courte.*

Il est remarquable que la nouvelle attestation n'ait pas été accueillie et soulignée avec l'empressement qu'on eût attendu. La question chronologique était à l'ordre du jour, cependant; Petrie ne venait-il pas, vers 1930, de découvrir tout à coup que la vieille *chronologie longue* était à raccourcir dans une mesure considérable (voir pour cela ci-avant, chap. I, § I)? Les tenants de la *chronologie longue* qui restaient encore eussent dû, en logique, se déclarer convertis au système d'Ed. Meyer; ce qu'ils ne firent pas [1].

[1] Certaines réactions des historiens en défense contre la chronologie *courte* furent singulières, bizarrement «à côté». Le rédacteur de la *Chronique d'Egypte,* qui en 1930 déjà avait manifesté à l'endroit du brusque changement de doctrine de Petrie quelque surprise (voir ci-avant, chap. I, § I, cf. *Chron. d'Egypte,* V [1930], p. 101), écrivait maintenant (*Chron. d'Egypte,* VIII [1933], p. 146), de la généalogie de Memphis : «Ce document permettrait de réviser les idées actuelles sur la chronologie dans le sens d'un retour aux dates autrefois admises par Lepsius», sans autre chose, et Capart ensuite revenait au

Mais tout cela est du passé. Aujourd'hui, c'est bien autre chose, et en tout autre sens, que la considération du document de Memphis nous apporte. Pensant avoir établi, sur la base des enchaînements de faits historiques, que la XIIe et la XVIIIe dynasties se touchent presque, et à un intervalle près d'une trentaine d'années au plus, ne voyons-nous pas cette situation contredite par la nouvelle généalogie, remettant en place affirmativement l'intervalle de deux siècles ou un peu plus qu'on admettait en chronologie «sothiaque» *courte,* dans ce système que nous avons dû tenir pour illusoire? Il se pose ici, cependant, une question préjudicielle dont il faut juger, celle de la valeur de la généalogie de Memphis dans l'ensemble et dans le détail historique.

Borchardt, qui ne fait confiance que sous d'expresses réserves à l'authenticité des notations des tableaux de la même espèce, a pris bon soin d'examiner celui-ci et de signaler ses défaillances en quelques passages. Assez généralement, les successions royales y sont, quant à la durée, en accord avec les cadres établis de l'histoire. C'est le cas pour les sept générations datées qui couvrent, en continuité, la plus grande partie du temps de la XIXe dynastie, une à Horemheb, deux sous l'invocation de Seti I, quatre à la suite sous le règne très long de Ramsès II; immédiatement après cela, en remontant, pour les onze générations, datées ou non, en correspondance avec la XVIIIe dynastie jusqu'à son début avec Ahmès; et de même encore, plus loin, c'est-à-dire plus haut dans le temps, pour les huit générations sans doute (les deux premières sont en lacune) dont la chaîne court de la fin de la XIIe à son début daté par Amenemhat I, les rois dans leur ordre authentique toujours, trois générations successives portant l'étiquette de Senousrit III dont le règne a été, pour cela, de longueur suffisante. Ce sont les périodes bien connues de l'histoire, organisées dans des conditions proprement indubitables et indéniables. Mais hors de ces périodes, voici des manifestations de négligence ou d'erreur très singulières. Non loin du début

document, dans un compte rendu de la grande publication de Borchardt (*Chron. d'Egypte,* XI [1936], p. 434-437), y trouvant, notamment, qu'«à compter les générations humaines par vingt-cinq années comme le fait le professeur Borchardt, cela conduirait à placer Ménès, bien avant la date mentionnée ci-dessus...», et n'accordant aucune attention à l'attestation rencontrée de l'intervalle entre Moyen et Nouvel Empire, dont le «resserrement» dans le système de Borchardt continue de lui sembler excessif (p. 435).

de la liste, à la remontée, deux générations consécutives sont datées du nom de *Psusennès*, et une troisième de *Ôkheperre-Setepenre* qui est Psusennès I, la génération suivante en amont portant le nom d'*Amenemapit*, cet *Amenephtès* rencontré en position différente dans la liste grecque de la XXI[e] dynastie, où Psusennès I vient au premier rang et Amenephtès ensuite. Borchardt a fait remarquer prudemment que, *Psusennès* nommé plusieurs fois dans notre tableau, et un *Psusennès II*, puis un *Psusennès III* connus historiquement, et dans les conditions de l'obscurité où l'histoire de ces Psusennès est encore, nous n'étions point en mesure peut-être de savoir ce que le rédacteur de Memphis, au juste, avait voulu dire. Ce que Borchardt ne pouvait savoir encore, c'est qu'à Tanis, où nous furent livrés les tombeaux intacts des deux rois, Amenemapit fut accueilli, en deuxième stade, dans l'une des deux chambres jumelles qui constituaient la demeure de Psusennès I, ce Psusennès occupant lui-même l'autre chambre, où il ne devait jamais être dérangé, tandis que la chambre parallèle, à un moment ultérieur, devait être rouverte, et de nouvelles inscriptions refaites sur la paroi de l'obturation reconstruite après que le cercueil d'Amenemapit eût trouvé abri à l'intérieur [1]. Ce qui démontre, en vérification de la tradition grecque, que Psusennès I a bien été antérieur à l'autre, et que l'indication contradictoire du document de Memphis est erronée.

Nous sommes assurés, par chance, et il est utile d'en souligner l'observation, que l'erreur porte sur les datations par évocations royales seulement, non sur la texture de la chaîne des ancêtres, laquelle est excellemment vérifiée au long de six générations dont les trois datées par le nom du roi ou des rois Psusennès, et les trois qui suivent en descendant, grâce à la rencontre des six mêmes personnages, dans le même ordre généalogique, sur la stèle 96 du Serapeum, dont la ligne généalogique bifurque, au-dessous, dans la ligne d'une autre branche de la famille (Borchardt en son mémoire de 1935, p. 101-103). C'est la preuve que le tableau d'ascendance de Memphis, au moins au long de ses quatorze générations inférieures, est consigné sérieusement et sur pièces familiales positives.

[1] Voir Montet, *Tanis* (1942), p. 124-128, cf. plan p. 133, et surtout *Kêmi*, IX (1942), p. 54 et suiv. (plan p. 55), notamment p. 59, où l'insertion postérieure des inscriptions d'Amenemapit dans les décors généraux de l'antichambre de Psousennès (diagramme des compositions p. 57) est observée.

Mais au point haut du temps des Psusennès dans le même tableau, il y a bien plus grave. A la génération d'Amenemapit succède dans la liste, c'est-à-dire en sens chronologique ascendant, une génération en lacune, puis immédiatement la plus basse des quatre datées de Ramsès II, ce qui impliquerait en rigueur, qu'entre la fin de Ramsès II et le début d'Amenemapit il y a eu *au plus* le temps de *deux* générations humaines et peut-être moins que cela, soit une durée de l'ordre de 30 à 50 ans. Et cela est très évidemment impossible. Entre Ramsès II et le début de la XXI[e] dynastie s'étend un intervalle qu'on peut évaluer en considérant que les minima de durée attestés pour les règnes de la fin de la XIX[e] dynastie et du début de la XX[e] sont :

Menephtah 8 ans	Setnekht règne court
Seti II 5 ans	Ramsès III 32 ans
Siphtah 6 ans	

d'où ressort au total, pour la période, l'image d'une durée de 50 à 60 ans, les mêmes minima attestés pour les Ramessides ultérieurs étant :

Ramsès IV 6 ans	Ramsès VIII règne court
Ramsès V 4 ans	Ramsès IX 19 ans
Ramsès VI règne court	Ramsès X 3 ans
Ramsès VII 7 ans	Ramsès XI 27 ans

montrant que cette dernière succession a rempli 70 ans ou davantage; soit, par addition, de Ramsès II à la fin des Ramessides, une durée de l'ordre de grandeur de 130 ans. Il faudrait au long de cet intervalle, en réalité, cinq ou six générations humaines, au lieu d'une seule que la composition de Memphis fait voir en place [1].

Oubli, ignorance véritable de l'histoire et de la généalogie authentique du propriétaire du monument à peu de siècles de distance, malentendu dans les notes familiales ou simple désordre? On est à se demander si une grosse omission, à cette place, n'a pas été commise par le rédacteur, quand on

[1] On notera, au surplus, que de Ramsès XI aux continuateurs de sa famille, Hrihor et Painezem à Thèbes, Smendès et Psusennès I dans le Delta, la continuité chronologique est très étroite, avec intervention peut-être de superpositions chronologiques dont l'histoire précise serait à faire : voir Gauthier, *Rois*, III, p. 223.

remarque qu'à l'autre bout de la liste (tout à la fin, c'est-à-dire à l'extrême amont chronologique), il lui a imposé une deuxième irrégularité historique d'importance correspondante et, dirait-on presque, compensatrice, c'est-à-dire en sens contraire, une tranche imposante de générations se trouvant insérée dans le cadre d'un bornage qui lui refuse toute possibilité d'être là réellement. Ce sont les générations consécutives des six personnages intercalés entre ceux que datent, respectivement, Amenemhat I et Nebkherure Mentuhotep de la XIe dynastie. Car ce *Nebkherure*, en fait, est tout proche de la fin de sa dynastie et de l'avènement de la XIIe, suivi seulement, avant Amenemhat I, de deux autres Mentuhotep, *Sankhkare* et *Nebtaouire*, aux règnes assez courts dont le total ne dépasse probablement pas 15 ans [1]; de sorte que si l'on considère que Nebkherure a régné durant 46 ans au moins, il reste à vrai dire, entre le représentant d'une génération contemporaine de Nebkherure et celui d'une génération contemporaine d'Amenemhat I, la possibilité d'un intervalle maximum de 40 à 50 ans, c'est-à-dire de deux générations intercalaires [2]. Le généalogiste de Memphis en enregistre quatre en trop, pour le moins, à cette place [3].

Aurait-il reporté là, en fin de liste, à l'extrême amont chronologique, le bloc des personnages précédemment oubliés, dont la position véritable serait après Ramsès II, à la fin de la XIXe et sous la XXe dynastie? On le croirait presque, observant que des sept noms de fonctionnaires de cette tranche terminale, il en est trois dont la rencontre au Moyen Empire est tout à fait insolite : *Ptah-m-heb* (donné comme contemporain du roi Neb-

[1] L'histoire et la chronologie de la XIe dynastie reconstruites, pour la dernière fois, par SCHARFF, *Der historische Abschnitt* etc., dans *Stzber. Bay. Ak. Wiss.*, 1936, Heft 8, p. 39 et suiv., voir le tableau qui résume le tout, p. 54.

[2] Du côté de la descente, dans le tableau de Memphis, trois personnes consécutives sont datées des étiquettes d'Amenemhat I, Senousrit I et Amenemhat II, ce qui implique la superposition à peu près exacte des générations des trois prêtres et des générations royales, notamment quant au début de celle d'Amenemhat I.

[3] Borchardt ne s'en incommode point; il accuse bien que « le seul roi nommé, de ceux antérieurs à la XIIe dynastie, *Nb-ḫrw-Rʿ*, paraît remonté un peu loin, au-dessus de cette dynastie », mais en fin de compte l'accepte : « Il faut qu'on s'estime satisfait que cette table généalogique... nous apporte encore, comme élément nouveau, une donnée approximative sur un point de la XIe dynastie » (BORCHARDT, *loc. cit.*, 1935, p. 110, 111). On ne partagera guère le sentiment de cette adhésion optimiste.

kherure), *Min-m-heb* et *Neb-neferu*, tous trois noms fréquents au Nouvel Empire et non usités auparavant; tandis qu'en position immédiatement voisine dans le tableau, les personnages datés des règnes de la XIIe dynastie portent des noms, pour la plupart, ostensiblement marqués de cette période même. Encore qu'il faille noter au passage de ces derniers, cependant, que leur étiquetage chronologique porte trace de quelque artifice, d'une adaptation de la série des officiers à la liste des rois, dont l'opération fut maladroite et laissa passer une invraisemblance curieusement naïve. Le tableau des personnages et de leurs contemporains royaux de la XIIe dynastie est donné, en effet, comme il suit (ordre chronologique descendant) :

Neterui-hotep au temps de *Sehotepibre* Amenemhat I
Sehotep-ib au temps de *Kheperkare* Senousrit I
Ônkh-Khakare au temps de *Nubkare* Amenemhat II
Ônkh-Nubkare au temps de *Khakare* Senousrit III
Sehotep-ib au temps de [s. d.; Senousrit III sans nul doute]
Oukhet (?) au temps de *Khakare* Senousrit III

Or, s'il est naturel de voir un contemporain de Senousrit III s'appeler *Ônkh-Nubkare*, du nom solaire d'un Pharaon antérieur, par contre, il est impossible que sous ce Nubkare Amenemhat II ait vécu un *Ônkh-Khakare*, au nom composé avec le nom solaire d'un roi Senousrit III qui ne devait paraître qu'aux générations suivantes. Il y a là désordre dans la liste des noms, ou *décalage* massif du tableau royal par rapport au tableau des personnes, ou adaptation artificielle, intelligente mais quelque peu inhabile.

De toutes ces observations d'accidents, il se dégage cette impression, en somme, que le rédacteur avait en charge, de l'éminente personne pour laquelle il travaillait, un tableau des ascendants de soixante générations, en liste continue, historiquement authentique pour les derniers siècles, plus ou moins incertaine à mesure qu'on remontait, tout à fait supposée peut-être aux temps les plus hauts [1]; qu'il lui incombait d'embellir cette chaîne par

[1] Borchardt a bien fait ressortir (*loc. cit.*, 1935, p. 100-101) le caractère incertain et quelque peu chimérique, du point de vue des personnes et de leur succession, surtout dans les tranches anciennes, des généalogies de ce genre, où l'on n'évite point la tentation de faire intervenir tels ou tels personnages notoires des siècles antérieurs.

une datation continue en marge, non pour la totalité des personnes, mais pour un nombre suffisant d'entre elles au long de leur succession; qu'il s'est acquitté de cette besogne de son mieux, juxtaposant à sa liste, d'abord et de préférence, les périodes historiquement le mieux assurées, représentées par les noms royaux de la XXIe dynastie, puis du Nouvel Empire, XIXe et XVIIIe, puis de la XIIe dynastie; que cette adaptation en fin de compte ne fut pas d'une adresse irréprochable, les diverses périodes royales épinglées en telles conditions que certains des intervalles laissés entre elles furent trop longs, et d'autres d'une étendue insuffisante.

Cela n'empêche point qu'un tableau de ce genre devait être en concordance, dans l'ensemble, avec l'histoire générale telle qu'elle était construite et acceptée par les contemporains : l'invention même, et la plus délibérée, eût obéi à la nécessité de respecter la vraisemblance. Ce n'est point là, toutefois, une garantie bien efficace de l'authenticité historique, et la discussion qu'on vient de voir ne le fait que trop ressortir. Il se peut, d'abord, que les notions historiques couramment reçues à l'époque bubastite n'aient point été d'accord avec la vérité positive des événements; et en tout état de cause dans cet ordre sur un point quelconque, il nous faudrait poser encore la question de la *vraisemblance* exigée, la question, voulons-nous dire, de savoir s'il était réellement nécessaire qu'un exposé de prétention documentaire fût bien en correspondance, ou plus ou moins bien, avec un corps de faits considérés comme exacts d'autre part. Car les peuples anciens n'avaient pas le sens de la discussion critique telle que nous la concevons aujourd'hui, et ceux de l'Egypte pharaonique, en particulier, n'étaient pas toujours sensibles à la contradiction dans tous les domaines de connaissance qui débordaient le simple cadre de la vie matérielle. D'ailleurs la chose écrite, pour l'Ancien (c'est un état qui s'est maintenu très longtemps), n'a-t-elle pas le caractère de vérité par elle-même, au point qu'un compilateur enregistrera toujours comme véridiquement possible une tradition de texture quelconque?

Précisons la position du problème quant à la teneur historique du document de Memphis, et sur l'un des points, signalés ci-avant, où il est en désaccord le plus clairement avec les faits historiques, à une quinzaine de générations seulement de distance dans le passé. Lorsque nous lisons sur la pierre qu'il

est concédé, à l'intervalle entre Ramsès II et le début de la XXIe dynastie, la durée d'une génération humaine, et que nous nous remettons en mémoire que cet intervalle a été, en réalité, de l'ordre de 130 ans, nous avons à nous demander : 1° si l'historiographie bubastite avait connaissance de l'importance authentique de cette durée, ou bien si elle était perdue; 2° au cas bien possible, à trois ou quatre siècles seulement de distance, où des chiffres authentiques eussent persisté dans la tradition et dans les documents, si une personne de bonne information, s'arrêtant devant le tableau, eût trouvé lieu de s'étonner que, dans le cadre de cette composition, l'intervalle historique considéré fût réduit, indûment, d'une centaine d'années ou presque. N'importe lequel de ces lecteurs de la classe éminente, si d'aventure il faisait le rapprochement, ne se contentait-il pas de penser qu'il fallait bien que les choses fussent telles, ou à peu près, puisqu'elles se trouvaient ainsi exprimées, et le rédacteur généalogiste lui-même, au cours de ses préparations d'arrangement, n'avait-il pas rencontré, et accepté, quelque raison de simple commodité de prendre les choses comme telles?

Il est extrêmement difficile de répondre. Toutefois, l'erreur flagrante commise à cette place, et aussi l'autre erreur en sens inverse, moins critiquable en raison de l'éloignement dans le temps, qui affecte le tableau des datations à son extrémité ancienne, entre XIIe et XIe dynasties, nous permettent, en analogie, de peser la valeur de l'indication du document dans cette zone médiane où nous le voyons insérer, entre le Nouvel et le Moyen Empire, la durée de générations en grand nombre.

Avertis, comme nous sommes, de l'irrégularité du tableau quant à la qualité véridique de l'information, et de la nécessité de tous contrôles en chaque point, nous nous approchons de la remarquable tranche entre XVIIIe et XIIe et, considérant d'abord la liste des personnages ancestraux dont les noms s'y succèdent, faisons cette observation assez instructive que ces noms de personnes, presque tous, sont du Nouvel Empire ou de la période tardive et inconnus avant le Nouvel Empire. Au long de la XVIIIe dynastie déjà la liste est étrangement composée, mêlant quelques appellations courantes du Nouvel Empire, *Mentou* (sous Ahmès), *Ipou* (entre Horemheb et Amenhotep III), *Tjj* (trois fois, du temps d'Ahmès à celui de Horemheb), avec un plus grand nombre de noms rares ou jamais rencontrés ailleurs, *Pai-im-ruz* (sous Amenhotep I)

attesté une fois au Nouvel Empire[1], *Sokar-m-saf* (fin de la XVIIIe dyn.) rencontré une fois seulement à l'époque tardive[2], *P-n-pa-nb-s* (sous Amenhotep III) sans autre attestation mais d'un type de construction assez fréquent à cette époque[3], et tout à fait inconnus *Neb-Re* (sous Thoutmès III) *Nehem-m-Ptah* (entre Thoutmès III et Amenhotep III), *Our-mer* (sous Amenhotep III). Viennent ensuite, séparant tous ceux-là, dans la liste, des deux générations en lacune après lesquelles on se trouve dans la XIIe dynastie avec Senousrit III, neuf générations dont les deux premières et les deux dernières datées de noms royaux incontestablement *hyksôs* ou «XIIIe dynastie» (nous allons voir ces noms), les cinq du milieu non datées, les noms des officiers se classant de la manière suivante :

(sous le Pharaon *Ò-ken*), fréquent au Nouvel Empire;
(s. d.), est , etc. courant au Nouvel Empire;
Harsiésis (s. d.), courant au Nouvel Empire et abondant ensuite;
(sous *Apophis*), attesté à l'époque tardive;
Ptah-m-hat (s. d.), attesté entre A. E. et M. E., et à l'époque tardive;
Ka-hapi (s. d.), inconnu ailleurs, très voisin de *Ne-ka-hapi* attesté à l'Ancien Empire;
Hor-m-hotep (s. d.), inconnu ailleurs.
Our-hotep (sous *Sharek*), inconnu ailleurs.

Etrange collection de noms insolites et de noms qui, réellement portés, ne pourraient être antérieurs au Nouvel Empire. Si l'on rapproche de cela qu'en fin de liste, passée la XIIe dynastie, nous avons noté des noms du Nouvel Empire encore comme attribués à des personnes du temps entre XIIe et XIe, on sera conduit en fin de compte à voir que cette table généalogique, dans toute sa section haute passée la XVIIIe dynastie, tout au moins, est impossible. Il en est tout autrement de la section inférieure, dont nous avons rappelé ci-avant que les quatorze dernières générations, jusqu'à celle du propriétaire du monument, sont vraies historiquement, confirmées par

(1) Ranke, *Personennamen*, p. 101 = Lieblein, *Noms hiéroglyphiques*, n° 844.

(2) Sur une stèle d'Apis; Ranke, *ibid.*, p. 298.

(3) Noms en [X] «Celui qui appartient au [X]», objet, région ou personne, voir Ranke, *ibid.*, p. 107, nos 13 à 23.

la succession concordante des six supérieures dans la généalogie de la stèle 96 du Serapeum. Sur les vingt générations qu'on trouve ensuite en remontant, et sur le détail de leurs datations tanites, ramessides et de la XVIIIe dynastie, il est difficile de porter un jugement général et précis, d'authenticité ou d'inexactitude, mais nous avons vu que dans la chronologie des datations, il se manifeste au moins une erreur très grosse. Au-dessus de la XVIIIe dynastie, on peut formuler qu'au long des vingt-six générations que la liste comporte encore, elle est du domaine de la fantaisie pure et simple, malgré la rencontre de quelques noms de personnes bien appropriés aux datations des règnes de la XIIe dynastie que la rédaction a fait intervenir. Et quant aux consignations de datations elles-mêmes, au long de cette moitié haute du tableau, bien forcément, elles sont fantaisistes aussi. On arrive peut-être à apercevoir comment le compositeur a procédé, dans l'ensemble, pour juxtaposer à sa table généalogique sa table de noms royaux plus clairsemée.

Ce rédacteur avait à mettre en cadre historique une succession ascendante de soixante personnes, authentique quant au quart inférieur, plus ou moins incertaine au long du deuxième, chimérique dans toute sa moitié haute; et sur la base d'une évaluation arithmétique totale effectuée au départ, il estimait que le point d'arrivée de cette chaîne généalogique se devrait placer au stade ancien du Moyen Empire. Mais la liste des noms n'avait pas été construite en considération de la variété et des évolutions de types qu'il eût été nécessaire d'observer pour l'adaptation aux temps successifs d'une période aussi longue.

Les noms des ancêtres, dans toute la partie illusoire de la composition, furent arrêtés, non au hasard sans doute, mais au gré de traditions éparses, pseudo-documentaires, conservées dans la famille et plus que fragiles, peut-être simplement à la convenance des contemporains; et peut-être, chez ces gens de l'époque bubastite, les notions d'«archéologie onomastique» étaient-elles courtes, bornées, sauf quelques éclairs d'information aux plus célèbres des siècles lointains du passé, aux choses de la grande période thébaine. En fait, leur liste de noms se trouva comprendre presque exclusivement, en dehors des authentiques de la série inférieure et de ceux inspirés de l'époque même de la rédaction, des noms du Nouvel Empire. L'historiographe n'en prit, bien probablement, aucune inquiétude. Mais il lui fallait étiqueter

historiquement son tableau, forcément le segmenter, en correspondance avec les périodes plus ou moins définies de l'histoire, et dater les tranches, sinon tous les personnages l'un après l'autre. Nous devons croire que le travail fut difficile, car vers la quatorzième génération en remontant, vers le début des Tanites, il commença de faire confusion dans l'ordre des rois, et tout de suite après, *serra* inconsidérément sa table royale, écrasant tout un siècle de période thébaine finale entre la XXIe dynastie et Ramsès II. La chronologie des Ramessides en amont de ce point et aussi, sans doute, la chronologie de la XVIIIe dynastie, furent traitées honorablement. Après cela, peut-être, de nouvelles difficultés se montrèrent.

Il restait à placer, en remontant, vingt-six noms, dont un bloc de quatre assignés d'avance, de par leurs formes, à la XIIe dynastie, en telle position dans la liste qu'il se superposait encore à la XIIe dynastie neuf générations. Pour qui voulait s'arrêter à Nebkherure Mentuhotep, ou dans son voisinage, cela faisait un bien long intervalle; on l'accepta, on laissa six générations sans date au-dessus de celle d'Amenemhat I, on recula Nebkherure en datation de la septième, inacceptablement pour nous. Dans l'autre sens, entre XIIe dynastie et XVIIIe, il s'insérait encore une tranche de neuf ou dix générations, à dater en assignation intermédiaire, et dont la présence à cette place nous oblige d'admettre que si le chronologiste n'a pas fait une grosse faute dans ses calculs de répartition préliminaires, il faisait fond sur un intervalle de durée correspondante, entre les deux grandes dynasties, pour y loger le temps de ses dix cases.

Nous pourrions nous demander, à vrai dire, si le compositeur, en ses arrangements, ne s'est pas trouvé aux prises avec une succession arithmétique de générations excessivement longue et gênante pour la définition historique de ses différents termes, et s'il n'a pas été porté ainsi à *étirer* l'histoire. Le plus probable est qu'il n'a pas eu besoin de ce déterminant. A son tableau, il fallait surtout des noms royaux en étiquettes indicatrices. Or, des noms royaux, en outre de ceux de la XIIe dynastie, la période au-dessus du Nouvel Empire en comportait un nombre et un choix extrêmement considérables. Il n'y avait qu'à prendre, et les documents offraient leurs listes. Ce qu'étaient ces documents et ce qu'ils présentaient au lecteur, nous le savons quant aux lignes générales par un seul d'entre eux dont nous avons sous les

yeux, assez bien, la texture et l'ordonnance, la liste royale de Turin elle-même.

Au papyrus de Turin, nous l'avons considéré au précédent paragraphe, l'énoncé des rois de la XIIe dynastie est suivi d'un long tableau des groupes royaux de notre « XIIIe dynastie », et très probablement des *Hyksôs,* qu'introduit une ligne de titre très mutilée, extrêmement et fâcheusement énigmatique à l'endroit de l'indication capitale : « Roi...... d'après (ou bien : *à la suite du, en dépendance du,* ☥☥) X.... du Roi Amenemhat I ». Nous avons souligné le caractère surprenant de l'évocation à cette place du fondateur de la XIIe dynastie, et l'importance du mot perdu qui précède son nom : sa *royauté* personnelle, le *régime* instauré par lui, ses *successeurs ?* — dont les Pharaons nombreux dont suit la liste auraient été les « successeurs » ou bien les « subalternes » ? — En tout état de cause, cette multitude royale était consignée et détaillée, effectivement, *à la suite* du tableau de la XIIe dynastie, et si l'historiographe de Memphis a eu sous les yeux soit le papyrus de Turin, soit tout autre document organisé de manière semblable, il est bien à croire que sans hésitation, sans y regarder de beaucoup plus près sans doute, il a compris que les groupes royaux subséquents avaient *succédé* à la grande royauté de la XIIe dans le temps. Une observation d'ordre général, ici, pourra être utile. A supposer qu'au document de l'époque thébaine, il ait été exprimé, en parfaite clarté, que ces royautés détaillées *à la suite* avaient la position de contemporaines et de subordonnées, par rapport à celle du régime d'Amenemhat I, l'utilisateur du temps de Sheshanq pourrait avoir méconnu et transposé l'indication, et considéré tous les rois de la liste ancienne comme en succession chronologique de bout en bout, sans que nous eussions le droit d'en être surpris. Cette manière de comprendre est d'abord plus immédiate et plus simple; outre quoi nous savons qu'en cas documentaire semblable, la tendance du chronographe interprétateur est toujours de traduire *au plus large,* de dédoubler là même où l'on trouvait nettement superposition et de coudre période après période sans crainte de l'enflure arithmétique. Nous avons expliqué depuis longtemps que dans ce curieux mécanisme, dont les effets se réitèrent et s'aggravent au long des siècles, on trouve la clef des successions dynastiques aux énormes durées, insérées entre Moyen et Nouvel Empire, que la tradition

grecque était arrivée à enregistrer au temps d'Africanus [1]; et l'on sait bien aussi que le développement s'est accompli pareillement dans le domaine de la chronologie traditionnelle de la Mésopotamie. Dans le cas particulier qui nous intéresse ici, celui des *Hyksôs* et Thébains secondaires au tableau historique de Memphis, il se pourrait que nous fussions au stade d'origine, que nous touchions le moment même de l'expression positive et désormais fixée de certaines périodes entre XIIe et XVIIIe dynasties, celles qui devaient s'épanouir dans la tradition dès le temps de Manéthon et donner les dynasties XIIIe à XVIIe de la liste classique ultérieure.

Le compositeur de Memphis, qui avait assigné l'étendue de neuf ou dix générations à l'intervalle, n'a attaché la datation d'un nom royal qu'à quatre d'entre elles : en contact immédiat avec Ahmès fondateur de la XVIIIe dynastie, ..., un *Apophis,* ce qui présente un intérêt réel; dans la génération au-dessus, certain ...; en remontant ensuite, cinq générations sans date, puis une autre datée d'un roi ... et, immédiatement au-dessus, celle d'un dernier roi ....

Ce Pharaon *Ibi,* seul de la petite collection, semble rappeler certaines personnes des familles dynastiques « XIII-XVII » de la Haute Egypte, *Merneferre* ..., *Merhotepre* ... qui s'appelle aussi Sebekhotep, *Mersekhemre* ... encore, ou Neferhotep. *Ibi* comme nom d'homme est abondamment connu d'ailleurs à toutes les époques, ..., ..., etc. Les trois autres noms royaux datant des générations au-dessous sont nettement *hyksôs.*

Ô-ken, « Âne puissant » en signification indubitable, de par l'écriture, est un curieux contre-sens de copiste transcrivant le nom de l'authentique Pharaon des monuments, ... *Ô-ken-n-re* qui est l'un des Apophis; de sorte que c'est l'autre Apophis historique, sans doute, soit *Ô-ouser-re,* qui a été recueilli sous son nom personnel, *Ipep,* dans notre tableau au rang chronologique le plus bas. Quant à *Sharek* à côté de lui, ce nom royal n'est point rencontré ailleurs, mais il porte sa marque d'époque et de milieu, ayant de proches similaires dans la collection des noms d'officiers qu'on recueille sur les scarabées barbares que nous avons habitude d'appeler *hyksôs.* Le nom le plus voisin de ce ... est celui de certain *Shar* de nombreux scarabées, portant

(1) Voir chez nous, *Fin du Moyen Empire,* p. 9-12, 252-256, 551-552, 623-624.

la légende ..., plus ou moins régulièrement écrite [1]; à côté de quoi prennent place les scarabées de même facture d'un autre officier du sceau, le ... (?) ... *Rdj-sha* (?), cinq ou six seulement en nombre [2] et de types curieusement divers, l'un d'eux portant un beau *décor symétrique* de l'espèce bien connue, encadrant un cartouche très régulier avec le nom à l'intérieur ..., ce nom enrichi en la forme d'un *nom solaire* par le procédé facile et sans intention bien précise dont nous connaissons bien le caractère artificiel et dont la rencontre est fréquente. On notera encore à côté des précédents le nom de certain *Shabqi* ou *Shaqi* que nous connaissons par deux scarabées, portant ... [3] et ... [4].

Il est dans l'horizon documentaire, en autre direction, un nom royal semblable au *Sharek* du tableau de Memphis à peu près aussi bien que le *Shar* visé ci-dessus des scarabées : c'est celui même de *Salitis,* premier des rois *hyksôs* de la relation manéthonienne, dont la dynastie est la XVIe d'Africanus. Le rapprochement *Sharek* = *Salitis* a été fait par Borchardt en son mémoire de 1935, et il n'est point invraisemblable.

III

DIVERSITÉ ET TRAITS COMMUNS DES IMAGES HISTORIOGRAPHIQUES AU NOUVEL EMPIRE

On connaît les tableaux de personnages pharaoniques, rois, reines et princes, que dans leurs tombeaux respectifs de Deir el-Médineh nous ont laissées deux prêtres de la XXe dynastie, Khabekhnit et Anhourkhaou, se représentant, chacun de son côté, devant la compagnie des souverains anciens

(1) Voir chapitre II ci-avant, où sont reproduits (nos n°s 94 à 100) quelques-uns des scarabées du personnage.

(2) Chapitre II ci-avant, ces scarabées reproduits (nos n°s 101 à 104).

(3) Scarabée copié en 1933 chez M. R. Blanchard au Caire.

(4) BRUNTON, *Qau and Badari,* III (1930), pl. XIX, 20.

dont il avait le culte en charge [1]. Les deux listes sont de compositions très semblables, bien que celle de Khabekhnit, plus fournie en personnages secondaires, ait 25 ou 26 noms, tandis que chez Anhourkhaou on en trouve 20 seulement, et que dans ce dernier tableau, en outre, on ait à relever plusieurs mentions royales du Nouvel Empire que le tableau le plus riche ne possède pas. Et il est bien naturel, étant donné la signification de cet assemblage commémoratif dans l'une et l'autre des représentations, que sa matière soit très spécialement thébaine et *locale,* du domaine de la grande nécropole.

Les mêmes caractères d'appartenance thébaine, cependant, marquent une autre collection de noms royaux, différemment composée mais assez semblable aux précédentes en plusieurs points, celle de la table d'offrandes de Marseille appartenant au prêtre funéraire Qenna représenté en hommage de culte devant les augustes défunts commis à ses soins [2]. Le monument n'est pas antérieur à Ramsès II; sa table royale sera opportunément considérée et consultée de front avec les deux exemplaires de celle des tombeaux.

Ces listes de Deir el-Médineh se présentent dans une telle insouciance d'une ordonnance quelconque que très évidemment aucune image historique n'y est essayée. Au rangement, nous en extrayons d'abord le nom de *Nebkherure* de la XI[e] dynastie, *Nebkherure Mentuhotep* explicitement chez Khabekhnit, seul représentant de la période thébaine ancienne; puis une foule extraordinairement nombreuse, chez Khabekhnit surtout, de princes et princesses de la «XVII[e] dynastie», parmi lesquels *Skenenre Tiouâ-ken,* plusieurs *Kamès* et plusieurs *Ahmès,* avec nombre de personnages inconnus de tous monuments, comme les reines *Tures* et *Kasmut, Ta-ir, Set-ir-baou, Ta-khardou,* d'autres dont on a quelque trace ailleurs comme le *Binpou* qui figure sur une statuette connue et certain *Se-pa-ir,* de la famille *Ahmès,* dont le tombeau est mentionné au papyrus Abbott; en relation visible avec tout ce groupe, les premières des grandes figures de la XVIII[e] dynastie, la reine *Ahhotep, Nebpehtire Ahmès, Zeserkare Amenhotep* et la reine *Ahmès Nefret-iri,* avec d'autres plus obscures de leur famille. Assez clairement, le plus nombreux de la

[1] Khabekhnit : Lepsius, *Auswahl,* XI et L., *D.,* III, 2 *a;* Anhourkhaou : L., *D.,* III, 2 *d.*

[2] Maspero, *Musée égyptien de Marseille* (1889), p. 3-5; Capart, *Rec. de Monuments,* II (1905), pl. LXXXVI.

clientèle funéraire des deux prêtres, successivement, fut constitué par les personnes de cette maison thébaine de la veille de la grande restauration, avec leurs descendants immédiats, ceux des deux premières générations de la XVIII[e] dynastie. La présence de *Se-pa-ir* et d'Amenhotep I, dans le tableau, pourrait donner à croire au dessin de quelque circonscription funéraire, comprenant tout ou partie de la colline de Drah abou'l Neggah où ont été leurs tombeaux; mais le vieux *Nebkherure* est le grand Pharaon du premier temple de Deir el-Bahri, et chez nos deux prêtres, qui sont chargés de son culte, on ne trouve mention par contre d'aucun des Sebekemsaf ni d'aucun des Antef, de la période ancienne ou du stade de la «XVII[e] dynastie», dont les tombeaux à Drah Abou'l Naggah nous sont connus. Avec quoi il faut noter encore que Anhourkhaou avait dans ses attributions le culte de trois des successeurs d'Amenhotep I, d'époques très diverses, *Menpehtire* qui est Ramsès I, *Haqmatre-Setepenre* qui est Ramsès IV, *Okheperkare* qui est Thoutmès I de la XVIII[e] : tous Pharaons dont les demeures étaient dans la Vallée des Rois. Il paraît bien que nous n'avons à trouver, dans l'une ou l'autre des listes, nulle trace d'un groupement systématique dans l'ordre topographique, non plus d'ailleurs que dans l'ordre familial historique.

Chez le prêtre de la table de Marseille, il en est tout à fait de même. Sur ce monument, où les noms se pressent et se répètent en un particulier désordre, figure le vieux *Nebkherure,* seul représentant de la XI[e] dynastie comme aux listes précédentes; sans transition ensuite, toujours de la même manière, un groupe de la «XVII[e] dynastie», mais réduit à trois noms, ceux de *Skenenre* qui est Tiouâ, *Ouazkheperre* qui est Kamès, certain *Snekhtenre* enfin que l'on ne connaîtrait point ailleurs si la liste de Thoutmès III à Karnak n'avait sa mention et qui dut être un bien obscur personnage, d'après la manière négligente et fautive dont il se trouve consigné chez Khabekhnit de Deir el-Médineh, *Skhentnebre.* Après cela, cependant, le gros bataillon des défunts dont le propriétaire de la table avait le culte et qui sont les Pharaons du Nouvel Empire jusqu'au temps même du prêtre, ceux de la XVIII[e] dynastie en série complète (sauf Amenhotep IV) depuis Ahmès I, comprises les reines connues des générations du début, puis ceux de la XIX[e] dans la plus grande partie de sa durée, Horemheb, Ramsès I, Seti I et Ramsès II. La table de Marseille, comme on voit, est celle principalement des rois thébains des

XVIIIe et XIXe dynasties, en contraste avec les tables de Deir el-Médineh, consacrées principalement aux antécédents thébains de la XVIIIe avec seulement les rois Ahmès et Amenhotep I et leurs familles.

Nous ne sommes point surpris que dans ces trois listes, commandées par les fonctions sacerdotales des propriétaires de ces monuments thébains, on ne voit point paraître les rois de la XIIe dynastie, dont les tombeaux étaient situés bien loin de là en Moyenne Egypte. Réduite à cette considération simple, cependant, l'explication serait incomplète, laissant dans l'ombre ce fait plus large et de signification historique assez grosse, qu'au temps des Ramessides, à Thèbes tout au moins, en religion royale, on évite délibérément de mettre en scène les rois de la XIIe dynastie comme antécédents du Pharaon. Voici au Ramesseum, cette remarquable procession [1] de statues royales portées en enseignes, au nombre de quatorze, chaque image surmontée du cartouche du roi représenté, celle de tête étant de Ramsès II lui-même, derrière elle, dans l'ordre chronologique ascendant, celles de Seti I, puis de Ramsès I, puis de Horemheb, après quoi vient, en huit cartouches, une série régulièrement rangée de la XVIIIe dynastie jusqu'au nom du fondateur Ahmès, série complète à l'exception d'Amenhotep IV et de ses éphémères successeurs, omis exactement comme devait les omettre la collection de la table de Marseille : simple liste cultuelle d'un prêtre et cortège royal en grande figuration qui sont composés, comme on voit, de manière identique. Au-dessus du roi Ahmès cependant, le défilé du Ramesseum n'a point les trois personnes de la « XVIIe dynastie » qu'on relève à la table de Marseille, mais passe directement à *Nebkherure*, qui de tous ceux de la table est le plus ancien historiquement, et en plus de la table, enfin, derrière *Nebkherure*, fait porter *Ménès* l'instaurateur traditionnel de la royauté pharaonique. Ici, grâce au caractère « officiel » et royal de la représentation et grâce à la parfaite ordonnance de la succession, son organisation est parfaitement claire. Elle comporte la liste, en complet détail (sauf les hérétiques du déclin de la XVIIIe), des rois depuis Ramsès II, en exercice, jusque Ahmès en remontant, c'est-à-dire exactement un tableau de ce que nous appelons le *Nouvel Empire ;* ce qui fait ressortir vivement qu'à l'époque ramesside, on considérait

[1] L., *D.*, III, 163.

cette période comme nettement tranchée au départ, commençant avec la famille que nous appelons la XVIIIe dynastie. Au-dessus, en effet, le compositeur du Ramesseum ne met en scène que deux prédécesseurs lointains, fondateurs illustres sans nul doute et regardés, par delà les siècles, comme des ancêtres, *Nebkherure* de la XIe dynastie et *Ménès* des origines.

Une autre table royale du temps de Ramsès II, de composition tout à fait semblable, se rencontre dans un papyrus funéraire de Turin venu des fouilles de 1908 de Deir el-Médineh. Le papyrus [1], un *Livre des morts* de l'espèce générale, est terminé par une liste de rois en deux versions, le premier tableau commençant à Ramsès II et *remontant,* à partir de lui, en consignant dans l'ordre le plus grand nombre de ses prédécesseurs du Nouvel Empire, jusque Amenhotep I avec la reine Ahmès-Nefert-iri, et le roi Ahmès, après lequel est évoqué, pour représentation des âges antérieurs, *Nebkherure* encore une fois et seul toujours de la même manière. Le deuxième tableau, moins régulièrement composé, se rapproche quelque peu des listes cultuelles de Deir el-Médineh que nous avons revues ; au premier rang est Amenhotep I à côté de Ramsès II, à partir de qui la liste remonte jusque Horemheb que suivent, en désordre, *Ouazkheperre* qui est le roi Kamès, puis Thoutmès II, puis l'inévitable *Nebkherure,* et pour finir la reine Ahmès-Nefert-iri avec une autre princesse de la même époque. Document en double rédaction, comme on voit, de cette même commémoration de la royauté du Nouvel Empire que comportent les autres monuments de Thèbes, la référant au seul antécédent de la XIe dynastie, par-dessus la XIIe dynastie complètement passée sous silence.

Cette surprenante négation de la grande royauté de Moyenne Egypte, entre XIe dynastie et Nouvel Empire, a été seulement, toutefois, de doctrine *thébaine*, et il serait très inexact de la considérer comme *ramesside*. Au temps même de Ramsès II, en Basse et en Moyenne Egypte, la religion royale mettait en place convenable ces prédécesseurs, les Pharaons de la XIIe dynastie, qui avaient siégé dans le domaine géographique du Nord, en même temps qu'elle conservait, récents encore et très respectés, les souvenirs des siècles antérieurs

[1] Etudié par Gius. Botti, *Il culto divino dei Faraoni*, dans *Atti della R. Acc. dei Lincei* (Sc. Morali etc.), XVII (1924), p. 142-168, voir p. 161 et suiv.

du Nouvel Empire, auxquels la royauté ramesside tenait sans discontinuité. XIXe, XVIIIe et XIIe dynasties avaient chance ainsi, dans le Nord, de se voir embrassées dans une formule cultuelle unique, et cela explique la composition d'une table royale comme celle bien connue du tombeau du prêtre Tounroui à Saqqarah sous le règne de Ramsès II. Rappelons [1] qu'elle met sous nos yeux, dans un ordre chronologique presque sans reproche, une copieuse sélection de l'Ancien Empire (33 noms depuis la Ire dynastie), puis la XIe dynastie représentée par deux noms, *Nebkherure* suivi de *Sankhkare,* les deux Mentuhotep les plus notoires, puis une liste intégrale de la XIIe (ensemble XIe et XIIe dynasties, 10 noms dont la série, au monument, a été inversée d'un bloc et que nous remettons en position), continuant par une liste non moins complète de la XVIIIe et de la XIXe jusque Ramsès II compris (10 ou 12 noms, tranche partiellement détruite). Nous avons là une image proprement dite, consciemment construite et présentée, de l'histoire pharaonique ancienne telle qu'on se la représentait à cette époque; débordant d'ailleurs le cadre d'un simple tableau des offices du prêtre funéraire qui nous fait connaître la liste et se recommande d'elle; et dont nous avons la chance de positivement savoir que sa texture, à la XIXe dynastie, était arrêtée dans les zones les plus importantes, grâce à la concordance du document avec celui qui nous est donné sous la forme de la liste de Seti I à Abydos.

La liste d'Abydos diffère de celle de Saqqarah en ce qu'elle nous informe plus complètement de l'Ancien Empire, dont elle prétend sans nul doute avoir l'énonciation complète (40 noms depuis la Ire dynastie, comportant un petit nombre de redites et de positions déplacées), et qu'à la suite de l'Ancien Empire (fin de la VIe dynastie) elle consigne l'intéressante série de 16 noms de la « première période intermédiaire » que nous avons eu à considérer aux précédents chapitres. Au delà, soit à partir du 57e nom, elle tombe en parfait accord avec la liste de Saqqarah, mettant en place les deux mêmes rois de la XIe dynastie, *Nebkherure* et *Sankhkare,* puis le tableau complet de la XIIe, suivi immédiatement, comme dans l'autre document, par la liste des rois de la XVIIIe et de la XIXe jusque Seti I lui-même. Nous

[1] Voir déjà, pour cette table de Saqqarah et celle presque contemporaine d'Abydos, ce qui est noté ci-avant, même chapitre, § I.

avons souligné ci-avant (même chapitre, § I) que la place importante réservée à la période entre VIe dynastie et Moyen Empire semblait déceler quelque tradition *héracléopolitaine,* dont la conservation à Abydos n'est pas invraisemblable; en tout état de cause, quant à ce détail, la richesse du tableau pour les périodes anciennes fait ressortir encore son caractère fondamental d'*exposé historique* de la royauté, caractère assez nettement accusé par le fait que le dédicant de l'hommage à ses antécédents royaux est le Pharaon lui-même.

Il apparaît comme de réelle importance, en ces conditions, que la liste, en concordance d'ailleurs avec le tableau de Saqqarah depuis le terme initial du Moyen Empire, détaillant au complet les séries royales de la XIIe dynastie et du Nouvel Empire, les énonce en continuité, comme si entre XIIe et XVIIIe il n'y avait pas eu d'intervalle, et sans rien mentionner des multiples royautés secondaires du cours ou de la fin du Moyen Empire dans le Sud, en Moyenne Egypte même ou dans le domaine des Hyksôs. Ces dominations et leurs représentants sont annulés, passés sous silence en masse, y compris, comme dans le défilé du Ramesseum, les précurseurs de la restauration du Nouvel Empire, prédécesseurs et ancêtres directs des fondateurs de la XVIIIe dynastie. Nous avons également, plus haut, marqué le caractère surprenant de cette dernière omission, et avancé que la forme du tableau Abydos-Saqqarah, à cette place, pourrait être celle de certaine école historique qu'il conviendrait d'appeler *ramesside,* par opposition avec une tradition antérieure et de texture assez différente qui nous est attestée par la table de Thoutmès III à Karnak.

Cette table des « Rois du Sud et Rois du Nord » qui reçoivent l'offrande présentée par Thoutmès III, est une image historique de la royauté, en principe, au même titre que la table d'Abydos construite pour Seti I; mais en réalisation de beaucoup inférieure, dans de telles conditions de désordre que le lecteur n'en dégage point sans peine même les grandes lignes. Nous avons considéré le tableau (ci-avant, même chapitre, § I) assez attentivement pour n'y point devoir revenir. Rappelons seulement que des 61 noms qui composent la liste, les 30 derniers en groupe compact, auquel se joignent 4 ou 5 noms encore, moins bien assemblés dans la tranche immédiatement antérieure, sont ceux des luxuriantes dynasties des Sebekhotep et Neferhotep (rois *Kha-[X]-re, Mer-[X]-re,* etc.), des *Amenemhat complexes* et des Sebekemsaf et Intef de la fin de la période (rois *Sekhemre-[X]* et autres), enfin de

ces prédécesseurs immédiats du Nouvel Empire, en Haute Egypte (rois *S-[X]-n-re*) qu'on peut continuer de ranger sous l'étiquette de « XVII[e] dynastie » et parmi lesquels on relève, avec le *Snekhtenre* de la table de Marseille et l'important *Skenenre* Tiouâ, ce *Souazenre,* que nous savons être un Ahmès : tous groupes mélangés en une confusion irrémédiable, qui n'empêche point de formuler que dans cette longue « queue » de liste de 35 noms, on trouve une abondante et significative représentation des royautés du Sud, ultérieurement à celle de la XI[e] dynastie et jusqu'à la veille de la XVIII[e]. Assez singulièrement, nous l'avons déjà remarqué, le tableau de ces familles tombe dans le vide à l'arrivée, aucune mention n'étant faite des grands restaurateurs dont le roi Tiouâ et les premiers Ahmès ayaient été les ancêtres. Dans le sens de la remontée, par contre, est en place une liste assez bonne de la XII[e] dynastie (7 noms que nous regroupons), plus haut, quelques groupes de l'Ancien Empire en mélange avec des Intef et Mentuhotep qui seraient à répartir, peut-être, entre XI[e] dynastie et période ultérieure, et dont certains paraissent rejetés dans les rangs de la XII[e] ou plus bas encore, tels, côte à côte, *Nubkheperre* qui est l'Intef connu de la période finale et le grand *Nebkherure* Mentuhotep de la XI[e] que tous les autres documents du Nouvel Empire enregistrent. La présentation incomplète et confuse de ces listes dynastiques des temps antérieurs à la XII[e] dynastie donne assez fortement l'impression qu'elles sont là surtout en manière de préambule, pour introduire la grande deuxième moitié du tableau, celle des royautés thébaines entre XI[e] et XVIII[e], objet principal de cette commémoration monumentale par Thoutmès III et considérées, nous ne savons pourquoi, indépendamment des attaches avec la XVIII[e] dynastie même.

Ces royautés de Haute Egypte sont enregistrées, toutefois, *à la suite* de la courte succession de la XII[e] dynastie. Cela est l'ordre même que la liste royale de Turin, plus tard, devait suivre, et cet ordre procède d'une intention certainement précise, mais qui ne nous est pas clairement accessible. Le compositeur veut-il exprimer que ces Thébains, en masse, ont été postérieurs à la grande royauté de la Moyenne Egypte, ou bien, s'il sait — et à distance si courte dans le temps, il ne pourrait guère l'ignorer — que les familles Sebekhotep et autres furent contemporaines de la XII[e] dynastie, se satisfait-il de donner place d'abord à la série royale la plus

célèbre et, derrière elle, à la foule des dynasties secondaires? Il est difficile de répondre assurément, mais la dernière explication est vraisemblable si l'on accepte, comme on croit l'apercevoir, que la table de Karnak a été faite surtout en l'honneur de ces prédécesseurs, que nous appelons des dynasties « XIII-XVII », dans toute l'Egypte thébaine.

Il est fort remarquable, d'ailleurs, que la composition ait été conduite à rencontrer les *Hyksôs* et à donner une place à l'un au moins de leurs représentants. Le rédacteur avait dans ses notes, l'un à côté de l'autre très convenablement, *Skenenre* et *Snekhtenre;* déterminé peut-être par la similitude de la construction du nom, il inscrivit à leur suite *Souserenre,* qui est le nom solaire de Khian, et il se pourrait, si le rapprochement s'est présenté de cette manière, que ce ne fût pas sans quelque raison de vérité historique. Nous avons porté notre attention jadis sur ce fait d'une rencontre de la forme solaire *S-[X]-n-re,* caractéristique des Thébains de la « XVII[e] dynastie », chez un des principaux rois *Hyksôs,* et considérant que les deux groupes royaux intéressés sont à peu près contemporains, nous nous sommes demandé si la relation onomastique, comme en divers cas semblables, en rapport avec la concordance d'époque, ne donnerait pas à croire en outre que ces royautés du Nord et du Sud avaient été en relations permettant l'association ou l'échange [1]. Ne voit-on pas, de manière tout à fait semblable, un Hyksôs plus obscur et sans doute antérieur, Iakeb-her, s'appeler en nom solaire *Mer-ouser-re,* dans la forme *Mer-[X]-re* qui est celle d'une famille de rois Sebekhotep et Neferhotep, et de même encore, n'a-t-on pas en note depuis longtemps la similitude des noms de *Ô-ken-n-re* Apopi et *S-ken-n-re* Tiouâ?

En règle, toutefois, et bien naturellement, les Hyksôs sont exclus de toute table de commémoration des antécédents royaux au Nouvel Empire. Ils ont été enregistrés au papyrus de Turin (des vestiges notables en subsistent) parce que le document était une liste intégrale des royautés ayant existé dans toutes les parties de l'Egypte. Quelques siècles après la XX[e] dynastie, nous voyons quelques rois *hyksôs* paraître en lumière dans la suite des annotations, d'un caractère de précision historique, qui courent en marge de la table généalogique de Memphis; ils sont évoqués tranquillement, dans ce lieu

[1] *Fin du Moyen Empire,* p. 202, 508.

et à cette époque, par un chronographe qui bien probablement ne sait pas que le souvenir de ces Hyksôs avait été détesté, à certain moment du passé et dans la tradition de Haute Egypte.

Nous avons analysé ce tableau de Memphis ci-avant (même chapitre, § II), noté de grosses fautes d'histoire qu'on y a commises et généralement le caractère d'invention artificielle que la composition laisse voir, dès l'époque tanito-thébaine, pour le moins, et partout au delà en remontant. Nous avons vu que le généalogiste consigne ses datations *hyksôs*, et une autre encore qui paraît être « XIIIe dynastie », dans la tranche chronologique de neuf générations insérées entre la fin de la XIIe dynastie et le début de la XVIIIe, si bien qu'il est patent que, dans l'esprit et l'intention de ce compositeur, le Nouvel Empire est distant de la XIIe dynastie à intervalle de deux siècles ou davantage. Mais il nous est apparu aussi que, si toute cette construction généalogique est fictive, comme on a grandement à le croire, le rédacteur, pour l'annoter historiquement de génération en génération, n'avait d'autres informations que celles des listes royales classiques, dont le document de Turin est un exemple, et dans lesquelles les multiples royautés secondaires du courant et de la fin du Moyen Empire, lorsqu'elles étaient mises en scène — largement considérées à la table de Thoutmès III, passées sous silence à la table de Seti I — trouvaient place *après* la XIIe dynastie, ce qui crée l'apparence d'une succession véritable, de l'intervalle chronologique nécessaire pour ces dynasties entre XIIe et XVIIIe. A cette apparence (si elle est un mirage, comme nous le croyons, et contre quoi il faut nous défendre) les historiographes eux-mêmes du Nouvel Empire pouvaient n'être pas pris encore; mais elle était de danger fatal pour leurs successeurs du Ier millénaire, dont le généalogiste de Memphis se manifeste à nous comme premier en date. Il avait sous les yeux le tableau de Turin, ou tout autre de même cadre, et l'interprétation, ligne après ligne et tranche après tranche, dans le sens de la succession chronologique continue; d'où résultait, déjà posée irrémédiablement et destinée à progressivement s'aggraver au cours d'un millier d'années de chronographie, l'image chronologique de la « deuxième période intermédiaire ».

On croirait bien aussi, cependant, que dans l'information du compositeur de Memphis intervenaient des documents moins précisément complets, de

l'espèce des listes en sélection, pour objet cultuel, construites pour le Pharaon en exercice ou commémoratives d'une activité sacerdotale particulière. Cela semble ressortir du *clairsemé* irrégulier de la datation historique des générations d'officiers, assez souvent sans relation chronologique acceptable entre deux assignations de date à quelque distance l'une de l'autre, et, singulièrement, de l'évocation dans la tranche d'extrême amont, comme plus ancien en date de tous les rois appelés en scène, de *Nebkherure* Mentuhotep de la XIe dynastie, d'ailleurs mal placé, nous y avons fait attention, à trop grande distance en amont de la XIIe. Mais ce *Nebkherure* est l'inévitable représentant de la XIe dynastie dans toutes les listes du Nouvel Empire que nous avons vues, listes royales de Karnak, du Ramesseum, d'Abydos et de Saqqarah, listes cultuelles plus étroites de Deir el-Médineh et de Marseille; seul de sa dynastie dans ces compagnies royales, on l'observe en outre, sauf dans la composition de commun modèle de Saqqarah-Abydos, où son successeur *Sankhkare* l'accompagne. Or voici qu'au tableau de Memphis apparaît *Nebkherure* de même, seul de la XIe dynastie, isolé excessivement et comme sous l'empire de quelque incertitude. Il est difficile de ne pas croire que, dans ce coin de la composition tardive, nous avons la projection de quelque information fragmentaire d'origine thébaine.

Cette rencontre nous conduit à demander, enfin, de quelle nature était l'importance attribuée au vieux Pharaon dont la figure, inséparablement, tenait aux tableaux de commémoration du Nouvel Empire. Il ne suffirait peut-être pas qu'il ait eu un long règne, dont une date de l'an 46 nous est gardée [1], ni que sa gloire ressorte de l'ensemble funéraire du premier temple de Deir el-Bahri, fait pour le service de son tombeau [2]. Mais nous connaissons, au Moyen Empire, nombre de monuments dédiés à lui spécialement et attestant que les rois le regardent comme un ancêtre, Senousrit III à Deir el-Bahri même [3], Khaneferre Sebekhotep lui dédiant une statue comme à « son père » et « en renouvellement de ce qu'avaient fait Senousrit II et Senousrit III [4], plusieurs fidèles sur d'autres objets encore [5] : toutes manifestations dont

[1] Stèle de Meru à Turin.

[2] Voir Gauthier, *Rois*, I, p. 228, 232.

[3] Stèle de Senousrit III à Deir el-Bahri, instituant un culte divin pour son royal ancêtre : voir Gauthier, *Rois*, I, p. 232-233.

[4] *Fin du Moyen Empire*, p. 446-447.

[5] Gauthier, *Rois*, I, p. 233.

le sens se découvre plus complètement à la lumière de la plus clairement composée des compagnies royales passées en revue ci-dessus, celle du Ramesseum, où sont en scène tous les rois — à l'exception d'Amenhotep IV au souvenir détesté des Thébains — de la XVIII[e] dynastie et de la XIX[e] jusque Ramsès II, la série ascendante et parfaitement régulière arrêtée à Ahmès et excluant ses ancêtres directs, exprimant bien que la période royale ainsi délimitée est la seule qui importe au grand Pharaon en exercice et dont se réclame sa qualité royale. Or deux images supplémentaires, nous l'avons vu, figurent en queue du cortège derrière l'image d'Ahmès, celle de Nebkherure et celle de Ménès. Ce dernier au rang du personnage le plus ancien, est en représentation évidemment comme initiateur de la royauté, en telle disposition qu'on ne peut douter que Nebkherure, seul admis à l'honneur de la procession entre ce Pharaon primordial et l'instaurateur du Nouvel Empire, soit à cette place, lui aussi, en qualité de fondateur, de figure initiale d'un régime et d'une époque. On découvre ainsi la raison pour laquelle Nebkherure est présent, régulièrement et sans exception, dans tous les tableaux de royauté ancienne des temps ultérieurs. Cet héritier des premiers Intef et Mentuhotep de Thèbes, qui après quelques siècles de division et de guerre intérieure était parvenu à reprendre l'Egypte du Nord, lors de la chute de la royauté des Hérakléopolites, et avait ainsi refait l'unité pharaonique et nationale, ce restaurateur était considéré comme le fondateur du premier empire thébain. C'est lui qui, dans les images historiques de la XVIII[e] dynastie des Ramessides et de plus tard, tenait la place du premier roi de la dynastie que nous appelons la XI[e] et, plus largement, de la période que nous appelons le *Moyen Empire* [1]. Et il semble bien que, dans le cadre de cette histoire à la grande époque thébaine, il était arrêté que les temps passés avaient comporté trois périodes de royauté à la suite de trois instaurateurs, ou restaurateurs, Ménès, Nebkherure et Ahmès, et que la troisième période continuait de dérouler son cours.

Il devient également visible, en même temps, que dans les lignes générales de cette historiographie du Nouvel Empire, la royauté de la XII[e] dynastie n'était pas mise au rang de magnificence et de prépondérance où nous-

[1] Cf. Maspero, *Histoire,* I, p. 462 et n. 1 ; Breasted, *Histoire* (trad. Capart, 1926), I, p. 155.

mêmes sommes induits à la placer sur la foi des renseignements historiques et du développement des techniques, des arts et de la culture. La XII[e] dynastie est bien réellement, certes, quant au progrès, ce milieu le plus important et cette période capitale des siècles du Moyen Empire; mais ce n'est point elle, aux yeux des successeurs, qui avait le mérite de la fondation du régime de son temps, et les tables officielles et religieuses de l'empire thébain passent ses figures sous silence très couramment, au moins dans la tradition haute-égyptienne même, aussi facilement qu'elles ignorent les nombreuses familles princières du sud, du Moyen Empire et de la veille de la XVIII[e] dynastie, et régulièrement suppriment les « Hyksôs » de la même époque en Basse Egypte. On a l'impression assez fortement que, dans l'esprit du temps des Ramessides, la XII[e] dynastie dans sa Moyenne Egypte, comme puissance politique, était allée de pair avec les dominations des familles Sebekhotep, et toutes autres, en Haute Egypte, d'importance plus grande peut-être, du même ordre cependant dans le cercle d'un même monde.

Peut-être y a-t-il là quelque indication de la pensée des Egyptiens du Nouvel Empire sur les conditions politiques de la XII[e] dynastie, de sa puissance et du régime du pays à son époque, s'il est vrai, comme nous pensons en avoir les témoignages documentaires, que la dynastie célèbre de la Moyenne Egypte n'a pas été seule à régner, qu'elle admettait au partage de la qualité et de l'autorité pharaonique tout un monde de maisons princières associées ou subordonnées, d'un bout à l'autre de l'Egypte. Car les gens de la période suivante n'auront pu ignorer, ou avoir oublié cet état d'une royauté en partage multiple et accepté, donc médiocre à leurs yeux et point complètement digne d'admiration sans nul doute. L'école de Thèbes a-t-elle le reflet de cette information dans ses tables d'antécédents royaux? Le domaine de ces listes royales est un terrain trop imprécis et mouvant, les documents y sont en trop petit nombre en fin de compte et d'intentions point assez bien saisissables, pour qu'on se risque à nettement répondre. Il est déjà beau, il est heureux inespérément que nous arrivions à toucher en bonne lumière la position centrale sur laquelle les Egyptiens du Nouvel Empire sont d'accord, celle de la fondation du « Moyen Empire » par une puissance de Haute Egypte antérieure à la XII[e] dynastie et dont Amenemhat I et sa royauté n'avaient même pas été les continuateurs propres dans son domaine.

TABLE DES MATIÈRES



R. WEILL : XI [illegible]NASTIE, ROYAUTÉ DE HAUTE-ÉGYPTE ET DOMINATION HYKSOS DANS LE NORD

Imprimé en Égypte